

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078726	CANTONS DE BOLOGNE ET POISSONS, relevés entre le chemin des Vignes et la route de Signeville à Andelot	Jacques RICOUR (BEN)	PI	10	MULTI	1
078591	CHANGEY, rue des Ormes	Michel KASPRZYK (INR)	OPD			2
078034	CHAUMONT, rue du Moulin Neuf	Michel KASPRZYK (INR)	OPD			3
078588	LA-NEUVILLE-AU-PONT, route d'Ambrières	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD		MOD-CON	4
078458	MOUILLERON, les Prenets	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD		CON	5
078468	NEUILLY-L'ÉVÊQUE, la Charmotte, rue de la Vieille Pérouse	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			6
078660	PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond, quartier de l'hôtellerie	Benoît ROUZEAU (SUP)	FP	8	MA-MOD	7
078417	ROLAMPONT, les Grands Buets, phase 1	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	14	MOD	8
078647	SAINT-DIZIER, 35 et 35 bis avenue du Général Giraud	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD		CON	9
078663	SAINT-DIZIER, les Crassées	Raphaël DUROST (INR)	FP		GAL-HMA-MA	9
078626	SAINT-DIZIER, quai d'Ornel et rue André Theuriot, phase 1	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	9	MOD-CON	9
078692	SAINT-DIZIER, rue André Chenier, chemin de l'Argente Ligne	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	14	CON	9
078667	SAINT-DIZIER, rues du Maréchal de Lattre de Tassigny, de la Malterie, Voltaire et André Thieuret	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	14	MOD-CON	9

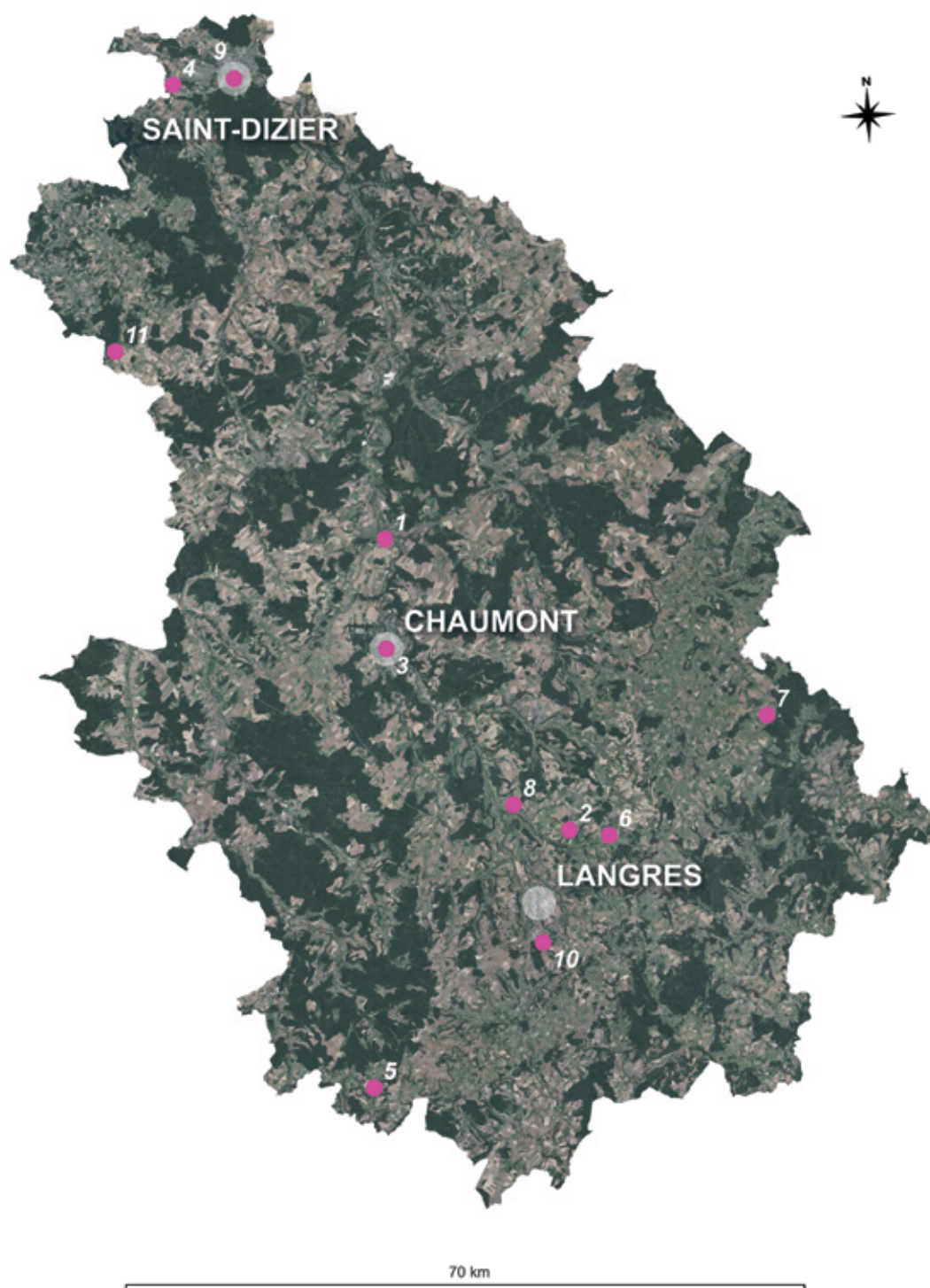
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
076736	SAINTS-GEOSMES, Champ Monge	Johan LECORNUÉ (INR)	OPD	10	GAL-HMA	10
078661	TRÉMILLY, les Longues Royes	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	9	CON	11
078690	Septième campagne de prospection inventaire des sites archéologique en forêt du département de la Haute-Marne	Denis SCHMITTER (BEN)	PI	10	GAL-HMA-MA-MOD	

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

CANTON DE BOLOGNE Relevés entre le chemin des Vignes et la route de Signéville à Andelot

Multiple

Une opération de prospection inventaire et de recherches bibliographiques a été conduite en 2019. Les données de fouilles anciennes ont été étudiées et les relevés de D. Schmitter ont pu être complétés (cf. éperon barré de « la Tête des Chenivots »).

Un rapport contenant des fiches par communes et lieux-dits a été remis au SRA. Ce compte rendu d'activités fait état de la démarche suivante :

- Lecture des bulletins des Annales de la SHABA de Chaumont, SHA de Langres, les Cahiers Haut-Marnais, les bulletins paroissiaux anciens de Liffol-le-Petit, les bulletins de l'ACA, les Archives départementales de la Haute-Marne, l'examen des cadastres anciens, l'inventaire prescrit en novembre 1858.
- Examen et essai d'interprétation des photos aériennes à diverses dates, de cartes topographiques et de la toponymie.

- Confrontation aux observations de terrain en 2019 et enquêtes éventuelles de proximité auprès des habitants.

Ce dossier concerne les communes d'Andelot-Blancheville, Bourdons, Bourdons-sur-Rognon, Busson, Leurville, Rimaucourt, Reynel, Rochefort-la-Côte, Roches-sur-Rognon, Roches-Bettaincourt, Saint-Blin, Signéville. Il résulte des démarches engagées en juillet et août. Les indices identifiés sont, pour la plus grande part, localisés précisément par diverses sources écrites ou paraissent confirmés par leurs dimensions multiples de « pas romains ». On y trouve 15 fiches descriptives de sites archéologiques : enclos, *villae*, murs, pierriers, indices de site, mobilier isolé et aménagements divers attribuables à toutes périodes du Néolithique à l'époque moderne voire contemporaine.

D'après Jacques RICOUR

CHANGEY
Rue des Ormes

Un projet de construction de lotissement sur une superficie de 4 992 m² à la sortie nord du village de Changey a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Les neuf tranchées de sondage

conduites jusqu'à l'apparition des marnes du lias, n'ont pas permis d'observer de vestiges archéologiques.

Michel KASPRZYK

CHAUMONT
Rue du Moulin Neuf

Deux projets d'aménagement situés à Chaumont, rue du Moulin-Neuf, section AI, parcelles n° 231, 244, 245 pp, ont entraîné la prescription de deux diagnostics réalisés en une seule opération. Le premier, réalisé à l'instruction d'une demande de permis de construire porte sur les parcelles 231pp, 244pp, 245pp au sud (superficie d'environ 6 000 m²) ; le second, lié à une demande volontaire de réalisation de diagnostic, porte

sur la seule parcelle 231pp au nord (superficie de 3 890 m²). Les 14 tranchées réalisées (548 m² ouverts, soit 5,5 % de la surface) montrent que le terrain a fait l'objet de terrassements antérieurs jusqu'au niveau du terrain naturel. Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Michel KASPRZYK

LA-NEUVILLE-AU-PONT
Route d'Ambrières

Moderne – Contemporain

L'opération s'est déroulée sur une surface de 3 402 m² répartis sur les parcelles AE n° 148 et 149. Les six sondages archéologiques réalisés représentent 351,2 m², soit 10,3 % de l'emprise.

Un numéro de fait a été attribué sur le terrain. Il représente un fossé de parcellaire moderne. Des fragments de tuiles et de briques ont été observés dans les horizons de terre végétale. Ils sont attribués à la période moderne et/ou contemporaine.

Malgré la présence d'une fosse attribuée au début du premier âge du Fer, d'occupations du Néolithique voire du Mésolithique réparties sur cette commune dominant la région du Perthois et proche de Saint-Dizier, aucun vestige ancien n'a été détecté sur l'emprise.

Sébastien CHAUVIN

MOUILLERON Les Prenets

Contemporain

Le diagnostic mené sur la parcelle cadastrale 25pp de la section ZC (9 000 m²) a été motivé par un projet de construction de méthaniseurs. La surface couverte par les 17 tranchées réalisées est de 769 m², soit 9,9 % de l'emprise disponible.

La seule structure mise au jour est la fondation en pierres calcaires d'un mur formant deux angles droits et dessinant trois côtés d'un bâtiment très probablement

quadrangulaire. Elle a livré deux fragments de tuiles contemporaines. La fonction du bâtiment reste indéterminée. Au-delà de la découverte de ces vestiges, certes, ténus, l'opération a aussi l'intérêt de documenter un terroir encore très peu étudié par l'archéologie préventive.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

NEUILLY-L'ÉVÊQUE La Charmotte, rue de la Vieille Pérouse

Le diagnostic mené sur les parcelles cadastrales 39pp et 71pp de la section ZT (21 000 m²) a été initié par un projet de lotissement. La surface couverte par les 27 tranchées réalisées est de 1 417 m², soit 6,7 % de la surface prescrite et 7,9 % de la surface disponible (17 911 m²).

Aucune structure archéologique n'a été mise au jour, ni aucun mobilier.

L'opération a néanmoins l'intérêt de documenter un terroir encore très peu étudié par l'archéologie préventive, et d'infirmar la présence supposée de la voie antique *Andemantunnum/Langres-Argentoratum/Strasbourg* dans l'emprise.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

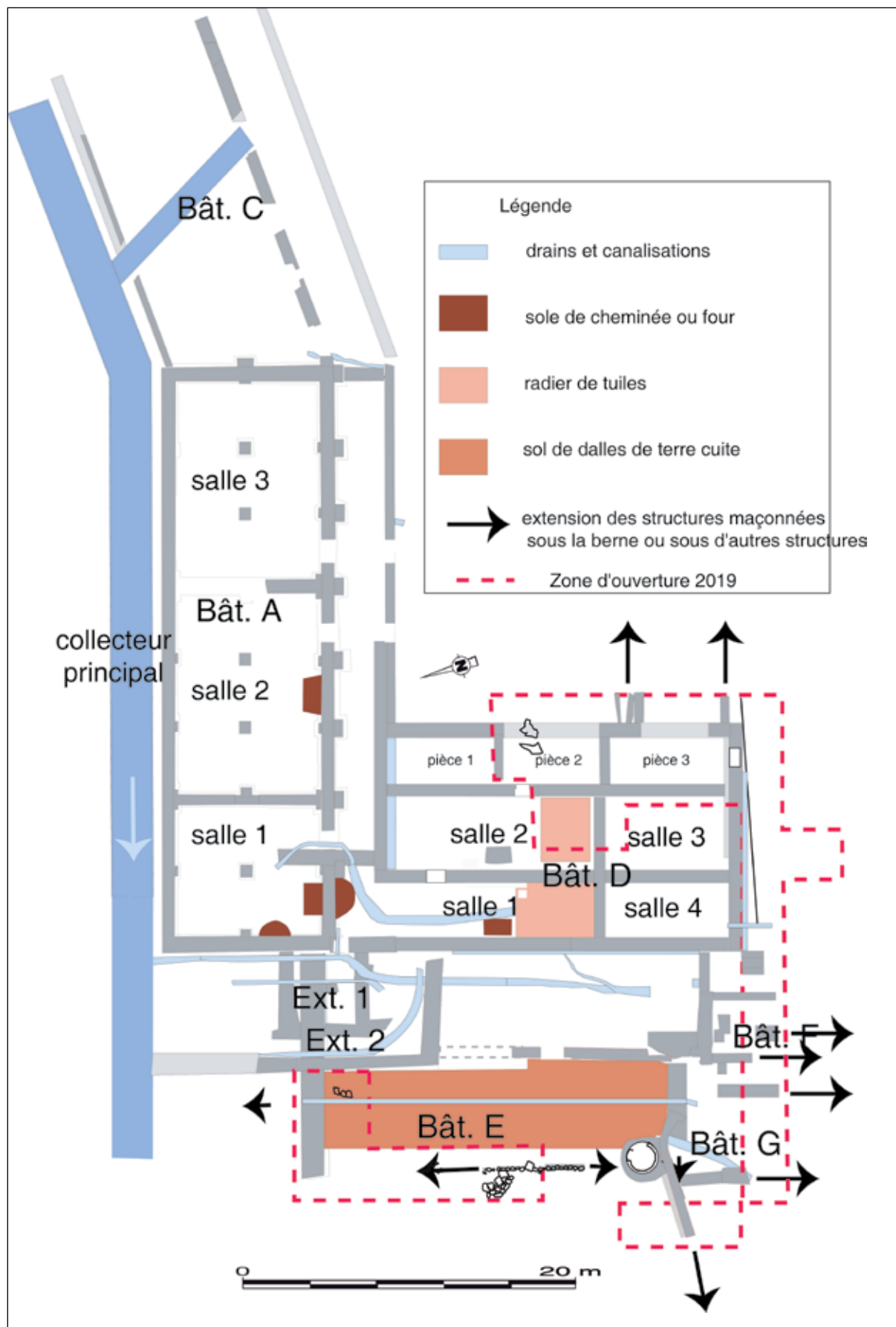
PARNOY-EN-BASSIGNY Abbaye de Morimond, quartier de l'hôtellerie

Moyen Âge – Moderne

La campagne 2019 a consisté en deux semaines de fouille. Rappelons en liminaire que l'abbaye a bénéficié de dix campagnes de fouille et de relevés entre 2003 et 2014 d'une moyenne de 15 jours par an. Les opérations ont repris depuis 2016 sur le site. La poursuite des investigations archéologiques s'impose d'année en

année devant l'augmentation de la taille des bâtiments du quartier de l'hôtellerie monastique et de leurs dépendances.

Plusieurs raisons motivent la poursuite des investigations archéologiques. Tout d'abord, Morimond est un site



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
 Localisation de la zone de fouille et restitution du plan au sol des bâtiments
 (cliché : DAO B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Vue par drone
(cliché : L. THOMAS)

important de l'histoire de l'ordre cistercien. Le rôle clé de son abbé dans la gestion de l'ordre au Moyen Âge et à l'époque moderne amènent à réévaluer l'importance des hôtelleries monastiques. Sur le terrain, ensuite, la limite sud-ouest de l'hôtellerie n'est qu'imparfaitement restituée par la fouille et les prospections géophysiques des années précédentes. Enfin, l'organisation interne entre les différents bâtiments du complexe nécessite des éclaircissements et pour finir, il faut vérifier la poursuite de l'étagement du site. De nouvelles structures ont été mises au jour en 2017 et 2018 et il convient de mieux les intégrer à l'ensemble déjà fouillé.

La fouille de 2019 avait trois objectifs. Tout d'abord, il s'agissait de finaliser la fouille du bâtiment E. Dans un second temps, nos investigations ont porté sur le bâtiment D dont il s'agissait de délimiter clairement les salles pour prévoir la fin de sa fouille en 2020. Dans un

troisième temps, nous avons décidé de travailler sur quelques structures des bâtiments G et F pour préciser l'importance de ces ensembles.

La fouille a permis d'étendre assez nettement l'emprise de la zone ouverte permettant une meilleure connaissance de l'ensemble des bâtiments et autres structures. La campagne 2019 a permis de bien délimiter le bâtiment E dont le plan entier est désormais connu. Le drain qui le traverse se poursuit au sud en direction du talus.

Le plan du bâtiment D est, lui aussi, désormais bien connu. Les niveaux de l'époque moderne ont été fouillés sous l'humus et le plan de la dernière phase d'activité est désormais bien lisible. À l'époque moderne, la galerie de circulation située à l'est du bâtiment D a été fractionnée en trois petites pièces dont les murs de



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Escalier implanté dans l'angle sud-ouest extérieur
du bâtiment D permettant de rattraper l'élévation du
niveau, vue depuis l'ouest
(cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Radier de préparation de sol des salles 1 et 2
du bâtiment D d'après l'orthoplan
(cliché : L. THOMAS)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Conduite avec frette métallique
alimentant la salle 4 du bâtiment D
(cliché : B. ROUZEAU)

refend ont été mis au jour. Cet ensemble fonctionne jusqu'à la fin du XVII^e s., en témoignent les deux liards de France identifiés dans ces niveaux en stratigraphie. Les niveaux médiévaux n'ont pas été encore fouillés.

Dans la salle 2 du bâtiment D, un sol en tuiles plates et creuses posées de champ a été mis au jour. Il est de même facture que celui dégagé, l'année précédente, dans la salle 1 du même bâtiment. Dans ces deux salles, il n'est que partiellement conservé. Le long du mur pignon sud, un escalier de cinq marches permet d'atteindre un niveau supérieur, confirmant ainsi l'utilisation du site selon des terrasses avec un fonctionnement en gradins, comme sur des sites étagés de montagne. En amont du mur pignon sud, pour le protéger, un égout drainant a été installé dès l'origine de la construction du bâtiment. De plus, dans ce bâtiment, une adduction d'eau potable datable du XVII^e s. a été observée. Cette conduite alimentait la salle 4. Les traces conservées de la structure consistaient en un calage en pierre encadrant les poutres disparues et les frettes métalliques assurant la jonction et l'étanchéité entre les poutres.

Le mobilier mis au jour est, comme les années précédentes, très fragmentaire. Il s'échelonne entre le XIII^e s. et le XVII^e s. Les éléments les plus significatifs sont, le long des murs des bâtiments F et G, un fragment de gobelet à côtes du XIV^e s., un fragment de pichet qui livre, pour la première fois, un profil pour une cruche ou un pichet du XIII^e-XV^e s.

La découverte la plus significative est un élément de tabletterie. C'est un stylet en os de 8 cm de long dont l'artisan qui l'a réalisé dans un atelier de l'abbaye a dégagé une pointe en la délimitant par une gorge. Ce stylet est vraisemblablement utilisé pour graver des tablettes de cire à l'entrée de l'abbaye pour des registres de comptabilité.

La fouille a aussi livré de nouvelles structures se poursuivant à l'est. Elles appartiennent à une nouvelle série de bâtiments, signe qui incite à poursuivre les investigations sur l'enclos de l'abbaye de Morimond.

Benoît ROUZEAU



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Stylet en os de bovidé pour écrire sur tablette de cire
(cliché : B. ROUZEAU)

ROLAMPONT Les Grands Buets, phase 1

Moderne

Cette opération de diagnostic a été entreprise dans le cadre d'un projet de renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'une carrière sur le territoire de Rolampont, non loin du finage de la commune de Thivet. Le projet est localisé en limite nord de l'ancien finage de Rolampont, à environ 2,6 km du centre-bourg. La carrière des *Grands Buets* est implantée au pied d'un petit mont, *le Haut de Montet*, couvert par une forêt de résineux.

Le site de la carrière (terrains déjà exploités et terrains faisant l'objet de la demande de renouvellement d'exploitation) concerne les parcelles cadastrales ZE23, 24 et 25 dans leur totalité. Celle-ci s'inscrit dans

un rectangle de 430 x 310 m de dimensions maximales (pour une superficie totale de l'ordre de 12 ha) qui s'appuie vers le nord sur le chemin d'exploitation de Lannes à Thivet et ouvre vers le sud sur la Combe des Dannevaux dominée par le Coteau du *Haut de Montet*. Actuellement, seule la moitié sud du gisement est exploitée, le reste de la parcelle étant cultivé.

De nombreuses découvertes ont été effectuées sur les territoires communaux de Rolampont et de Thivet (1 537 ha). Elles relèvent de trouvailles fortuites, de campagnes de prospections, de fouilles de sauvetage et montrent une occupation dense et diachronique de ce territoire entre le Néolithique et l'époque moderne,

localisée principalement le long de la vallée de la Marne et sur ses hauteurs.

Les données inventoriées par le service régional de l'archéologie sur le territoire de Rolampont (résultant de la fusion en 1972 des villages de Rolampont, Lannes, Charmoilles et Tronchoy, pour une superficie globale de 4 910 ha, soit la 6e commune haut-marnaise par son étendue) rassemblent 52 occurrences, tandis que le dossier de la commune limitrophe de Thivet (1 537 ha) en compte seulement 16. Depuis 2002, quatre opérations d'archéologie préventive (diagnostics non suivis de fouilles) ont été réalisées sur la seule commune de Rolampont préalablement à notre intervention. Ces diagnostics se concentrent dans la vallée de la Marne (trois opérations) ou le long de l'un de ses affluents, le ruisseau du Val de Gris (une opération). La présente intervention est la première qui intéresse les plateaux calcaires dominant la vallée de la Marne.

L'emprise prescrite faisant l'objet de cette campagne de diagnostic couvre une aire totale arpentée de 33 720 m² (selon deux secteurs mesurant respectivement 8 480 m² et 24 790 m²). 51 tranchées linéaires ont été ouvertes. Cela correspond à une superficie totale ouverte de 3 986 m², soit un taux de sondage de 12 % de la surface totale prescrite.

Les tranchées n'ont pas permis de découvrir des vestiges à mettre en relation avec une occupation très ancienne des lieux ; seule une fosse d'extraction de plaquettes calcaires, antérieure à l'exploitation actuelle du gisement, a été mise en évidence. Mais cette absence de vestiges archéologiques très anciens ne résulte peut-être que de l'impact des systèmes agraires sur des sols peu épais (sillons des labours atteignant le substrat calcaire affleurant).

Jean-Jacques THÉVENARD

Contemporain

SAINT-DIZIER
35 et 35 bis avenue du
Général Giraud

Une demande volontaire de diagnostic a été initiée par la commune de Saint-Dizier dans le cadre d'un projet de réhabilitation du cœur de la ville et de zones périphériques pour la construction de commerces et d'habitations. L'ensemble du projet s'étend sur une vaste surface urbaine d'environ 230 000 m², divisé en îlots (définis par le cadastre actuel).

L'opération concerne, ici, une des parcelles de l'îlot 10 portant sur une surface d'environ 3 415 m². La surface ouverte est de 392 m², soit 11,5 % de l'emprise concernée.

Hormis les fondations de l'ancien garage installé sur la parcelle dans les années 1960/1970 les dix tranchées effectuées ont permis d'observer une portion d'un paléochenal, en limite sud-est de l'emprise. Les fragments de bois issu du premier niveau d'envasement n'ont pas permis de procéder à une datation dendrochronologique, faute de séries de cernes trop courtes, mais le parallèle avec l'opération

voisine permet d'admettre un colmatage antérieur à l'âge du Bronze III, d'après les fosses polylobées qui perforent le dernier niveau de comblement.

La tranchée 3 a révélé une portion de paléochenal profond, permettant d'observer l'apparition de la nappe phréatique à une altitude de 140,1 m NGF.

La partie extrême nord de la parcelle est encore marquée par une partie végétalisée, située à l'emplacement d'un ancien petit jardin. Un remblai, sur les deux tiers centraux de la parcelle, correspond au niveau de démolition de l'ancien garage automobile ou à son ancienne desserte.

Yoann RABASTÉ

SAINT-DIZIER Les Crassées

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge

La campagne de 2019 s'est déroulée sur sept semaines, du 27 mai au 12 juillet, avec une équipe de 40 bénévoles.

Le travail a été consacré aux deux secteurs de fouille déjà entamés (la nécropole médiévale installée sur le bâtiment résidentiel antique au sud, et les bains privés antiques au nord) ainsi qu'à un troisième, créé cette année. Il s'agit d'une des tranchées du diagnostic préventif de 2004, le sondage 10, situé 6 m au nord de l'aire de fouille des salles balnéaires. Étiré sur 60 m le long de la bordure nord de la parcelle, sa réouverture était destinée à préparer l'extension souhaitée de l'aire de fouille dans cette direction, dans les années à venir.

Dans les deux secteurs ouverts antérieurement, la fouille a consisté à poursuivre l'exploration de l'épaisse

stratigraphie accumulée dans les deux bâtiments antiques. La campagne archéo-anthropologique s'est concentrée sur 69 structures funéraires installées en trois points différents : à l'aplomb du bâtiment antique, dans le chevet de l'église des XI^e-XI^e s. (N4) et au sein de la zone funéraire la plus dense, au sud de l'église (N3). Le travail n'est pas achevé, aussi bien du point de vue sépulcral que bâti, et devra donc se poursuivre en 2020 dans toutes les aires ouvertes.

L'occupation gallo-romaine

Le plan du bâtiment résidentiel le plus ancien, au sud au sommet du versant, se précise. Huit pièces au moins sont exhumées, peut-être plus car des murs de refend peu fondés peuvent manquer. Les murs préservés présentent une technique de construction homogène et,



SAINT-DIZIER, *les Crassées*
Plan des sondages et des fouilles de la campagne 2019
(DAO : équipe de fouille)

lorsqu'ils sont préservés, de systématiques chaînages. La campagne de 2019 permet de préciser le plan de la pièce V17, pièce la plus encaissée du bâtiment, dont les quatre côtés sont désormais connus. Dans la partie nord à peine fouillée, les murs sont conservés sur 1,1 m de hauteur et promettent de belles découvertes. Ces murs permettent de restituer un espace aux dimensions internes de 7,35 x 3,55 m de côtés, soit une surface de 26 m² et d'en conclure qu'entre elle et la pièce V18, individualisée au nord contre la berme, en existe nécessairement une troisième, V25. La nature du sol de la pièce n'est pas encore assurée car dans la partie fouillée, cette année, il est presque intégralement détruit. Dans la partie restante, une dalle de mortier (Us 881) affleure sous l'effondrement de l'élévation (Us 963). L'interprétation fonctionnelle de chaque pièce est toujours impossible car le fort arasement prive de tous les niveaux d'occupation.

L'exploration de la vaste fosse anthropique (Us 663) située en haut de pente, et dans laquelle le passage d'une source a été détectée l'an passé, est achevée, tout du moins dans sa partie décapée. Elle révèle qu'à l'origine, durant l'Antiquité, elle est couverte d'une voûte maçonnée, tapissée de dalles en mortier hydraulique. Il n'en subsiste qu'une partie de la première assise. Il s'agit donc, sans doute, d'un captage de la source. Il ne peut, en revanche, alimenter des bains aménagés dans le bâtiment de ce secteur car la construction de la voûte détruit une partie du bâtiment. Il approvisionne, plus probablement, les bains du bas de pente, au nord. Notons que le comblement de la fosse contient une petite applique en tôle repoussée, représentant un personnage couronné, probablement un roi de France, tenant à sa gauche ce qui pourrait éventuellement ressembler à une main de justice, et à sa droite, un sceptre à fleur de lys. La tôle est percée de trois trous dont un conserve un rivet en fer, très court, qui implique que le support soit lui aussi très fin (un tissu ou du cuir par exemple). Cet objet n'a pas encore trouvé de comparaisons.

Dans le bâtiment nord, construit au plus tôt à la fin du II^e s., la fouille s'est consacrée aux strates encore en place sur une bande de 5 m contre la berme nord. La base de la stratigraphie anthropique n'est atteinte que dans la galerie de façade (V5). Ailleurs, l'existence d'un second *praeformium*, suspecté l'an passé, se confirme (V14). Comme le premier (V13), il subit des modifications lors de la phase de restructuration qui touche tout le chauffage des salles. Notons également la présence d'une structure de combustion en V13, de plan carré, d'1,25 m de côté. Elle est constituée de rebords en moellons calcaires sur chant et d'un fond en trois étages de dalles sciées prises dans du mortier. Sa position éloignée des alandiers exclut qu'elle serve au chauffage des hypocaustes. Il s'agit plus probablement d'un four artisanal installé dans le *praeformium* par opportunisme.

Le contenu de la tranchée de diagnostic ouverte cette année révèle que le bâtiment balnéaire ne se poursuit pas de façon linéaire dans cette direction.

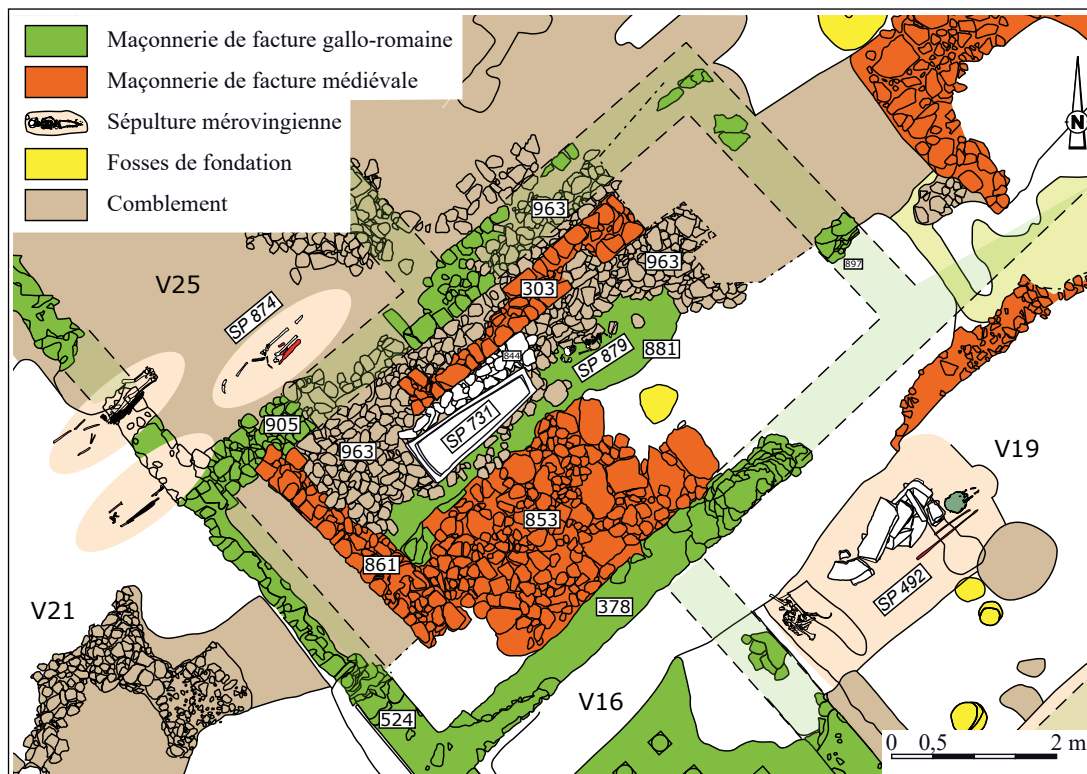
L'occupation médiévale

La campagne 2019 a permis la fouille de 30 nouvelles sépultures dans le cimetière paroissial (N3), 15 à l'aplomb du bâtiment antique, et dix relatives à plusieurs jeunes enfants dans l'emprise du chevet de l'église la plus tardive (N4). L'espace autour de V17 s'avère aussi densément occupé que l'on avait pu le soupçonner dès l'année dernière, avec la fouille de 14 structures funéraires dans un espace très réduit.

Une unique sépulture peut être attribuée à la période mérovingienne grâce à son mobilier (sp. 874). Elle se situe au voisinage des trois autres étudiées sur le site durant les campagnes antérieures, en bordure nord de la pièce V17-N7. Elle contient un scramasaxe à la droite du membre inférieur droit ainsi qu'une garniture de ceinture déroulée sur le corps. Contrairement aux autres tombes, la garniture n'est composée que d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, sans plaque dorsale. Elle est, par ailleurs, déroulée sur les membres inférieurs et non pas sur le thorax.

Cette année encore, dix nouvelles réductions ont été exhumées. Parmi celles-ci, huit semblent être en relation avec l'installation de nouvelles sépultures. En ce qui concerne les modes d'inhumation, 34 individus ne présentent pas d'indices suffisants pour proposer une interprétation sur l'espace de décomposition. Les déconnexions osseuses (comme le basculement du crâne en vue inférieure) et les migrations d'os ont permis de déterminer que quatre cadavres se sont décomposés dans un espace qui a maintenu un vide assez longtemps pour permettre des mouvements. Par ailleurs, dix sépultures présentent des indices suffisants pour déterminer l'utilisation d'un contenant rigide (effet de parois, présence de vestiges de bois, etc.). Parmi ceux-ci, sept tombes portent des indices de décomposition en cercueil monoxyle. Il s'agit de sept individus adultes, dont l'exceptionnelle sépulture 887 qui a encore les vestiges de son couvercle concave en bois conservé.

La campagne précédente avait livré une sépulture féminine du XII^e s. avec un dépôt volontaire d'une clef sous la nuque. Cette pratique nous semblait anecdotique et relever d'une volonté individuelle. La campagne 2019 a toutefois livré deux nouveaux cas. Dans l'un d'eux, la clef est positionnée à plat, perpendiculaire au corps, sous les restes de l'hémi-thorax droit. Dans l'autre, la clef est placée sous le tibia gauche d'un adulte de sexe indéterminé. Cet individu a, par ailleurs, la particularité de faire partie des 13 % d'individus de la campagne 2019 orientés tête au nord.



SAINT-DIZIER, *les Crassées*
Murs de pièce V17 et de ses états postérieurs N7.
Seules figurent les sépultures mérovingiennes avérées
(DAO : équipe de fouille)

En effet, cette année encore, neuf sépultures affichent une orientation atypique tête au nord (entre 280° et 320°) soit 13 % des individus de la campagne. Ce fait a déjà été observé durant les campagnes précédentes à 15 reprises. Cette pratique concerne aussi bien des adultes que des enfants, des hommes que des femmes. Elle semble être spatialement limitée à la zone sud du cimetière (N3). Faut-il y voir la présence d'un élément structurant de cette espace comme un axe de circulation ou d'un élément architectural (stèle, croix...) ? Pour l'instant le seul fait qui relie tous ces individus est une datation commune, à savoir une inhumation autour du XI^e s.

En l'état actuel des connaissances, il est impossible d'assurer la chronologie et l'interprétation des étapes architecturales qui succèdent à celle d'origine en V17. La première est matérialisée par la construction d'un mur (Us 861) qui réduit de 0,7 m la longueur de la pièce et d'un puissant radier de 6 m² appuyé à lui (Us 853). Une interrogation fonctionnelle réside dans le rôle de ce mur. En effet, sa justification semble se limiter à réduire la longueur de la pièce de moins d'1 m. Pourquoi cette nécessité ? Il n'y a aucune explication pour l'instant. Le devenir de l'étroit espace condamné est tout autant énigmatique. Son 0,7 m de largeur semble par exemple insuffisant pour ménager le passage d'un escalier. Les couches qui y sont conservées sont pour l'heure

impossibles à attribuer à une partie du comblement général de la pièce lors de son effondrement ou à une condamnation volontaire lors de la transformation de la pièce. La fonction du puissant radier est elle aussi énigmatique. Le fait qu'il ne concerne pas toute la surface supposée de N7 implique qu'un aménagement particulier, demandant un renfort en raison de son poids, occupe ce petit espace et nécessite des fondations.

La datation de cet état ne peut être établie. L'absence de mortier de chaux suggère une datation basse. Le mélange d'argile et de sable utilisé pour niveler la surface du radier rappelle, toutefois, tout autant les constructions des deux états de l'église médiévale que celles du deuxième état des salles balnéaires du bâtiment gallo-romain nord, daté au plus tôt du dernier quart du III^e s. De plus, le sarcophage trapézoïdal de la sépulture exhumée l'an passé (sp. 731), typique du VII^e s., repose sur un effondrement (Us 963) qui recouvre à son tour le mur. Un laps de temps assez long peut donc s'écouler entre la construction du mur et l'installation du sarcophage.

Le second état de N7 correspond à la construction d'un mur aux fondations très légères (Us 303), qui reprend approximativement le tracé du mur nord de la pièce antique. Il est construit sur ses ruines (Us 963) et sur une couche de terre mélangée à des matériaux de

démolition antiques. Le sarcophage mentionné plus haut est installé contre lui, du côté de l'effondrement. Des pierres sont, d'ailleurs, manipulées afin d'en faire une sorte de calage entre le mur et le sarcophage. Une datation mérovingienne est proposée depuis l'an passé en raison de l'appui du sarcophage sur le mur mais un déplacement postérieur est possible puisque la datation archéométrique de son occupant situe son décès au XI^e ou XII^e s.

L'état de l'espace N7, lors de cette phase, est encore plus incompréhensible. Pour commencer, les aménagements des trois autres côtés de la pièce, s'ils existent, sont inconnus. Aucun indice n'en révèle la trace, et ce jusqu'à l'abandon du cimetière. La question de la profondeur de la pièce est posée, elle aussi, puisque le mur se contente de fondations très légères, il serait étonnant qu'il encadre une pièce plus profonde d'1 m. De plus, il est construit sur l'effondrement de la pièce (Us 963), qui en obstrue une bonne partie. Le sarcophage est, lui aussi, déposé sur l'effondrement, 0,8 m plus haut que le radier de l'état antérieur.

Quoi qu'il en soit, durant ces deux phases, le caractère funéraire de l'occupation de cette pièce ne fait pas de doute. Lorsqu'elle est perturbée au XV^e s. ou XVI^e s., les fossoyeurs laissent sur place, en premier lieu, de grandes quantités d'ossements humains. La découverte, cette année, d'un squelette quasiment sur le fond, contre l'effondrement des murs (sp. 879), en est un second témoignage après celui du sarcophage. Si la datation mérovingienne des constructions n'est pas prouvée, celle de son contenu est, en revanche, fort probable, au moins en partie : N7 est encadré des sépultures mérovingiennes les plus remarquables : celle d'un aristocrate au sud (sp. 492), et au nord, les trois seules du site contenant, à ce jour, un scramasaxe et une ceinture damasquinée. De plus, du mobilier funéraire de cette même période se trouve dans les déblais laissés par les fossoyeurs (plaque-boucle, applique gravée, pointe de flèche en fer).

Raphaël DUROST
et Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE



SAINT-DIZIER, *les Crassées*
Empreinte du bois de la cuve et du couvercle
à faîtière de la sépulture 887
(cliché : S. DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE)

SAINT-DIZIER, *les Crassées*
Applique en alliage cuivreux
issu du comblement de la fosse US 663
(cliché : R. BERNADET)



SAINT-DIZIER
Quai d'Ornel et rue André Theuriet,
phase 1

Un diagnostic a été motivé par un projet de réhabilitation d'un secteur de la ville et de la construction de commerces et d'habitations par la commune de Saint-Dizier.

Cette opération réalisée au cœur de l'agglomération de Saint-Dizier fait suite à la première intervention mise en place en 2017. L'ensemble du projet, qui s'étend sur une vaste surface urbaine d'environ 230 000 m², a été divisé en îlots. L'opération concerne ici la première tranche de l'îlot 1 portant sur 3 886 m². Elle a permis d'observer un nouveau secteur qui s'est développé à proximité de la rivière l'Ornel, en marge des fortifications de la ville médiévale et moderne.

La surface ouverte est de 392,06 m², soit 11,5 % de la surface de cette phase du projet.

L'absence de vestiges antérieurs au milieu XIX^e s. indique que ce secteur n'a été urbanisé que très tardivement. Aucun élément ne permet de supposer la présence d'une occupation plus ancienne, même s'il est envisageable que le secteur ait été en culture compte-tenu de sa proximité avec l'ancienne citadelle. Seuls des niveaux argileux, vides d'éléments anthropiques, témoignent de la présence d'un paléochenal vraisemblablement colmaté au cours de l'Holocène.

Yoann RABASTÉ

SAINT-DIZIER
Rue André Chenier, chemin de
l'Argente Ligne

Le projet de réhabilitation du cœur de la ville et de zones périphériques sur une vaste surface urbaine d'environ 230 000 m² a initié la réalisation de plusieurs phases de diagnostic. L'opération concerne, ici, une des parcelles de l'îlot 10, sur le complexe sportif Jacquin, portant sur une surface d'environ 23 733 m².

Les 31 tranchées effectuées (surface ouverte 1 872,17 m² ; 7,9 % de la surface prescrite) ont permis d'observer des réseaux récents (drainage, électrique et adduction) en relation avec le complexe sportif, et une

tranchée récente au tracé en crémaillère, s'apparentant à une tranchée de la Grande Guerre, mais qui n'a toutefois pu être déterminée clairement.

Un paléochenal mis en évidence, mais difficilement discernable, complète l'ensemble des observations réalisées au cours de cette opération.

Yoann RABASTÉ

SAINT-DIZIER

Rues du Maréchal de Lattre de Tassigny, de la Malterie, Voltaire et André Thieuret

L'opération, réalisée dans le cadre d'un vaste projet phasé de réhabilitation au cœur de l'agglomération de Saint-Dizier (cf. *supra*) concerne ici l'îlot 5, portant sur une surface de 8 809 m². Elle a permis d'observer un nouveau secteur qui s'est développé à proximité de la rivière l'Ornel, en marge des fortifications de la ville médiévale et moderne.

Plusieurs vestiges fossoyés ou maçonnés témoignent d'une occupation antérieure, mais l'absence de vestiges avant le début du XIX^e s., indique que ce secteur n'a été urbanisé que très tardivement. Le repositionnement de certains plans des XVII^e s. et XVIII^e s. indique que les bords de rues sont construits, mais que les cœurs d'îlots ont encore vocation à des espaces ouverts (cours et jardins). Aucun élément ne permet de supposer la présence d'une occupation plus ancienne, même s'il est envisageable que le secteur ait été en culture compte tenu de sa proximité avec l'ancienne citadelle.

Les neuf ouvertures réalisées ont permis de mettre en évidence 25 faits et 36 unités stratigraphiques (surface ouverte : 360 m², soit 4,7 % de la surface disponible

de 7 609 m²). Toutes les tranchées ont atteint le substrat constitué de grève, situé entre 1 m et 1,6 m de profondeur, à une altitude moyenne de 144,1 m NGF.

Sur la zone végétalisée (espace vert/terrain vague), un niveau de terre végétale rapportée recouvre l'ensemble du quart nord-est de la parcelle. Des couches hétérogènes témoignent d'ensembles très perturbés jusqu'à l'apparition du substrat dont la partie sommitale est fortement arasée par les divers remaniements, caractéristiques des espaces de jardin.

La stratigraphie des trois quarts ouest de l'emprise est, quant à elle, caractérisée par des niveaux de constructions récents. D'une épaisseur variant de 0,2 à 0,5 m, ces derniers recouvrent d'épaisses couches de remblais liées aux constructions plus anciennes dont l'épaisseur oscille entre 0,5 m et 1 m.

Yoann RABASTÉ

SAINTS-GEOSMES

Champ Monge

Le diagnostic réalisé sur la commune de Saints-Geosmes, au lieu-dit *Champ Monge*, a été prescrit en amont de la construction de logements et de locaux commerciaux initiée par la municipalité sur une surface de 108 000 m².

L'opération a conduit à l'ouverture de 155 sondages représentant 10 163 m², soit 9,4 % de la surface prescrite et 10,4 % de la surface accessible. Située en bordure de la route départementale RD 122, elle fait face au diagnostic mené par J.-J. Thévenard en 2015 au lieu-dit *Poirier au Ciel* et vient en compléter les données

puisque l'on observe la suite de la zone d'extraction de calcaire identifiée en 2015 en bordure de route.

Les parcelles situées immédiatement au sud de notre emprise ont été diagnostiquées en 2013 par V. Desmarchelier qui avait, notamment, mis au jour une importante occupation antique de type sanctuaire. Malheureusement, nos investigations ne nous ont pas permis d'identifier une extension de ce site.

La principale découverte concerne les fondations d'un petit bâtiment situé au sud-est de l'emprise et dont le

mobilier qui lui est associé est attribuable au Haut-Empire. En dehors de cet édifice, seules deux fosses non datées ont été mises au jour sur les 10 ha sondés, ainsi qu'un unique fossé et quelques éléments mobiliers antiques et médiévaux piégés dans une dépression de plusieurs mètres de diamètre qui semble correspondre à une doline.

Les structures mises au jour lors du diagnostic apparaissent directement sous le couvert végétal actuel, à une vingtaine de centimètres de profondeur. Elles ont systématiquement fait l'objet d'un test manuel ou mécanique qui révèle un niveau d'arasement relativement important.

Johan LECORNUÉ

Contemporain

TRÉMILLY Les Longues Royes

Un projet de construction de poulaillers sur une superficie de 19 725 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération a été réalisée au moyen de 38 tranchées conduites jusqu'au banc rocheux en place, sur une profondeur moyenne de 0,4 m, pour une surface cumulée de 1 597 m² (8,1 % de

la surface du projet). Les tranchées réalisées ont permis d'observer une structure maçonnée qui semble être une fontaine figurée sur les documents cartographiques des années 1950.

Michel KASPRZYK

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne

Septième campagne de prospection inventaire des sites archéologique en forêt du département de la Haute-Marne

Cette campagne, à l'image de la sixième en 2016 (arrêt lors du changement de région) présentait à nos yeux la nécessité de revenir sur des secteurs géographiques et géologiques qui nous semblaient propices à recéler quelques occupations passées inaperçues pour de multiples raisons. Et ce, chacun dans sa zone d'activités relatives à son lieu d'habitation : G. Champion sur le sud-est, B. Weidmann sur le sud-ouest et moi-même sur le nord du département. En pratiquant ainsi, nous nous donnions plus de chance de pénétrer des zones encore inconnues de nous et des sources documentaires éventuelles, avec pour partenaires, bien souvent, les agents ONF concernés. Cette technique porta ses fruits puisque nous arrivions à un résultat de cette septième campagne, avec 75 sites totalement inédits, dont une douzaine d'établissements du haut Moyen Âge, un peu

plus de 50 sites d'habitat ouvert, cinq établissements gallo-romains à vocation agropastorale et quelques nécropoles avérées. Cette stratégie de prospection géographique nous a permis de prendre suffisamment de temps sur des sites d'importance architecturale ou dans le cas de certains autres très étendus ou encore à cause de leur constitution intrinsèque particulière, par exemple, afin d'y observer un nombre de traces évidentes d'habitats ou pour la disposition de ceux-ci qui conférerait un intérêt particulier au site tout entier. En entrant dans les détails constitutifs, quand il s'agit de nécropoles importantes, il est très intéressant de constater une évolution évidente dans l'aspect et la répartition des tertres, qui semblent correspondre à des évolutions culturelles et/ou culturelles et qui, par ailleurs, pourraient également avoir fait l'objet d'une séparation

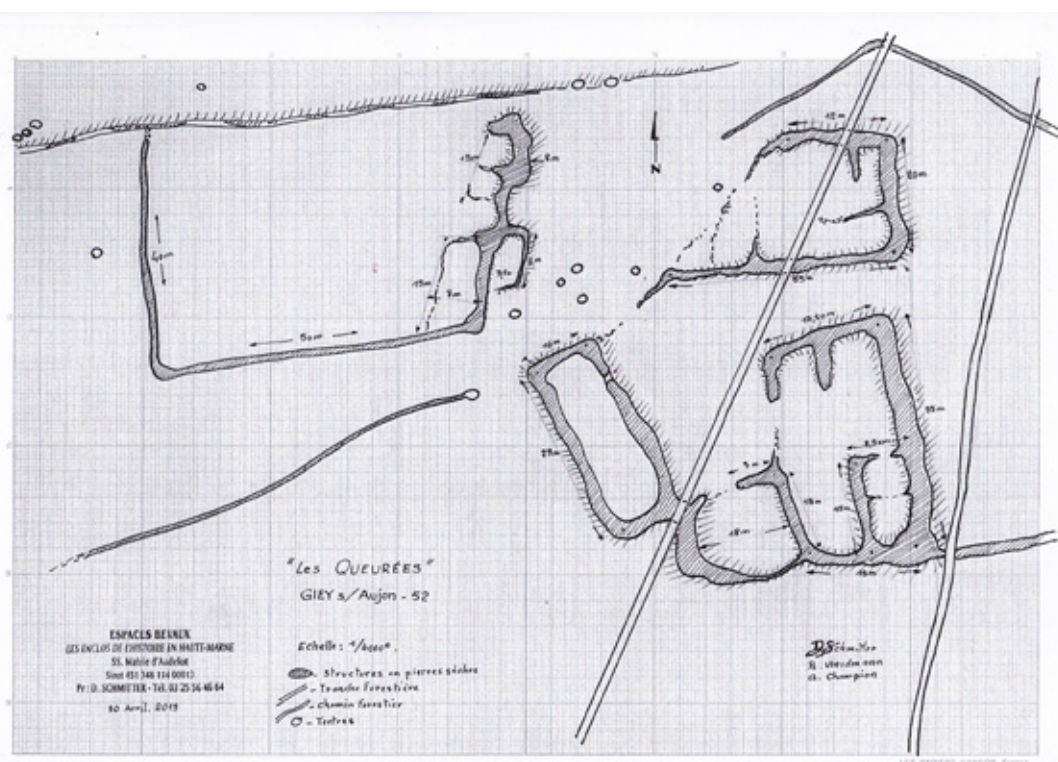
concrète à l'aide de murs clôturant certaines zones en les démarquant officiellement de leurs voisines. Cet exemple s'attache particulièrement à la nécropole de Fort Bévaux sur le territoire d'Andelot, mais également plus ou moins ressenti, sur les sites du *Bois de la Rente à cheval* sur les territoires de Millièrès et Longchamp-Millièrès, ou encore de *la Papèterie* nord-est sur le territoire de Goncourt où des tertres à mégalithes fouillés de longue date, laissent apparaître des dalles faisant penser soit à une allée couverte soit à un dolmen à couloir à entrée perpendiculaire.

Quant aux sites d'habitat ouvert, nous pouvons constater que, pour une grande majorité, l'agencement interne des traces possibles d'habitats, les espaces pastoraux et quelquefois un espace plus ou moins défensif, sont toujours parfaitement choisis et concentrés dans le respect du relief local et, bien entendu, toujours au plus proche d'un point d'eau, combien même il soit au pied de la colline avec, quelquefois, un accès pédestre, difficile, taillé dans le roc, ou par un simple chemin qui dévale la pente. Notons que certaines de ces occupations s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares, tels ceux de Chantraines et Blancheville, composés de Chantraines bois communal/est et de Blancheville bois communal/est et ouest, Saint-Blin/Humberville, avec le plateau de Berthelémont, à cheval sur les deux territoires, Millièrès/Longchamp, avec les lieux-dits *Raillemont* et *Bois de la rente*, Goncourt avec le lieu-

dit *Papèterie* nord-est et nord-ouest, Outremécourt avec le *Bois de la Roche* sud et le bois communal nord, Rimaucourt avec les *Leurmont* est et ouest puis le *Charmoi* en lien avec la *Grande Tranche* nord d'Écot la Combe, etc., qui, dans chaque dualité, ne formant qu'une seule et même occupation, nous constatons un point commun avec la nécropole d'Andelot, servant de site éponyme, c'est-à-dire une évolution dans leur extension relative aux générations successives, faisant preuve, assurément, d'une vision différente des choses et des éléments de leur quotidien.

Nous choisissons volontairement ces exemples, non exhaustifs, de dualité, car ceux-ci ont tous un point de départ néolithique avec mégalithisme avéré puis en s'éloignant de ce point commun originel, on observe, systématiquement, un agencement différent des infrastructures. Les autres sites d'habitat ouvert ne sont pas pour autant à délaissier mais ils semblent plutôt démontrer une occupation de moins longue durée malgré l'intérêt qu'ils peuvent représenter, soit individuellement, soit au niveau de leur implantation géographique dans un contexte régional où l'on rencontre plusieurs sites de même nature. Sites qui pourraient se rattacher à la Protohistoire ?

Les quelques nécropoles tumulaires répertoriées sont avérées par la présence de tertres éventrés de longue date, et offrant la vision de coffres ou sépultures



GIEY-SUR-AUJON, relevé de l'établissement gallo-romain des *Queurées*
(cliché : D. SCHMITTER)



GIEY-SUR-AUJON, *les Queurées*
Talus de contours d'un habitat du 2^e enclos
(gallo-romain)
(cliché : D. SCHMITTER)



GIEY-SUR-AUJON, *les Queurées*
Vue d'un habitat du 2^e enclos (gallo-romain)
(cliché : D. SCHMITTER)



GIEY-SUR-AUJON, *les Queurées*
Vue de l'importance du talus qui entoure
la zone d'habitats (gallo-romain)
(cliché : D. SCHMITTER)



GIEY-SUR-AUJON, *les Queurées*
Traces d'habitat dans le 1^{er} enclos principal
(gallo-romain)
(cliché : D. SCHMITTER)

évidentes, ou avec uniquement la présence extérieure de quelques murées. Souvent, nous avons constaté une orientation pouvant être en lien avec une date précise du calendrier astronomique, ce qui pourrait, un jour, faire l'objet d'une étude spécifique culturelle et/ou cultuelle ? Ces nécropoles retenues, de cette campagne d'inventaire, le plus souvent éloignées de l'habitat, se rencontrent à Giey-sur-Aujon, à la *Combe Grisard*, le *Bois de la Plaine* de Rochefort-sur-la-Côte, sur Berthelémont ouest à Humberville, sur les deux lieux-dits *Parfondéval* et *la Patte d'Oie* d'Osne-le-Val, ces deux dernières étant plus modestes, et sur le *Bois des Vesvres* à Marac qui, malheureusement, a été tronqué une première fois par l'Autoroute et une seconde fois par le passage du gazoduc. Cette énumération n'étant pas exhaustive.

Puis nous découvrons quelques occupations, a priori à vocation agropastorale, voire un établissement d'accueil (un relais) gallo-romain, comme à Chavraines, établi à proximité d'une voie sans doute très empruntée au vu des vestiges de pierres sculptées, de fragments de frise, témoignant d'une certaine richesse qui jonchent le sol à l'intérieur de l'enceinte qui le délimite. C'est un endroit à préserver se trouvant dans la forêt communale, appelée à être exploitée d'une façon régulière. Sa superficie s'inscrit dans une espèce de rectangle de 100 x 70 m. Un ensemble agropastoral à l'extrême est de la forêt de Marsois sur le territoire de Nogent-le-Bas, là aussi pas très éloigné d'une voie romaine, bien que d'une superficie d'un peu plus d'1 ha, est devenu, à présent, inobservable car recouvert par une végétation de fougères et de ronciers très denses. Il présentait cinq traces évidentes d'habitat et/ou de bâtiments agricoles.



SAINTE-LIVIÈRE, *la Motte Collot*
 Vue partielle du fossé en eau entre la basse cour et
 l'extrémité nord de la motte (haut Moyen Âge)
 (cliché : D. SCHMITTER)



OCCY, *la Motte dans le Village*
 Vue partielle sur le fossé sec et l'extrémité
 nord de la motte (haut Moyen Âge)
 (cliché : D. SCHMITTER)



SOMMEVILLE, *Devant les Murs*
 Vue du plafond écroulé de la citerne centrale
 (haut Moyen Âge)
 (cliché : D. SCHMITTER)



SOMMEVILLE, *Devant les Murs*
 Soubassement en pierres sèches de l'habitat
 concentré autour de la citerne (haut Moyen Âge)
 (cliché : D. SCHMITTER)

L'établissement du lieu-dit *le Cormont* sur le territoire de Neuilly-sur-Suize, semble, lui, un peu plus ancien, ne présentant aucun élément émanant de l'occupation romaine, telles les tuiles plates (*tegulae*) et arrondies (*imbrices*) ou encore des blocs de calcaire avec traces de sciage. En revanche, la grande et belle surprise, des *Queurées* de Giey-sur-Aujon, fut sans pareil. Ce site est un cas d'école car sur les 3 ha qu'il couvre, il nous offre non seulement des vestiges dignes de ce nom mais il est visible de très loin. Son contour et les emprunts d'habitats et de bâtiments agricoles ou pastoraux sont parfaitement évidents. Il est pourvu également d'un grand parc pour animaux domestiques avec sans doute des étables et/ou bergeries sur l'un de ses bords. Des fragments de poteries grises y ont été ramassés, blocs de calcaire sciés en petit appareil, etc. De quoi alimenter généreusement la soif de connaissances sur

la ruralité de cette époque, semble-t-il, contemporaine d'une romanisation récente.

Et puis, nous voilà arrivés dans la tranche chronologique la plus obscure de notre histoire, celle des Francs. Sur les 12 sites, seuls sept se présentent sous la forme « classique » d'une motte en élévation avec douves en eau, à l'instar de celles des Âges sur Bussièrès-Belmonts, du *Clos Ruisseau* sur Bailly-aux-Forges, de *la Meutelle* sur Lécourt, de la *Motte Collot* à Sainte-Livière et de la *Ferme de la Motte* à Humbécourt. Seule celle d'Occey possédait, a priori, un fossé sec. *La Haute Motte* de Joinville, en élévation naturelle, a été à l'origine de l'extension du château féodal. Les autres établissements ne sont pas forcément fortifiés, hormis les lieux-dits Sur l'Église à Neuilly-sur-Suize et *les Barges* de Saint-Dizier. Ce dernier site trouvant



GONCOURT, *la Papèterie*
Support latéral d'un dolmen ou d'une allée couverte
(cliché : D. SCHMITTER)



GONCOURT, *la Papèterie*
Dalles latérales en désordre sur le tertre
(cliché : D. SCHMITTER)



ANDELOT, nécropole de *Fort Bévaux*
Dolmen de la Pierre qui Tourne
réhabilité en 2001-2002
(cliché : D. SCHMITTER)



ROCHFORD-SUR-LA-CÔTE
Dolmen de la Grande Bay fouillé en 2003
et réhabilité en 2005
(cliché : D. SCHMITTER)

son pendant à Guyonville qui possède les mêmes caractéristiques architecturales donc, établi dans une stratégie de défense qui relève davantage du « fortin en bois » que d'une « motte » !

Quant au site de *Devant les Murs* de Sommeville, celui-ci appartient, sans conteste, au Moyen Âge. Il s'agit d'un hameau d'une superficie d'environ 3 à 4 ha, dont on perçoit encore les parements, en pierres sèches, des soubassements de l'habitat érigé autour d'une vaste citerne de recueillement des eaux de pluie. L'ensemble est entouré d'un mur qui reste conséquent sur les tronçons sud-est, sud-ouest et nord-ouest. On y rencontre également un espace agraire extérieur important, se présentant sous forme d'ados, au nord-est de l'enceinte. Certains prétendent, peut-être à raison, que ce hameau appartenait aux templiers de

la « Commanderie » de Ruetz sise sur la route de Bayard à Narcy. Quant au *Haut-Bois* de Saint-Dizier et *la Côte d'Hennemont* d'Ys-en-Bassigny, bien que leur reconnaissant une origine ancienne, nous manquons d'éléments pour pouvoir nous prononcer sur leur appartenance chronologique et leur fonction véritable. Et le *Clos du Ruisseau* de Bailly-aux-Forges, pourrait avoir eu, lui, pour vocation première, la métallurgie. L'aménagement du ruisseau à la hauteur du site, semble correspondre à la position d'une roue à aubes qui actionnait les marteaux d'un bocard. Le ruisseau en amont a pu être utilisé pour des lavoirs à mains du minerai, précédant le concassage de celui-ci.

En conclusion, ce panel de découvertes offre inévitablement une diversité et une source d'informations, sur plusieurs civilisations rurales, à

nos futures générations d'archéologues. Mais avec le changement climatique dont on ne connaît pas les véritables répercussions à court, moyen ou long terme, nos forêts pourraient bien ne plus jouer le rôle de conservatoire qu'elles nous ont offert jusque-là car

énormément d'essences végétales vont sans doute disparaître naturellement ou par obligation pour en sauver d'autres.

Denis SCHMITTER

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311099	AZERAILLES, Savelon, méthanisation, chemin Saint-Nicolas sur la Fos	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	14	CON	1
1311312	BACCARAT, rue de Saint-Christophe	Karine BOULANGER (INR)	OPD	14	CON	2
1311291	BADONVILLER, rue Théophile Fenal	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	10	CON	3
1311317	BAYON, rue des Hauts Fossés	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	4
1311320	BELLEAU, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Morey	Myriam DOHR (INR)	OPD	7-10	GAL-MA	5
1311243	BLAINVILLE-SUR-L'EAU, rue des Écoles	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL	6
1311268	BLÂMONT, château	Jimmy COSTER (INR)	SD	11	MOD-CON	7
1311173	BRÉHAIN-LA-VILLE, Devant le fort, RD 27, méthanisation	Laurent FORELLE (INR)	OPD	4-14	NEO-CON	8
1311313	BUISSONCOURT, CERVILLE, LENONCOURT, mine de sel, Solvay, phase 7	Laurent FORELLE (INR)	OPD	5-14	PAL-FER-CON	9
1311290	CHANTEHEUX, aérodrome, rue Denis Papin	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	10
1311228	COSNES-ET-ROMAIN, Vaux-Warnimont, le Hameau, rue de la Somme	Lonny BOURADA (INR)	OPD			11
1311229	DENEUVRE, rue des Grottes	Karine BOULANGER (INR)	OPD	5-9	FER-GAL	12

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311239	DENEUVRE, rue des Trois Fontaines	Karine BOULANGER (INR)	OPD	9	GAL	12
1311341	DIEULOUARD, 13 rue du Stade, Jardin du Château	Patrice PERNOT (INR)	OPD			13
1311370	DOMÈVRE-EN-HAYE, lotissement de l'Ancien Étang, rue le Clos des Mirabelliers	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	14
1311266	GERBÉVILLER, le Coin, route de Remenoville	Laurent FORELLE (INR)	OPD			15
1311265	GORCY, lotissement Les Résidences de Gorcy, RD 172	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	16
1311145	HAN-DEVANT-PIERREPONT, 7 Chemin d'Amel	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD	10	BRO-CON	17
1311300	HAN-DEVANT-PIERREPONT, 7 Chemin d'Amel	Marie-Pierre KOENIG (INR)	FPREV	4-14	NEO-CON	17
1311319	HAUCOURT-MOULAINÉ, lotissement rue Saint-Jacques	Franck GÉRARD (INR)	OPD			18
1311314	HUSSIGNY-GODBRANGE, les Triches de la Question	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	FPREV	1-10-14	PAL-GAL-CON	19
1311172	LANDRES, le Perchy, rue du Mont, phase 2	Franck GÉRARD (INR)	OPD	5	BRO	20
1311262	LAY-SAINT-CHRISTOPHE, lotissement Les Terrasses de Lay, allée Paul Spillmann	Virgile RACHET (INR)	OPD			21
1311264	LETRICOURT, le Breuil et Vigne d'Aulnois	Laurent VERMARD (INR)	OPD	4-5-7-10-14	NEO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	22
1311219	LIMEY-REMENAUVILLE, Champ Pansot	Laurent FORELLE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	23
1311100	LIMEY-REMENAUVILLE, Marbue, méthanisation	Frédéric ADAM (INR)	OPD	4-5-14	NEO-BRO-FER-GAL-CON	23
1311237	LONGUYON, rue Auguste Rodier	Renée LANSIVAL (INR)	OPD	14	MOD-CON	24
1311263	LONGUYON, 6-8 rue de l'Église	Lonny BOURADA (INR)	OPD	10-14	HMA-MA-MOD-CON	24
1311089	LONGWY, 24 rue Aristide Briand	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	11-14	MOD-CON	25
1311091	LUDRES, rue Marie Marvingt	Karine BOULANGER (INR)	OPD	14	MOD-CON	26
1311179	LUNÉVILLE, 18 allée des Lilas	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	10	MOD-CON	27
1311171	MARS-LA-TOUR, EHPAD Saint-Dominique, 70 rue de Metz	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-MOD-CON	28
1311090	MERCY-LE-BAS, 18 rue de la Brasserie, près de la papèterie Mainbottel, phase 1	Laurent VERMARD (INR)	OPD	14	CON	29

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311339	MOUSSON, chapelle templière, 4 rue de la Chapelle	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	5-6-14	FER-GAL-HLA-MA-MOD-CON	30
1311362	MOUSSON, rue de la Menhire	Rémy JUDE (INR)	OPD			30
1311240	MOUSSON, les Rappes, tranche 1	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-CON	30
1311218	NANCY, rue Jacquot, rue des Cordeliers	Lonny BOURADA (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	31
1311324	NANCY, 52 rue des Jardiniers	Karine BOULANGER (INR)	OPD	14	MOD-CON	31
1311373	NANCY, Nancy thermal, tranche 1, 41-43 esplanade Jacques Baudot	Patrice PERNOT (INR)	OPD			31
1311102	NONHIGNY, l'Écorcherie, méthanisation	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD	1-2-4-5-10-14	PAL-NEO-BRO-FER-GAL-MOD	32
1311318	PAGNY-SUR-MOSELLE, la ville, parking	Thierry KLAG (INR)	OPD		PRO	33
1311244	POMPEY, château de l'Avant-Garde	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	9	MA-MOD	34
1311361	PONT-À-MOUSSON, 60 quai Charles François	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	35
1311198	PONT-À-MOUSSON, carrière alluvionnaire GSM, tranche 2, Long Foin et En Avrima	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	14	CON	35
1311292	ROSIÈRES-AUX-SALINES, rue du Château Brun	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	10-14	MA-MOD-CON	36
1311040	SAINT-NICOLAS-DE-PORT, le Village, lotissement allée Nelson Mandela, tranche 2	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	9-14	HMA-MOD	37
1311238	SANCY, la Corvée, lotissement Grand'Rue	Laurent VERMARD (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	38
1311349	SEXÉY-AUX-FORGES, chemin rural dit de Viterne	Myriam DOHR (INR)	OPD			39
1311375	SEXÉY-LES-BOIS, le Breuillot, rue de la Commanderie	Laurent FORELLE (INR)	OPD	1-5	PAL-FER	40
1311245	TOMBLAINE, ZAC du Bois la Dame, rue Salvador Allende	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-CON	41
1311142	TOUL, RD 611, Sébastopol, méthanisation	Karine BOULANGER (INR)	OPD	5-10	FER-GAL	42
1311236	VAL DE BRIEY, l'Étendard	Laurent VERMARD (INR)	OPD	4-5	NEO-PRO	43
1311101	VÉHO, 3 rue des Tilleuls, méthanisation	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	14	CON	44

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311377	VELAINE-EN-HAYE, parc de Haye, zones 3, 6 et 7, phase 1	Franck GÉRARD (INR)	OPD			45
1311372	VÉZELISE, couvent des Minimes, 1 rue de Beauregard	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	8-9-14	MOD-CON	46
1311180	VITERNE, sur la Reine, phase 9	Laurent FORELLE (INR)	OPD	4	NEO	47

MEURTHE-ET-MOSELLE

Autorisation de prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

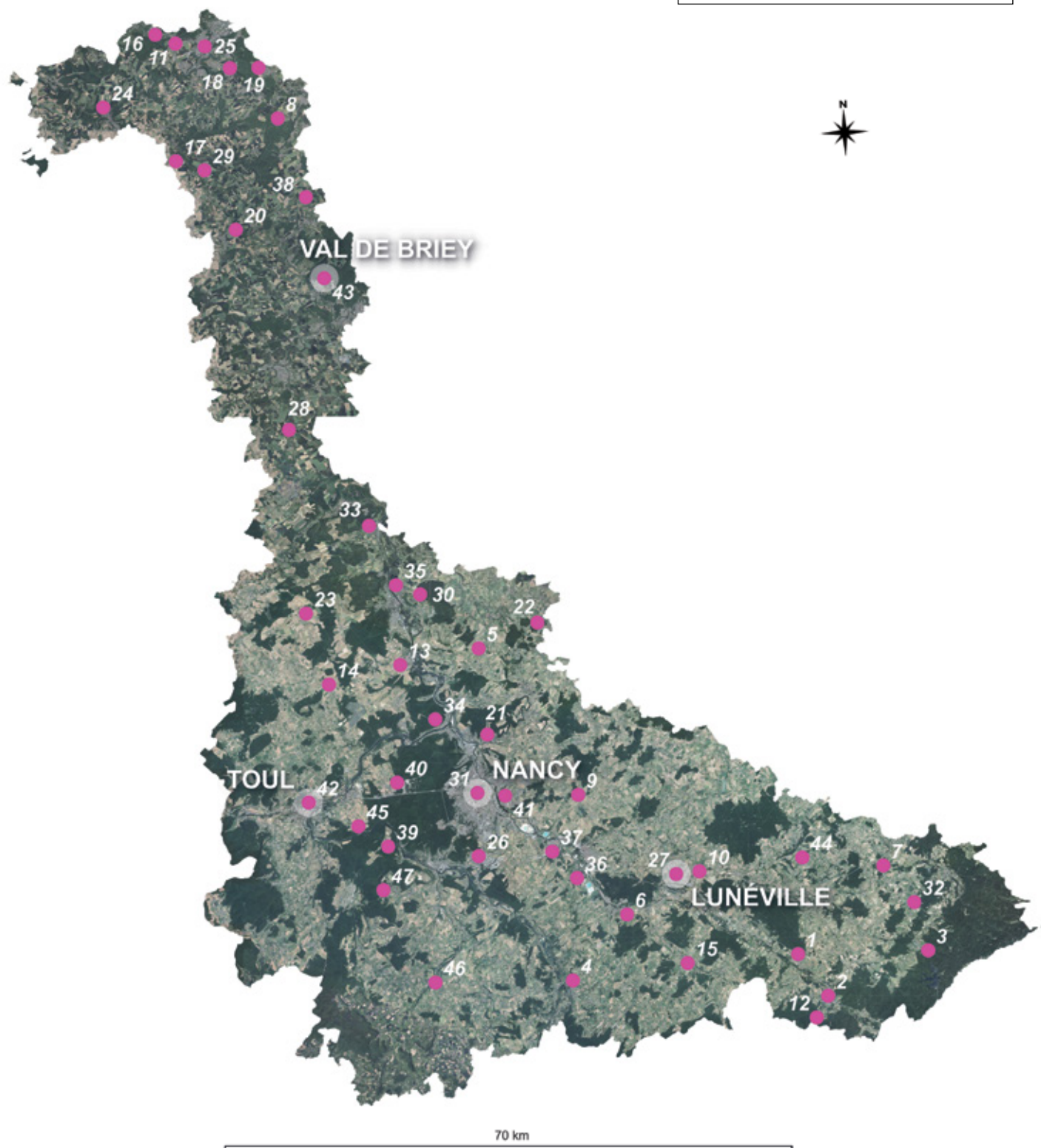
Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Gilles BANZET	Annick BANZET Jean DETREY	Maron, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec, Pierre-la-Treiche
Agnès CHARIGNON	Thomas ERNST Eric GÉLIOT Catherine GUYON Ronald SCHWERDTNER Jean-Baptiste VINCENT	Saint-Benoît-en-Woëvre, Beaupré
Marc GRIETTE		Secteur de Jarny
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO	Catherine KUNEJ-ESTAVIO Sterenn KUNEJ-ESTAVIO Morgann KUNEJ-ESTAVIO Antone KUNEJ-ESTAVIO	Département de la Meurthe-et-Moselle
Vincent LAMARQUE		Canton de Toul-Sud
Arnaud MATHIEU		Secteur Toul, Ceintrey
Maximilien MOREL	Maxime JACQUOT	Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur le nord du département de la Meurthe-et-Moselle
Yan TOUVRON		Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
Alain ZASADZINSKI	Alain ZASADZINSKI Germain JAQUET Aurélie LEBLANC Francis MARCHAND Patrick SENEAL	Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

AZERAILLES

Savelon, méthanisation chemin
Saint-Nicolas sur la Fos

Contemporain

Le diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'une unité de méthanisation à Azerailles, d'une surface de 24 730 m². Il s'inscrit dans un contexte patrimonial historique et archéologique connu par quelques découvertes archéologiques fortuites et par les résultats obtenus sur une opération archéologique de suivi du réaménagement routier de la RN 59. Les objectifs de recherche ont été, outre la mise au jour de vestiges archéologiques, de vérifier la nature des anomalies de terrain observées sur les photographies aériennes produites par l'Institut Géographique National.

Une expertise géomorphologique de terrain a été corrélée à ce programme pour préciser les données pédosédimentaires de sub-surface de ce secteur de la terrasse alluviale de la haute-vallée de la Meurthe.

La méthodologie de terrain s'est employée à la réalisation de 70 tranchées de sondage, implantées en quinconce, pour ouvrir le sous-sol à hauteur de 9 % de la surface du projet et traverser en profondeur la terrasse alluviale jusqu'aux couches du Muschelkalk moyen pour la recherche d'artefacts et/ou de paléosols en lien avec la période du Paléolithique.

Les résultats de l'étude géomorphologique ont permis de reconnaître deux des lithofaciès de la terrasse MeM3 respectivement associés aux phases encore froides du tardi-glaciaire, et plus tempérées de la transition tardiglaciaire/interglaciaire du Saalien.

Sur le plan des découvertes archéologiques, une canalisation d'eau contemporaine, orientée nord-ouest/sud-est vers le village d'Azerailles, s'est présentée sous la forme de tuyaux de grès assemblés par des manchons où figurait sur chaque élément un cachet de fabrication : « Fabrique de grès Wilms & Blaise à Jeanménil, Vosges ». Cet aménagement hydraulique lié au captage d'une source dans la forêt domaniale d'Azerailles aurait été, d'après nos informations, la première adduction d'eau de la localité. Les anomalies de terrain, évoquées dans la problématique initiale, sont, quant à elles, en relation avec des excavations liées à l'extraction des matériaux de la terrasse alluviale de la Meurthe durant le dernier tiers du XX^e s.

Jean-Charles BRÉNON

BACCARAT
Rue de Saint-Christophe

Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet d'aménagement sur la partie occidentale de la commune de Baccarat, rue de Saint-Christophe. La parcelle prescrite n'a pas livré de vestiges archéologiques mais elle a permis de documenter la zone de stockage des déchets d'extraction d'une

carrière de grès à Voltzia. Les fronts de taille de cette dernière marquent encore le paysage. Son exploitation qui remonte au XIX^e s. a perduré jusque dans les années 1950.

Karine BOULANGER

BADONVILLER
Rue Théophile Fénal

Contemporain

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Badonviller, situé à environ 30 km à l'est de la ville de Lunéville dans la région du piémont vosgien qui couvre le sud-est du département. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur des terrains à l'ouest de la rue Théophile Fénal. À cet endroit, nous nous trouvons sur une friche industrielle d'une ancienne faïencerie située sur un versant du vallon de la Blette en fonctionnement entre

la fin du XIX^e s. et le dernier tiers du XX^e s. L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence des vestiges contemporains. Ils prennent la forme de murs, de remblais détritiques et de matériel résiduel (faïence, fer, plastique) trouvés au sein des différentes tranchées de diagnostic.

Perrine TOUSSAINT

BAYON
Rue des Hauts Fossés

Moyen – Âge Moderne
Contemporain

Bien que situé au cœur du bourg d'origine médiévale, le diagnostic entrepris à Bayon, rue des Hauts Fossés, sur une surface de 328 m², n'a révélé aucun vestige archéologique structuré. La séquence stratigraphique du terrain étudié se compose de quatre couches de limon sableux, d'une épaisseur totale de 1,2 à 1,3 m, reposant sur un substrat de limon argileux. La présence de mobilier archéologique (monnaie en argent, poterie, faune) relativement abondant dans l'une des deux

tranchées pourrait attester de la proximité d'un habitat de la fin du Moyen Âge (XV^e s.) et du début de l'époque moderne (début du XVII^e s.). Entre la deuxième moitié du XIX^e s. et le XX^e s., un apport de terre de jardin riche en fragments de tuiles mécaniques est effectué sur l'ensemble du terrain, sur une épaisseur de plus de 0,5 m.

Sébastien JEANDEMANGE

Gallo-romain – Moyen Âge

BELLEAU Église Saint-Pierre- et-Saint-Paul de Morey

La commune de Belleau souhaite entamer la restauration de son église classée de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Morey. L'édifice roman se situe à proximité du Château de Morey, dont il constituait, à l'origine, la chapelle seigneuriale. Le cimetière qui se développe tout autour du bâtiment est ceinturé d'un mur qui vient se refermer sur l'enceinte castrale. Les travaux envisagés risquant de détruire des éléments du

cimetière médiéval sous-jacent, le SRA a prescrit une série de trois tranchées pré-implantées au sud et au nord de l'église. Les sondages réalisés dans les allées du cimetière actuel ont mis en évidence des sépultures probablement médiévales, un ancien mur de clôture et les vestiges d'un bâtiment gallo-romain (II^e-III^e s.).

Myriam DOHR

Protohistoire – Gallo-romain

BLAINVILLE-SUR-L'EAU Rue des Écoles

Sur une surface de 2 265 m², le diagnostic entrepris à Blainville-sur-l'Eau, rue des Écoles, a permis la mise au jour d'un fossé pouvant être d'origine antique, d'après un fragment de *tegulae* contenu dans son comblement. Malgré la proximité de l'église paroissiale, mentionnée au XII^e s. et située à 80 m au nord-ouest, aucun autre aménagement anthropique n'a été révélé. La stratigraphie générale du terrain met en évidence

une séquence de colluvions reposant sur les alluvions anciennes de la Meurthe, et surmontée par une couche de terre de jardin. Deux tessons de poterie de facture protohistorique, découverts dans les colluvions, semblent attester d'une occupation humaine proche.

Sébastien JEANDEMANGE

Moderne – Contemporain

BLÂMONT Château

L'opération archéologique, menée dans le cadre d'un suivi de travaux de restauration réalisés par des bénévoles, a présenté deux aspects conjoints : l'étude d'un mur de soutènement, ainsi qu'un sondage de petite envergure réalisé manuellement.

Le sondage a eu pour objectif de libérer une partie du sol pour permettre la consolidation d'assises à l'angle nord de la tour sud. Il a permis de confirmer que l'escalier est constitué de blocs de grès et de calcaire provenant d'encadrements de baie réemployés en marche. Installé à l'extérieur de la tour, il a été bâti lors ou après

le remblaiement de la terrasse supérieure du château afin de desservir le niveau inférieur de la tour ainsi que le sommet de cette tour remblayée faisant office de belvédère. Les fragments de mobilier mis au jour dans les couches recouvrant l'escalier confirment une occupation contemporaine. L'opération a également permis d'effectuer une série de prélèvements de mortier qui pourront être étudiés à posteriori.

L'étude du mur de soutènement a permis de mettre en évidence qu'il est adossé, en partie basse au moins, au substrat rocheux en calcaire. Aucun élément n'a permis de préciser la date de construction de ce mur de

soutènement que la documentation permet de placer après la construction de la terrasse d'artillerie dans les premières années du XVII^e s. et la réalisation du cadastre de 1819. Plusieurs campagnes de réparations ont été identifiées par les traces d'enduit, à la chaux et au ciment, et l'adjonction de chantepleures. Des crampons métalliques servant de support à des plantes grimpantes témoignent enfin de l'aménagement paysager du site en ruine romantique au cours du XIX^e s. et au début du XX^e s.

Jimmy COSTER et Vianney MULLER

BRÉHAIN-LA-VILLE

Devant le Fort, RD 27, méthanisation

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite à Bréhain-la-Ville préalablement à un projet de méthanisation au lieu-dit *Devant-le-Fort*, RD 27. Le diagnostic réalisé sur une surface de 25 926 m² avec un taux d'ouverture de 11,18 % a mis en évidence le système de défense en avant de l'ouvrage d'artillerie

de Bréhain-la-Ville. Il appartient à la Ligne Maginot, planifié à partir de 1930 et ayant pris part aux combats de 1940.

Laurent FORELLE

BUISSONCOURT, CERVILLE, LENONCOURT

Mine de sel, Solvay, phase 7

Paléolithique – Âge du Fer
Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite en raison d'un projet d'exploitation de gisement de sel sur les communes de Buissoncourt, Cerville et Lenoncourt. L'emprise de cette concession de mines de sel de sodium est d'une superficie totale de 110 ha. La tranche 7, à Buissoncourt, couvre une superficie de 4,1 ha avec un taux d'ouverture de 10 %. Un foyer quadrangulaire a été détecté à proximité du

tumulus découvert en 2017, ainsi que les indices d'une occupation protohistorique très peu conservée (un poteau et un foyer). De la céramique protohistorique et des fragments de meule en rhyolite sont présents sur l'ensemble de l'emprise ainsi qu'un outil paléolithique.

Laurent FORELLE

CHANTEHEUX

Aérodrome, rue Denis Papin

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur le territoire de la commune de Chanteheux préalablement à un projet de construction d'un bâtiment industriel. Le diagnostic réalisé sur une surface de 12 507 m² avec un taux d'ouverture de 9,1 % a permis d'observer les restes d'infrastructures militaires du début du XX^e s., en lien avec le terrain d'aviation de

Lunéville datant de la Première Guerre mondiale ou du terrain de manœuvre du Champ de Mars des années 1930. Les travaux liés aux aménagements de l'aérodrome de Chanteheux ont perturbé le sol sur un mètre de profondeur.

Laurent FORELLE

COSNES-ET-ROMAIN

Vaux-Warnimont, le Hameau, rue de la Somme

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur la commune de Cosnes-et-Romain au lieu-dit *Vaux-Warnimont* en préalable à un projet de création de lotissement.

Cet aménagement couvre une surface de 12 480 m² au sein d'un secteur déjà urbanisé. Cette emprise se développe sur le bas de pente du versant sud de la vallée du Coulmy. Le relief est marqué par des terrasses encore plus ou moins bien visibles. Au centre, une zone humide est traversée par un talweg où s'écoulent plusieurs sources.

33 sondages ont été ouverts en quinconce au sein de 19 lignes orientées nord-est/sud-ouest. Aucun témoignage d'occupation n'a été mis au jour par le biais de ces sondages.

Néanmoins, deux types de dispositifs drainants trahissent des pratiques culturelles sur cette partie du versant. Le premier réseau a été perçu à travers l'emploi de tubes en terre cuite alors que le second a été constitué à l'aide de pierres calcaires.

Les logs relevés dans chaque sondage ont permis d'observer une stratigraphie réunissant des séquences naturelles illustrant la géologie de ce secteur caractérisé par un affleurement à mi-pente de « minette lorraine » et de calcaires bajociens formant le plateau du Haut-Pays.

On notera que les sondages situés à l'est du talweg se distinguent par la présence d'une séquence de colluvionnement dont la puissance s'accroît vers le bas de pente.

Lonny BOURADA

DENEUVRE Rue des Grottes

Âge du Fer – Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont d'un projet de construction d'un pavillon privé, sur la commune de Deneuvre, rue des Grottes. La parcelle concernée, d'une superficie de 1 217 m², a livré de riches informations archéologiques.

Hormis quelques tessons de céramique non tournée pouvant appartenir à l'époque protohistorique, les découvertes concernent la période gallo-romaine et s'inscrivent dans le contexte du quartier est de l'agglomération secondaire antique de Deneuvre s'étendant sur plus de 30 ha.

Concentrés dans l'angle sud-est de la parcelle prescrite, les vestiges témoignent de l'existence d'une construction maçonnée, enfouie entre 35 cm et 85 cm sous le niveau de sol actuel. Le bâtiment a été repéré selon un plan carré de 8,2 m de côté. Sa façade nord-est, ainsi que les angles nord et ouest, sont dotés d'un soubassement de blocs de grand appareil de grès d'une tonne chacun, formant une sorte de podium surélevé de 0,6 m par rapport au niveau de circulation extérieur.

À l'intérieur de l'édifice, les différents niveaux de sol empierrés documentent au moins deux phases d'aménagement. L'ensemble des vestiges est recouvert par un niveau de démolition, riche en matériaux constitutifs des élévations détruites suite à un incendie. Entre autres éléments de mobilier, il a livré une statuette du dieu Mars et son socle en alliage cuivreux, dans un très bon état de conservation. Cet objet exceptionnel plaide en faveur d'une fonction cultuelle de l'édifice. Le mobilier céramique mis au jour dans les différents niveaux indique que la construction du bâtiment intervient vraisemblablement dans le courant de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Son abandon suite à un incendie est, quant à lui, postérieur au début du III^e s. Quelques éléments pourraient par ailleurs témoigner d'une occupation jusqu'au IV^e s.

Karine BOULANGER

DENEUVRE Rue des Trois Fontaines

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont d'un projet d'aménagement sur la commune de Deneuvre, rue des Trois Fontaines. La totalité des 4 175 m² de la parcelle prescrite a livré de riches informations archéologiques.

Hormis un tesson résiduel de céramique non tournée documentant l'époque protohistorique, les découvertes concernent la période gallo-romaine et s'inscrivent dans le contexte du quartier sud-ouest de l'agglomération secondaire antique de Deneuvre. Le long de la rue des Trois Fontaines a été mis en évidence l'ancien chenal de fond de vallon, ouvert à l'époque antique. Recevant les eaux des nombreuses sources alentour, il se déversait vers le nord-est dans le cours de la Pexure.

Des aménagements en pierre de taille de grès local ont été relevés sur sa berge sud-ouest. Le mobilier associé aux niveaux d'abandon permet d'envisager une occupation jusqu'au début du V^e s. apr. J.-C. et un comblement naturel et progressif du fond de vallon à partir de l'Antiquité tardive. La moitié sud-ouest de la parcelle est occupée par des vestiges appartenant à au moins deux phases d'occupation distinctes. Ainsi, des niveaux charbonneux et indices mobiliers datés du I^{er} s. apr. J.-C. documentent un contexte funéraire de nécropole à incinérations, dont il est difficile de préciser l'aspect résiduel en place ou transposé sous forme de remblais.

Par ailleurs, des vestiges construits et des structures d'accompagnement attestent d'une occupation de type habitat sur la période comprise entre la fin du II^e s. et le courant du III^e s. L'abandon de ces vestiges semble postérieur au milieu du III^e s. Enfin, en bordure nord-ouest de la parcelle, des rangs de pierres de taille

disposés à la base du talus pourraient témoigner d'aménagements architecturaux de type gradins ou escaliers, de datation antique non précisée.

Karine BOULANGER

DIEULOUARD
13 rue du Stade, Jardin du Château

Dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment à vocation médicale à Dieulouard au 13 rue du Stade, *Jardin du Château*, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la petite parcelle concernée par l'aménagement (459 m²). Le terrain soumis à l'intervention archéologique se situe en effet sur le tracé potentiel de l'enceinte urbaine médiévale et moderne de l'agglomération déicustodienne, dont plusieurs tronçons ont été découverts en 2014 lors d'une opération archéologique antérieure sur un terrain proche situé à une cinquantaine de mètres au nord de celui-ci. Les moyens mécaniques ont été adaptés à la faible surface prescrite (pelle de 8 t). Deux sondages continus et orientés nord-est/sud-ouest ont été ouverts dans le sens de la grande longueur de la parcelle. Le

terrain a été sondé ponctuellement jusqu'à 2,5 m de profondeur (sondage 1), avec une cote de fond de sondage généralement équivalente à 1 m (sondages 1 et 2). Sous la couche de terre végétale actuelle, peu développée (moins de 20 cm d'épaisseur) n'ont été identifiés que des dépôts limoneux, assez uniformes de haut en bas de la séquence stratigraphique. L'absence totale de matériaux détritiques d'origine anthropique (tuile, céramique...) plaide pour un secteur *extra-muros*, positionné donc en dehors de l'enceinte urbaine et n'ayant subi aucune forme d'aménagement ou d'occupation, même superficiel.

Patrice PERNOT

DOMÈVRE-EN-HAYE
Lotissement de l'Ancien Étang,
Le Clos des Mirabelliers

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur la commune de Domèvre-en-Haye préalablement à un projet de lotissement. Le diagnostic a été réalisé au sud du lotissement Le Clos des Mirabelliers dont le diagnostic archéologique avait révélé des indices d'occupation antique, quelques tessons dans les dépôts de pente (A. Masquillier 1999).

La surface sondée de 8 192 m² avec un taux d'ouverture de 9,63 % a permis de mettre au jour les restes d'un fusil Mauser modèle 1871 et une boucle de cartouchière US de 1914-1918.

Laurent FORELLE

GERBÉVILLER

Le Coin, route de Remenoville

Le diagnostic réalisé sur une surface de 20 739 m² avec un taux d'ouverture de 10,2 % n'a pas permis de révéler la présence d'une occupation ancienne, les marnes bariolées apparaissant dès la surface.

Les travaux réalisés sur les parcelles sondées n'auront pas d'impact sur le patrimoine archéologique au regard de la méthode de prospection utilisée.

Laurent FORELLE

GORCY

Lotissement Les Résidences de Gorce, RD 172

Contemporain

Le diagnostic archéologique mené en amont du projet de lotissement Les Résidences de Gorce a permis d'évaluer une surface de 18 363 m² constituant la dernière enclave non bâtie dans cette zone pavillonnaire du nord de la commune. La méthodologie de terrain a été contrainte à l'ouverture de 48 tranchées amenant ainsi à un taux d'ouverture moindre de 8,9 %. La problématique de l'opération s'est orientée prioritairement sur la présence de vestiges du Néolithique moyen, contigus à notre intervention, et d'un axe viaire ancien révélé par l'étude des archives cartographiques et photographiques de l'Institut Géographique National.

Le cadre géographique de l'intervention correspond à la terrasse, d'une altitude de 266 m, de la vallée du Coulmy, mais plus directement à la partie sommitale du flanc gauche d'un vallon sec surplombant et affluent originellement vers ce dernier. La pédologie du lieu est caractérisée par l'absence de formation superficielle fortement impactée par l'érosion naturelle. Le contexte

archéologique est tributaire de découvertes anciennes, quantitativement faibles et mal localisées. Les dernières campagnes de diagnostic menées sur la commune constituent la majorité des données les plus récentes où seule une opération de 2001 apporte des éléments qualitatifs en relation avec un four daté par carbone 14 du Néolithique moyen. Le principal résultat concerne la détection d'un chemin creux d'époque historique indéterminée. Cet axe viaire, observé au préalable sur la carte d'état-major de 1822-1860 et sur un cliché aérien zénithal de 1959, a pu être contextualisé avec les données du diagnostic dans le cadre d'un Système d'Information Géographique. Sur le terrain, l'axe viaire se présente sous la forme d'un chemin creux d'environ 4,5 m de large, orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est. Les observations de surface et la réalisation d'une coupe stratigraphique du chemin n'ont malheureusement livré aucun élément anthropique permettant de le dater.

Jean-Charles BRÉNON

HAN-DEVANT-PIERREPONT 7 Chemin d'Amel

Âge du Bronze

Un diagnostic archéologique portant sur une surface de 2 930 m² a été prescrit à Han-devant-Pierrepont, au 7 Chemin d'Amel, à l'est du village actuel.

Des trous de poteau appartenant à deux constructions en structure légère, dont une probable maison, ont été mis au jour dans le bas de la parcelle. Les vestiges apparaissent au niveau du substrat marno-calcaire, sous des dépôts de pente, à une profondeur de 0,5 m à 0,7 m sous le niveau actuel. Une datation radiocarbone obtenue sur du charbon provenant de l'un des poteaux de la probable maison permet d'attribuer cette occupation au Bronze ancien.

Du fait de sa position, à l'interface entre le groupe d'Hilversum/Éramécourt, à l'ouest et au nord-ouest, et le groupe des urnes à cordons en réseau, au sud,

la fouille de cet habitat permettrait vraisemblablement de mieux cerner l'aire d'influence respective des deux grands groupes culturels qui occupent le bassin du Rhin à la fin du III^e et au début du II^e millénaire.

On peut noter également la présence d'un drain en pierre, un type d'aménagement connu régionalement depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^e s.

Outre ces éléments, ont été observés des creusements et perturbations, résultant selon toute vraisemblance de bombardements lors de la Première Guerre mondiale et d'une possible remise en état du terrain postérieurement à ces événements.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HAN-DEVANT-PIERREPONT 7 Chemin d'Amel

Néolithique – Contemporain

Préalablement à la construction d'une maison d'habitation au 7 chemin d'Amel à Han-devant-Pierrepont un diagnostic archéologique a été prescrit sur 3 000 m². Outre des structures contemporaines, c'est la mise au jour d'un alignement de poteaux pouvant correspondre à une maison du Bronze ancien qui a motivé une prescription de fouille, cet horizon chronologique étant très peu documenté en Lorraine.

L'opération de fouille s'est déroulée durant le mois de septembre 2019 sur 1 500 m². À l'appui de plusieurs dates au radiocarbone par accélérateur, les vestiges les plus anciens remontent, en fait, au Néolithique récent

(Michelsberg). Il s'agit d'un alignement de poteaux suivi sur 18 m pouvant correspondre, soit au plan partiel d'une maison, soit à un tronçon de palissade, constructions pour lesquelles les comparaisons régionales voire extra-régionales font pour l'heure défaut.

Les vestiges identifiés sont cependant très incomplets car fortement perturbés par la présence de quelques fosses et d'une tranchée de combat liée à la Première Guerre mondiale, d'un drain en pierres et de drains contemporains.

Marie-Pierre KOENIG

HAUCOURT-MOULAINÉ

Lotissement rue Saint-Jacques

Âge du Bronze
Contemporain

La commune d'Haucourt-Moulainé est située dans le nord du département à environ 3,7 km au sud de Longwy et à 2,5 km du Grand-Duché du Luxembourg. La ville est partie intégrante de l'unité paysagère du Pays-Haut, sur le Haut Plateau Lorrain, vaste plateau au relief peu marqué qui surplombe la vallée de la Moselle. La localité de Moulainé est implantée au fond d'une vallée encaissée, à une altitude de 231 m NGF. Celle-ci entaille fortement le plateau calcaire bajocien, le dénivelé étant de l'ordre de 150 m. La parcelle diagnostiquée est située à l'est du hameau de Moulainé, dans un petit vallon en lisière de la forêt de Sélomont.

Le sous-sol est formé de séries marneuses du Toarcien qui constitue le talus de la *cuesta* bajocienne. L'étage supérieur, en partie affleurant sur le terrain assiette, correspond à l'Aalénien, calcaire oolithique qui renferme le minerai de fer (minette) et qui a été exploité industriellement. D'ailleurs, une ancienne mine, fermée

en 1963, se trouve à 370 m au nord du projet. C'est le dernier témoin de l'activité sidérurgique menée dans ce secteur, au moins depuis le Moyen Âge.

Le projet porte sur une superficie de 9 961 m² (surface cadastrale réelle de 10 052 m²). Il est situé rue Saint Jacques à l'est du hameau de Moulainé. La prescription du diagnostic était motivée par la proximité de l'ancien ermitage Saint-Jacques et d'un ancien moulin attestés au moins depuis le XVIII^e s. sur les cartes anciennes. Les premières mentions historiques du village remontent, par ailleurs, à l'an 952 sous la forme de Haudicurtis (Bouteiller 1874).

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

HUSSIGNY-GODBRANGE

Les Triches de la Question

Paléolithique – Gallo-romain
Contemporain

Cette opération archéologique intervient en amont d'un projet de lotissement au lieu-dit *les Triches de la Question* à Hussigny-Godbrange sur les terrains cadastrés section AE, parcelles 301, 347, 90a, et section ZA 43, 48, 49 et 50. L'emprise décapée de 4 500 m² a révélé une plus forte concentration de vestiges dans le tiers oriental. La fouille a livré un total de 76 faits archéologiques ou artefacts relatifs à trois périodes : la Préhistoire, l'Antiquité et l'époque moderne. Le mobilier lithique préhistorique était erratique et ne se rattachait à aucune structure.

Plusieurs fragments de pierres taillées ont permis de reconnaître les indices d'une occupation du Paléolithique moyen démantelée. Malgré des sondages complémentaires, aucune trace de site en place n'a été mise en lumière. Une armature du Mésolithique moyen a également été découverte en position secondaire.

Une majorité de vestiges (49 structures) a été attribuée à la période antique et plus précisément au Haut-Empire. Les vestiges dégagés lors de la fouille s'intègrent globalement dans un espace de 30 x 40 m, soit 1 200 m². Le terrain afférent à ce petit établissement est structuré par deux clôtures matérialisées par des alignements de poteaux, au sud et à l'ouest. Certains regroupements de poteaux pourraient indiquer l'existence d'une ouverture ou d'un petit bâtiment à ossature de bois.

Au sud-est, un bâtiment sur fondation de pierre, d'une grande simplicité, possède un plan rectangulaire de 9,7 x 4,6 m pour une surface totale de 44,5 m². La surface utile à l'intérieur offre un espace plus réduit de l'ordre de 40 m² en terre battue. Il renferme plusieurs aménagements notamment un cellier et unâtre, à proximité duquel plusieurs éléments d'un gril ont été recueillis. Au nord-ouest de la parcelle, un grand four est



HUSSIGNY-GODBRANGE, *les Triches de la Question*
 Vue générale du bâtiment romain en cours de fouille
 (cliché : Service archéologie préventive de Metz Métropole)

en fonctionnement durant cette phase. Il pourrait avoir servi à réduire du minerai de fer. Ses comblements, très chargés en charbons, ont, par ailleurs, livré un mobilier relativement abondant au sein duquel on soulignera, outre la céramique et le verre, quelques éléments de lapidaire, des éléments de coffret en tabletterie, une petite série monétaire et une statuette en terre blanche.

Les activités pratiquées sont probablement en relation avec l'élevage mais d'autres indices traduisent des activités de production ou de maintenance (travail de fer, travail du bois). Par ailleurs, de nombreux reliefs de repas et des services de céramique signalent une consommation sur place de denrées alimentaires. Même si l'on ne peut, sur la base des éléments recueillis, définir l'intensité des activités, leur durée et leur concomitance, une caractérisation comme ferme

est retenue. Il s'agirait de la première occurrence de cette forme d'habitation chez les Trévires. L'organisation y demeure relativement élémentaire et se caractérise par un simple bâtiment et un modeste noyau de structures disséminées dans un enclos palissadé. On ne peut, toutefois, pas écarter l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une annexe agricole dans le giron d'un établissement plus vaste ou dédié à des activités saisonnières.

Les 27 fosses quadrangulaires sont très récentes, modernes voire contemporaines et elles sont à mettre en relation avec les plantations d'arbres fruitiers. La présence de ces vergers est attestée par des documents cadastraux.

Gaël BRKOJEWITSCH

Le diagnostic s'est déroulé sur la commune de Landres, à environ 40 km à l'ouest de Thionville et à 15 km au nord-ouest de Briey. Géographiquement, la commune de Landres fait partie de l'unité paysagère du Pays-Haut. Il s'agit d'un vaste plateau au relief peu marqué qui surplombe la vallée de la Moselle. La culture céréalière occupe la quasi-totalité de l'espace agricole. Quelques pâtures et vergers subsistent encore à proximité des villages.

Les parcelles sondées sont, quant à elles, relativement planes et recouvertes d'une végétation herbacée dense. Elles se situent à une altitude moyenne de 310 m NGF.

L'intervention concerne un projet de lotissement résidentiel situé à l'est du cœur historique de la commune au lieu-dit *le Perchy*. La surface concernée par le projet couvrait une superficie totale de 20 400 m² répartie en deux phases d'intervention. Une première tranche de sondages a été réalisée sur une surface de 10 400 m² au printemps 2016. Aucun vestige archéologique ni indice de site n'avait été reconnu.

La phase 2 portait sur la réalisation de 19 sondages répartis sur une surface de 10 000 m². Parmi cet ensemble, 18 sondages sont considérés comme négatifs, n'ayant livré aucun indice d'occupation humaine.

Un seul sondage (n° 15), largement élargi, a livré des structures archéologiques significatives. Sa superficie atteint près de 190 m². Malgré la taille importante de cette fenêtre, les limites sud et est de l'emprise prescrite n'ont pu être appréhendées pour des raisons techniques liées à la présence d'arbres fruitiers et d'un talus de terre.

Les vestiges apparaissent à une profondeur de 0,6 m sous le sol actuel. Ils sont inscrits dans une unité *substratum* de nature argileuse brun-orange, très compacte et homogène, laissant progressivement apparaître des blocs de calcaires grossiers jaunâtres oolithiques et bioclastiques. Cette accumulation argileuse correspond à l'horizon d'altération de la roche mère, il s'agit des altérites argileuses. Le toit du *substratum* témoigne d'une phase intermédiaire d'altération, c'est-à-dire que la roche conserve plus ou moins sa cohérence globale et que les dépôts argileux se forment préférentiellement au niveau des fissures résultant de phénomènes de gélifraction.

Les vestiges sont recouverts d'une importante couche de sédiments comportant deux séquences stratigraphiques différentes. Au sommet se trouve la couche de terre arable. Son épaisseur varie de 20 cm à 25 cm. L'horizon sous-jacent se caractérise par un dépôt limoneux peu argileux brun-orange, homogène et compact, de 20 cm à 35 cm d'épaisseur. Il comporte quelques traces d'oxydes ferro-manganiques piégées au sein de canalicules témoins de la présence d'un ancien réseau racinaire. Ces « limons de plateaux » semblent, en partie au moins, d'origine éolienne.

Parmi les huit structures mises au jour, on dénombre au moins trois fosses, quatre poteaux et une structure plus douteuse de type fosse ou fossé. Quatre d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille partielle ou au moins d'un test ponctuel afin d'en évaluer l'état de préservation ainsi que leurs caractéristiques morphologiques et chronologiques. Les fosses présentent un état de conservation satisfaisant avec une profondeur moyenne conservée de l'ordre de 0,3 m à 0,5 m. Elles disposent, par ailleurs, d'un comblement généralement très anthropisé caractéristique de rejets domestiques (céramique, faune, lithique, etc.).

Les poteaux présentent l'inconvénient d'être très mal identifiables en raison de leur faible taux d'anthropisation. Leur existence n'est généralement attestée que par la présence de quelques rares nodules de charbons de bois ou de terre rubéfiée. La texture des sédiments lors du nettoyage de surface permet par ailleurs de confirmer leur présence (granulométrie des sédiments). Il convient d'être vigilant quant au nombre de ces structures, certaines ayant pu ne pas être appréhendées lors de la phase de diagnostic.

Rappelons, par ailleurs, que les conditions météorologiques n'étaient pas favorables lors de l'intervention. Enfin, bien que relativement abondant, le mobilier archéologique n'a pas permis de préciser la datation de cette occupation au-delà de l'âge du Bronze final. Parmi les éléments remarquables on notera la découverte d'un fragment de meule de type va-et-vient en phono-téphrite de l'Eifel (région de Mayen à l'ouest de l'Eifel, Allemagne) ainsi que quelques fragments de céramique se rapportant à une forme bicontroune à carène marquée en céramique grossière.

Franck GÉRARD

LAY-SAINT-CHRISTOPHE
Lotissement Les Terrasses de Lay,
allée Paul Spillmann

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Lay-Saint-Christophe, allée Paul Spillmann, lotissement Les Terrasses de Lay, sur une surface de 23 000 m².

Il n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques.

Virgile RACHET

LETRICOURT
Le Breuil et Vigne d'Aulnois

Néolithique – Âge du Fer
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne
Contemporain

En amont de la mise en œuvre d'une plantation de noyer à Létricourt *le Breuil, Vigne d'Aulnois*, un diagnostic archéologique a été prescrit. L'opération concerne les terrains cadastrés section ZC parcelle 24 pour une surface de 113 409 m².

333 tranchées de sondages ont été effectuées dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 8,8 %. 422 anomalies de terrain structurées ont été repérées en sus de plusieurs informations observées à travers l'étude des logs. Le résultat montre un site occupé sur quasiment toute sa totalité. Il est situé sur la pente d'un promontoire à l'est, et sur un replat à mi-hauteur au sud-est. Toutes les périodes sont concernées, de la Préhistoire à l'époque contemporaine, avec cependant une densité d'occupation majoritairement de l'époque gallo-romaine au début de l'époque moderne.

Trois zones distinctes ont pu être identifiées en fonction du type d'occupation. La zone qui s'étend sur toute la partie nord-est concerne l'exploitation du sol avec la présence de carrière d'extraction de calcaire mais également sa transformation avec la découverte d'un four à chaux gallo-romain. Une nécropole mérovingienne a été mise en évidence dans la petite zone au nord-ouest. Enfin, la troisième zone, concernant toute la partie sud, la plus dense, concerne l'occupation domestique du site de la Protohistoire à la fin de l'époque moderne.

Des vestiges d'habitat maçonnés, de fond de cabane, des axes de circulation mais également deux autres nécropoles y ont été mis au jour probablement avec les restes de l'ancienne église.

Laurent VERMARD

LIMEY-REMENAUVILLE Champ Pansot

Gallo-romain – Contemporain

Le diagnostic situé sur la première ligne française du saillant de Saint-Mihiel à proximité du village détruit de Remenauville a permis de redécouvrir les tranchées connues par le canevas de tir de 1918 et une couverture aérienne de 1922. Le taux d'ouverture après élargissement est de 13,2 %. Les vestiges découverts ont été replacés dans le contexte de 1914-1918. On peut constater que le canevas de tir est globalement correct mais comporte peu de détail. La photographie qui présente quelques déformations aide à identifier

les découvertes du diagnostic. Les différentes coupes ont permis d'atteindre le fond des tranchées de 1914-1918 (les tranchées les plus profondes font 2,3 m de profondeur) ainsi qu'à évaluer le potentiel en mobilier. On a découvert quelques éléments de défense (barbelé, piquets, cheval de frise), de l'équipement du soldat (bouton, cartouches) et du quotidien (bouteilles, conserves).

Laurent FORELLE

LIMEY-REMENAUVILLE Marbue, méthanisation

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

Les sondages archéologiques ont été réalisés sur l'emprise d'un projet d'aménagement d'une unité de méthanisation. Ce terrain de 23 000 m² est situé sur une forte pente nord-sud ayant été impactée par une forte érosion et par les combats de la Première Guerre mondiale. Le diagnostic est en effet situé entre les villages détruits de Limey et de Remenauville. Ce dernier n'ayant jamais été reconstruit, les deux communes ont été rattachées en 1942.

Le patrimoine archéologique de ce territoire est connu par quelques prospections et découvertes fortuites mais n'avait toutefois jamais fait l'objet d'opération archéologique. On note ainsi la présence d'un tumulus repéré en prospection aérienne et pédestre au nord du village de Limey et la découverte en surface d'un bracelet en tôle de bronze datant du Hallstatt final.

Le diagnostic a permis de localiser deux occupations humaines sur l'emprise de la parcelle. La plus ancienne est datable du Néolithique final au Bronze ancien

et se caractérise par diverses structures fossoyées correspondant à un ou des habitats positionnés sur les hauteurs, dans la partie sud-est de la parcelle. À l'âge du Bronze ancien, s'implante également un espace funéraire dont une sépulture à inhumation a pu être intégralement fouillée et datée lors de cette opération.

La seconde occupation localisée est datable de la Première Guerre mondiale. Il s'agit d'un boyau de communication militaire qui reliait, lors du conflit, le village de Limey aux lignes de défense française situées en limite nord de la parcelle sondée. Nous noterons également que les niveaux de colluvions observés dans plusieurs tranchées de diagnostic situées au nord, dans le creux de la parcelle, ont livré des indices d'occupations humaines de La Tène D et du Bas-Empire.

Frédéric ADAM

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Longuyon, rue Auguste Rodry, préalablement au projet d'aménagement d'une maison d'habitation. Un sondage a été ouvert dans une petite parcelle de jardin d'une surface de 255 m². Il a permis de mettre au jour un tronçon de mur et une tranchée « de récupération »

orientés nord-sud et distants l'un de l'autre de 13,3 m, vestiges d'un ancien bâtiment rural (grange probable). Les quelques tessons de céramiques exhumés renvoient au XVIII^e s., voire au début du XIX^e s.

Renée LANSIVAL

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Longuyon est motivé par le projet de réaménagement du parvis de l'église Sainte-Agathe et de ses abords. Le terrain concerné couvre une surface de 1 080 m². Situé au nord-ouest du centre urbain actuel, les sources historiques en font l'emplacement du noyau d'occupation primitif établi au haut Moyen Âge.

L'aménagement en terrasses précède les occupations archéologiques appréhendées. La qualité du calcaire local permet d'envisager l'ouverture de carrières dont l'exploitation a généré des rejets qui ont été mis en valeur *in situ* pour créer des plateformes devant permettre une occupation.

Trois des quatre sondages ouverts ont permis de mettre au jour un ensemble relativement dense de vestiges se rapportant à quatre périodes d'occupation. La période mérovingienne est attestée par le biais d'un matériel céramique à usage domestique. Des structures en creux, fosses d'installation de poteau et fosses silos, pourraient néanmoins appartenir à cette première occupation.

La deuxième période s'étend de la fin du IX^e s. à la fin du XII^e s. Elle a été perçue au travers de maçonneries matérialisant, du fait de la configuration en terrasses, au

moins deux bâtiments. Leur bon état de conservation a permis de relever des sols et partiellement l'aménagement de foyers.

La période du bas Moyen Âge est documentée par du mobilier céramique et une fosse silo. La prédominance du seigle dans la composition du spectre carpologique établi à l'issue de l'étude carpologique réalisée sur un prélèvement est caractéristique de cette période.

À la fin du Moyen Âge, la terrasse supérieure est un espace ouvert servant de jardin.

Sur la terrasse inférieure, il n'y a pas d'éléments datant pour le confirmer, mais la position en bord de voirie offre une situation suffisamment privilégiée pour que les phases de constructions se soient succédées de manière continue jusqu'à l'ultime état de bâtiment figurant sur le cadastre actuel. Les murs parcellaires se sont d'ailleurs substitués plus ou moins fidèlement à un état qui n'a, malheureusement, pas pu être daté précisément.

Lonny BOURADA

LONGWY

24 rue Aristide Briand

Une opération de diagnostic archéologique a été menée à Longwy sur une parcelle de 164 m² concernée par la construction d'un immeuble. Cette parcelle se situe au cœur de la place forte de Longwy, ville neuve édifiée par les ingénieurs militaires français à partir de 1679.

La prescription était motivée par l'existence, à l'emplacement de la future construction, d'un arsenal militaire d'artillerie construit à la fin du XVII^e s. et détruit au début du XX^e s.

Les plans conservés de la place forte de Longwy montrent que le bâtiment de l'arsenal occupait le cœur d'un îlot de grande dimension, dont la vocation était exclusivement militaire. Cet îlot était fermé par des murs, construits pour protéger l'arsenal et pour en réserver l'accès.

Trois séquences chronologiques ont pu être mises en évidence lors de cette évaluation.

La première phase regroupe des vestiges archéologiques et des horizons sédimentaires que l'on peut mettre en relation avec la création de la place forte/ville neuve et la construction de l'arsenal militaire. Ont notamment pu être observés :

- des remblais argileux et compacts, apportés pour rehausser et niveler le terrain,
- la fondation du mur de clôture occidental de l'îlot,

- la puissante fondation du mur extérieur occidental du bâtiment de l'arsenal, haute d'au moins 1,8 m,
- un sol extérieur pavé, construit avec soin, qui permettait une circulation aisée autour du bâtiment de l'arsenal,
- et un lambeau de sol en terre battue, rubéfié, présent à l'intérieur de l'arsenal.

La plupart des vestiges apparaissent entre 20 et 60 cm sous le sol actuel et ont été fortement impactés par les bombardements du début du XX^e s. La deuxième phase d'occupation est beaucoup plus discrète. Elle a été mise en évidence par l'étude des artefacts métalliques retrouvés dans les interstices des pavés. Ces fragments d'objets, d'essence militaire (en fer, alliage ferreux, alliage cuivreux ou plomb) attestent que le sol pavé a été en usage jusqu'à la fin du XIX^e s.

Le troisième état concerne le XX^e s. et regroupe notamment deux perturbations d'envergure, que l'on peut rattacher aux bombardements que la ville de Longwy a connus en 1914. Ceux-ci ont endommagé une grande partie des vestiges préexistants. Cette opération de diagnostic a ainsi permis d'approcher, d'un point de vue archéologique, un bâtiment militaire essentiel pour toute place forte, cependant rarement appréhendé lors d'opérations préventives.

Yannick MILERSKI

LUDRES

Rue Marie Marvingt

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction d'un complexe sportif sur la commune de Ludres, rue Marie Marvingt. La parcelle, sondée sur une superficie de 5 500 m², a livré quelques indices d'occupation appartenant à l'époque moderne, voire contemporaine. Ainsi, une série de

drains, un chemin et deux dépôts animaux illustrent les activités agricoles menées sur ces parcelles jusqu'à la construction des lotissements alentours.

Karine BOULANGER

LUNÉVILLE 18 allée des Lilas

Moderne – Contemporain

Le diagnostic archéologique mené sur ce projet de construction de logements d'une superficie de 10 344 m² dans la zone sud-est de l'agglomération lunévilloise s'est inscrit dans un contexte de patrimoine historique et archéologique peu documenté sur le plan des découvertes archéologiques significatives anciennes ou récentes. Les objectifs de recherche ont été, cependant, de vérifier l'existence de liens directs ou indirects avec l'atelier de terre cuite connu au lieu-dit *les Mossus*, à environ 350 m.

25 tranchées de sondage ont été réalisées, de 24 à 48 m² chacune, implantées en quinconce. Elles ont permis d'ouvrir le sous-sol sur une surface cumulée de 897 m², soit une expertise du terrain à hauteur de 10 %

de sa superficie. Sur le plan des découvertes de traces liées à l'impact anthropique récent ou sub-ancien, outre la présence d'un bâtiment démoli, du XIX^e/XX^e s., et de résidus de combustion provenant de fours de l'époque industrielle, cinq tronçons de fossés érodés appartenant à trois fossés distincts peuvent être en lien avec un parcellaire plus vaste d'époque historique indéterminée en relation possible avec la délimitation des parcelles en lanières caractérisant jadis le paysage d'*openfield* de l'espace géographique de l'Est de la France. Enfin, pour répondre à l'un des objectifs de recherche initial, aucun lien direct ou indirect avec l'atelier de terre cuite connu au lieu-dit *les Mossus* n'a été mis en évidence.

Jean-Charles BRÉNON

MARS-LA-TOUR EHPAD Saint-Dominique, 70 rue de Metz

Âge du Fer – Gallo-romain
Moderne – Contemporain

Le diagnostic se situe à Mars-la-Tour, à la sortie est de la bourgade. La prescription archéologique concerne une surface de 5 837 m² au niveau des terrains situés à l'arrière de l'EHPAD Saint-Dominique qui prévoit de s'agrandir (parcelles 483 et 484 en partie, section OC). Nous nous situons à faible distance de l'agglomération gauloise, antique et médiévale grandement masquée par les constructions actuelles. Cette opération était donc l'occasion de circonscrire le site à l'est, tout en évaluant un terrain implanté dans un contexte rural très sensible.

La parcelle, qui offre un très léger pendage vers l'ouest, était occupée par une pâture et des arbres fruitiers. La micro-topographie laissait toutefois entrevoir les traces d'une mise en culture ancienne, sous forme de sillons-billons.

22 tranchées ont été réalisées. Les sols sont formés de limon brun renfermant de très rares éléments grossiers (*tegula*, pierres calcaire), sur une épaisseur moyenne de 0,6 m. Le terrain naturel est, quant à lui, formé d'argiles qui auront fait l'objet de tests ponctuels. Celles-ci sont empreintes de bioturbations, de chablis notamment. Quelques aménagements ont été reconnus dans ces séquences. Il s'agit, néanmoins, de vestiges assez récents (drains et fosse empierrée, inhumation de cheval de trait, fosse bétonnée), les sols anciens n'étant pas conservés, excepté à l'extrémité sud de la parcelle où un petit fossé parcellaire daté de l'âge du Fer ou de l'Antiquité a été mis au jour.

Sébastien VILLER

MERCY-LE-BAS
18 rue de la Brasserie, près de la
papèterie Mainbottel, phase 1

Contemporain

En amont de la vente d'un terrain destiné à l'aménagement de pavillons à Mercy-le-Bas au 18 rue de la Brasserie, près de la papèterie Mainbottel, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette opération concerne les terrains cadastrés section AH parcelle 15 et 16pp pour une surface de 2 791 m². Suite à la phase de terrain du diagnostic, l'emprise initiale a été divisée en deux phases. Celle accessible a été renommée phase 1.

Ce diagnostic a permis d'observer sur toute l'emprise accessible (1 244 m²) un épais niveau de remblais qui peut être divisé en deux grandes phases d'apport. Une première phase de remblais est liée à l'occupation de la brasserie et se concentre sur la parcelle 15, tandis que la seconde phase plus récente concerne les déchets

de la marbrerie installée depuis 1950, et qui sont venus se rajouter sur la parcelle 16. En raison du caractère dangereux des bermes des sondages, rendues instables par la non compacité des remblais, il n'a pas été possible de terrasser sous les 4 m de profondeur. Toutefois, au regard des cotes d'altitude du plan fourni par l'aménageur, il semblerait que l'épaisseur des remblais serait de 6,5 m. Ce diagnostic n'a donc pas permis de vérifier l'éventuelle présence de vestiges archéologiques, notamment ceux liés à la meunerie, sous les apports du XX^e s. Le diagnostic apporte toutefois quelques éléments concernant l'histoire industrielle du lieu et de sa brasserie à travers l'étude de quelques artefacts.

Laurent VERMARD

MOUSSON
Chapelle templière,
4 rue de la Chapelle

Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Les sondages ont été effectués dans le bâtiment classé de l'église ruinée, dite des Templiers, sur 260 m², à l'occasion d'une restauration programmée par le service des Monuments historiques. La butte fortifiée de Mousson, en position stratégique dominante dans le val de Moselle, a livré par le passé des vestiges archéologiques importants, notamment de la période médiévale, du fait de son passé de seigneurie dépendant des comtes de Bar.

L'édifice situé dans le bourg castral présente la particularité d'un chevet intégré dans le tracé de l'enceinte du XIII^e s. Édifiée en contrebas du château, cette église est remarquable par la singularité de son plan, ses vestiges datés du dernier quart du XII^e s., et ses décorations romanes tardives. Elle semble abandonnée dès le XVII^e s., suite aux destructions de la guerre de Trente Ans, et lors du démantèlement de la forteresse vers 1636.

Cinq sondages couvrant 64 m² ont été répartis sur l'espace du transept et de la nef réduite, d'environ 120 m². Le sol médiéval de travaux est présent à environ 0,5 m sous les niveaux d'époque moderne en relation avec l'occupation en tant qu'habitat de l'édifice religieux abandonné. Peu de mobilier a été récolté dans cet horizon XIII^e s., constitué par des lits de chaux et de sable, mêlés d'éclats de taille de pierre blanche de Norroy, employée pour les éléments lapidaires. Le sol construit de l'église a disparu, mais quelques fragments de carreaux de pavement ont été recueillis dans l'horizon postérieur, en remploi.

La base des piliers qui ouvrent le chœur a pu être mise au jour à faible profondeur. Un des piliers disparus de la façade occidentale est présent sous la terre végétale. Neuf seuils ont été identifiés, associables suivant leur cote d'apparition, aux époques médiévale ou moderne. Sous les piliers XII^e-XIII^e s., deux fondations préservées

sont apparues comme des éléments de murs antérieurs à l'édifice encore en élévation. Celles-ci peuvent appartenir à une chapelle primitive semblable par son plan à la chapelle castrale.

On a pu constater qu'une habitation a été installée au cours des XVII^e s. et XVIII^e s., dans l'ancienne église, après le cloisonnement de son espace interne. Une petite cave qui perce le niveau médiéval et un âtre postérieur ont été repérés dans la partie ouest. Sa base vers 1,5 m se confond avec un niveau détritique qui remonte à La Tène D1-2. Une grande cave a été creusée sur le tiers intérieur nord-est, probablement au XIX^e s.

Elle est comblée par l'incendie de la maison lors des bombardements d'août 1944. La chapelle sud-ouest a été occupée certainement par un poste de tir militaire en 1917-1918 (présence de munitions).

Cette opération apporte des précisions d'un grand intérêt pour la connaissance de l'histoire architecturale de cet édifice religieux et sur sa mutation à l'époque moderne et contemporaine. La présence de niveaux médiévaux conservés sous la ruine, ainsi que ceux de la fin de l'âge du Fer préservés sous les vestiges médiévaux, est également confirmée.

Jean-Denis LAFFITE

MOUSSON

Rue de la Menhire

La parcelle diagnostiquée est localisée au nord-est de la commune de Mousson, à l'angle de la rue de la Menhire et de l'avenue du Général Patton. Situé à une vingtaine de mètres en contrebas des remparts de la ville médiévale, le terrain est constitué d'un petit plateau formé par des colluvions limono-argileuses

qui se termine par une forte pente. Quelques objets métalliques ont été prélevés, mais aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

MOUSSON

Les Rappes, tranche 1

Protohistoire – Gallo-romain
Contemporain

Le diagnostic archéologique mené sur la tranche 1 de 31 714 m² du projet d'extension du centre d'enfouissement de Mousson/Lesménils s'est inscrit dans une problématique de détection de vestiges archéologiques et d'un contexte patrimonial d'indices mobiliers du Néolithique final et de négatifs de poteaux d'époques indéterminées découverts en 1997 à quelques centaines de mètres au nord-est de l'intervention.

La proximité de la butte de Mousson, à moins de 1 500 m au sud, occupée depuis la Préhistoire, et la présence du *Bois du Juré* à 1 500 m à l'est, site d'une vaste nécropole tumulaire de la transition Bronze final/Hallstatt, constituaient un environnement favorable à la découverte de traces anthropiques structurées ou non de ces périodes.

Durant la Première Guerre mondiale, la présence de la ligne de front entre la butte de Mousson et la côte de

Xon laissait envisager la mise au jour de vestiges liés à ce conflit.

La méthodologie de terrain s'est employée à la réalisation de 75 tranchées d'environ 30 m² chacune, implantées en quinconce, pour ouvrir des portions du sous-sol à hauteur de 8,5 % de l'emprise diagnostiquée.

Les résultats majeurs mis au jour sur les trois secteurs de cette tranche 1 du projet concernent des vestiges relatifs au conflit de la Première Guerre mondiale. Une tranchée militaire française, reconnue dans le secteur 1, a livré des éléments en bois de clayonnage qui ont servi au maintien des parois latérales du creusement. Le

colmatage terminal de la tranchée s'est déroulé dans le cadre d'un rebouchage intentionnel pour une remise en état du terrain, très probablement réalisée rapidement dans les années de l'après-guerre. Aucun matériel de type munitions ni d'objets usuels caractérisant la vie dans les tranchées n'ont été retrouvés dans les horizons de comblement de la structure. La contextualisation des vestiges, à partir des documents d'archives, a permis d'établir que la tranchée a été aménagée par l'armée française dans le cadre des offensives et contre-offensives liées au contrôle du « signal de Xon ».

Jean-Charles BRÉNON

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

NANCY

Rue Jacquot, rue des Cordeliers

L'opération réalisée sur la commune de Nancy a été prescrite suite à une demande volontaire de diagnostic archéologique anticipé par la Métropole du Grand Nancy.

Le terrain concerné couvre une superficie de 4 290 m², situé dans la Vieille-Ville de Nancy mais en dehors du noyau urbain primitif. Les sources historiques restituaient sur cette emprise le tracé de l'enceinte établie au cours du XIV^e s. lors de la réunion des faubourgs du Bourget à la ville. Secteur ensuite entièrement *intra-muros* avec la construction plus à l'est d'une ligne de fortifications bastionnées à la fin du XVI^e s.

L'environnement de notre intervention n'a permis de réaliser que deux sondages sur l'espace paysager entre la rue des cordeliers et le bâtiment de l'ancienne gendarmerie. Ensemble, ils ont représenté une ouverture d'environ 100 m². Ils ont révélé une occupation continue depuis le bas Moyen Âge.

Une puissante maçonnerie nord-ouest/sud-est mise au jour dans le sondage sud correspond vraisemblablement à un segment de la courtine médiévale. Conservée après la construction du front bastionné, elle est intégrée au parcellaire et matérialise la limite de l'îlot d'habitation occupé par les cordeliers depuis 1482.

Sa récupération survient entre la fin du XVII^e s. et le XVIII^e s.

Situés dans le jardin des cordeliers, les sondages sont restés en dehors des différentes campagnes de travaux entre 1708, date de construction d'une salle d'opéra, et 1818, date de la démolition de la caserne qui s'y est substituée, dans le secteur plus à l'est.

En 1872, la construction de la gendarmerie, bâtiment à l'est de l'opération, entraîne une réorganisation du parcellaire. Le terrain des cordeliers est amputé pour permettre la mise en place du réseau viaire actuel.

Lonny BOURADA

NANCY
52 rue des Jardiniers

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction au 52 rue des Jardiniers à Nancy. La parcelle prescrite, accessible sur une superficie de 2 828 m², a livré des niveaux de remblai mis en place suite au démantèlement du bastion de la Madeleine et au comblement de ses fossés, à la fin du XVII^e s. Un aménagement de deux murs maçonnés parallèles correspond, par ailleurs, au canal aérien du ruisseau de décharge de l'étang Saint- Jean, en fonction entre la fin du XVII^e s. et la fin du XIX^e s., avant d'être détourné en souterrain.

Sa fondation orientale s'installe, par ailleurs, sur l'arase du mur de contrescarpe du fossé de l'ancienne enceinte bastionnée. Enfin, des vestiges de fondations en moellons calcaires, briques et béton se rapportent à des hangars industriels d'époque contemporaine, encore en élévation dans les années 1970.

Karine BOULANGER

NANCY
Nancy thermal, tranche 1,
41-43 esplanade Jacques Baudot

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 41-43 esplanade Jacques Baudot à Nancy s'inscrit dans le cadre d'un programme de rénovation et d'extension de l'ensemble thermal inauguré en 1913. Il est situé au sud-ouest du ban communal et du noyau originel nancéen, dans un secteur aménagé à la fin du XIX^e s. lors de l'expansion urbaine de la ville, suite à la guerre de 1870.

Les sondages avaient pour but d'évaluer le potentiel archéologique d'un vaste espace de 7 669 m² aménagé en parking. 12 tranchées ont été réalisées, pour une surface ouverte de 408 m². Trois épaisseurs successives d'enrobé et d'une couche de préparation associée correspondent à trois états du parking. Ces

niveaux scellent des remblais mesurant jusqu'à 1,5 m d'épaisseur ; les matériaux rencontrés (démolition : terre cuite architecturale, verre mécanique...) renvoient à un assainissement et à un nivellement généralisé du secteur, certainement lors de l'urbanisation du quartier dans le dernier quart du XIX^e s.

Le terrain naturel ancien atteint sous cette séquence correspond à des argiles beiges, marron claires ou orangées. Aucun fait anthropique antérieur aux aménagements de l'époque contemporaine n'a été reconnu.

Patrice PERNOT

NONHIGNY

L'Écorcherie, méthanisation

Paléolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Moderne

Un diagnostic archéologique portant sur une surface de l'ordre de 14 000 m² a été prescrit à Nonhigny au lieu-dit *l'Écorcherie*, à 55 km environ à l'est de Nancy. Les parcelles visées par le projet se trouvent à 700 m environ au nord-ouest de l'agglomération actuelle, à l'ouest de la RD 20. Elles sont installées à la base des marnes grises du Muschelkalk moyen (t4b), sur le versant nord-est d'une butte dominant le Vacon, affluent en rive gauche de la Vezouze (bassin de la Meurthe), et culminant à 331 m dans les marnes du Muschelkalk supérieur, à 1 km environ au sud-ouest du projet.

Le terrain a un pendage global de l'ordre de 4,5 %. Cependant, il présente à mi-pente une rupture correspondant à une dépression résultant probablement de la dissolution du sel et des sulfates présents initialement dans les marnes sous-jacentes et aujourd'hui quasi totalement comblée par des dépôts de pente.

À la base de cette dépression, sur son versant nord, un niveau de limon argileux gris bleuté à gris-noir de 0,3 m à 0,8 m d'épaisseur a livré des silex, et du mobilier archéologique a été observé. L'élément le plus ancien est un éclat de quartzite qui pourrait être attribué au Paléolithique ancien ou moyen. Divers éléments

en chaille, calcédoine ou silexite du Muschelkalk, parmi lesquels aucun outil n'a été relevé, pourraient éventuellement être attribués au Mésolithique ou au Néolithique, mais on ne peut exclure une utilisation opportuniste pendant l'occupation Bronze final du site. Cette dernière est attestée par une concentration d'une dizaine de vases datés de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou du tout début de l'âge du Fer (Hallstatt B3/C), dont certaines composantes typologiques permettent d'envisager de possibles connexions stylistiques avec le sud de l'Alsace et le sud-est de l'Allemagne, voire de secteurs plus méridionaux.

Ce même niveau a également livré du mobilier antique, essentiellement de la céramique, datable du I^{er} s. apr. J.-C. ou au tout début du II^e s. On peut noter la présence, dans la série, d'une céramique commune à cœur gris qui ne connaît aucune référence dans les ateliers régionaux.

Les autres structures observées sont, d'un part, une fosse datée du second âge du Fer par le radiocarbone et, d'autre part, un réseau de fossés postérieurs au niveau ayant livré du mobilier.

Marie-Pierre PETITDIDIER

PAGNY-SUR-MOSELLE

La Ville, parking

Protohistoire

L'opération de diagnostic réalisée à Pagny-sur-Moselle au lieu-dit *la Ville* fait suite à une intervention de 2017 (Frauciel dir. 2017). La surface explorée est de 1 240 m². Sur les sept sondages réalisés, un seul s'est révélé positif. Les deux fosses qui s'y trouvent apparaissent à une profondeur de 0,8 m environ. Elles ne sont

pas datées mais sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'occupation de l'âge du Fer, repérée en 2017 dans les parcelles contiguës.

Thierry KLAG

POMPEY

Château de l'Avant-Garde

Moyen Âge – Moderne

Un diagnostic a été prescrit à l'emplacement d'un projet d'aménagement de théâtre de plein air envisagé sur un terrain de 512 m², situé dans le fossé en grande partie comblé, présent au nord des murailles partiellement conservées du « château de l'Avant-Garde » (inscrit aux Monuments historiques), dominant le bourg de Pompey. Ce château a appartenu aux comtes de Bar, puis aux ducs de Lorraine. Il est fait mention d'une première défense castrale barroise vers 1305. Il fut brûlé par les Lorrains en 1406, puis restauré en 1411, réuni au duché lorrain en 1431 et fortifié, à nouveau, fin XVI^e s. Sa ruine définitive intervient en 1635 durant la guerre de Trente Ans, où il fut partiellement incendié. Débute ensuite son démantèlement.

Au pied des murailles aux parements partiellement restaurés, trois sondages ont permis de mettre au jour les niveaux de fondations peu enterrées, sous quelques dizaines de centimètres. Les murs montés présentant un parement soigné et assisé de moellons en moyen et grand appareil, en calcaire, uniquement pour les deux tours semblables de plan carré, reposent, en effet, sur une semelle de fondation peu développée, établie directement sur la roche marno-calcaire juste aplanie. Celle-ci a été dégagée en plan et en terrasse faible à l'avant des fortifications, sur environ 2 m de largeur ; elle laisse une marge plane surlignant le pied des murs,

avant l'amorce du creusement du fossé nord marqué par une escarpe taillée en pente à 45° vers le creux du fossé, sur 3 à 4 m. Peu de mobilier a été récolté dans le comblement du fossé, effectif après le démantèlement des tours et de la courtine nord ; aucun niveau de dépotoir n'a été atteint, aucune arme, munition, monnaie n'a été récoltée. Seule une couche de tuiles brisées nappant la pente de l'escarpe a été mise au jour et a fourni des exemplaires de tuiles de deux principaux types, bourguignon et lorrain (tuiles plates et canal), et quelques rares tessons de céramique qui peuvent confirmer la destruction du château et son abandon après 1635. Quant au comblement supérieur du fossé, il est composé de gravats de démolition des élévations, ainsi que des restes de la toiture et de la charpente des tours et du chemin de ronde de la courtine, qui ne semblent pas avoir subi d'incendie sur ce secteur nord.

Ce diagnostic permet essentiellement de préciser les limites du fossé nord au pied des murailles, ainsi que l'état des fondations de la courtine nord et des deux tours nord, la datation probable du comblement du fossé en cohérence avec les faits historiques, ainsi que l'absence de vestiges plus anciens sur ce secteur, certes, limité.

Jean-Denis LAFFITE

PONT-À-MOUSSON

60 quai Charles François

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Un diagnostic a été prescrit sur deux parcelles, situées au 60 Quai Charles François, au cœur de l'agglomération de Pont-à-Mousson.

Le projet immobilier se situe au sud-ouest de la ville neuve du Pont, *intra-muros*, vraisemblablement au sein de l'ancienne paroisse Saint-Jean. Le projet peut potentiellement affecter l'enceinte médiévale de la ville

nouvelle de Pont-à-Mousson, construite à la fin du XIII^e s. ou dans le courant du XIV^e s.

Trois tranchées d'évaluation ont été réalisées sur les deux parcelles. Elles ont mis en évidence une épaisseur stratigraphique relativement développée (environ 3,5 m) au sein de laquelle neuf séquences chronologiques ont pu être individualisées.

Au contact direct des alluvions (séquence A), une première couche anthropisée, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, a été observée : elle pourrait avoir été mise en place à la fin du premier Moyen Âge (X^e-XII^e s., séquence B). Par la suite, deux événements se sont succédés. Il s'agit de la construction d'un mur maçonné d'au moins 1,4 m de largeur (séquence C) et de l'apport d'un premier remblai, épais d'au moins 0,7 m, constitué de terres de jardin (séquence D).

Le mobilier présent dans ce remblai ne plaide pas pour une identification comme des « terres noires », au sens archéologique du terme. S'ensuit un épisode qui, d'après la logique stratigraphique, regroupe l'arasement de ce large mur maçonné et une première phase d'extraction de terre, marquée par la présence de fosses de prélèvement contiguës plus larges que profondes (séquence E).

La parcelle connaît ensuite un rehaussement conséquent de son niveau de circulation, avec l'apport de nouvelles terres de jardin ; ce rehaussement peut être mis en relation avec l'édification d'un mur construit selon une technique mixte (fondation de pierres sèches et élévation maçonnée, séquence F). Ce mur est, par la suite, arasé et les parcelles connaissent une seconde phase de récupération de terres de jardin, marquée par le creusement de nouvelles grandes fosses de prélèvement quadrangulaires présentant une autre orientation (séquence G).

Plus récemment (séquence H), une terrasse est construite à l'extrémité de la parcelle, permettant l'observation privilégiée du paysage au-delà du mur de clôture (vue sur la Moselle et sur la butte de Mousson). Enfin, l'histoire de cette parcelle se termine par le remplacement de la terrasse par un talus et l'entretien du jardin arboré (séquence I).

La mise au jour d'un mur maçonné d'une largeur conséquente (au moins 1,4 m) permet de documenter, pour la première fois, une partie du système défensif de la rive gauche. Jusqu'à présent, seule l'enceinte de la rive droite a pu être observée par diverses interventions archéologiques.

La présence de nombreuses fosses de prélèvement de terres de jardin constitue une seconde problématique qui peut mériter des investigations complémentaires, notamment pour affiner la datation de cette pratique qui paraît récurrente sur cette parcelle (XVIII^e s.) et pour déterminer la destination de ces terres, à ce jour, inconnue.

Yannick MILERSKI

Contemporain	PONT-À-MOUSSON Carrière alluvionnaire GSM, tranche 2, Long Foin et En Avrima	
--------------	---	--

Sur une surface prescrite de 41 831 m², le diagnostic entrepris à Pont-à-Mousson, aux lieux-dits *Long Foin* et *En Avrima*, tranche 1, a permis la mise au jour de vestiges liés au paysage (fossés, bornes parcellaires,

chablis) et aux stigmates de la Première Guerre mondiale (trous et éclats d'obus).

Sébastien JEANDEMANGE

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Rue du Château Brun

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Sur une surface prescrite de 4 176 m², le diagnostic entrepris à Rosières-aux-Salines, rue du Château Brun a permis la mise au jour de vestiges archéologiques (trois fosses, huit trous de poteau, un fossé, un puits maçonné et son escalier d'accès) situés à l'intérieur de l'ancienne propriété de la maison forte détruite de Château Brun. Celle-ci aurait été édifiée entre 1250 et 1284 par Brunon II, seigneur de Rosières. Souvent attaquée au Moyen Âge, elle fait place, au cours du XVI^e s., à une demeure seigneuriale détruite dans les années 1970.

Les vestiges sont implantés dans ou sous une séquence de limon sableux brun à brun foncé riche en graviers (terre de jardin) de 0,6 à 1,1 m d'épaisseur. Le rare mobilier archéologique rend les découvertes difficiles à dater. Toutefois, un bruit de fond médiéval et moderne, lié à la proximité de l'ancien site castral, est ressenti à travers quelques fragments de céramique exhumés du comblement de structures.

Sébastien JEANDEMANGE

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Le Village, lotissement allée Nelson Mandela, tranche 2

Haut Moyen Âge – Moderne

Sur une surface de 1 200 m², la tranche 2 du diagnostic entrepris à Saint-Nicolas-de-Port, allée Nelson Mandela, au lieu-dit *le Village*, a permis la mise au jour de deux fosses dépotoirs, de deux fosses de plantation, d'un mur parcellaire ainsi que d'une dépression comblée de type talweg. Outre quelques fragments de céramique alto-médiévale présents dans le colmatage de cette dernière, le reste du mobilier, très abondant,

provient exclusivement des deux fosses dépotoirs. Datant de la seconde moitié du XVIII^e s., l'écrasante majorité du mobilier a été découverte dans l'une des deux fosses, sous forme de céramique domestique, de céramique de poêle, de verre noir de bouteilles, de métal et de faune.

Sébastien JEANDEMANGE

SANCY

La Corvée, lotissement Grand'Rue

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

En amont de la construction d'une zone pavillonnaire à Sancy *la Corvée*, un diagnostic archéologique a été prescrit. Il concerne les terrains cadastrés section ZK

parcelle 95 pour une surface de 19 367 m². 57 tranchées de sondages ont été effectuées dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 10,6 %.

15 anomalies de terrain structurées ont été observées, correspondant essentiellement à des aménagements paysagers ou agricoles et, notamment, des séhaules (drains empierrés). Ces derniers ont été mis en place suite à la mise en culture du terrain qui a pu être daté,

par le mobilier recueilli dans les colluvions de bas de pente, du bas Moyen Âge.

Laurent VERMARD

SEXEY-AUX-FORGES

Chemin rural dit de Viterne

Un diagnostic a été prescrit en amont d'un projet de lotissement le long de l'actuel chemin dit de Viterne, dans la commune de Sexey-aux-Forges. Ce projet de 8 485 m² risquait d'impacter des vestiges archéologiques dans un village réputé pour avoir été le lieu de fonctionnement de forges dès le Moyen Âge.

L'opération a livré quelques tessons et une scorie observés dans les colluvions ainsi qu'une petite série de foyers d'essartage de datation indéterminée.

Myriam DOHR

SEXEY-LES-BOIS

Le Breuillot, rue de la Commanderie

Paléolithique – Âge du Fer

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur le territoire de la commune de Sexey-les-Bois, préalablement à un projet de lotissement. Le diagnostic réalisé sur une surface de 11 954 m², avec un taux d'ouverture de 12,3 %, a mis au jour un outil Moustérien dans la tranchée 19, un fragment de lame Néolithique, ainsi qu'une occupation protohistorique. Un ou plusieurs enclos associés à des fosses et

poteaux forment un habitat daté par l'important lot de céramique de La Tène D découvert dans la partie du fossé 1101 testé lors du diagnostic. Une possible inhumation a été mise au jour dans la tranchée 9 et un dépôt céramique a été prélevé dans la tranchée 30. Il pourrait correspondre à un geste funéraire.

Laurent FORELLE

TOMBLAINE

ZAC du Bois la Dame, rue Salvador Allende

Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Tomblaine, commune située à la périphérie est de la ville de Nancy. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur un terrain au lieu-dit ZAC du *Bois de la Dame*, rue Salvador Allende à proximité d'une occupation attribuée à la Protohistoire. Ils ont révélé des vestiges d'époque protohistorique (Hallstatt, La Tène) et contemporaine. Une partie des fossés découverts témoigne de l'extension de l'occupation voisine. Nous avons pu mettre en évidence le prolongement de fossés d'enclos ainsi que la présence d'une fosse polylobée. Ces vestiges sont datés de la Protohistoire récente.

De très nombreuses sections de fossés ont également été découvertes sur les parcelles et il est difficile de comprendre leurs organisations, l'indigence du mobilier archéologique laissant également de nombreuses structures sans datation. On notera la présence résiduelle de mobilier gallo-romain témoignant *a minima* d'une fréquentation pour l'Antiquité. Enfin, les derniers vestiges correspondent à des traces de mise en culture, du drainage et des tessons de céramique attribuables aux XVIII^e s., XIX^e s. et XX^e s.

Perrine TOUSSAINT

TOUL

RD 611, Sébastopol, méthanisation

Âge du Fer – Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet d'aménagement d'une station de méthanisation au nord de la commune de Toul, au lieu-dit *Sébastienopol*. La parcelle concernée, d'une superficie de 30 029 m², a livré de riches informations archéologiques concernant la période gallo-romaine. Les découvertes se concentrent dans l'angle est de la parcelle.

Elles concernent principalement un bâtiment bipartite, à fondations de pierre récupérées, associé à une construction maçonnée semi-excavée contenant un bassin en pierre taillé monolithe, un empierrément de circulation, un ensemble cohérent de trous de poteaux, un puits ou citerne, une excavation profonde de type mare et diverses structures excavées. Le mobilier céramique, métallique, faunique, ainsi que les matériaux de construction échantillonnés documentent une occupation d'époque gallo-romaine, essentiellement centrée sur le III^e s. et le début du IV^e s. apr. J.-C. Les niveaux de démolition témoignent d'un épisode d'incendie.

Quelques tessons de céramique résiduels permettent également d'envisager une occupation antérieure durant le Haut-Empire. Par ailleurs, le comblement inférieur d'une mare a livré une épée à fourreau de fer et un potentiel talon de lance, caractéristiques de l'armement de la fin de La Tène ou du début de l'époque romaine. Si les principaux vestiges témoignent d'une occupation de type établissement rural, les matériaux présents dans les niveaux d'abandon ou utilisés en remploi sont révélateurs de la proximité directe d'un bâtiment luxueux, doté d'un hypocauste et de placages de marbre. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que le site mis en évidence dans le cadre de ce diagnostic se rapporte à la *pars rustica* d'une *villa* romaine.

Karine BOULANGER

VAL DE BRIEY L'Étendard

Néolithique – Protohistoire

En amont de la construction d'une unité de méthanisation agricole à Val de Briey/Mance au lieu-dit *l'Étendard*, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette opération concerne les terrains cadastrés section 341 ZB 66, pour partie, d'une surface de 17 560 m².

57 tranchées de sondages ont été effectuées dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 10,6 %. Aucune anomalie de terrain structurée n'a

été observée. Seuls cinq « silex » ont fait l'objet de ramassage à la surface des labours. Deux présentent des traces de taille. Les sondages révèlent également un important colluvionnement vers le sud-est depuis les années 1980, engendré par un sous-solage agricole et un labour dans le sens de la pente.

Laurent VERMARD

VÉHO

3 rue des Tilleuls, méthanisation

Contemporain

Sur une surface de 14 100 m², le diagnostic entrepris à Vého, au 3 rue des Tilleuls, a permis la mise au jour de vestiges archéologiques.

D'abord, un micro-vallon comblé a été observé dans deux tranchées archéologiques. Sur la carte d'état-major de 1835, ce dernier est visible sous la forme d'un petit ruisseau.

Ensuite, des structures fossoyées de diverses natures ont été relevées dans six tranchées. Outre des fossés drainants, deux structures ont retenu l'attention par leur caractère atypique. La première est un fossé de plan en L orienté perpendiculairement et parallèlement à la pente du terrain. D'après ses dimensions (10 à 13 m de long, 1,5 m de large, 1 m de profondeur), il pourrait s'agir d'une tranchée à vocation militaire liée à la Première Guerre mondiale.

La seconde est un fossé de type drain, orienté dans le sens de la pente. Hormis quelques rares pierres, la particularité de son remplissage est d'être constitué quasi-exclusivement d'ossements de chevaux. Ces derniers sont de deux natures. Certains sont à l'état

de pièces anatomiquement isolées, les autres sont de petites séries d'éléments maintenus en connexion. Le nombre minimum d'animaux représentés dans le dépôt est égal à cinq, valeur basée sur les restes de mandibules gauches. La datation radiocarbone d'un fragment d'os se situe dans une fourchette comprise entre 1681 et 1938 avec une probabilité de 95,4 %. Une hypothèse est sans doute à privilégier quant à la présence de ces os équins disposés dans une structure fossoyée. Cette accumulation serait en relation avec une activité d'équarrissage, à savoir une forme d'exploitation des carcasses d'équidés, non pas alimentaire mais, centrée plutôt sur la récupération pour l'artisanat des différentes matières fournies par les corps des animaux (peau, tendons, graisse, chair pour la production de farine animale...). Le cheval n'étant pratiquement pas considéré dans la société française comme une bête de boucherie, l'équarrissage est une industrie omniprésente sur le territoire national à toutes les époques depuis l'Antiquité, plutôt bien documenté d'un point de vue archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

VELAINE-EN-HAYE
Parc de Haye,
zones 3, 6 et 7, phase 1

La commune de Velaine-en-Haye est située à environ 14 km à l'est de Nancy et à 13 km à l'ouest de Toul. Le village se développe sur le plateau bajocien découpé au sud, à l'ouest et au nord par la vallée de la Moselle. Une importante partie du ban communal est occupée par la forêt de Haye.

Le sous-sol est constitué d'une alternance de marnes et de calcaires à pseudo oolithes grossières appartenant au Bajocien (j1d1).

Le projet est situé en plein cœur de la forêt de Haye. Une opération de diagnostic a été prescrite, motivée par la proximité d'occupations protohistoriques et par les aménagements parcellaires, voiries et habitats gallo-romains ainsi que les aménagements parcellaires médiévaux repérés par prospections Lidar et pédestre dans le massif de la forêt de Haye.

Le projet porte sur une superficie globale de 53 080 m² répartie en sept zones. La présente opération ne portait que sur les zones 3, 6 et 7 pour des superficies respectives de 6 300 m², 4 000 m² et 8 900 m², soit une emprise totale de 19 200 m².

Malgré la présence d'au moins deux éléments parcellaires observés en prospections Lidar sur la zone 7, les sondages archéologiques n'ont pas permis de mettre en évidence le moindre indice se rapportant à ce type de vestiges.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

VÉZELISE
Couvent des Minimes,
1 rue de Beauregard

Moderne – Contemporain

Sur une surface 2 742 m², le diagnostic entrepris à Vézélise, 1 rue de Beauregard, *les Minimes*, a porté sur les vestiges de l'ancien jardin du couvent des Minimes dont la construction des bâtiments est achevée en 1619.

Le remodelage de la partie basse du terrain, côté rivière, première étape à la réalisation du jardin, a été observé. La présence de mobilier céramique des XV^e-XVII^e s. dans cette séquence de nivellement suggère des travaux paysagers à partir du début du XVII^e s.

Les principales découvertes portent sur des structures hydrauliques (un « bassin de glaise » de plan ovale, un bassin encore visible en élévation, deux fossés), une

structure végétale (fosse de plantation d'arbre), des structures maçonnées (massif de fondation, tranchées de récupération, supports de poteau composés de pierres calcaires, blocs architecturaux récupérés servant de supports à des poteaux métalliques en T participant à un système de treillage) et des surfaces de circulation (allées de jardin). La densité des vestiges apparaissant à des profondeurs différentes évoque une superposition de jardins dont la chronologie s'échelonne du XVII^e s. à nos jours.

Sébastien JEANDEMANGE

Un diagnostic a été prescrit sur le territoire de la commune de Viterne préalablement à un projet d'extension de carrière au lieu-dit *Sur la Reine*, phase 9. Le diagnostic réalisé sur une surface de 12 870 m² avec

un taux d'ouverture de 10,5 % a permis de circonscrire l'étendue de l'occupation du Néolithique final, révélée lors du diagnostic précédent.

Laurent FORELLE

MEUSE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311086	AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	Luc SANSON (INR)	OPD	10	GAL-HMA-MOD	1
1311133	AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	Perrine TOUSSAINT (INR)	FPREV	9	GAL-MA-MOD	1
1311326	AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	Perrine TOUSSAINT (INR)	FPREV	9	GAL-MA-MOD	1
1311234	AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel	Simon RITZ (INR)	PT	9	GAL	1
1311302	ANCERVILLE, ZAE de la Forêt	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD			2
1311303	APREMONT-LA-FORÊT, lotissement communal, 5 route de Nancy	Franck GÉRARD (INR)	OPD	5-14	PRO-CON	3
1311188	BAR-LE-DUC, foyers Rémois, la Sapinière, avenue des Cévennes	Virgile RACHET (INR)	OPD			4
1311382	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, le Grand Trise	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	5	BRO	5
1311207	BELRUPT-EN-VERDUNOIS, Contournement Est de Verdun	Laurent VERMARD (INR)	OPD	1-4-5-7-10-14	PAL-NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	6
1311084	BISLÉE, Lambéterme	Virgile RACHET (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-CON	7
1311178	BISLÉE, méthanisation du Navi	Virgile RACHET (INR)	OPD	14	CON	7
1311267	BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, mutations urbaines à Nasium (I ^{er} s. av. J.-C.-I ^{er} s. apr. J.-C.)	Bertrand BONAVENTURE (ARC)	PCR	5-9	FER-GAL	8
1311310	CHARNY-SUR-MEUSE, sablière GSM, tranche 1, le Pré Carré	Luc SANSON (INR)	OPD	5-10-14	BRO-GAL-MA-MOD	9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311103	COMMERCY, champ de tir, la Haute Fin	Vincent BLOUET (SDA)	SD			10
1311305	COMMERCY, Fond de Planofosse	Franck GÉRARD (INR)	OPD			10
1311085	CONTRISSON, les Longues Raies	Rachel BERNARD (INR)	OPD		IND	11
1311304	DIEUE-SUR-MEUSE, ZAC, Entre Deux Haies	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD	5-10	BRO-GAL	12
1311185	DIEUE-SUR-MEUSE, rue du Grand Rattentout	Laurent VERMARD (INR)	OPD	10	MOD	12
1311311	DUN-SUR-MEUSE, EHPAD Eugénie, Trou de Milly	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	5-10	PRO-MOD-CON	13
1311118	ÉRIZE-LA-BRÛLÉE, voie de Bar	Rachel BERNARD (INR)	OPD			14
1311242	ÉTAIN, renaturation de l'Orne, vallée de l'Orne en amont d'Étain	Thierry KLAG (INR)	OPD	10	GAL-MOD	15
1311098	FRESNES-EN-WOËVRE, les Roussettes, 16 rue de Nancy	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD			16
1311293	FROMERÉVILLE-LES-VALLONS, ferme thermique, Banc de la Croix	Lonny BOURADA (INR)	OPD	10	GAL	17
1311186	GOUSSAINCOURT, centrale nord, les Rouges Terres	Franck GÉRARD (INR)	OPD	10	GAL	18
1311187	GOUSSAINCOURT, centrale sud, les Rouges Terres	Franck GÉRARD (INR)	OPD	10	GAL	18
1311308	LIGNY-EN-BARROIS, NANÇOIS-SUR-ORNAIN, TRONVILLE-EN-BARROIS, VELAINES, RN 135, tronçon 4, passage à 2x2 voies	Luc SANSON (INR)	OPD	4-5-7-10	NEO-BRO-FER-HMA-MA-MOD	19
1311233	NAIX-AUX-FORGES, Nasium, les Soylières	Marion LEGAGNEUX (ARC)	FP	10	GAL	20
1311254	PAGNY-SUR-MEUSE, carrière Novacarb, le Révoi, Bois du Longor	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD			21
1311204	RANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT, carrière Roussel Valette, les Haroussards, Au Breuil	Rachel BERNARD (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	22
1311344	RIGNY-SAINT-MARTIN, méthanisation CDE Agri, Voie des Morts	Virgile RACHET (INR)	OPD	14	CON	23
1311322	SENON, carrière Maire, le Camp d'Aviation	Franck GÉRARD (INR)	OPD			24
1311307	STENAY, lotissement communal, Derrière le Cimetière	Frédéric ADAM (INR)	OPD	7-10-11-14	FER-GAL-HMA-CON	25
1311247	TRÉVERAY, projet éolien, Sous la Vau	Laurent FORELLE (INR)	OPD	12	HMA	26

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311306	VASSINCOURT, Jardins de Vassincourt (ADAPEI)	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD			27
1311309	VERDUN, médiathèque, Hôtel des Sociétés	Laurent VERMARD (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	28
1311083	VERDUN, rue du Capitaine de Vaisseau Mire	Laurent VERMARD (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	28
1311342	VIGNOT, Robin, chemin des Cheminots	Franck GÉRARD (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-MA	29
1311346	VILLE-SUR-COUSANCES, Ferverelec, les Bessaux, méthanisation	Myriam DOHR (INR)	OPD	4-14	NEO-CON	30

MEUSE

Autorisation de prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

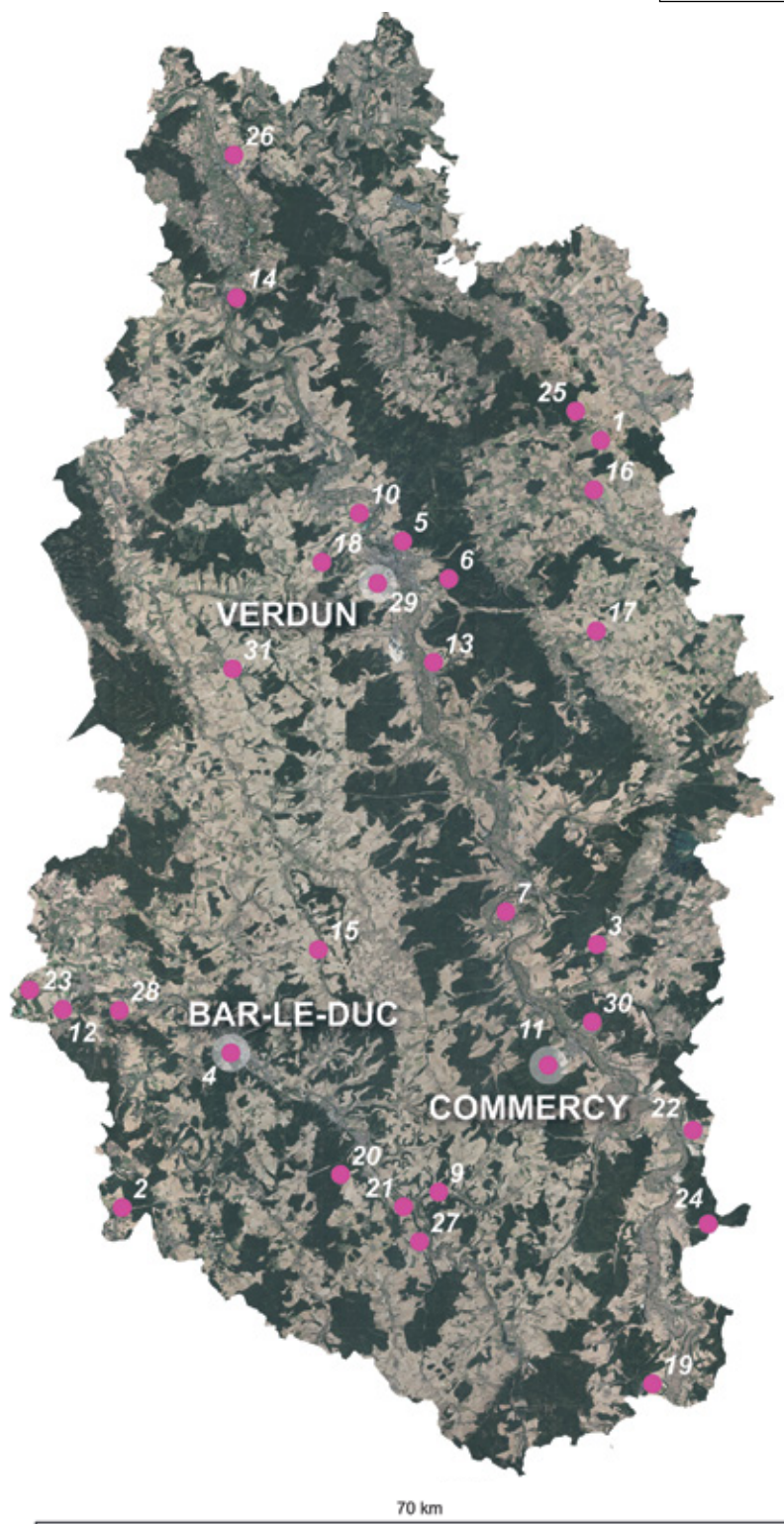
Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marc BALDAUF		Vallée de la Meuse, Commercy et Bras-sur-Meuse
Cédric BOUSSELET		Secteur de l'Argonne
Adolf BUCHNER	Udo Andreas MERTINS Uwe LEWERENZ André MERTINS Heinz-Peter SCHMITT Michel GÉRARD Baptiste CHASSEIGNE Gilles HERVELIN Serge-Marie NOEL	Forêts domaniales de la Haute-Chevauchée et de Montfaucon, Forêt domaniale de Cheppy, Bourevilles, Cheppy, Lachalade
Dominique HERBINET		Cantons de Vigneulles, Saint-Mihiel
Guillaume JACQUINET	Gérald COLIN François BELLEIL	Forêt d'Argonne et Forêt d'Apremont
Arnaud MATHIEU		Vallée de la Meuse, Cotes de Meuse, Woëvre
Denis MELLINGER		Secteurs de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Marc PEETERS		Commune de Brandeville et communes avoisinantes
Michel REEB		Vallée de la Meuse et ses affluents de Saint-Mihiel à Verdun
Vincent ROBIN	Pierre FAURE Ana Claudia OLIVEIRA Anne POSZWA Noémie QUAZZO-DIT-WATT	Secteur du Barrois
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne et inventaire sur le secteur Nord du département de la Meuse
Sabine TYLCZ		Sud du département et Argonne
Grégory WILMET		Secteur fond de Vallée de la Meuse, de Saint-Mihiel à Sivry-sur-Meuse

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 9



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

**AMEL-SUR-L'ÉTANG
Rue de Maucourant**

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moderne

Le diagnostic archéologique mené à Amel-sur-l'Étang, route de Maucourant, prend place dans un contexte riche et a livré des résultats conséquents sur deux grandes périodes chronologiques.

La phase de transition entre l'Antiquité tardive et l'époque mérovingienne, tout d'abord, est caractérisée par un habitat composé de bâtiments potentiels sur poteaux plantés, de fonds de cabanes pouvant receler des traces d'artisanat mais également un silo et quelques fosses non testées. Le mobilier est assez abondant et varié. Il a livré, notamment, quelques tessons de céramique sigillée avec décor à la molette ou encore une lame de couteau.

L'autre occupation qui lui succède dans le temps est caractérisée par une construction maçonnée qui perturbe les vestiges sous-jacents. Il s'agit

vraisemblablement d'une ferme de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne, dont le plan est encore impossible à établir dans l'état actuel des données.

Les liens de ces occupations avec l'agglomération secondaire antique, d'une part, et avec le village d'Amel fondé au Moyen Âge, d'autre part, sont évidemment cruciaux pour la bonne compréhension de ces vestiges dans leur environnement immédiat. Mais on peut également les rapprocher du diagnostic mené par N. Ramel en 2018, dont la fouille qui a suivi est toujours en cours à l'heure où sont écrites ces lignes.

Luc SANSON

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée au printemps 2019 sur la commune d'Amel-sur-l'Étang au niveau de la rue de Maucourant, à l'est du village. La prescription a concerné une superficie de 1 550 m² et fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2018 dans le cadre de l'aménagement d'un pavillon d'habitation (Ramel 2018). La localité d'Amel-sur-l'Étang ainsi que le village voisin de Senon sont connus pour être occupés depuis l'Antiquité. Les recherches archéologiques de ces 20 dernières années ont permis de reconnaître et de préciser l'étendue de cette occupation tout en soulevant de nouvelles problématiques sur ses modalités. L'ensemble de ces questions est traité dans un travail de thèse complet et récent (Ritz 2020). La prescription s'inscrit donc dans une démarche de reconnaissance de l'occupation spatiale et chronologique de ce secteur situé à l'est du sanctuaire antique et à l'ouest de l'occupation médiévale.

à la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C. L'étude de la céramique laisse entrevoir une poursuite de la fréquentation aux V^e s. et VI^e s. Une nouvelle phase d'occupation intervient entre le X^e s. et le XII^e s. avec l'installation de plusieurs cabanes excavées associées à des niveaux d'occupation. Ces structures, souvent associées à des activités d'artisanales ou agro-pastorales, cèdent la place à des constructions domestiques sur solins de pierres. Ces dernières sont toutes deux aménagées avec des foyers ouverts. La présence d'un cellier au remblaiement détritique permet dater une des constructions du XIII^e s. Le site est alors remis en culture à une période mal déterminée, certainement postérieure au XV^e s. Enfin, la parcelle est traversée par une tranchée allemande remontant à la Première Guerre mondiale. La fouille a donc révélé des vestiges multiphasés et stratifiés qui confirment une occupation tardo-antique et médiévale allant jusqu'à la période contemporaine.

L'occupation antique prend la forme d'un bâtiment sur poteaux associé à une cave dont l'abandon remonte

Perrine TOUSSAINT



AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant
La cave tardo-antique et son accès
(cliché : S. GÉRARD, Inrap)

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 23 septembre au 4 décembre 2019 sur une superficie de 1 500 m². Pour l'année 2019, il s'agit de la seconde fouille préventive réalisée sur la commune d'Amel-sur-l'Étang. Elle se situe à une cinquantaine de mètres au nord de la première, à l'angle de la rue de Maucourant et de la rue de la Fourche. Cette fouille s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une habitation privée. Elle est le fruit d'une prescription suite au diagnostic archéologique la même année (Sanson 2019). L'objectif scientifique de cette intervention est d'appréhender les formes de l'occupation ancienne dans ce secteur du village (Ritz 2020).

La fouille a mis au jour des structures datant de la fin de l'Antiquité ainsi que des cabanes excavées de la période médiévale. Sur ces niveaux s'implantent des aménagements attribuables au bas Moyen Âge : four à chaux et carrières d'extraction. Ces installations perturbent fortement les niveaux antérieurs et conduisent à la stratification assez complexe des niveaux archéologiques. L'occupation de la parcelle se prolonge jusqu'à la période contemporaine avec l'installation d'une maison de village au XVIII^e s.

Perrine TOUSSAINT



AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant
Aménagement successif de trois fonds de cabane
(cliché : E. FIABANE, Inrap)

AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON L'agglomération antique de Senon-Amel

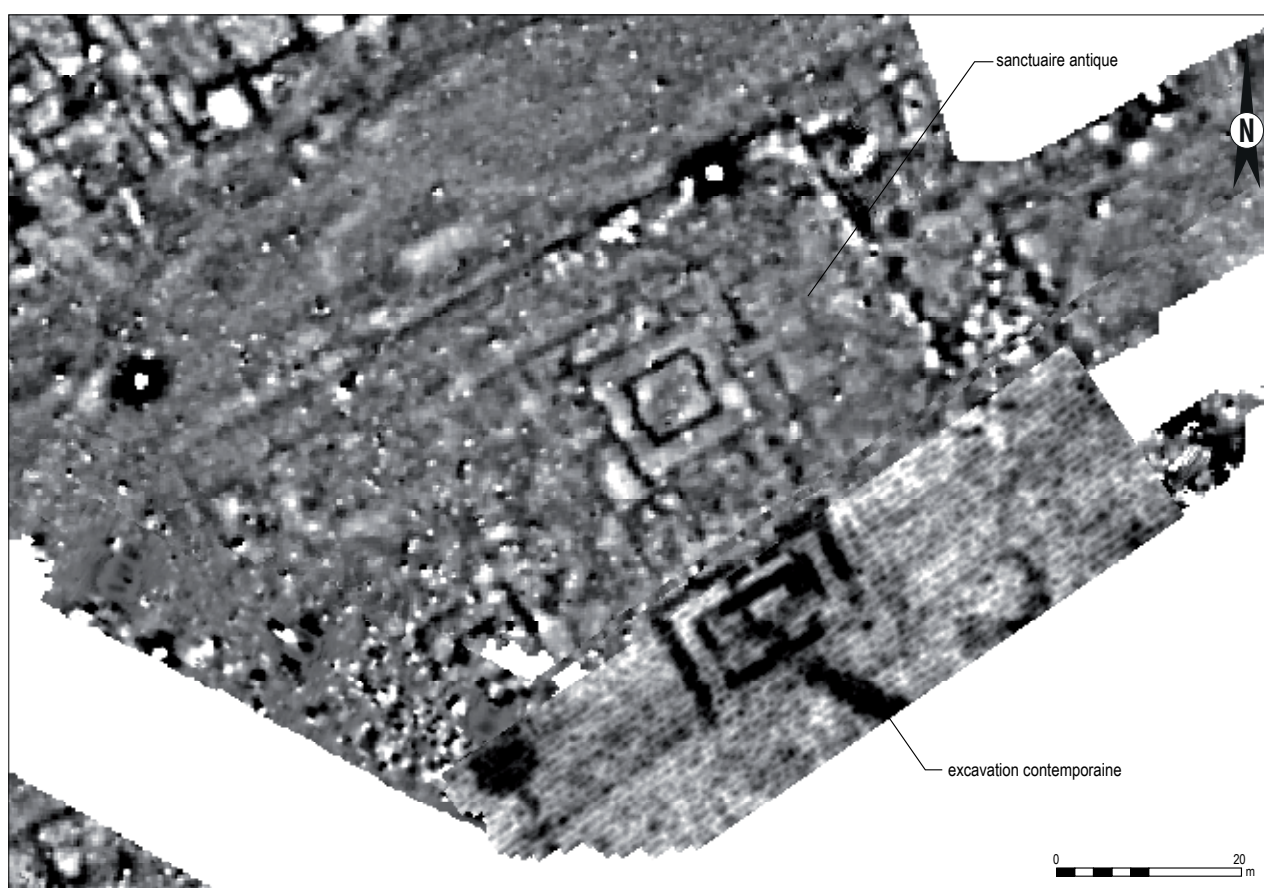
Gallo-romain

Dans le cadre du programme de recherche sur la ville romaine de Senon-Amel, une nouvelle campagne de prospection géophysique a été conduite du 26 au 30 août 2019. Le site avait déjà fait l'objet de sept campagnes de prospections géophysiques (électriques, magnétiques et géoradar) entre 2007 et 2014, correspondant à une surface totale de 164 ha. La problématique de cette nouvelle campagne était double : elle consistait, d'une part, à collecter des données plus précises sur le centre monumental de l'agglomération et, d'autre part, à documenter des parcelles situées à la périphérie orientale de la ville romaine qui n'avaient jamais été imagées. Le matériel utilisé est un géoradar multi-antennes à 16 dipôles pour le système tracté et à 8 dipôles pour la version manuelle, émettant des ondes électromagnétiques de 200 Mhz (géoradar Stream X, IDS). Par rapport aux autres méthodes géophysiques

(électriques et magnétiques), le géoradar permet d'établir des cartes du sous-sol qui présentent une résolution supérieure et permettent de distinguer la profondeur des anomalies. Il est donc possible d'évaluer la puissance stratigraphique, le degré d'enfouissement et l'état de conservation des vestiges.

5,6 ha ont été investigués grâce à cette méthode en 2019. Parmi les résultats notables, on peut signaler la mise en évidence de vestiges dans une zone située au nord-est de la ville qui n'avait jamais été prospectée. Elle contribue à préciser la limite orientale du tissu urbain, mal connue car en partie située sous le village actuel.

Simon RITZ et Gérald BONNAMOUR



AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel
Imagerie géoradar d'une tranchée contemporaine recoupant des vestiges antiques
(DAO : S. RITZ, Inrap)



AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel
Zone prospectée à l'est de la ville antique
(DAO : S. RITZ, Inrap)



AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON,
l'agglomération antique de Senon-Amel
Géoradar manuel
(cliché : G. BONNAMOUR, Arkémine)



AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON,
l'agglomération antique de Senon-Amel
Géoradar tracté
(cliché : G. BONNAMOUR, Arkémine)

ANCERVILLE ZAE de la Forêt

Préalablement à l'aménagement d'une Zone d'Activité Économique, une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune d'Ancerville, sur une superficie d'environ 60 334 m².

Les parcelles concernées correspondent à des champs cultivés laissés libres de plantation avant l'intervention archéologique. Aucun vestige n'a été mis au jour.

Enora BILLAUDEAU

APREMONT-LA-FORÊT Lotissement communal, 5 route de Nancy

Protohistoire – Contemporain

L'opération de sondages archéologiques s'est déroulée sur la commune d'Apremont-la-Forêt, à quelques kilomètres au sud-est de Saint-Mihiel. Le village est implanté au pied du versant oriental des Côtes de Meuse en léger surplomb de la plaine de la Woëvre, dans l'axe de la trouée de Marbotte entre la vallée de la Meuse (à l'ouest) et la plaine de la Woëvre (à l'est). Le village d'Apremont-la-Forêt est implanté dans l'axe de ce passage stratégique contrôlé par le site de hauteur du Châtelet installé sur l'éperon au nord du village. Le village est dominé sur toute sa frange occidentale par le relief abrupt des Côtes représentées au nord par le Bois Brûlé, à l'ouest par le Bois Jaulny et au sud par le Bois des Chanoines. Le village, établi à 255 m d'altitude, est dominé de plus de 100 m par le sommet des côtes dont l'altitude atteint 370 m au niveau du Bois Brûlé. Le village est drainé par plusieurs petits ruisseaux, le ruisseau de Moulantin à l'est et le ruisseau de la Haie d'Embamie au sud.

Le site se trouve à l'est du village actuel, au pied de l'éperon, à une altitude comprise entre 257 m NGF et 264 m NGF et à quelques centaines mètres seulement à l'ouest du ruisseau de Moulantin.

La surface concernée par le projet couvrirait une superficie totale de 9 162 m². 23 sondages archéologiques ont été réalisés sur l'emprise sondée.

Parmi cet ensemble, 7 sondages sont considérés comme négatifs même si une de ces fenêtres a livré en position secondaire (colluvions) quelques fragments de céramique non tournée attribuables à la période protohistorique. Ils témoignent néanmoins d'une occupation précoce de l'éperon situé au nord du village.

L'essentiel des vestiges se rattachent à la Première Guerre mondiale et au Saillant de Saint-Mihiel. Le Saillant de Saint-Mihiel, formé en septembre 1914, était une avancée des lignes allemandes de plus de 20 km dans le dispositif français. Il fut le théâtre de violents combats entre les forces françaises, décidées à réduire le saillant, et les forces allemandes acharnées à le percer. Pourtant, jusqu'en septembre 1918 et l'offensive franco-américaine, aucune ligne ne bougera... quatre années de combats au cours desquelles destructions et morts se compteront par milliers.

Comme en témoignent les nombreux vestiges présents dans les campagnes environnantes, Apremont-la-Forêt, située à quelques kilomètres seulement au sud-est de Saint-Mihiel et sur la ligne de front, fut le théâtre de violents combats tout au long de ces quatre années de luttes acharnées et de guerre des tranchées.

Les sondages réalisés au 5 route de Nancy à l'occasion du projet d'aménagement d'un lotissement communal ont par ailleurs permis d'étoffer les connaissances

relatives à ces événements de la Première Guerre mondiale dans le secteur de Saint-Mihiel.

Outre les huit impacts d'obus reconnus sur l'ensemble de la zone ainsi que les innombrables obus et éclats d'obus mis au jour dans tous les sondages, l'opération archéologique a permis d'identifier un réseau d'au moins deux tranchées que l'on retrouve plus ou moins sur le plan d'état-major de l'époque.

La première des tranchées (tr 1) a été mise au jour dans les sondages 10, 12 et 21. Il s'agit d'une tranchée en pleine terre, non maçonnée, d'une largeur maximale de 2,9 m. Elle présente un profil plus ou moins évasé et un fond plat et étroit (inférieur à 1 m de large). Si l'on considère que le niveau de sol actuel était à peu près le même au début du XX^e s, cette tranchée devait avoir une profondeur d'environ 1,5 m. Elle est orientée sud-ouest/nord-est et semble bifurquer vers l'ouest au contact de la pente, longeant ainsi les courbes de niveau de 259 m d'altitude NGF.

La seconde tranchée (tr 2) est située à 60 m plus à l'est. Elle présente une orientation générale identique (sud-ouest/nord-est, sondage 1). Comme la tranchée précédente, il s'agit d'une tranchée en pleine terre, non maçonnée. Elle présente néanmoins des caractéristiques morphologiques plus petites avec une largeur d'ouverture en surface de l'ordre de 1,2 m. Sa profondeur, restituée à partir de la surface actuelle du sol, est également moindre (1,2 m) tandis que la tranchée subit également un net rétrécissement à sa base (largeur inférieure à 0,6 m). La tranchée principale est doublée d'une seconde tranchée (tr 1) plus petite, parallèle et distante d'environ 5 m. La proximité de la tranchée avec les limites d'emprise et la route n'a pas permis d'approfondir les recherches de ce côté.

Franck GÉRARD

BAR-LE-DUC Foyers Rémois, la Sapinière, avenue des Cévennes

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Bar-le-Duc, allée des Cévennes, sur une surface d'environ 10 800 m². Cette opération a été prescrite en amont de la construction d'un EHPAD.

Les terrains ont été largement restructurés (creusements, décapages, remblaiements...). Le remodelage de la

zone a eu lieu au cours des importants aménagements réalisés durant les années 1960 lors de la mise en œuvre du projet de la Côte Sainte-Catherine par l'architecte Lanfranco Virgili. Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence.

Virgile RACHET

BELLEVILLE-SUR-MEUSE Le Grand Trise

Âge du Bronze

L'extension de la zone pavillonnaire du *Grand Trise* à Belleville-sur-Meuse a généré un diagnostic archéologique sur une emprise foncière de 44 595 m².

La parcelle, localisée sur la moyenne terrasse de rive droite de la Meuse, a révélé une couverture superficielle très dégradée où le substrat calcaire de l'Argovo-Rauracien apparaît immédiatement à -0,3 m.

Deux chablis, dont l'un daté par une analyse au carbone 14 [1432BC-1267BC], ont livré des horizons anthropiques contenant de la céramique et des galets de quartzite chauffés (alluvions de la Moselle) ainsi que des produits de débitage fonctionnellement attribuables à une exploitation au Mésolithique ou au Néolithique de la chaille locale de l'Oxfordien moyen. Les deux bioturbations constitueraient néanmoins les seuls et derniers témoins, au vu de l'état dégradé de la formation superficielle, d'une occupation de la transition du Bronze C/D.

D'autres structures relatives à un vaste réseau orthogonal de tranchées de la Première Guerre mondiale ont été mises au jour et repositionnées sur un cliché zénithal de l'IGN réalisé au cours de l'année 1948.

L'ancienne voie de chemin de fer Varinot actuel, chemin dit *le Tacot*, a assuré un rôle logistique essentiel pendant la bataille de Verdun. Ce réseau ferré a pu être reconnu au niveau de la base de son talus sans qu'aucun indice mobilier ni élément structuré ne soient détectés.

Jean-Charles BRÉNON

BELRUPT-EN-VERDUNOIS

Contournement Est de Verdun

Paléolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

En amont de la création d'une déviation de la ville de Verdun par l'est, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette opération concerne 91 parcelles situées sur les territoires des communes de Belrupt-en-Verdunois, Haudainville et Verdun pour une surface de 15 000 m².

Le diagnostic réalisé sur le tracé du projet de Contournement Est de Verdun a permis l'observation de 286 anomalies de terrain réparties dans 430 tranchées de sondages. Les anomalies sont présentes à peu près sur tout le tracé, mais leur distribution est différente d'un secteur à l'autre. Le secteur 1 à lui seul en regroupe 56 %.

Pour les anomalies dont l'appartenance chronologique a pu être établie, elles appartiennent à six grandes périodes d'occupation : la Préhistoire, la Protohistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge à l'époque moderne et l'époque contemporaine. Cette dernière qui compte 33 % des anomalies a pu être divisée en trois phases : la Première Guerre mondiale (68 % des anomalies contemporaines et 22 % de l'ensemble des anomalies), les installations des américains après la Deuxième Guerre mondiale et la période contemporaine récente (réseau, etc.). Il reste 192 anomalies à distribuer dans les autres périodes.

Les indices préhistoriques mis au jour dans plusieurs secteurs de l'emprise du projet viennent compléter les différentes prospections pédestres de cette partie du territoire verdunois. Mais il s'agit pour l'essentiel de découverte de mobilier lithique. Et si certains artefacts

ont été mis au jour dans des structures, ils ne sont malheureusement plus dans leur contexte d'origine.

Reste toutefois, la découverte de vestiges majeures, dans le secteur 1 du tracé, avec la fouille d'une sépulture chalcolithique. Cette inhumation campaniforme revêt un intérêt qui dépasse largement le cadre régional par son état de conservation et la coexistence de mobilier céramique, lithique et la présence d'éléments de parure (localisés au niveau des oreilles) en métal cuivreux. Le registre décoratif employé pour le gobelet est de type épi-maritime non contracté. Il est caractéristique du Campaniforme moyen et correspond parfaitement au type défini par Bantelmann dans son étape IV (« *Stufe IV* » Bantelmann 1982). Cette datation est, par ailleurs, corroborée par l'analyse radiocarbone (Poz-117216) d'un fragment d'os prélevé sur le défunt dont le résultat avec une probabilité de 2 σ (95,4 %) est 2469-2279 BC. Le seul exemple régional comparable avec l'ensemble de ces critères est celui du secteur funéraire du site de Beaufremont (Vosges) aux lieux-dits *Naburnessart, Bois de Saint-Charles* qui a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille et de prospection de 1976 à 1983 (Blouet, Vanmoerkerke 2008). Les exemples de sépultures de la période campaniforme présentant des objets pariétaux en cuivre sont donc rarissimes en Lorraine. Ils sont généralement bien fréquents dans le nord-ouest et le sud-est de la France. Dans le nord-est de la France, une seule perle a été recensée dans une tombe à Aillevans (Haute-Saône) au « Dolmen II d'Aillevans » (Labaune 2010). Concernant les vestiges protohistoriques, ils ont été mis au jour dans deux secteurs distincts, le secteur 1 et le secteur 4.



BELRUPT-EN-VERDUNOIS,
Contournement Est de Verdun

Sépulture campaniforme avec mobilier archéologique
(cliché : Laurent VERMARD, Inrap)

Dans ce dernier, aucune anomalie de terrain n'a été découverte et les quelques rares éléments concernant cette période sont trois tessons recueillis dans les couches de colluvions de deux sondages (1163, 1171) proches l'un de l'autre, dans le fond du talweg de ce secteur. Si cette présence de mobilier ne permet pas de localiser un site protohistorique dans l'emprise du diagnostic, elle induit néanmoins son existence à proximité des sondages, en amont du déplacement des sédiments colluvionnés, soit au sud-est du projet de contournement.

Il en est différemment dans le secteur 1, à l'extrémité nord du diagnostic, où 114 anomalies potentiellement protohistoriques ont été mises au jour. Parmi elles, 72 % (des anomalies du secteur 1), sont des fosses d'implantation de poteau. Ces anomalies s'étalent sur 250 m de longueur mais avec une densité maximale sur une longueur de 200 m de part et d'autre du fond de vallon orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest. Parmi ces anomalies, seulement 19,3 % ont livré du mobilier céramique qui a pu être attribué à différentes phases de la Protohistoire. Pour les autres structures, leur appartenance à cette période est relative à leur nature et à leur position stratigraphique.

Concernant les vestiges de poteaux, même si nous ne pouvons pas entrer dans le détail concernant leur appartenance à des ensembles compris, de type bâtiment, leur grand nombre suggère sans conteste l'existence d'habitats en partie liés à des constructions à ossature bois. La céramique permet de préciser la chronologie de cette occupation qui se situe entre le Bronze final IIa et le Hallstatt D3-La Tène ancienne.

Dans ce même secteur d'habitat, une structure complexe interprétée comme un tumulus a également été observé dans le sondage 3005. Le test succinct de celle-ci a livré un grand nombre de tessons qui permettent de la dater du Hallstatt C-D1.

Certains vestiges de ce secteur ont été classés également dans cette période mais sans aucune certitude. Ils pouvaient aussi bien être antérieurs. C'est le cas d'un niveau de circulation empierré bordé par un fossé monumental, présent dans les sondages 3005, 3007, 4001, 4005, ou encore d'un fond de cabane dans le sondage 3004. Le fossé monumental n'est pas sans rappeler les fossés de la culture Michelsberg.

Les vestiges liés à l'époque gallo-romaine ont été retrouvés au nord du secteur 1 et au sud du secteur 4. Pour ce dernier, il s'agit de mobilier ramassé uniquement dans des couches de colluvions et attribuable à partir de la moitié du II^e s. Néanmoins, il est probable que ces artefacts puissent provenir d'une occupation antique située aux abords du diagnostic. L'étude de la céramique semble les attribuer à la période.

Concernant le secteur septentrional, il renferme la majorité du mobilier gallo-romain (96 % des tessons), réuni dans cinq sondages voisins les uns des autres (1005, 1006, 1007, 2005, 2006). Mais, là encore, la céramique se concentre (98 %) essentiellement dans une seule anomalie (100602, 100701/100702, 200501, 200601) qui se prolonge dans quatre des sondages ci-dessus. Il s'agit vraisemblablement d'un niveau de circulation gallo-romain qui a pu être daté du I^{er} s.

La majorité des autres vestiges mis au jour lors de ce diagnostic sont contemporains. Les anomalies de terrain liées à la Première Guerre mondiale sont pour l'essentiel des trous d'obus et quelques tranchées soit défensives, soit destinées à l'installation de réseaux. Par ailleurs, dans le secteur 2, plusieurs anomalies ont pu être identifiées comme les vestiges d'un golf aménagé par les américains dans les années 1950. Enfin pour toute la période contemporaine, plusieurs sondages ont livré des indices liés à l'exploitation intensive de calcaire dans cette zone du territoire verdunois.

Laurent VERMARD

BISLÉE Lambéterme

Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Bislée, au lieu-dit *Lambéterme*, sur une surface d'environ 13 000 m². Cette opération a été prescrite en amont de l'installation d'un poulailler. Elle a permis de mettre en évidence, sur deux tranchées (106 et 118), un large fossé au tracé irrégulier interprété comme une tranchée de la Première Guerre mondiale, un chemin empierré orienté nord-sud, d'époque indéterminée mais dont la métrologie correspond à celle d'un diverticule gallo-romain (12 pieds) et dans la partie sud-ouest de la parcelle, une occupation attribuable au premier âge du

Fer. Elle est caractérisée par trois fosses d'implantation de poteaux et une fosse dépotoir contenant de la terre cuite (probables vestiges d'un four), d'un fragment de meule et de la céramique, dont une jatte, archéologiquement complète. Les tranchées 103, 116 et 123 ont livré, quant à elles, plusieurs éclats de débitage en silex local qui témoignent d'une présence pré- ou protohistorique sur cette parcelle.

Virgile RACHET

BISLÉE Méthanisation du Navi

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Bislée, au lieu-dit *Sur Navi*, sur une surface d'environ 25 000 m². Cette opération a été prescrite suite à une demande de permis pour l'installation d'une unité de méthanisation. Elle a permis de mettre en évidence une fosse d'implantation de poteau isolée, d'époque indéterminée, dans la partie sud de la parcelle (Tr 40), deux fossés drainants (Tr 54 et 55), probablement contemporains

et une tranchée attribuable au premier conflit mondial (Tr 71 et 72), dans la partie nord de la zone, le long de l'actuel chemin rural. La tranchée 23 a livré, quant à elle, plusieurs éclats de débitage en silex local qui témoignent d'une présence pré- ou protohistorique sur cette boucle de la vallée de la Meuse.

Virgile RACHET

BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN Mutations urbaines à Nasium (I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.)

Âge du Fer – Gallo-romain

L'année 2019 a été exclusivement consacrée à l'achèvement de la fouille de la *domus* des *Soylières*, engagée en 2017. Pour rappel, cette intervention avait pour objectif d'évaluer l'état de conservation et la

chronologie des vestiges de ce secteur peu exploré de l'agglomération. Plus spécifiquement, il s'agissait de rechercher les indices d'installation précoce, dans le cadre de l'axe 4 du PCR visant à mettre en évidence et



BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
Mutations urbaines à *Nasium*
Orthophotographie de la fouille des Soylières à l'issue de la campagne de 2019
(cliché : L. GUICHARD-KOBAL)

à caractériser les premières occupations dans la plaine alluviale.

Après avoir essentiellement documenté, en 2017 et 2018, les états de la *domus* du Haut-Empire et son abandon, cette dernière année a plus spécifiquement apporté d'intéressants résultats sur la mise en place de la trame viaire et de l'agglomération antique de *Nasium*, ainsi que sur les occupations antérieures à la *domus*. Quelques extensions d'emprise ont également été réalisées, portant la superficie totale à 348 m² (Legagneux, Rodriguez 2020).

La fouille de la voie attenante à la *domus* a permis, à la base de la stratigraphie, d'identifier un niveau de voirie sur lequel a été mis au jour un ensemble de mobilier céramique (vaisselle et amphores) datable de La Tène finale, caractérisé notamment par la présence d'amphores Dressel 1 et de céramiques peintes. Ce résultat permet de prouver pour la première fois la présence d'un axe viaire gaulois dans la plaine alluviale. Il vient confirmer l'hypothèse émise par F. Mourot à la suite de la fouille au 9 rue Haute (Mourot 1999). La présence, au-dessus de cette chaussée, d'une succession de niveaux de crue et de remblais, met en



BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
Mutations urbaines à *Nasium*
Vue de la voie gauloise
(cliché : PCR Nasium)



BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
Mutations urbaines à *Nasium*
Vue des maisons augustéennes
(cliché : PCR Nasium)



BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
Mutations urbaines à *Nasium*
Vue de la partie supérieure de la cave
(cliché : PCR Nasium)

exergue la bataille qu'ont livré les premiers habitants de *Nasium* contre les débordements de l'Ornain, dont il s'agira de préciser la périodicité et l'importance.

À cet état initial succède la mise en place des premières constructions, datées de la période augustéenne et documentées sur quelques fenêtres réalisées dans les rares endroits où les conditions de sécurité le permettaient. Trois tranchées de sablière perpendiculaires à la voie, espacées d'environ 5 m, ont ainsi été identifiées, délimitant quatre espaces marquant, sans doute, une première forme de cadastration urbaine. L'un de ces espaces (A4) a pu être entièrement circonscrit. Il semble délimiter un bâtiment de 10 m de longueur à l'intérieur duquel se développent plusieurs sols successifs en terre battue, tandis que les parois semblent avoir été ornées d'enduits peints. Le bâtiment a été entièrement détruit par un incendie, vers la fin de la période augustéenne. À l'échelle de l'agglomération, ces constructions sont contemporaines de l'occupation militaire du Cul de Breuil (Bonaventure, Encelot 2015), qui a scellé l'abandon de l'*oppidum* de Boviollles, et du second état du temple 15 de *Mazeroie* (Bonaventure, Encelot 2021).

Après la destruction de ces bâtiments, la reconstruction de l'époque tibérienne se fera à l'aide de maçonneries de pierres calcaires liées au mortier qui marquent l'introduction de ce procédé constructif à *Nasium* et, plus généralement, dans l'Est de la Gaule. Le schéma architectural reste celui d'une maison longue dont le petit côté donne sur la rue et à l'arrière de laquelle s'ouvre un cave dont la fouille a été achevée lors de

la campagne 2019. Profonde d'1,65 m, elle est dotée d'un escalier (installé dans un second temps) au sud, d'un soupirail donnant sur une ruelle à l'est, et d'une niche à l'ouest. Elle est construite en assises régulières de calcaire marneux et de calcaire lithographique. Des trous de boulin dans la partie supérieure indiquent le niveau du plancher d'origine.

Ce n'est que dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. qu'est mise en place la *domus* à proprement parler. Parmi les aménagements remarquables fouillés en 2019, on citera le puits aménagé dans la cour à péristyle entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. apr. J.-C., et qui marque l'un des derniers remaniements de la *domus* avant sa destruction par un incendie vers le milieu du III^e s.

Les trois campagnes de fouilles aux *Soylières* ont livré de très importantes quantités de mobilier qu'il s'agit maintenant d'étudier exhaustivement. Ces études permettront de préciser la chronologie du site et le faciès socio-économique de ses occupants, et viendront compléter les référentiels régionaux.

À la suite de l'opération de 2019, le site a été recouvert de géotextile avant d'être définitivement rebouché et remis en culture par son exploitant.

Bertrand BONAVENTURE, Marion LEGAGNEUX
et Miguel RODRIGUEZ

CHARNY-SUR-MEUSE

Sablère GSM, tranche 1, le Pré Carré

Âge du Bronze – Gallo-romain
Moyen Âge – Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé à Charny-sur-Meuse au *Pré Carré* a porté sur une surface de 10 ha, en plein cœur de la vallée de la Meuse. Il a permis de mettre en évidence une petite fosse de rejet de crémation, sans doute gallo-romaine, mais sans lien avec le monde funéraire.

Quelques trous de poteaux dispersés et non structurés ont également été identifiés. Selon l'étude de la céramique, ces derniers appartiendraient à l'époque médiévale ou moderne. De nombreuses autres anomalies ont également été détectées sur ce diagnostic (chablis, ornières de chemin, petites fosses, fossés, lambeaux sédimentaire, trous d'obus...), mais

aucune ne semble former d'occupation archéologique structurée proprement dite.

Enfin, l'expertise géomorphologique a permis d'identifier le passage de plusieurs paléochenaux à travers la parcelle et de proposer une cartographie de ces derniers. Le plus important d'entre eux traverse la parcelle du sud vers le nord et est antérieur aux structures archéologiques mises en évidence. Il correspond selon toute vraisemblance à un ancien cours de la Meuse.

Luc SANSON

COMMERCY

Champ de tir, la Haute Fin

La minière de silex de Commercy, *Côte de Bussy*, découverte en 1888 par M. Recouvreur (Bleicher 1888) reste encore mal documentée. En 2015, des travaux de voirie réalisés par le ministère de la Défense ont permis de repérer une soixantaine de puits d'extraction de silex et de cerner l'extension sud-ouest de la minière. Trois dates au carbone 14 réalisées à cette occasion montrent que l'exploitation des bancs du silex de l'Oxfordien moyen a débuté au Néolithique ancien et

que son extension maximum se situe au début du III^e millénaire avant notre ère (Blouet et Klag 2022). Les sondages réalisés en janvier 2019 sur une parcelle d'environ 1 ha d'emprise sur laquelle étaient projetés de nouveaux aménagements militaires se sont révélés négatifs, ce qui permet de cerner l'extension nord-est du site.

Vincent BLOUET

L'agglomération de Commercy est localisée entre Toul (Meurthe-et-Moselle) et Bar-le-Duc (Meuse), distantes d'une trentaine de kilomètres. Aménagée sur la rive gauche de la Meuse, Commercy est bordée par les reliefs des côtes calcaires de l'Oxfordien constituant l'extrémité du plateau du Barrois. Le projet d'aménagement se trouve à 2 km au sud-ouest de l'église paroissiale Saint-Pantaléon au lieu-dit *Fond de Planosse*. Le sous-sol est composé de calcaires récifaux du Rauracien-Argovien (j5-6). Ces niveaux de nature calcaire offrent potentiellement des affleurements de roches siliceuses employées dans les industries préhistoriques, ce dont témoigne au moins un gisement d'extraction situé à Bussy-la-Côte sur les flancs de coteaux à la périphérie ouest de Commercy. Ce dernier, connu depuis le XIX^e s. est exploité à partir du Néolithique ancien. Un site d'habitat de la même époque a par ailleurs été repéré à 1 km à l'est du projet, allée des Tilleuls.

Dès les époques historiques, la localité attestée depuis le IX^e s. dans la chronique d'Eginhard, a employé le calcaire dit « calcaire d'Euville » dans la construction. Ce calcaire est issu de carrières situées sur la commune voisine distante de 1 km seulement vers l'est. Cette roche sert également à fabriquer de la chaux, un aspect qui était à considérer en raison du lieu-dit associé au projet évoquant éventuellement des fours (*Des Chauds*). La ville est protégée par un *castrum* au X^e s., assiégé en 1024 ou 1033 par le Comte de Champagne pour défaut d'hommage au seigneur. Le prieuré masculin Notre-Dame-du-Breuil aurait également été fondé à la même époque même si son existence n'est attestée qu'en 1090. Commercy était ensuite la capitale d'un petit état particulier ou une principauté qui perdura jusqu'au XVIII^e s. Après la conquête du pays, Louis XIV attribua la souveraineté de Commercy à la Lorraine. Suite à

l'acte de session et à la mort de Stanislas I^{er}, roi de Pologne et duc de Lorraine, la seigneurie de Commercy fut réunie définitivement à la France en 1766.

Plusieurs opérations de diagnostics archéologiques ont été menées ces dernières années sur l'ensemble du ban communal, dont certaines à proximité immédiate de la parcelle concernée par le présent projet : en 2004, rue de la Porcherie, à 500 m au sud du projet, et en 2017, à la ferme du Stand (Allée des Tilleuls) sur les parcelles contiguës à l'est de la présente opération (Klag 2017). Aucun site ou indice de site n'y avait été enregistré même si lors de l'opération réalisée à la Ferme du Stand, il a été fait mention de « blocs de silex et de chaille dans les colluvions et dans le cailloutis sous-jacent ». Ces blocs proviendraient de l'érosion et du démantèlement du ban de proche.

Le projet actuel est implanté à une altitude comprise entre 247 et 250 m NGF. Les observations stratigraphiques confirment les données recueillies lors du précédent diagnostic contigu au projet (au nord-est), à savoir que le secteur est recouvert d'une couche de colluvions dont l'épaisseur varie de quelques centimètres à 0,7 m. Le couvert végétal n'excédait pas 0,3 m à 0,4 m d'épaisseur. Le substrat de nature calcaire (grouines et cailloutis) a été observé dans tous les cas. Les différentes séquences ne contenaient aucune trace d'origine anthropique mais on note la présence très ponctuelle de blocs de chaille provenant de l'érosion et du démantèlement du banc de roche (Oxfordien). Aucune trace de débitage n'a par ailleurs été observée.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

CONTRISSON

Les longues Raies

L'opération de diagnostic archéologique à Contrisson, au lieu-dit les *Longues Raies*, a permis de réaliser 73 sondages sur une surface totale de 30 000 m² dans un contexte actuel de champs cultivés.

Outre la présence isolée d'un fond de cruche à fort diamètre datant probablement de l'époque antique déposée dans une couche d'alluvions récentes au nord-est de l'emprise et d'une borne en calcaire jaune au sud-est, les sondages ont permis de mettre au jour un fossé angulaire juché de bornes en calcaire jaune disposées *a priori* à intervalles plus ou moins réguliers. Cet aménagement a été suivi sur une distance de

plus de 65 m, notamment à travers la réalisation de cinq sondages. Dans sa phase d'abandon, le fossé a été recouvert par une couche de remblais mêlant du mobilier antique et du bas Moyen Âge.

La cartes de l'état-major (1820-1866) et le cadastre ancien (1824), n'attestent la présence antérieure du fossé qu'à travers la toponymie des lieux : *les Longues Raies sur le Fossé*.

Rachel BERNARD

DIEUE-SUR-MEUSE

ZAC, Entre deux Haies

Âge du Bronze – Gallo-romain

Suite à une demande d'aménagement du lieu-dit *Entre Deux Haies* par la Communauté de communes Val de Meuse, un diagnostic archéologique a été prescrit. Les terrains sondés sont situés sur un territoire archéologiquement sensible où de nombreux indices de sites relatifs, entre autres, à la période protohistorique ont déjà été inventoriés par la prospection, des sondages ou encore des fouilles.

Les sondages réalisés ont permis de mettre en évidence des vestiges datés de la protohistoire et plus précisément de l'âge du Bronze. Ils se présentent sous la forme de quelques larges fosses légèrement anthropisées marquant la présence d'une occupation

dont la forme n'a pu être précisée. Deux fossés ont, quant à eux, été attribués à la période antique et sont probablement associés au parcellaire de la commune pour cette époque.

En conclusion, les données recueillies lors de cette opération témoignent de la présence d'une occupation dont les formes restent indéterminées pour les périodes de l'âge du Bronze et de l'Antique sur la commune de Dieue-sur-Meuse. Elles s'ajoutent aux nombreuses données recensées sur l'occupation ancienne sur ce ban communal.

Enora BILLAUDEAU

DIEUE-SUR-MEUSE

Rue du grand Rattentout

Moderne

En amont de la vente d'un terrain destiné à la construction de logements à Dieue-sur-Meuse, rue du Grand Rattentout, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette opération concerne les terrains cadastrés section AD 167 et 440, pour partie, d'une surface de 2 750 m². Neuf tranchées de sondages ont été effectuées dans l'emprise du diagnostic, pour un taux d'ouverture de 8 % de la surface prescrite. Une

seule a livré une anomalie de terrain interprétée comme un vestige archéologique. Il s'agit d'un fossé orienté nord-sud, et vraisemblablement lié au parcellaire agricole de l'époque moderne.

Laurent VERMARD

DUN-SUR-MEUSE

EHPAD Eugénie, Trou de Milly

Protohistoire – Moderne
Contemporain

Sur une surface prescrite de 23 150 m², le diagnostic entrepris à Dun-sur-Meuse, au lieu-dit *Trou de Milly* a permis la mise au jour de quelques vestiges s'échelonnant de la Protohistoire à nos jours.

Parmi les découvertes les plus anciennes, localisées sur la partie occidentale de la parcelle investiguée, un trou de poteau supposé, une fosse très arasée et un chablis contenant un éclat de silex et un tesson de céramique commune semblent être les vestiges d'une occupation protohistorique (habitat ?). La mise au jour de céramique de facture protohistorique dans les colluvions situées en contrebas de ces vestiges plaide en faveur de cette hypothèse.

Une fosse contenant exclusivement de la pierraille calcaire et quelques fragments gallo-romains de *tegulae* est également à signaler.

De plus, une dizaine de fossés dont trois drains comblés de pierres calcaires disposées pêle-mêle ont été misent en évidence sur l'ensemble de la parcelle. La plupart est orientée dans le sens de la pente naturelle, selon un axe nord-sud. Quelques fragments de céramique vernissée attribuables à la fin du Moyen Âge et/ou à l'époque moderne ont été découverts dans le comblement de quatre fossés.

Enfin, une fosse quadrangulaire présente les caractéristiques d'un sondage mécanique géotechnique récent.

Sébastien JEANDEMANGE

ÉRIZE-LA-BRÛLÉE

Voie de Bar

L'agglomération d'Erize-la-Brûlée est située à 11 km au nord-est de Bar-le-Duc. Elle est installée le long du ruisseau de l'Azrule qui s'écoule du sud vers le nord et se jette dans l'Aire à environ 9 km au nord. Cette petite vallée entaille un paysage de plateau ouvert de cultures céréalières.

Le sous-sol est composé de « calcaires lithographiques » du Batonien inférieur (Jéa) correspondant à des calcaires argileux gris, blancs à jaunes mêlés à des niveaux fossilifères (*Exogyra*, *Pseudocyclamina*).

Le terrain assiette de l'opération est placé au sud du village, le long du cimetière communal et en bordure de la voie gallo-romaine reliant Bar-le-Duc à Montsec.

Au cours du XIX^e s., trois sépultures mérovingiennes ont été fouillées sans avoir été localisées précisément sur le ban de la commune. En 1874, le musée du Barrois à Bar-le-Duc a reçu un sarcophage contenant trois crânes, quatre squelettes incomplets, une poterie brisée, une boucle de ceinture et un rivet en bronze doré et, en 1875, une épée de type Salin E., une boucle de ceinturon en fer plaquée d'argent et une boucle en bronze (CAG, Mourrot 2001).

Une seule opération d'archéologie préventive avait été menée à ce jour sur ce territoire, notamment sur la commune d'Erize-la-Grande située à moins de 7 km (Baccega 2003). Elle s'est avérée négative.

Rachel BERNARD

ÉTAIN

Renaturation de l'Orne, vallée de l'Orne en amont d'Étain

Gallo-romain – Moderne

Le réaménagement du cours de l'Orne en amont d'Étain a nécessité une opération de diagnostic de façon à repérer d'éventuels lits fossiles de la rivière ou d'aménagements en relation avec cette dernière. Le projet portant sur près de 40 000 m² englobe le tracé d'un bief, aujourd'hui abandonné, alimentant un ancien moulin localisé à l'entrée d'Étain. L'opération s'est révélée positive sur la rive gauche, essentiellement à la jonction entre le bief et l'Orne. Deux aménagements en bois, correspondant vraisemblablement à des renforts des berges, sont en effet conservés dans les niveaux organiques constituant la base du remplissage du bief.

Le premier est réalisé à l'aide de planches en chêne refendu ou scié. Celles-ci étaient disposées horizontalement et maintenues en place par des piquets de chêne. Le second est de conception différente puisque des planches appointées sont plantées verticalement pour délimiter le bief.

D'autres bois sont encore présents dont deux planches en chêne assemblées à mi-bois au moyen de feuillures

latérales et une pièce sciée en chêne de section carrée. Ces derniers semblent travaillés trop soigneusement pour correspondre à de simples maintiens de berge et correspondent sans doute à d'autres types d'installations (pontons ou autre). Ces deux structures sont datées par la dendrochronologie respectivement de 1632 ± 10 et de 1599 ± 10 apr. J.-C.

Plus en aval, entre ce bief et le cours de la rivière actuelle, plusieurs sondages ont montré la présence d'un ancien lit de l'Orne dans lequel des bois sont conservés. S'ils ne sont plus en place pour la plupart et proviennent d'aménagements détruits par la rivière, cinq pieux répartis dans trois sondages sont encore en place. En l'absence d'une vue d'ensemble, il est impossible de proposer une fonction pour ces bois dont la datation, d'un point de vue stratigraphique, se situe entre les époques médiévale et moderne.

Thierry KLAG

FRESNES-EN-WOËVRE

Les Roussettes, 16 rue de Nancy

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Fresnes-en-Woëvre au 16 rue de Nancy, sur une superficie d'environ 7 000 m². Les parcelles concernées doivent être aménagées pour la construction d'un bâtiment d'élevage avicole. Le

diagnostic n'a pas révélé d'occupation anthropique intéressant l'archéologie.

Enora BILLAUDEAU

FROMERÉVILLE-LES-VALLONS

Ferme thermique, Banc de la Croix

Gallo-romain

En amont de la réalisation d'un projet de centrale solaire thermique à Fromeréville-les-Vallons au lieu-dit *Banc de la Croix* un diagnostic archéologique a été prescrit. L'emprise de ce projet couvre une surface de 50 000 m².

Le secteur d'intervention se situe à l'ouest de la ville de Verdun, en rive gauche de la Scance, réseau hydrographique secondaire de la vallée de la Meuse. Il se développe sur des terrains agricoles mis en culture et sa topographie montre un relief doté d'une pente moyenne, d'orientation nord-ouest/sud-est. La limite ouest de l'emprise englobe un petit vallon sec qui forme une dépression dans le paysage.

Parmi les 145 sondages ouverts lors de l'intervention archéologique, 31 ont fait apparaître la présence d'anomalies et de vestiges archéologiques.

Leur étude a permis de relever une concentration de vestiges archéologiques sur un secteur de 2 500 m² dans l'angle ouest en limite nord de l'emprise. Elle se développe sur le versant est du vallon sec et correspond à l'extension d'une occupation perçue sous la forme de fosses, fosses d'installation de poteau et radiers de fondations ponctuellement conservés. La nature de ces vestiges trahit un site d'habitat qui n'a toutefois pas été précisément appréhendé. La datation de la séquence de matériaux de démolition qui matérialise son abandon permet d'établir une occupation qui s'étend sur le I^{er} s. apr. J.-C. et éventuellement le début du II^e s.



FROMERÉVILLE-LES-VALLONS, ferme thermique, *Banc de la Croix*. Épandage constitué de pierres calcaires et fragments de *tegulae* (cliché : L. BOURADA, Inrap)

À ce secteur principal a été associé d'ouest en est un groupe de deux sondages au sein desquels des fosses d'installation de poteau témoignent d'aménagements annexes de type greniers aériens, un sondage où de probables sablières basses ont été relevées et, enfin, presque à l'opposé du secteur principal, une fosse isolée délicate à interpréter mais précisément datée par la découverte dans son comblement d'un pot à carène en *terra nigra* dont la production est effective dès 65 apr. J.-C.

On mettra ce site en perspective avec l'occupation du II^e s. apr. J.-C. découverte en 2006 lors d'une précédente évaluation réalisée à Baleyecourt sur le versant opposé de la vallée de la Scance.

Deux réseaux de fossés ont également été restitués. Le premier réunit des fossés rectilignes organisés à partir d'un axe dominant presque ouest/est. Il n'a pas été précisément daté mais est antérieur à l'abandon de l'occupation structurée du I^{er} s. apr. J.-C.

Le second est caractérisé par deux fossés parallèles en V qui cernent la partie du vallon sec comprise dans la partie ouest de l'emprise du projet. L'hypothèse d'un aménagement militaire en rapport avec la Première Guerre mondiale s'appuie sur le mobilier de la période contemporaine observé dans son comblement.

Lonny BOURADA

Gallo-romain

GOUSSAINCOURT Centrales nord et sud, les Rouges Terres

L'opération de sondages archéologiques s'est déroulée sur la commune de Goussaincourt, située à 32 km au sud de Commercy et à 26 km au sud-ouest de Toul. Le village se trouve sur les basses terrasses alluviales de la Meuse, en rive gauche.

À hauteur de Goussaincourt, la Meuse coule en direction du nord à 264 m d'altitude. Le site est implanté à l'extérieur du village, au lieu-dit *les Rouges Terres, Sur la Racine* à 2 km à l'ouest de celui-ci et à une altitude comprise entre 392 m et 406 m NGF. Le site correspond à une clairière de près de 50 ha, en sommet de côte, exposée aux vents. Il domine la plaine alluviale. La localité de Goussaincourt apparaît dans les textes à partir du XIV^e s. sous le nom de « Goussaincour ». Les prospections aériennes réalisées dans le secteur entre 1969 et 1994 précisent que le plateau, dominant le ruisseau La Noue de Burey qui traverse la commune selon un axe nord-sud, contient des traces d'enclos et de *tumuli*. Au lieu-dit *En Fousse*, J.-J. Dupuich a observé des structures circulaires pouvant correspondre à une nécropole tumulaire. À *la Terre-L'Epine*, en 1994, B. Muller a repéré un enclos quadrangulaire et des traces de parcellaire. Au lieu-dit *le Chermont*, P. Frigério a observé des lignes parallèles et une petite structure circulaire « en relief ». Au lieu-dit *la Crototte*, en 1994, P. Frigério a observé quatre structures ovales pouvant correspondre à des fosses. Sur la commune, pour la période antique, au moins

deux bâtiments correspondant à des établissements ruraux sont connus : au lieu-dit *les Tombereaux*, au sud du village, des ouvriers ont dégagé un hypocauste dans lequel ils ont trouvé une statuette en bronze. C'est probablement ce site qui est mentionné plus tôt, en 1830, par F. Liénard, qui précise l'existence d'un bâtiment, sur la commune, aux murs recouverts d'enduits peints et qui a livré une statuette de Bacchus en bronze et une plaque de ceinturon en bronze représentant une tête de Méduse. À proximité, lors de prospections aériennes en 1990, M. Loiseau a repéré un enclos quadrangulaires et les traces d'un parcellaire (fragments de *tegulae* au sol). Au lieu-dit *À Michotte* en 1839, un denier de Trajan et un manche d'outil en bronze ont été découverts.

Selon la carte géologique de la France au 1/50000e, feuille de Gondrecourt-le-Château XXXII-16 (BRGM type 1922), le *substratum* est constitué de calcaires coralliens de l'Oxfordien supérieur (argovo-rauraciens, j5-6). La séquence stratigraphique est homogène sur l'ensemble de la parcelle sondée. L'horizon végétal (U.1) se caractérise par une unité limoneuse brune, homogène contenant de nombreux fragments de calcaires issus de la couche sous-jacente (*substratum*). Son épaisseur moyenne est de l'ordre de 0,4 m. Cet horizon labouré recouvre directement le *substratum* (U.2) calcaire très ponctuellement marneux. Cette unité ne présente aucun élément d'origine anthropique.

Il a été décidé de prescrire deux opérations de diagnostic permettant d'évaluer le potentiel archéologique des secteurs nord et sud.

Au nord, 454 sondages archéologiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise diagnostiquée (surface cadastrale de 189 398 m²). La totalité des sondages représente une ouverture globale de 22 163 m², soit un taux d'ouverture de 11,7 %.

Au sud, 579 sondages archéologiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise diagnostiquée (surface cadastrale de 278 135 m²). La totalité des sondages

représente une ouverture globale de 301 654 m², soit un taux d'ouverture de 10,8 %.

Tous les sondages sont négatifs. Seules quelques anomalies d'origine naturelle (failles) et quelques chablis non anthropisés ont été mis en évidence. Ce constat s'explique par l'emplacement du site (butte exposée aux vents) et par la pauvreté des sols calcaires, l'occupation humaine devant se concentrer depuis toujours au pied du plateau, aux abords de la Meuse... comme le village actuel de Goussaincourt.

Franck GÉRARD

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Haut Moyen Âge
Moyen Âge – Moderne

LIGNY-EN-BARROIS,
NANÇOIS-SUR-ORNAIN, TRONVILLE-
EN-BARROIS, VELAINES
RN 135, tronçon 4,
passage à 2x2 voies

Le diagnostic mené sur le projet de 2x2 voies entre Ligny-en-Barrois et Tronville-en-Barrois, passant par Velaines et Nançois-sur-Ornain, aura permis d'identifier de nombreux vestiges archéologiques appartenant à des périodes variées. Le projet total a une surface de 46 ha et les 613 sondages de diagnostic ont permis d'observer environ 11 % de l'emprise accessible. Six zones préférentielles se détachent particulièrement.

La première correspond à une occupation datée du Néolithique récent/final. Une fosse, vraisemblablement dédiée au stockage, accompagnée de mobilier céramique et lithique, a été mise en évidence. Elle est associée à de nombreuses autres structures comme des trous de poteau et des fosses, dont une partie appartient peut-être à une période plus récente. Cette occupation s'étend très probablement au-delà des limites du diagnostic.

La deuxième zone correspond à une occupation polyphasée, de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. De nombreux plans de bâtiments sur poteaux, ainsi que de nombreux systèmes de délimitations (fossés), définissent un habitat rural avec des bâtiments d'habitation et de stockage, ainsi que des délimitations parcellaires. Les occupations de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer semblent se surimposer l'une sur l'autre. On serait donc plutôt en présence de deux occupations rurales successives plutôt qu'une seule occupation dilatée sur les deux périodes. C'est évidemment une hypothèse qu'il reste à vérifier.

La troisième occupation n'a été perçue que de manière fragmentaire, à l'extrémité du tracé. Il s'agit d'une fosse polylobée de l'âge du Bronze final. Les autres structures qui pourraient lui être associées sont très probablement au-delà des limites du diagnostic. C'est néanmoins un type de structure caractéristique retrouvé dans la majorité des cas en périphérie des bâtiments d'habitation.

La quatrième occupation a été mal perçue et semble plutôt lâche. Elle se situe dans le voisinage immédiat d'un étang dans lequel des sépultures laténiennes avaient été mises au jour en 1961. Les structures identifiées correspondent à une fosse Hallstatt C/D, ainsi qu'un silo protohistorique et quelques trous de poteau et sections de fossé. L'étude céramologique mentionne toutefois la possibilité d'avoir affaire à quelques tessons Néolithiques dans le comblement de ces structures. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation rurale qu'il reste encore à bien définir.

La cinquième zone, quant à elle, est beaucoup plus facile à déterminer. Il s'agit d'une nécropole à inhumation mérovingienne. 32 sépultures ont été reconnues et la nécropole semble située dans sa quasi-intégralité dans les limites du projet. Différents types d'inhumation ont été mis en évidence et du mobilier d'accompagnement de qualité a été détecté. Néanmoins, l'état de conservation des tombes semble assez mauvais, les ossements et les artefacts apparaissant à une faible profondeur, ce qui a imposé de réaliser un décapage avec une grande prudence afin de ne pas altérer les tombes.

Enfin, le dernier secteur correspond à un habitat rural carolingien caractérisé par des constructions sur poteaux plantés, et des fonds de cabane. L'activité artisanale de tissage a pu être mise en évidence, mais on suppose ici aussi que l'occupation n'a été perçue que de manière fragmentaire. Il est très probable que le reste de l'occupation se développe en direction du nord et du sud, au-delà des limites du projet.

Enfin, les dernières structures mises en évidence sur toute la longueur du tracé correspondent soit à des anomalies naturelles (des phénomènes sédimentaires), soit à des structures contemporaines. Le diagnostic, très riche, aura donc permis un apport de connaissances notable, en particulier dans le secteur Sud-Meusien parfois éloigné des grandes zones de découvertes archéologiques importantes.

Luc SANSON

Gallo-romain

NAIX-AUX-FORGES Nasium, les Soylières

La fouille programmée est présentée dans la notice du PCR Mutations urbaines à Nasium, *supra*.

Marion LEGAGNEUX

PAGNY-SUR-MEUSE Carrière Novacarb, le Révoi, Bois du Longor

La commune de Pagny sur Meuse se situe à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Toul et une douzaine au sud-est de Commercy. Le village est installé sur la rive droite de la Meuse dans une boucle assez marquée. L'opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un projet d'extension de la carrière Novacarb. Les parcelles concernées sont situées en contre-haut des fronts de tailles de la carrière sur la colline du bois de Longor qui domine la Meuse. Les parcelles référencées D 2 et 14 étaient boisées et furent découvertes à l'occasion de notre opération.

Le diagnostic archéologique fait suite à quatre campagnes, réalisées respectivement en 2010 par R. Jude, en 2014 par M. Dohr et V. Rachet, puis en 2015 par E. Billaudeau. Aucune trace anthropique ancienne n'a été observée sur les parcelles. Le recouvrement est moindre et laisse apparaître rapidement le *substratum*.

Enora BILLAUEAU

**RANCOURT-SUR-ORNAIN,
REMENNECOURT
Carrière Roussel Valette,
les Haroussards, Au Breuil**

Gallo-romain – Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur les bords des communes de Rancourt-sur-Ornain et de Remennecourt respectivement aux lieux-dits *les Haroussards* et *Au Breuil* sur une surface globale de 145 000 m². Cette opération s'inscrit dans un contexte de terrasses alluviales de la vallée de l'Ornain, à la limite de la Haute-Marne. L'emprise du projet d'extension de la zone d'exploitation de la sablière se répartit sur trois zones disjointes (I à III).

Les sondages réalisés dans la zone I ont permis de mettre au jour un four de forme quadrangulaire avec des restes de voûte effondrée (torchis avec empreintes de la superstructure en matériaux périssables), sa fosse-cendrier, deux fosses à fonction indéterminée et une poche d'argile probablement rapportée (apport de matière première ?). Outre un certain nombre de petits fossés (parcellaire ?), un grand fossé septentrional attribuable à la fin du XIX^e s./début du XX^e s. a été suivi sur 112 m.

La zone II a livré un sondage dans lequel un dépôt de céramiques miniatures associées à des monnaies datant du II^e s. a été mis au jour. Cette découverte s'accompagne d'une anomalie argileuse indéterminée sous-jacente. La fonction de cet ensemble n'a pas pu être clairement établie quoique les exemples champenois de ce type de dépôt commencent à se multiplier.

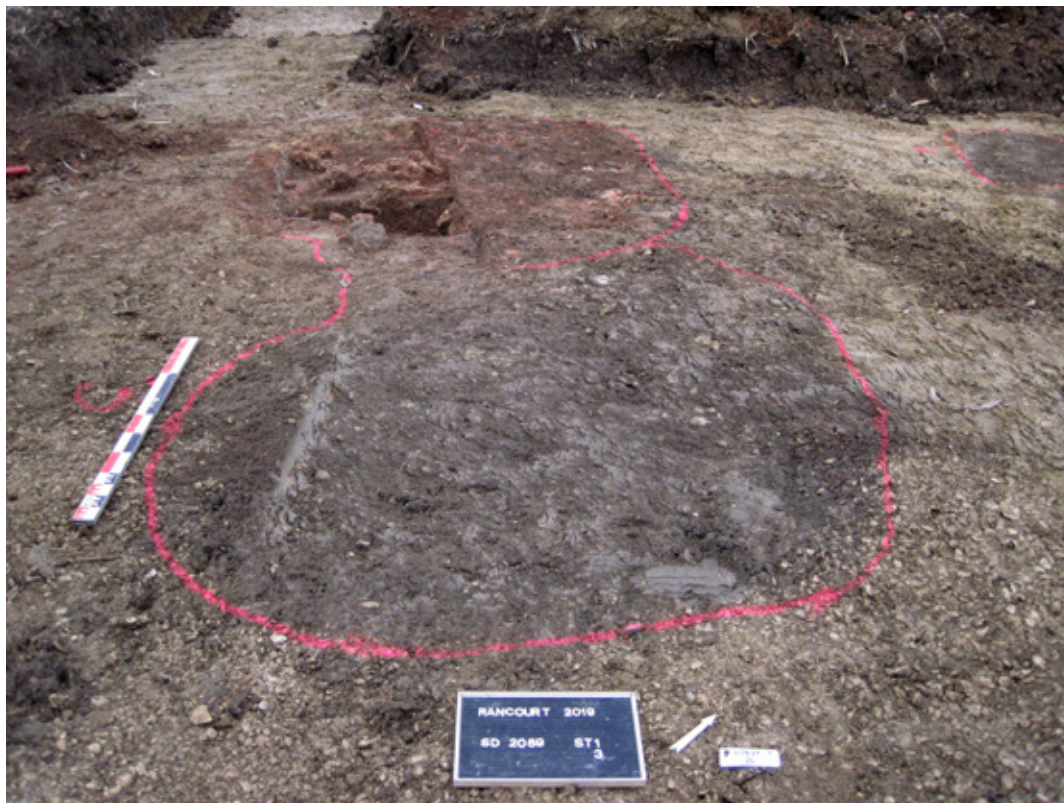
Enfin, outre un réseau de fossés non datés (parcellaire ancien ?), la zone III présente une grande fosse contenant une forte densité de mobilier métallique datant de la Première Guerre mondiale.

Rachel BERNARD



FRANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT, carrière Roussel Valette,
les Haroussards, Au Breuil

Four à fonction indéterminée découvert dans le sondage 2059. Des résidus de voûte en torchis effondrée constituent pour partie la nature de son comblement
(cliché : R. BERNARD, Inrap)



RANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT, carrière Roussel Valette,
les Haroussards, Au Breuil
 Four jouté de sa fosse cendrier, sondage 2059
 (cliché : R. BERNARD, Inrap)



RANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT, carrière Roussel Valette,
les Haroussards, Au Breuil
 Vue générale du dépôt de céramiques miniatures
 associé à un lot de monnaies datant du II^e s., sondage 3108
 (cliché : R. BERNARD, Inrap)



RANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT,
 carrière Roussel Valette, *les Haroussards, Au Breuil*
 Échantillon de micro-vases archéologiquement complets
 issu de la zone de dépôt, sondage 3108
 (cliché : L. MOCCI, Inrap)

Contemporain

RIGNY-SAINT-MARTIN Méthanisation CDE Agri, Voie des Morts

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Rigny-Saint-Martin, au lieu-dit *Voie des Morts*, sur une surface d'environ 22 000 m². Cette opération a été prescrite suite à une demande de permis pour l'installation d'une unité de méthanisation. Elle a permis de mettre en évidence deux zones d'extraction de sable et gravier, comblées à la fin du XX^e s. avec les déchets de la ferme attenante.

Deux petits fossés parcellaires ont également été mis au jour au nord de la parcelle sondée. Pour finir, de nombreux chablis témoignent de la présence d'un ancien verger ou d'un petit bois dans la partie sud.

Virgile RACHET

SENON

Carrière Maire, le Camp d'Aviation

La commune de Senon est localisée à l'interface de deux ensembles géomorphologiques distincts : la plaine argileuse de la Woëvre et le plateau du Pays-Haut, créant ainsi un affleurement tabulaire appelé « dalle d'Étain ». Cette dernière se caractérise par une plaquette calcaire oolithique du Bajocien/Batonien.

Le diagnostic s'intègre dans un programme global d'exploitation de calcaire par la Société Maire. Il correspond à la troisième tranche d'exploitation appelée 2b et 3 et cadastrée en section ZI (parcelles 10, 14, 15 et 16 pp). Les premières phases d'exploitation ont fait l'objet de diagnostics archéologiques en 2008 (phase 1, Baccega 2008), en 2012 (phase 2a, Jacquemot 2012) et en 2015 (phase 2b, Vermard 2015).

Le terrain est localisé au nord du ban communal, à 1 km du centre du village actuel de Senon et à l'emplacement de l'ancien Camp d'Aviation, une base aérienne aménagée en 1936 sur une surface de 120 ha. P. Grosdidier précise sur son site internet (Grosdidier 2009) qu'il s'agissait en fait d'une simple surface nivelée par le génie et ensemencée en herbe. Aucun aménagement n'y avait été réalisé.

Il a été décidé de prescrire une opération de diagnostic, motivé par la présence sur la commune de Senon et d'Amel-sur-l'Étang d'une vaste agglomération secondaire antique. Depuis la Première Guerre mondiale et les premières découvertes de l'armée allemande jusqu'au vaste programme de recherche géophysique qui a permis de connaître l'étendue et le plan de l'agglomération dans sa quasi-intégralité, les opérations archéologiques, préventives ou non, se sont multipliées au sein des deux villages. D'autres vestiges

sont également mentionnés dans le secteur : une nécropole à *tumuli* de l'âge du Fer ainsi que des indices d'habitat et d'une nécropole du haut Moyen Âge.

Le projet est implanté à une altitude moyenne de 243 m NGF, sur un terrain cultivé en légère déclivité est-ouest. La surface cadastrale initiale de 40 000 m² a été portée à 49 400 m² (surface piquetée). Les observations stratigraphiques confirment les enregistrements préalablement effectués dans le secteur à l'occasion des précédentes opérations d'archéologie préventive : Le couvert végétal n'excédait pas 0,4 m d'épaisseur. Les unités stratigraphiques sous-jacentes étaient constituées localement de sédiments limoneux bruns d'une épaisseur moyenne de 0,2 m et d'un substrat calcaire de type plaquette mis au jour dans l'intégralité des sondages.

À noter qu'un large vallon traverse la zone sondée de l'est vers l'ouest. Il a fait l'objet d'un comblement lors de la réalisation du terrain d'aviation en 1936. Son comblement, dont l'épaisseur atteint au plus fort 2,5m, est constitué de limons stériles (très peu anthropisés) brun orange recouverts d'une séquence de plaquettes calcaires issues du substrat environnant d'une épaisseur de 0,3 m en moyenne. Cette dernière semble avoir été déposée dans le but de stabiliser la piste.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de l'intervention.

Franck GÉRARD

STENAY

Lotissement communal, Derrière le Cimetière

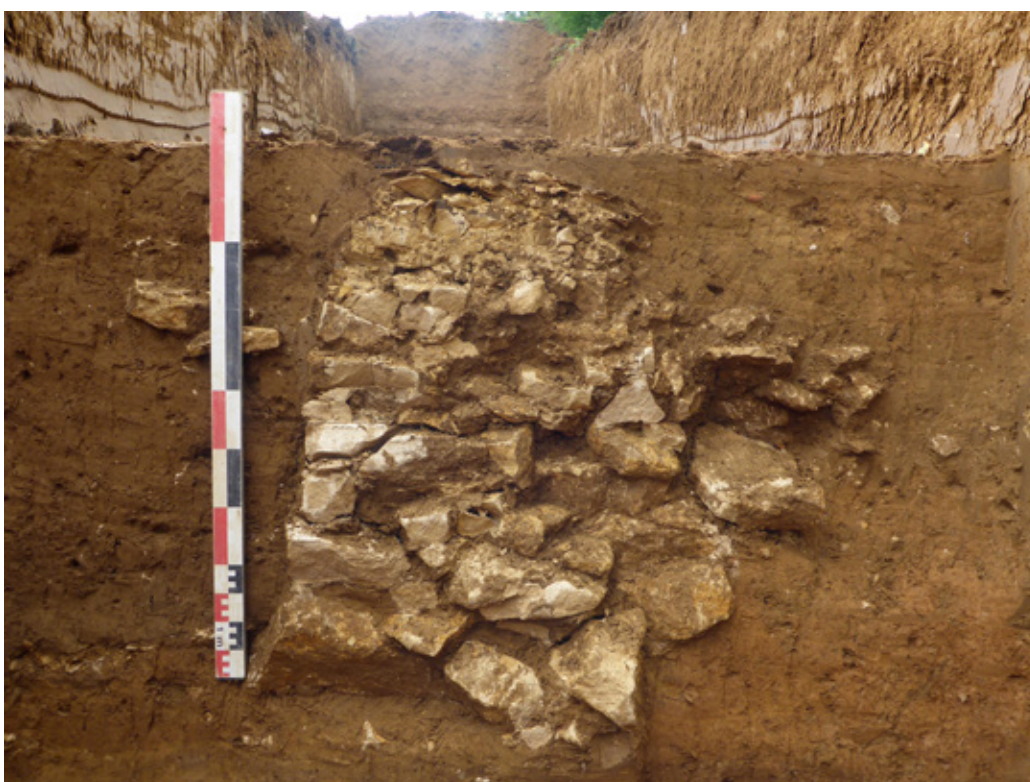
Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge
Contemporain

Les sondages archéologiques ont été réalisés sur l'emprise d'un projet de construction d'un lotissement communal. Ce terrain de 14 105 m² est situé sur une

forte pente nord-ouest/sud-est ayant été impactée par une forte érosion. Le diagnostic est situé hors les murs de la cité, derrière le cimetière communal, dans des



STENAY, Lotissement communal, *Derrière le Cimetière*
Coupe de la structure 701. Four à chaux, fin IX^e s.-début X^e s.
(cliché : F. ADAM, Inrap)



STENAY, Lotissement communal, *Derrière le Cimetière*
Coupe de la structure 2501, possible mur d'enceinte gallo-romain
(cliché : F. ADAM, Inrap)

parcelles ayant depuis très longtemps une vocation agricole et/ou maraîchère.

59 sondages ont été réalisés pour un taux d'ouverture de 13 % de la surface du projet. Huit sondages se sont révélés positifs par la présence de structures archéologiques et cinq autres, exempts de toute structure, ont néanmoins livré des indices d'occupations humaines piégés dans des niveaux de colluvions. Les structures découvertes se répartissent en limite nord-ouest et sud de l'emprise des futurs travaux d'aménagement. Ont ainsi été mis au jour quelques tessons de céramiques issus des niveaux de colluvions et datables de la Protohistoire indéterminée à la période de La Tène D. La période Augustéenne, au I^{er} s. apr. J.-C., est quant à elle représentée par des tessons de céramique résiduelle, une fosse contenant des rejets

de crémation (os humains et os de faunes carbonisés, céramiques) mais probablement aussi par un long mur orienté nord-ouest/sud-est, situé en limite ouest de la parcelle. Il pourrait correspondre, à titre d'hypothèse de travail, au mur d'enceinte d'une propriété gallo-romaine localisée au nord du cimetière communal. Le haut Moyen Âge est caractérisé par un grand four à chaux auquel s'adjoignent semble-t-il deux autres fours de moindres dimensions. Ces trois structures de combustion sont localisées à peu de distance les unes des autres dans le secteur sud de la parcelle diagnostiquée. Enfin, trois fosses contenant des squelettes de chevaux et deux cratères d'impacts d'obus sont datables du début de la fin du XIX^e s. jusqu'au premier conflit mondial.

Frédéric ADAM

Haut Moyen Âge

TRÉVERAY

Projet éolien, Sous la Vau

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite préalablement à un projet d'implantation d'un parc éolien en forêt communale de Tréveray au lieu-dit *Sous la Vau*. Le diagnostic réalisé sur une surface

d'environ 25 000 m² a permis de reconnaître des indices d'un atelier sidérurgique du haut Moyen Âge.

Laurent FORELLE

VASSINCOURT

Jardins de Vassincourt (ADAPEI)

Le projet de réaménagement des locaux des Jardins de Vassincourt (ADAPEI) a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur des parcelles à vocation maraîchères représentant une surface disponible d'environ 15 000 m².

Au total, une superficie de 1 053 m² a été ouverte correspondant à un taux de 13 % de la surface diagnostiquée, soit 8 040 m².

La majorité des sondages ont atteint le terrain naturel constitué de graviers calcaires. Leur profondeur moyenne est de 1,4 m. Le substrat n'a pas été atteint sur le sondage 32 qui a été interrompu à une profondeur de 2,6 m.

Les sondages réalisés n'ont pas permis de mettre en évidence des vestiges en lien avec l'archéologie.

Enora BILLAUDEAU

Le projet de réaménagement d'une médiathèque à Verdun dans l'Hôtel de Sociétés par la mairie de Verdun a donné lieu à un diagnostic archéologique. L'emprise concernée se trouve au cœur de la ville historique. Elle se situe au 22 et 24 rue du Président Poincaré sur la parcelle cadastrée section AB parcelle 16. La prescription comporte deux zones distinctes. La première, de 180 m², concerne la partie avant d'un bâtiment voué à la démolition. La seconde, de 194 m², correspond à une cour. En raison de différentes contraintes (bâtiment non démoli, grand nombre de

réseaux) seules deux zones d'un total de 55 m² dans la cour étaient finalement accessibles et ont permis chacune un sondage. Par ailleurs, la profondeur a été limitée à 3,2 m sous le niveau de circulation actuelle par le manque d'accessibilité.

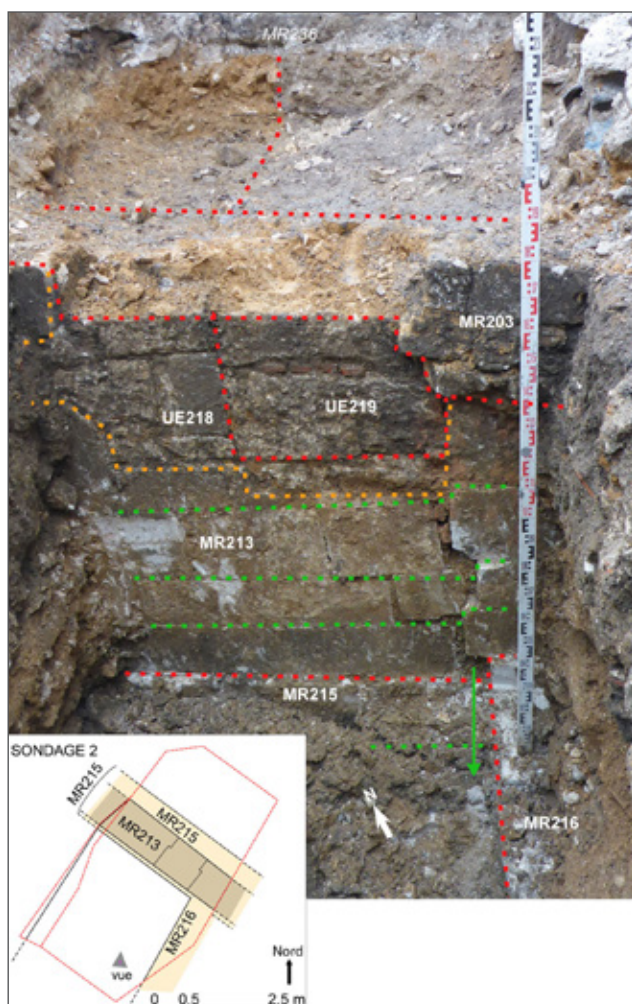
Quatre grandes phases distinctes d'occupation ont pu être identifiées dans l'emprise de ce diagnostic. Mais elles ne reflètent pas l'intégralité de l'occupation car les niveaux les plus anciens n'ont pas pu être atteints. La plus ancienne observée ne semble pas antérieure au bas Moyen Âge ou à l'époque moderne. Elle correspond à la construction de deux murs orthogonaux et à une épaisse couche de remblais d'occupations constituée de limons humifères qui apparaissent à partir de 196 m NGF. Les maçonneries se caractérisent par leur épaisseur et le soin de leur parement en pierres de taille. Leurs caractéristiques et leur position pourraient suggérer qu'il s'agit de murs de fortifications.

La deuxième phase démarre sur le dérasement des murs précédents et à partir de la construction d'un mur principal sur lequel viennent successivement se greffer plusieurs autres murs. Le départ de cette phase indique également d'importantes couches de remblais d'assainissement et d'exhaussements du niveau de circulation. La base de l'occupation ainsi rehaussée était à 197,2 m NGF. Cette phase est marquée par un tournant dans l'occupation du terrain et révèle une extension de l'habitat vers l'ouest au détriment de l'espace ouvert sur la Meuse.

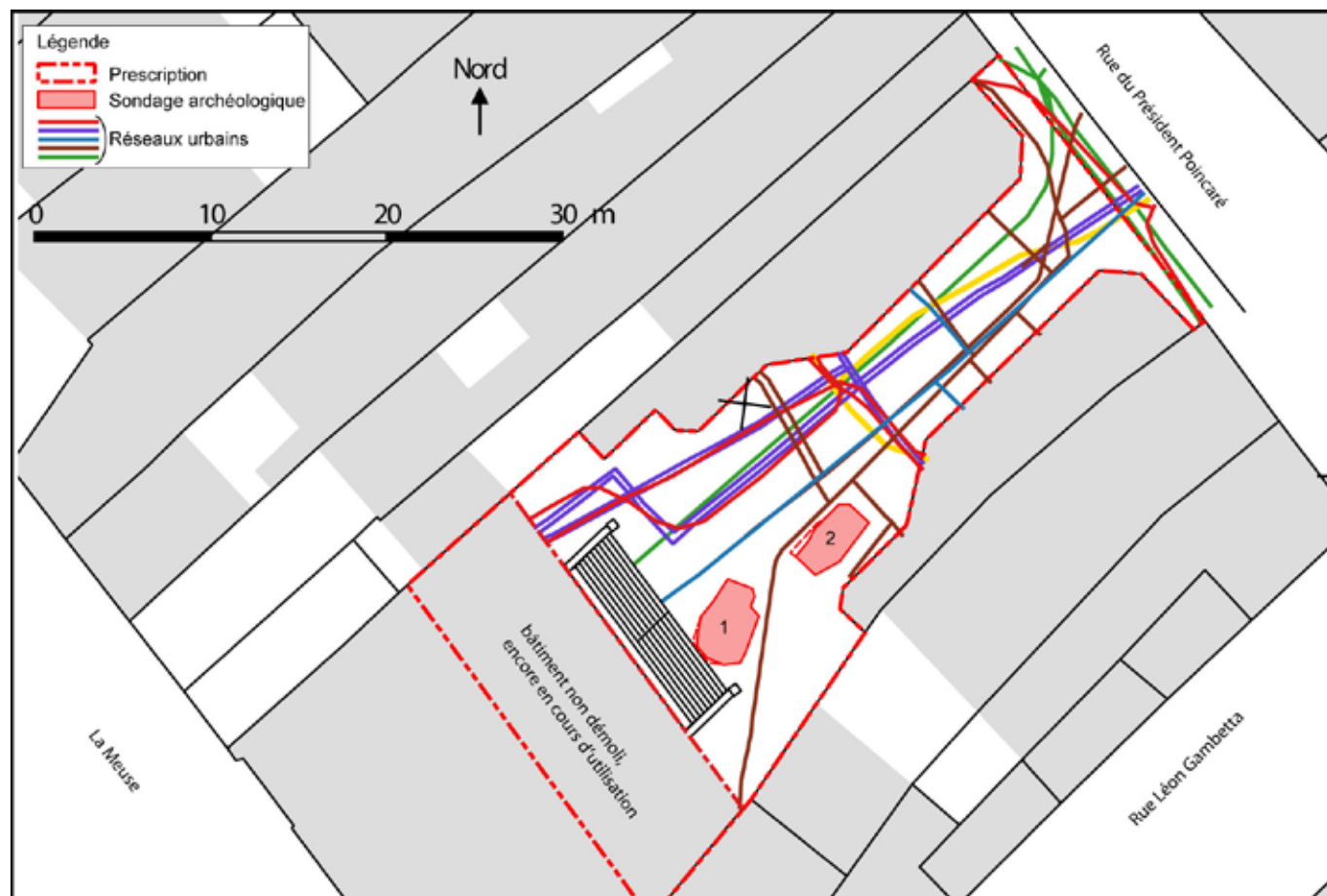
La phase 3 qui s'échelonne de la fin du XIX^e s. jusqu'au début de la Première Guerre mondiale a pu être repérée très sommairement dans les deux sondages par la présence de maçonneries de fondation et l'observation de niveaux de circulation dans le sondage 2. La cote de ces niveaux étant relativement haute, cela explique l'absence de niveau dans le sondage 1, plus impacté par les dérasements lors de la reconstruction après la Première Guerre mondiale.

La quatrième phase correspond à l'après Première Guerre mondiale et à la reconstruction. Lors de cette phase, l'emprise des sondages montre l'abandon de l'habitat et l'aménagement d'une cour jusqu'à aujourd'hui.

Laurent VERMARD



VERDUN, Médiathèque, Hôtel des Sociétés
Sondage 2, évolution des maçonneries de l'enceinte
médiévale à la base à l'époque contemporaine
(cliché et DAO : Laurent VERMARD, Inrap)



VERDUN, Médiathèque, Hôtel des Sociétés
Emplacement des sondages
(DAO : Laurent VERMARD, Inrap)

VERDUN

Rue du Capitaine de Vaisseau Mine

Moderne – Contemporain

En amont de la vente d'un terrain destiné à l'aménagement de pavillons à Verdun, rue du Capitaine de Vaisseau Mine, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette opération concerne le terrain cadastré section BV parcelle 23 pour une surface de 12 035 m².

37 tranchées de sondage ont été effectuées. 10 ont révélé des anomalies de terrain parmi lesquelles ont été identifiés les vestiges d'un sentier au moins d'époque moderne et une voie de chemin de fer datant

du premier conflit mondial. Outre les vestiges eux-mêmes, il est également intéressant de voir l'épaisseur du recouvrement du sentier (0,55 m sous le niveau de circulation actuel) entre son abandon probablement à la fin du XIX^e s. et la fin du premier conflit mondial. Cet exemple nous montre la vitesse du colluvionnement sur les terrains agricoles à fort dénivelé.

Laurent VERMARD

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur la commune de Vignot, à quelques kilomètres au nord-est de la commune de Commercy.

Vignot est implanté sur l'étage géologique de l'Oxfordien supérieur (J4b) composé de calcaires à Oolithes pauvres, de lits marneux et de bancs calcaires sableux correspondant aux « chailles » locales. Ce sont ces sols qui ont été mis en évidence à l'emplacement du projet de construction.

La commune est implantée en pied de *cuesta* (Côtes de Meuse) dans le prolongement de l'éperon de Noblanvaux, Croix des Rays, lui-même cerné par deux trouées du revers de côte, aux lieux-dits *le Fond de Noblanvaux* et *le Fond de l'Étang*. Le village, établi à 239 m d'altitude, est dominé de près de 150 m au nord-est par le *Bois d'en Champ* dont l'altitude atteint 376 m et au nord-ouest par le *Bois le Chanot* dont l'altitude atteint 378 m.

Le site se trouve au nord-ouest du village actuel, au pied de la Côte Morelle, à une altitude de 235 m NGF et à 1 km seulement à l'est des méandres de la Meuse (rive droite). Au total, sept sondages archéologiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise diagnostiquée (surface cadastrale de 3 280 m² portée à 3 357 m² après piquetage). La totalité des sondages représente une ouverture globale de 503 m², soit un taux d'ouverture de près de 15 %.

Tous les sondages sont positifs. L'ensemble des vestiges apparaît dans le *substratum* de nature calcaire, à une profondeur moyenne comprise entre 0,4 m et 0,5 m. Les vestiges les plus anciens sont datés de l'âge du Bronze ancien (dation radiocarbone). Il s'agit d'une nécropole composée d'au moins deux inhumations présentant une orientation différenciée. Les datations radiocarbones (Laboratoire de Poznan) réalisées sur les échantillons provenant des sépultures 1 et 2 s'accordent à attribuer cet ensemble funéraire à l'âge du Bronze ancien. Aucun mobilier archéologique n'ayant été mis au jour lors de l'évaluation, il est pour l'heure difficile d'apporter plus de précisions quant à leur attribution chronologique. Il est toutefois intéressant de signaler que la sépulture 2 pourrait être plus ancienne que la sépulture 1 avec une attribution plus proche de la phase de transition Campaniforme final/Bronze ancien. Seules trois structures ont livré du mobilier archéologique attribuable à l'âge du Fer. Il s'agit de trois fosses d'implantation de poteaux mises au jour dans

les sondages 2 (structure 2) et 4 (structures 1 et 2). Par analogie spatiale et sédimentaire il conviendrait de rattacher à cet ensemble 6 autres structures identiques (fosses d'implantation de poteaux) reconnues dans les sondages 2 (structure 1), 3 (structures 3 et 4), 7 (structure 2) et 4 (structures 3 et 4).

La répartition spatiale de cet ensemble permet d'envisager la présence d'au moins deux unités bâties situées au centre de l'emprise et dans l'angle nord-ouest de celle-ci. L'absence de mobilier caractéristique ne permet qu'une datation large, durant la protohistoire, pour les structures 1 et 2 du sondage 4.

Mais la structure 2 du sondage 2 peut être attribuée à la seconde moitié du premier ou au début du second âge du Fer (Hallstatt D2-D3 à La Tène A-B).

Cet ensemble complète les données recueillies lors des précédentes opérations archéologiques réalisées sur la commune de Vignot qui connaît une densification de l'occupation à partir de l'âge du Fer. Les différentes fouilles archéologiques ont permis de mettre en évidence une dizaine de bâtiments à quatre ou six poteaux ainsi que des ensembles incomplets de bâtiments, de fosses, de silos, de puits et de fossés. Certaines de ces structures peuvent intégrer une fourchette chronologique plus large en incluant, notamment, l'âge du Bronze final.

Une seule structure attribuable avec certitude au Moyen Âge a été identifiée sur la zone diagnostiquée. Il s'agit d'une cabane excavée mise au jour en bordure ouest de l'emprise, dans le sondage 1 (structure 1) et attribuable, d'après le mobilier céramique qu'elle contient, à une période postérieure à la fin du IX^e s. Au moins une forme a pu être rapprochée de formes découvertes lors de la seconde phase d'occupation du site de Demange-aux-Eaux, *Voie des Potiers*. Dans l'état actuel de la recherche, l'occupation médiévale de la commune de Vignot n'est que peu documentée. Aucune des fouilles archéologiques réalisées sur le territoire, notamment dans sa partie est, n'a permis de mettre en évidence des vestiges se rattachant à cette période. Seuls les travaux effectués à proximité de l'église au XIX^e s. mentionnent la présence de « sarcophages laissant supposer l'existence d'une nécropole mérovingienne » au sein de la commune.

Franck GÉRARD

En amont de la construction d'une unité de méthanisation au lieu-dit *les Bessaux* à Ville-sur-Cousances, une opération de diagnostic a été prescrite sur l'emprise des travaux (environ 21 230 m²). Cette opération a permis la découverte inédite d'un site du Néolithique final, représenté par un fossé (ou une tranchée) et deux

fosses (ou trous de poteau), ainsi que des vestiges de l'époque contemporaine (fosses de plantation de vigne et trous d'obus de la guerre 1914-1918).

Myriam DOHR

MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311169	AMNÉVILLE, rue des Écoles	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-MOD-CON	1
1311117	ANTILLY, salle communale, rue de Metz	Nadège RAMEL (INR)	OPD			2
1311367	ARGANCY, CHARLY-ORADOUR, FAILLY, HAUCONCOURT, MEY, VANY, A4, contournement nord-est de Metz	Magali MONDY (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL	3
1311195	ARGANCY, lotissement Le Domaine d'Argancy	Magali MONDY (INR)	FPREV	5-10	FER-GAL-HMA	3
1311338	AUDUN-LE-TICHE, rue du Vieux Colombier	Olivier FAYE (INR)	OPD	10	GAL-MA-MOD-CON	4
1311217	AUGNY, chemin du Bois Saint-Jean	Élise MAIRE (MM)	OPD			5
1311271	AUGNY, Sur le Pré de Sabre	Johann MAUJEAN (MM)	OPD	5-10-14	BRO-FER-GAL-HMA	5
1311256	AY-SUR-MOSELLE, 6 rue de Thionville	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	7-8	MOD-CON	6
1311158	BÉNESTROFF, chemin de Bénesperd, création d'une piste forestière	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	7
1311359	BERTRANGE, résidence Les Hameaux de la See, l'Étang	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	4-10	NEO-PRO	8
1311116	BETTBORN, la Pierre Blanche	Olivier FAYE (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	9
1311336	BEYREN-LÈS-SIERCK, lotissement Le Clos, rue de Gandren	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL	10
1311285	BLIESBRUCK, agglomération antique	Sonia ANTONELLI (UNI)	PCR	1-2-4-5-9-10	PRE-NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA	11

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311200	BOULANGE, lotissement Les Magnolias	Sébastien VILLER (INR)	OPD			12
1311087	CATTENOM, Hussange, rue de la Scierie	Renée LANSIVAL (INR)	FPREV	10	HMA-MA	13
1311194	CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, SAINTE-RUFFINE, le Clos des Feuillantines, chemin de Goglo	Francis VORREUX (MM)	OPD	5-10	PRO?-GAL	14
1311296	CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, SCY-CHAZELLES, chemin des Grandes Vignes	Élise MAIRE (MM)	OPD			15
1311201	COIN-LÈS-CUVRY, rue Principale	Franck GÉRARD (INR)	OPD	9	MOD-CON	16
1311097	CORNY-SUR-MOSELLE, station d'épuration, le Pâquis	Sébastien VILLER (INR)	OPD	7-14	GAL-CON	17
1311181	CREUTZWALD, ZAC du Warndtpark, tranche 2	Élise MAIRE (MM)	FPREV	7	GAL	18
1311157	DALEM, lotissement À l'Orée du Bois, tranche 3, Am Felderpfad	Olivier FAYE (INR)	OPD			19
1311159	DELME, rue Raymond Poincaré	Magali MONDY (INR)	OPD			20
1311261	DIANE-CAPELLE, chemin de la Cornée des Houilles	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD			21
1311281	ENNERY, rue André Citroën, tranche 1	Thierry KLAG (INR)	OPD	1-4-5-10	PAL-NEO-BRO-FER-GAL	22
1311224	ENNERY, sablières Dier, Mancourt, tranche 2, site 4, les Rayus	Justine FRANCK (INR)	FPREV	5	BRO-FER-HMA	22
1311253	ENTRANGE, Tafeld	Renée LANSIVAL (INR)	OPD			23
1311249	EPPING, lotissement Neuergarten, tranche 1	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5	BRO-CON	24
1311094	FARÉBERSVILLER, Gebelborn	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD			25
1311221	FARÉBERSVILLER, lotissement Le Rabelais II, Tafel	Olivier FAYE (INR)	OPD			25
1311356	FÉNÉTRANGE, église Saint-Rémy	Arnaud LEFEBVRE (INR)	OPD	7-9	MA-MOD-CON	26
1311222	FLORANGE, rue du Centre, rue de la Fontaine	Luc SANSON (INR)	OPD	10	MOD-CON	27
1311269	FLORANGE, avenue de Lorraine	Luc SANSON (INR)	OPD	10	GAL-MOD-CON	27
1311331	FONTOY, ZAC Le Pogin, tranche 3	Arnaud LEFEBVRE (INR)	OPD			28
1311329	FRAUENBERG, château, tranche 1	Jean-Denis LAFFITE (INR)	FPREV			29
1311248	FRAUENBERG, lotissement Le Haut Bois 2	Rachel BERNARD (INR)	OPD			29

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311115	GANDRANGE, rue Louis Jost	Franck GÉRARD (INR)	OPD	4	NEO	30
1311335	HATTIGNY, carrière de Tanconville et Hattigny, le Haut Bois, tranche 1, phases d'exploitation 1 et 2	Magali MONDY (INR)	OPD			31
1311297	HAYANGE, lotissement Le Champ du Coq, rue du Merle, Thal	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			32
1311270	HERMELANGE, lotissement rue des Chenevières	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-MA-MOD	33
1311208	HETTANGE-GRANDE, 77 rue du Général Patton	Thierry KLAG (INR)	OPD			34
1311203	HETTANGE-GRANDE, rue Victor Hugo	Thierry KLAG (INR)	OPD	10	GAL	34
1311138	LA MAXE, complexe sportif, la Vaquinière	Élise MAIRE (MM)	OPD	4-5	NEO-FER-CON	35
1311315	LA MAXE, complexe sportif, la Vaquinière	Élise MAIRE (MM)	FPREV	4-5	NEO-BRO-FER	35
1311369	LAQUENEXY, sur le Chemin de Sainte-Barbe, Villers-Laquenexy	Gaël BRKOJEWITSCH (EMM)	OPD	5	PRO-GAL	36
1311230	LONGEVILLE-LÈS-METZ, boulevard Saint-Symphorien	Élise MAIRE (MM)	OPD			37
1311351	LOUPERSHOUSE, lotissement La Cerisaie, tranche 4	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	10	CON	38
1311299	LUTTANGE, les Jardins de Bellevue	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			39
1311350	MAIZEROY, Chevillon, la Gotelle	Olivier FAYE (INR)	OPD			40
1311250	MARLY, Haut de Vannonchamp, Les Hameaux de la Roseraie	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	FPREV	4-5	NEO-BRO-FER	41
1311357	METZ, rue Baudoché	Élise MAIRE (MM)	OPD	14	CON	42
1311079	METZ, 19 en Fournirue	Patrice PERNOT (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	42
1311282	METZ, Magny, rue du Faubourg	Francis VORREUX (MM)	OPD	9	IND	42
1311251	METZ, boulevard du Pontiffroy	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD	9	HMA-MA-MOD	42
1311210	METZ, 2 avenue Robert Schuman, chemin Sainte-Anne	Christian DREIER (MM)	OPD	9	GAL-HMA-MA-MOD-CON	42
1311288	METZ, PAV, rues Robert Schuman, du Chanoine Collin, du XX ^e Corps Américain et Paul Diacre	Johann MAUJEAN (MM)	FPREV	9	NEO-GAL-MOD	42

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311334	METZ, quartier du Sablon, rue aux Arènes	Johann MAUJEAN (MM)	FPREV	9	GAL-HMA-MA-MOD-CON	42
1311231	METZ, 117 avenue de Strasbourg	Johann MAUJEAN (MM)	OPD	9	FER-GAL-MOD-IND	42
1311365	METZERESCHE, RD 56, les Résidences de Galgenweg	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10	GAL	43
1311366	METZERESCHE, RD 56, les Résidences de Galgenweg	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10	GAL	43
1311355	METZERVISSE, lotissement Les Vergers 3	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10	FER-GAL-CON	44
1311092	METZING, lotissement Kleingewendt	Magali MONDY (INR)	OPD	14	CON	45
1311140	MONTIGNY-LÈS-METZ, 151 chemin de Blory	Xavier PETIT (MM)	OPD	5-10	BRO-GAL-MOD-IND	46
1311202	MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD	1-4-5-10	PAL-NEO-BRO-GAL-MA-MOD	46
1311332	MONTIGNY-LÈS-METZ, caserne Lizé	Christian DREIER (MM)	OPD	5-9-10	BRO-GAL-CON	46
1311192	MORHANGE, RD 78, centrale photovoltaïque	Luc SANSON (INR)	OPD	14	CON	47
1311193	MOULINS-LÈS-METZ, plateau de Frescaty, Tournebride, tranche 1	Xavier PETIT (MM)	OPD	5-10-14	PRO-MOD-CON	48
1311283	NIDERVILLER, la Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	FPREV	14	MOD	49
1311295	OGY-MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, tranche 2, le Patural	Sébastien VILLER (INR)	FPREV	4-5-7-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	50
1311096	OGY-MONTOY-FLANVILLE, rue de Metz	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	10	GAL-CON	50
1311139	PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 2	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	10	HMA-MA-MOD-CON	51
1311321	PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 2	Marianne ESCOFFIER (MM)	FPREV	1-4-5-10-14	PAL-NEO-PRO-HMA-MA-MOD	51
1311093	PETIT-RÉDERCHING, lotissement l'Orée des Champs, tranche 1	Olivier FAYE (INR)	OPD			52
1311280	PHALSBOURG, lotissement Matheus III, Daubenfeld	Olivier FAYE (INR)	OPD			53
1311287	RACRANGE, Auf Motzloch, usine de méthanisation	Magali MONDY (INR)	OPD			54
1311258	RÉDING, SARRALTROFF, carrière de Réding, Hilbesheim, Sarratroff, tranche 1, Bergholtz, Krubilion	Thierry KLAG (INR)	OPD	1-14	PAL-CON	55

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311376	ROUHLING, rue de Sarreguemines	Nicolas MEYER (INR)	OPD			56
1311220	SAINTE-BARBE, Dalotte	Renée LANSIVAL (INR)	OPD	5	PRO	57
1311151	SAINTE-RUFFINE, chemin de la Haie Brûlée, Beaubois	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	9-11	GAL-MA	58
1311358	SAINTE-RUFFINE, 12 rue des Tilleuls	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD			58
1311368	SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, rue des Hêtres	Élise MAIRE (MM)	OPD			59
1311316	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, Bois de la Ville	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	4	MES?	60
1311255	SAINT-QUIRIN, le Sauvageon, forêt domaniale de Saint-Quirin	Dominique HECKENBENNER (BEN)	SD	6	GAL	61
1311275	SARRALBE, chapelle de la Montagne, église de la Sainte-Trinité	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	7-8	IND	62
1311114	SARREBOURG, 32 rue du Lieutenant Bildstein	Sébastien VILLER (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD-CON	63
1311296	SCY-CHAZELLES, chemin des Grandes Vignes	Élise MAIRE (EMM)	OPD			64
1311177	STUCKANGE, lotissement La Sapinière, rue Nationale	Franck GÉRARD (INR)	OPD			65
1311252	TALANGE, ZAC Les Usènes, tranche optionnelle 2, port du canal	Sébastien GOEPFERT (ANT)	FPREV	5-10-14	BRO-FER-GAL-CON	66
1311371	TARQUIMPOL, 10 rue du Théâtre	Nicolas MEYER (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	67
1311080	TÉTING-SUR-NIED, site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	Franck GÉRARD (INR)	OPD	1-5-10	PAL-BRO-MA-MOD	68
1311174	TÉTING-SUR-NIED, site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	FPREV	5	FER	68
1311289	THIONVILLE, 15 avenue Clémenceau	Luc SANSON (INR)	OPD	11-14	MOD-CON	69
1311170	THIONVILLE, Beuvange, lotissement Robert Alexandre, rue du Dol	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			69
1311260	THIONVILLE, chemin de la Malgrange	Arnaud LEFEBVRE (INR)	OPD			69
1311209	THIONVILLE, chemin Sainte-Anne	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			69

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
1311216	THIONVILLE, lotissement Boucle Lamartine	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			69
1311075	THIONVILLE, passerelle douce rive droite de la Moselle	Lonny BOURADA (INR)	OPD	11-14	MOD-CON	69
1311223	THIONVILLE, quartier Jeanne d'Arc, boulevard du XX ^e Corps Américain	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	MOD-CON	69
1311286	THIONVILLE, Veymerange, ZAC de Buchel	Loïc DAVERAT (ANT)	FPREV	5-10	FER-GAL-MOD	69
1311259	UCKANGE, rue Jean Moulin	Magali MONDY (INR)	OPD			70
1311360	VAHL-ÉBERSING, rue du Stade, Grosse Nachtweid	Jean-Charles BRÉNON (INR)	OPD	14	CON	71
1311155	VALMONT, lotissement La Clé des Champs	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	10-14	MA-CON	72
1311298	VALMONT, lotissement La Pépinière, Flashfeld	Magali MONDY (INR)	OPD	10	GAL	72
1311176	VALMUNSTER, place de l'Abbé Gabriel Weyland	Lonny BOURADA (INR)	OPD			73
1311191	VIC-SUR-SEILLE, 4 place du Palais	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	74
1311082	VIC-SUR-SEILLE, extension de l'EHPAD Sainte-Marie, zone B, tranche 3, rue Haute	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	74
1311095	VRY, sur la Bosse	Franck GÉRARD (INR)	OPD			75
1311081	XOUAXANGE, carrière EQIOM, la Tuilerie	Laurent FORELLE (INR)	OPD	10	GAL-MOD-CON	76
1311363	YUTZ, passage des Brasseurs	Lonny BOURADA (INR)	OPD	10	GAL	77
1311279	YUTZ, déchetterie	Vincent BLOUET (SDA)	SD	5	PRO	77
1311330	YUTZ, 138-144 rue du Président Roosevelt	Franck GÉRARD (INR)	OPD			77

MOSELLE**Autorisation de prospections****BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 9**

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Christian BOUVRET	André RAMPONI	Cantons de Sierck-lès-Bains
Agnès CHARIGNON	Thomas ERNST Eric GÉLIOT Catherine GUYON Ronald SCHWERDTNER Jean-Baptiste VINCENT	Abbaye de Villers-Bettnach
Marcel GEBER		Secteur de Saint-Avold et Morhange
Marc GRIETTE		Arrondissement de Metz-Campagne et Thionville
Dominique HECKENBENNER	Roland MARET Dany GÉRARD Denis FAURE	Forêt domaniale de Saint-Quirin
Claude HELF	Mickael ANGELLI Robert BELLINI Lucas BRACCINI Jérôme SAVRET	Audun-le-Tiche
Jean-François KRAFT		Communes de Barenthal, Éguelshardt, Mouterhouse et Sturzelbronn
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO	Catherine KUNEJ-ESTAVIO Sterenn KUNEJ-ESTAVIO Morgann KUNEJ-ESTAVIO Antone KUNEJ-ESTAVIO	Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Tressange
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Bernard PRIM		Cantons de Sarreguemines et Bitche
Vincent ROBIN	Hannes KNAPP FAURE Pierre OLIVEIRA Ana Claudia POSZWA Anne QUAZZO-DIT-WATT Noémie	Vallée du Bitscherthal

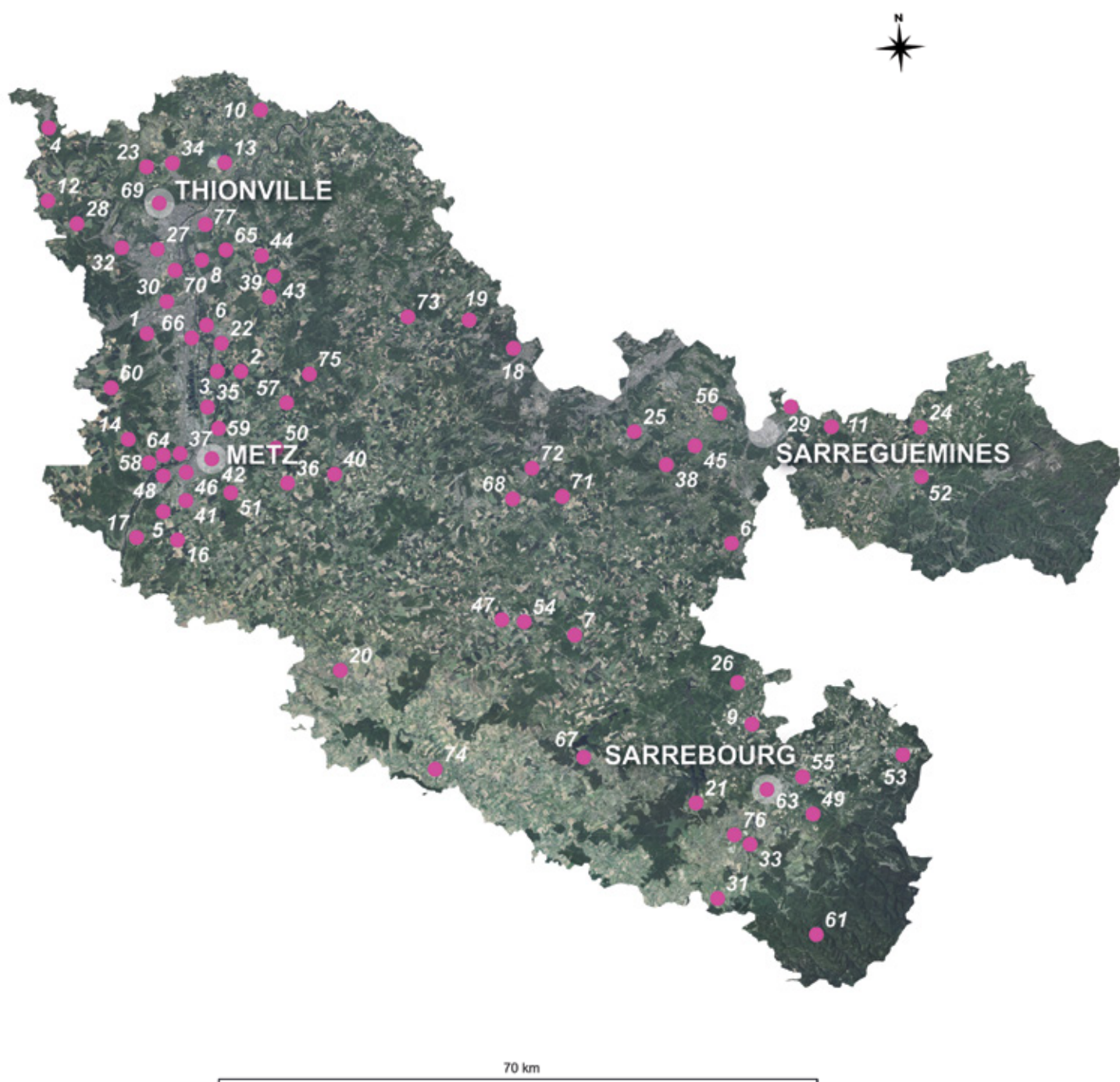
Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Daniel SEILLER		Farschviller, Guebenhouse, Loupershouse, Puttelange-aux-Lacs, Metzting, Diebling, Woustviller
Sébastien SCHMIT	Christophe BONNET	Canton de Bitche
Jean-Pierre TONDON	Michel HUSSON François et Georges Michel HENOT LORRAIN Véronique THOMAS Liliane CARER Arlette CAYE Véronique AESCHLIMANN Gérald BARTHEL Gérard RICHARD	Cheminot

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

AMNÉVILLE Rue des Écoles

Protohistoire – Gallo-romain
Moderne – Contemporain

Les sondages archéologiques ont été effectués à l'emplacement d'un projet immobilier envisagé sur un terrain de 14 400 m², situé au sud-est de la commune d'Amnéville. Ce secteur de la ZAC Sirius et de la *Roseraie* a, par le passé, livré des vestiges archéologiques assez étendus, notamment des périodes protohistorique et gallo-romaine. L'aménagement d'un lotissement avait, en effet, permis de révéler une partie d'une nécropole et un site rural protohistorique, ainsi qu'une annexe d'un établissement rural gallo-romain, fouillés en 1999, à environ 125 et 250 m vers le nord-est.

Les 35 sondages réalisés sur l'emprise de l'ancien « stade de la Cimenterie », ont permis de mettre au jour, dans six sondages positifs répartis essentiellement sur la moitié est de la parcelle, les vestiges d'un puits comblé protohistorique, d'un fossé parcellaire gallo-romain ayant servi ponctuellement de dépotoir, ainsi que les traces d'un bâtiment à six poteaux, des groupes de trous de poteaux isolés de bâtiments en bois, et trois foyers d'époque indéterminée (protohistoire ou époque gallo-romaine ?).

Peu de mobilier a été récolté dans les structures, ainsi que dans le niveau de dépotoir mis au jour dans un fossé parcellaire antique, mais la céramique présente pourrait dater une partie de l'occupation du site du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Les structures archéologiques sont assez érodées par les travaux agraires anciens, puis l'aménagement du terrain de foot. Elles sont également polluées par les éboulis du crassier d'Amnéville et des aménagements récents. Elles présentent néanmoins un certain intérêt pour la connaissance de l'occupation du sol de la vallée durant ces périodes.

Ce diagnostic permet de confirmer la présence et l'extension de vestiges protohistoriques et gallo-romains sur cet ancien secteur rural d'Amnéville, en fond de vallée de l'Orne, occupé anciennement et densément.

Jean-Denis LAFFITE

ANTILLY

Salle communale, rue de Metz

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont d'un projet de construction d'une salle communale à l'entrée de la commune d'Antilly. Le terrain se situe le long de la RD 2 et concerne une prairie d'une surface totale de 6 935 m². Elle est aménagée dans l'angle sud-ouest d'une aire de jeux pour enfants et traversée par deux conduites d'eaux usées, par une ligne électrique à haute tension et un réseau de gaz souterrain. Ces contraintes techniques, ainsi que la présence de deux ruisseaux bordant la parcelle nous

ont contraints à respecter des distances de sécurité, réduisant alors la surface à diagnostiquer à 4 200 m².

La profondeur des neuf tranchées de diagnostic varie de 0,8 à 1,5 m et correspond au niveau d'apparition du substrat marno-calcaire. Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Nadège RAMEL

ARGANCY, CHARLY-ORADOUR, FAILLY, HAUCONCOURT, MEY, VANY A4, contournement nord-est de Metz

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain

L'opération de diagnostic sur l'A4, contournement est de Metz, a concerné huit emprises différentes, sur trois communes distinctes, aux mois de novembre et décembre 2019 et fin janvier 2020. Trois d'entre elles ont livré des vestiges archéologiques.

L'emprise 1, réalisée à Argancy, *les Pieux Prés*, à l'emplacement d'un bassin de rétention sur 18 405 m² a livré des structures en creux de type fosse et poteau, ainsi qu'un niveau d'occupation. Ces vestiges mettent en évidence un habitat daté par dendrochronologie de La Tène C grâce à un bois conservé dans l'un des trous de poteaux.

L'emprise 3, réalisée à Charly-Oradour *la côte de Villaumont* à l'emplacement d'un dépôt sur 91 802 m² a permis de mettre au jour une argilière exploitée dans le courant des II^e-III^e s., un chemin sans doute en relation avec cette exploitation de la matière première, ainsi que les témoins fugaces d'une occupation pouvant correspondre à cette phase et à une phase plus tardive datée de l'Antiquité tardive.

L'emprise 4, réalisée à Charly-Oradour, *la Cordaye*, à l'emplacement d'un bassin de rétention sur 12 000 m², montre la présence d'un habitat protohistorique daté grâce à l'étude de la céramique du Bronze final. Il se caractérise par des creusements de type poteau, une fosse, un fossé et un niveau d'occupation relativement bien conservé sur quelques dizaines de mètres carrés.

Des traces d'occupation protohistorique manifestées par la présence de mobilier archéologique dans les colluvions ont été mises en évidence à Charly-Oradour dans l'emprise 6, en Seulpré et dans l'emprise 7, *Fossé de Cheuse*. Les trois emprises restantes, Argancy, emprise 2, *les Pieux Prés*, Charly-Oradour, emprise 5 *Vendomprés* et Failly, emprise 8 *Chaufour*, sont négatives.

Magali MONDY

ARGANCY

Lotissement Le Domaine d'Argancy

Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge

L'opération de fouille archéologique réalisée à Argancy à l'emplacement du lotissement Le Domaine d'Argancy sur une emprise de 6 310 m² a livré de nombreux vestiges du Hallstatt C (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.), de l'Antiquité et du haut Moyen Âge.

L'époque Hallstatt C se caractérise par 22 incinérations et trois inhumations réparties sur une superficie de 3 000 m², datées plus précisément de 780 à 625 av. J.-C.

Au cours de l'époque gallo-romaine, une *villa* est construite à l'emplacement du village actuel d'Argancy. L'emprise fouillée a révélé plusieurs bâtiments de la *pars rustica* ; l'un d'eux est constitué de murs maçonnés et deux de poteaux plantés ; plusieurs aménagements, dont deux fossés qui délimitent la partie sud de la cour de la *villa*, participent de cet ensemble.

Le site est réoccupé durant le haut Moyen Âge par un habitat formé de bâtiments à tranchées de fondation formant une abside et sur poteaux, ainsi que des fonds de cabanes, des fosses de prélèvements et des silos. Au sein de cet habitat, se trouvent trois sépultures à inhumation.

Enfin, des bornes en calcaire de Jaumont matérialisent le parcellaire moderne. Par ailleurs, des carcasses d'animaux ont été enfouies à l'époque contemporaine.

Cette opération de fouille vient compléter les vestiges mis au jour en 1998. Ils se développent à l'ouest dans les parcelles occupées par des jardins et des vergers mais ils sont occultés par des maisons et la rue actuelle dans la partie nord.

Magali MONDY

AUDUN-LE-TICHE

Rue du Vieux Colombier

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Le diagnostic réalisé à Audun-Le-Tiche se situe sur l'emplacement du château du XIII^e s. et détruit au XVII^e s., entre la rue du Vieux Colombier et la rue de la Faïencerie au lieu-dit *le Château* du parcellaire napoléonien. La configuration topographique du lieu est en pente aménagée en terrasse. La prescription traversait tout l'îlot de l'extension maximale de la limite parcellaire du château. Deux tranchées ont été réalisées sur toute la

longueur de la parcelle accessible. Ces sondages ont révélé divers vestiges archéologiques, repérés soit en plan soit par la lecture stratigraphique des bordures des sondages. Ils attestent une occupation dès la période antique jusqu'à nos jours.

Olivier FAYE

AUGNY
Chemin du Bois Saint-Jean

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement à Augny à l'emplacement de l'ancien complexe sportif, un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 15 500 m². Lors de cette opération de diagnostic, 32 tranchées ont été réalisées, correspondant à un taux d'ouverture de 9,5 %. Les vestiges archéologiques

sont constitués de mobilier céramique erratique récolté dans une couche de colluvions, localisée dans la partie ouest de l'emprise prescrite.

Élise MAIRE

AUGNY
Sur le Pré de Sabre

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge

En amont de la construction d'une centrale de méthanisation sur la commune d'Augny, au lieu-dit *Sur le Pré de Sabre* (cadastré section 24, parcelles 88, 31 et 32), une opération de diagnostic archéologique a été prescrite.

Le diagnostic a permis l'ouverture de 65 sondages sur une superficie de 26 345 m² soit un taux d'ouverture de 12,63 % de la première tranche. Au total, 23 structures archéologiques ont été mises en évidence.

Johann MAUJEAN

AY-SUR-MOSELLE
6 rue de Thionville

Moderne – Contemporain

L'église Saint-Barthélémy de Ay-sur-Moselle, reconstruite en 1876, est située au nord du centre ancien de l'agglomération attestée, quant à elle, dès le XIV^e s. Ce sanctuaire est associé à un cimetière clos, encore utilisé, qui se développe exclusivement au nord et à l'est de l'édifice. Au sud et à l'ouest, le presbytère et plusieurs maisons de village ont été construits probablement au XIX^e s.

Sur une parcelle contiguë à l'ouest de l'église, après la démolition d'un bâtiment, ont été entrepris des travaux de terrassement préalablement à l'édification d'une résidence. Ces creusements ont donné lieu à la découverte de nombreux ossements humains qui ont été prélevés par la gendarmerie, par ensembles découverts dans les tranchées, avant d'être remis aux archéologues dans trois cartons de scellés. Toutes les informations archéologiques liées à l'étude

taphonomique des tombes et à leur chronologie ont été perdues. Cependant, il convenait d'essayer de déterminer s'il s'agissait de tombes ou d'ossuaires, le type de population et les datations éventuelles. Ce secteur semblant jusqu'à présent dépourvu de tombes, y compris sur les plans anciens, il était nécessaire de vérifier la présence éventuelle du cimetière ancien.

Le décompte des ossements a révélé la présence de nombreux individus, dont certains ont été prélevés presque intégralement et d'autres, partiellement en fonction de l'angle du terrassement ce qui atteste qu'il s'agissait au moins pour parties, de tombes en place. Toutes les classes d'âge sont représentées ainsi que les deux sexes. Une trace d'épingle en alliage cuivreux sur une mâchoire inférieure indique la présence, sans

doute, d'un suaire ou d'un linceul. Peu de mobilier a été récolté en même temps que les ossements : des os de faune (porc) et deux tessons de facture médiévale sans doute issus d'un comblement de fosse. Des prélèvements pour datation par radiocarbone ont été effectués mais les résultats ne sont pas encore connus.

Cette découverte témoigne sans conteste de la présence du cimetière ancien vers l'ouest avant son abandon à une époque indéterminée. Cependant, l'absence de relevés des sépultures ne permet pas de préciser cette emprise.

Marie-Paule SEILLY

Contemporain

BÉNESTROFF Chemin de Bénesperd, création d'une piste forestière

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur le territoire de la commune de Bénestroff, préalablement à un projet de piste forestière. La prescription porte sur un tracé linéaire de 760 m pour une surface de 5 581 m². 81 tranchées, correspondant à un taux d'ouverture de 12,4 %, ont été réalisées sur le tracé.

On a observé aux abords du tracé et à son extrémité quelques excavations correspondant à des carrières d'extractions de grès. Quatre obus fumigènes américains de 155 mm ont, en outre, été découverts en marge du diagnostic.

Laurent FORELLE

Néolithique – Protohistoire

BERTRANGE Résidence Les Hameaux de la See, l'Étang

Les sondages archéologiques réalisés à Bertrange « Résidence Les Hameaux de la See » ont permis la découverte d'un site daté du Néolithique ancien (Rubané). Les vestiges mis au jour sont localisés dans la partie nord-est de l'emprise et sont répartis dans six

sondages. Ils apparaissent à une profondeur comprise entre 0,3 m et 0,7 m dans un limon argilo-sableux brun jaune et cailloutis calcaire issus de colluvionnement. Il s'agit de trois fosses, neuf trous de poteau, un possible fossé et un drain empierré.

Les deux fosses (Us 2401 et 2403) découvertes dans le sondage 24 ont livré de la céramique qui permet une datation au Rubané récent (phases régionales 5 à 6/7) pour l'Us 2401 et au Rubané final (phases régionales 7 ou 8) ou éventuellement terminal (phase régionale 9).

La fosse 2706 du sondage 27, le trou de poteau 2802 du sondage 28 et le trou de poteau 2901 du sondage 29 ont livré de la céramique attribuable à la Protohistoire qui peut se rapporter à l'occupation néolithique.

Les vestiges découverts forment un ensemble cohérent et la répartition de ces structures, notamment les trous de poteau, permet de supposer l'existence de

trois à cinq unités d'habitation dans l'emprise sondée, compatible avec la durée d'occupation envisagée à partir de la céramique.

À l'ouest, de l'autre côté du fossé, l'existence de vestiges archéologiques semble exclue en raison de la présence de remblais sur 2 m de profondeur qui viennent combler une dépression existante certainement liée à la présence d'un étang visible sur les cartes du XVIII^e s., exceptés les sondages 12, 18, 19, 20 et 21 qui présentent une stratigraphie naturelle sous une plus faible couche de remblais (0,6 à 1,2 m).

Sylvie THOMAS

BETTBORN La Pierre Blanche

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Bettborn au lieu-dit *la Pierre Blanche*, en préalable à l'extension d'un lotissement présent à l'est de la commune. La topographie du secteur présente un paysage vallonné et l'emprise de notre investigation se situe sur la partie sommitale d'une crête et de son flanc sud. Les sondages ont été réalisés dans un contexte géologique où le *substratum* est affleurant et dont la partie supérieure a été remaniée et amendée afin de permettre sa mise en culture. Il s'agit d'une situation peu propice à la conservation de vestiges sans fondation profonde.

Les sondages ont une profondeur moyenne de 25 cm à 35 cm correspondant à l'épaisseur de la couche cultivée. On notera seulement la présence, dans un sondage, d'une petite couche de remblais constituée de résidus de démolition, contenant quelques fragments de tuiles plates à crochet « *Bieberschwanz* » datés du XV^e-XIX^e s. Aucun autre vestige témoignant d'une occupation archéologique n'a été révélé dans ces sondages.

Olivier FAYE

BEYREN-LÈS-SIERCK Lotissement Le Clos, rue de Gandren

Protohistoire – Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé à Beyren-lès-Sierck, rue de Gandren, a permis la découverte de quelques vestiges. Ils consistent en deux fosses, un empièchement et un possible fossé.

Les deux fosses (Us 601 et 1201) apparaissent respectivement dans le sondage 6 à 0,6 m de profondeur et dans le sondage 12 à 0,5 m de profondeur. La première contient de la céramique protohistorique tandis que la seconde n'a pas pu être datée.

L'empierrement non daté, découvert dans le sondage 18 à 0,65 m de profondeur, ainsi que les deux fosses apparaissent à l'intérieur du même niveau de limon fin homogène brun jaune. Quant au possible fossé, il semble s'amorcer sous la terre végétale et constituerait donc un phénomène plutôt récent.

Bien qu'on ne puisse pas parler réellement de la présence de site archéologique, ces découvertes donnent néanmoins des indices sur une occupation ancienne dont les vestiges pourraient se situer à proximité de l'emprise sondée.

Sylvie THOMAS

BLIESBRUCK

Recherches pluridisciplinaires sur l'occupation du territoire autour de Bliesbruck-Reinheim, de la Préhistoire au Moyen Âge

Préhistoire – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge

Le « Blies Survey » est un projet collectif de recherche international franco-italo-allemand qui a été lancé en 2018. Ce projet vise à reconstituer l'histoire de l'environnement autour du pôle gaulois et urbain gallo-romain de Bliesbruck-Reinheim. La zone de recherche s'étend sur un rayon de 12 km qui correspond environ à la moitié de la distance entre Bliesbruck et les agglomérations secondaires de Scharzenacker et Sarre-Union situées au nord et au sud. Les caractéristiques naturelles de cet espace structuré par le cours inférieur de la Blies, et les données archéologiques disponibles, qui remontent au moins au Paléolithique, représentent un milieu favorable pour une étude de la dynamique socio-environnementale.

La chronologie de la recherche s'étend de la Préhistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge pour prendre en compte les processus de courte, moyenne et longue durée dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire propre à l'archéologie globale du territoire, en utilisant une large palette méthodologique (prospections pédestres, prospections géophysiques ; relevés topographiques ; prospection aérienne ; études paléoenvironnementales).

La méthodologie adoptée pour la prospection pédestre a été établie à partir de celle mise en place dans le projet de prospection de la Limagne dans le cadre des recherches sur le développement des territoires des Arvernes et leurs voisins du Massif Central, avec des adaptations déterminées par les dimensions des champs ainsi que par le nombre de prospecteurs présents sur le terrain.

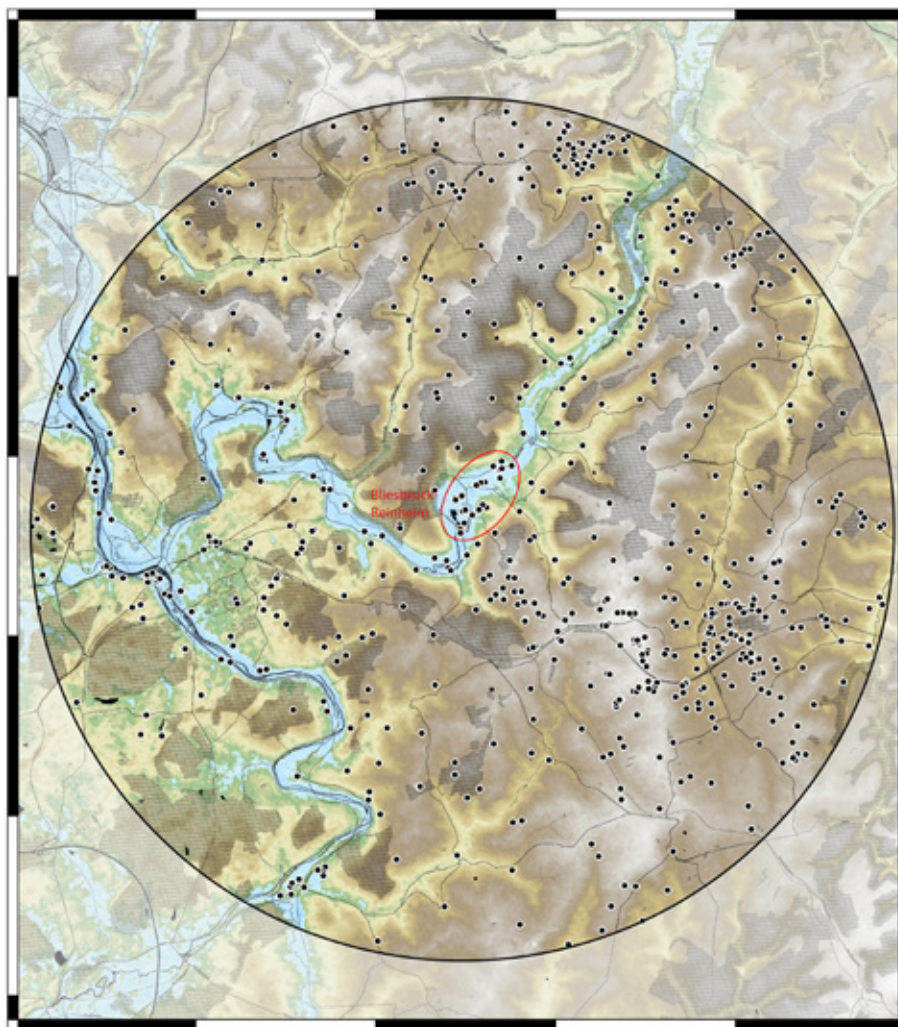
Bilan documentaire et archéologique

- Poursuite de la collecte des données issues des archives et de la bibliographie ;
- Vérification de l'emplacement des sites déjà connus ;
- Implémentation et enrichissement de la base de données et du SIG dans lesquels sont collectées toutes les informations disponibles sur les sites et les découvertes sur le territoire.

Prospections pédestres

Huit zones ont fait l'objet de prospections pédestres méthodiques sur les bans communaux de Blieskastel, Epping, Frauenberg, Gersheim, Kalhausen, Rimling et Wiesviller pour une surface totale d'environ 100 ha. Ces prospections, menées par l'équipe de l'Université de Chieti-Pescara sous la responsabilité de C. Casolino et M. Moderato, ont eu pour objectif de préciser l'emplacement, la surface et la nature des sites déjà connus et d'améliorer la connaissance de secteurs inconnus. Globalement :

- Pour la Préhistoire, un site mésolithique à Weidesheim (Kalhausen) a été identifié. Les activités menées dans le cadre du projet ont permis de localiser topographiquement l'occupation découverte à la fin des années 1970 et d'améliorer la connaissance du site. La découverte de nouveaux artefacts et la répartition spatiale du mobilier confirment qu'il s'agit sans doute d'un camp de base attribuable au Mésolithique ancien ;



BLIESBRÜCK, recherches pluridisciplinaires sur l'occupation du territoire autour de
Bliesbrück-Reinheim, de la Préhistoire au Moyen Âge
Cartographie des sites inventoriés dans le cadre du projet Blies Survey [état en 2019]
(DAO : BSP-LATer Université de Chieti-Pescara)

- Pour l'époque romaine, un établissement non connu auparavant a été localisé à Eckingen (Medelsheim, Gersheim). Les prospections ont permis, par ailleurs, d'améliorer la connaissance des sites déjà connus de Horres (Gersheim), de Weidesheim (Kalhausen), de Almeckfeld (Epping) et de Böckweiler (Blieskastel), en assurant aussi le récolement de toutes les données (y compris celles dérivées de prospections non méthodiques menée par S. Schmit) et en contrôlant les informations disponibles ;
- Pour l'époque médiévale, les données issues de prospections pédestres méthodiques permettent de définir l'étendue probable du village de Eckingen (Medelsheim, Gersheim), connu auparavant seulement par les sources écrites. Le village médiéval se trouve au même emplacement que le site romain (*supra*). Entre le Moyen Âge et le bas Moyen Âge la superficie de l'occupation devient plus importante, bien que l'organisation apparaisse polynucléaire ;
- Pour le peuplement dans la longue durée, le secteur de Weidesheim se caractérise par une succession d'occupations depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge. Les recherches menées dans le cadre du Blies Survey ont permis de mieux définir ce site bipolaire placé à la jonction des aires d'influence des deux agglomérations gallo-romaines de Bliesbrück et de Sarre-Union, sans doute une petite agglomération étroitement liée à un sanctuaire, attesté par une stèle avec dédicace à Junon, découverte au début du XX^e s.

Prospections géophysiques

Le département *Vor- und Frühgeschichtliche Archäologie des Instituts für Altertumswissenschaften* de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence a effectué des prospections géophysiques placées sous la responsabilité du Pr. P. Haupt et de D. Rieth M.A.

Dans le cadre de ces investigations, cinq zones correspondant à des établissements romains connus

par des découvertes de surface ont été étudiées, au nord de Böckweiler (Blieskastel, Kreis du Saarpfalz), à proximité de la ferme du Kahlenberger Hof. Une superficie totale de 17 800 m² a été prospectée. Toutes les zones étudiées étaient des terres agricoles cultivées. Les trois méthodes ont été utilisées, géomagnétique, géoélectrique et géoradar, en fonction du terrain et de la problématique scientifique.

Pour deux des zones prospectées les anomalies indiquent la présence de constructions et/ou de bâtiments :

Zone 1 - Le radar a mis en évidence plusieurs anomalies non visibles en géomagnétique, en particulier une structure rectangulaire, qui, avec une taille d'environ 8,15 x 6,7 m, correspond probablement aux traces d'un bâtiment.

Zone 3 - Toutes les mesures effectuées révèlent un grand nombre d'anomalies qui pourraient indiquer la présence de bâtiments, notamment des structures orientées approximativement nord-ouest/sud-est ou sud-ouest/nord-est qui sont à peu près perpendiculaires les unes aux autres.

Prospections et analyses géo-archéologiques

Une étude géoarchéologique a été menée, sous la responsabilité de V. Ollive (LOTerr, Université de Lorraine), dans l'objectif de débiter la documentation du lien pouvant exister entre l'occupation humaine dans le bassin versant de la Blies et l'environnement. Le premier site choisi correspond à un paléochenal situé à quelques centaines de mètres à l'ouest du parc

archéologique de Bliesbruck. Celui-ci a été sélectionné en raison du fait qu'un paléochenal peut être considéré comme un bon enregistreur environnemental et en raison de sa proximité au site. Il s'agissait donc de réaliser une première évaluation de la nature et de l'épaisseur du comblement sédimentaire dans la plaine alluviale préalablement à une éventuelle campagne de forages paléoenvironnementaux qui permettront une approche multi-proxy.

Plongées de prospection

Une première série de plongées de prospection dans la Blies, au niveau du Parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim, a été menée par Y. Mismar (Commission archéologique régionale est de la FFESSM) et son équipe. Les quelques tronçons que l'on a pu observer du côté Français ont permis d'avoir un premier aperçu du fond de la rivière, afin de rechercher et tester les meilleurs sites de mise à l'eau pour les éventuelles futures plongées et de mettre à jour les différents problèmes rencontrés.

Études

Un travail a été effectué sur le mobilier de sites déjà inventoriés : les artefacts préhistoriques (par S. Schmit), la céramique (par I. Pallotta), les scories (par S. d'Arcangelo).

Des études particulières ont été menées sur les typologies des pâtes de la céramique grise médiévale et de TCA.

Sonia ANTONELLI et Jean-Paul PETIT

BOULANGE Lotissement Les Magnolias

Un diagnostic archéologique a été mené à Boulange, à l'emplacement du futur projet de lotissement Les Magnolias. La parcelle concernée est située au nord-ouest de la commune, à côté de l'ancien carreau de mine de Boulange. Elle s'inscrit dans un environnement marqué par la cité minière et par l'extension des zones pavillonnaires récentes. La construction de ces

dernières avait été précédée d'opérations d'archéologie préventive (Gérard 2005), dont l'une avait livré les vestiges d'une petite occupation gallo-romaine des I^{er}-III^e s. apr. J.-C. (Franck 2006). D'autres vestiges datés du premier âge du Fer avaient, quant à eux, suscité une fouille extensive au sud de la commune, rue de Verdun (Petitdidier 2009).

La parcelle sondée en 2019 couvre une surface de 5 490 m². Le terrain, qui offre un léger pendage vers le sud-est, présentait un modelé mouvementé témoignant de la présence de remblais à sa surface. Les sondages l'ont confirmé, des rejets miniers compactés (minette, laitier) ayant été observés sur les deux tiers ouest de la parcelle. Ils forment un épandage de plus d'un mètre d'épaisseur au plus près de la mine où une plate-forme de stockage de matériaux avait été aménagée. Sous ces remblais, les sols sont plus ou moins bien conservés. À l'ouest, la terre végétale et les limons ont disparu. Ils sont mieux conservés vers l'est, à l'emplacement d'anciens jardins. Ici, le substrat est formé d'une épaisseur de terre végétale qui recouvre des limons de plateau (de 0,3 à 0,5 m d'épaisseur) reposant sur des argiles

jaunes. Les tests en profondeur ont montré l'apparition de la roche calcaire quelques dizaines de centimètres plus bas. Les limons sont homogènes et vierges de tout élément grossier. Il s'agirait de matériaux en place issus du processus de décarbonatation de la roche mère.

Aucun indice de fréquentation humaine n'y a été décelé, si ce n'est de nombreux aménagements récents (adductions d'eau en fonte, plots et murets bétonnés) en lien avec le passé minier de cet espace.

Sébastien VILLER

Haut Moyen Âge – Moyen Âge

CATTENOM Hussange, rue de la Scierie

Une fouille préventive, réalisée au printemps 2019 par l'Inrap à Cattenom, au hameau de Husange, rue de la Scierie, a révélé l'existence d'un établissement rural des X^e s.-milieu XII^e s., implanté à moins de 100 m de l'église paroissiale attestée au XIII^e s. Intégré dans la commune de Cattenom, à environ 8 km au nord-est de l'agglomération de Thionville, Husange s'est développé sur la rive gauche du lit majeur de la Moselle, dont il est distant de 1,5 km environ. Le sous-sol y est composé d'alluvions anciennes recouvertes par des sédiments limono-sableux propices à l'agriculture. Ce site d'habitat rural est dans le prolongement de celui qui avait déjà été fouillé en 1996 sous la direction de J.-M. Blaising (Blaising 2009), daté de la même période et dont la particularité était de receler plusieurs fours domestiques, cas inédit en Lorraine.

Le gisement fouillé en 2019, dont la surface d'emprise est de 2 650 m², est constitué d'une majorité de cabanes excavées, de deux structures de combustion dont un four domestique associé à une structure sur poteaux, assimilable à un fournil, deux bâtiments ancrés sur poteaux et 16 fosses dont un silo enterré... Du point de vue de l'organisation spatiale, les deux sites renvoient l'image d'un habitat qui semble s'être développé en différentes petites concentrations de fonds de cabane, chacune d'entre elles ou presque étant

pourvue d'un four domestique. Ces différents noyaux de constructions épousent le tracé de la rue actuelle qui pourrait pérenniser l'ancienne voie de circulation du hameau. La typo-chronologie de la céramique et quelques recoupements stratigraphiques témoignent de deux phases, confirmées par deux datations au radiocarbone : la phase I (X^e s.-premier tiers du XI^e s.) et la phase 2 (début XI^e s.-milieu XII^e s.). La structure la plus ancienne est le four domestique constitué d'une chambre de combustion circulaire, aux parois rubéfiées mais dont la voûte a disparu. Il se greffe sur une petite construction ancrée sur poteaux et de plain-pied qui peut être assimilée à un fournil, ce qui le distingue des fours à pain traditionnels précédés d'une fosse de travail.

Parmi les 19 fonds de cabane, d'orientation assez homogène, la majorité présente une ossature à deux poteaux axiaux, architecture typique de l'époque carolingienne au XII^e s. Leur surface varie entre 4 m² et 5,8 m².

La faune et les macro-restes attestent la vocation agropastorale de cet habitat. L'élevage est basé sur la triade traditionnelle pour le haut Moyen Âge, composée du bœuf, des caprinés et du porc en proportion équilibrée. La carpologie révèle que la céréaliculture

repose sur le blé nu ou froment et le seigle, apparition précoce de cette céréale dont la culture sera largement développée au cours du bas Moyen Âge.

L'occupation des lieux se poursuit au bas Moyen Âge (XIII^e s.-XV^e s.) comme en témoignent quelques

vestiges de bâtiments probables le long de l'emprise méridionale du site, avant de s'éteindre et de laisser l'église paroissiale isolée de tout habitat, du moins jusqu'au XIX^e s.

Renée LANSIVAL



CATTENOM, Hussange, rue de la Scierie
Vue du four domestique et traces des poteaux du « fournil »
(cliché : O. FAYE, Inrap)

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, SAINTE-RUFFINE Le Clos des Feuillantines, chemin de Goglo

Protohistoire ? Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la construction d'un lotissement sur les terrains situés au lieu-dit *le Clos des Feuillantines*, chemin du Goglo sur les communes de Sainte-Ruffine (cadastré section 2, parcelles 78-79-80-81-83-84-85-86-87-88) et de Châtel-Saint-Germain (cadastré section 5, parcelles 59-60). L'emprise du projet immobilier est d'une superficie de 6 037 m².

18 sondages ont été réalisés sur la surface du terrain. Les sondages 3, 5, 7 et 8 ont été conduits jusqu'au

substrat géologique afin d'appréhender la stratigraphie générale du site. Cinq bermes ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique.

Bien que le terrain ne présente en surface qu'une légère pente en direction du sud, le terrain naturel révèle, quant à lui, un pendage plus marqué. Les alluvions récentes apparaissent ainsi directement sous la terre végétale à une cote de 178,2 m NGF dans le sondage 15 mais sous une séquence sédimentaire importante à 176,4 m NGF dans le sondage 5.

Le substrat naturel est composé de schistes cartons que recouvre une couche de graves alluvionnaires pouvant atteindre 1,2 m d'épaisseur. Elle est recouverte d'une couche argileuse jaune stérile. Sur cette dernière a été observée une couche de colluvions anthropisés atteignant 0,3 m d'épaisseur qui a livré de rares tessons protohistoriques. Elle est surmontée de trois niveaux sédimentaires successifs d'une épaisseur allant de 0,3 m à 0,4 m.

Les structures observées sont essentiellement d'origine naturelle. Il s'agit de paléochenaux étagés en stratigraphie qui témoignent de la permanence de l'activité hydrique de la zone.

Un creusement très partiellement observé en limite ouest de l'emprise pourrait toutefois s'avérer d'origine anthropique. La confrontation des données topographiques au cadastre de 1811 suggère, en effet, qu'il pourrait correspondre à l'aménagement d'une retenue d'eau visant à assurer au moulin du Goglo le débit d'eau nécessaire à son fonctionnement.

Les rares éléments de mobilier découverts en position secondaire remontent à la protohistoire et au III^e s. apr. J.-C.

Francis VORREUX

**CHÂTEL-SAINT-GERMAIN,
SCY-CHAZELLES**
Chemin des Grandes Vignes

Dans le cadre d'un projet de construction de logements sur un terrain à cheval entre les communes de Scy-Chazelles et Châtel-Saint-Germain, un diagnostic a été réalisé sur une superficie de 7 100 m², comptabilisant 16 tranchées.

Le terrain se situe sur un coteau bien marqué qui a été remanié pour accueillir l'installation de l'ancienne gare de Moulins-lès-Metz. La ligne ferroviaire reliant Metz-centre à Conflans Jarny et desservant Moulins a été ouverte en 1873. Elle est restée en service jusqu'en 1973. Elle permettait d'assurer le trafic de marchandises, notamment la production viticole.

Les anciens chais militaires se situent à 50 m en amont de cette gare. Suite à la fermeture de la ligne, les infrastructures annexes et les voies ont été démantelées. Le bâtiment de la gare est toujours en élévation, bien qu'en très mauvais état. Le site a ensuite été utilisé comme terrain militaire jusque récemment. Aucun vestige archéologique ancien n'a été mis au jour lors de cette opération.

Élise MAIRE

COIN-LÈS-CUVRY
Rue Principale

Moderne – Contemporain

La commune de Coin-lès-Cuvry est située entre les vallées de la Seille et de la Moselle, à environ 8 km au sud de Metz. Le contexte topographique est celui

du plateau lorrain liasique caractérisé par de vastes étendues planes mises en cultures et en pâtures.

Le sous-sol est composé localement d'argiles à *Almatheus margaritatus* (I4c) du Domérien inférieur et plus généralement de limons mêlés aux alluvions anciennes (Fy-LP) – (BRGM Feuille XXXIV-13 Metz, type 1922 – 1/50000).

Le projet d'aménagement se trouve au sud-est du village ancien à proximité immédiate de la maison forte de Prayelle attestée dès le XV^e s., à 1 km environ à l'ouest de la vallée de la Seille, à une altitude moyenne de 182 m. Le territoire de Coin-lès-Cuvry se situe dans la zone de confluence de la capitale gallo-romaine des Médiomatrices. Il est traversé à l'ouest par la voie antique de Trèves à Lyon, *via Metz*. Les campagnes de prospection pédestre ont pu établir la présence de plusieurs bâtiments gallo-romains répartis sur l'ensemble du ban communal, notamment en bordure de voie, aux lieux-dits *la Grande Corvée*, *le Machel*, *les Vallets* et *Petit Pré du Temple*. Par ailleurs, plusieurs tertres funéraires datés de l'époque protohistorique ont été identifiés dans le cadre de prospections pédestres aux lieux-dits *Bois de Sabré* et *le Machel*.

Plusieurs opérations de diagnostics archéologiques ont, d'ores et déjà, été réalisées au nord de la commune, la plupart dans le cadre d'aménagements de lotissements résidentiels. Pour l'heure, les résultats demeurent ténus et se résument à la découverte d'une fosse du Bronze final et d'un four quadrangulaire protohistorique ou antique au niveau du lotissement Les Cerisiers (Thion 1991) ainsi qu'à une urne cinéraire datée du Hallstatt C/D1 au lieu-dit *Derrière la Bergerie* (Dupond 2012).

Le projet est implanté à une altitude moyenne de 182 m NGF, sur un terrain vague occupé par quelques bâtiments à fonction agricole. Au nord et au nord-ouest,

le projet empiète sur des édifices à l'état de ruine mais non démolis au moment de l'intervention ; ces secteurs d'une surface globale de près de 2 000 m² ont fait l'objet d'une opération complémentaire (phase 2). Les observations stratigraphiques témoignent d'un sol épais et bien conservé (limons mêlés aux alluvions anciennes, Fy-LP). Le couvert végétal accuse une épaisseur totale de 0,5 m correspondant à une séquence végétalisée de 0,3 m d'épaisseur (Us 1a) et une couche de terre arable plus compacte de 0,2 m d'épaisseur (Us 1b). La couche sous-jacente est constituée de limons argileux brun beige panachés et peu anthropisés (Us 2). Son épaisseur est réduite (0,25 m maximum). Elle recouvre une unité plus importante composée d'argiles oranges plus compactes (Us 3) dont l'épaisseur atteint au moins 1,2 m (sondage ponctuel, tranchée 6). La terrasse alluviale (Us 4) a été observée dans un seul cas (tranchée 6) à -2 m.

L'opération archéologique s'est déroulée en deux phases. Pour la phase 1, un seul fossé d'une largeur de 3,3 m et d'une profondeur de 1,3 m, orienté nord-sud et en lien probable avec la maison forte voisine, a été mis au jour au cours de cette opération. La phase 2 a permis de découvrir un second fossé (au moins 2,6 m de large et 1,2 m de profondeur) jouxtant la maison forte et apparemment pas tout à fait parallèle au premier, ainsi que sept trous de poteaux inscrits dans un horizon limoneux gris mal défini (terre à jardin ?) et une fosse. Le lien stratigraphique (antériorité) établi avec la fosse, qui remonte au XIX^e s., est le seul élément de datation disponible pour la série de poteaux (bas Moyen Âge ou époque moderne ?).

Franck GÉRARD

CORNY-SUR-MOSELLE Station d'épuration, le Pâquis

Gallo-romain – Contemporain

Le projet est implanté à Corny-sur-Moselle, au nord de la commune, dans la plaine alluviale du cours d'eau. Le terrain s'inscrit dans le prolongement de la station d'épuration, à l'est. Cette dernière doit faire l'objet d'un futur agrandissement.

Le service régional de l'archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 1 800 m². La création de l'étang du Pâquis en

1989, à quelques mètres de là, avait occasionné un sauvetage urgent suite à la découverte d'une barque et d'aménagements de berges datés de l'Antiquité. L'agglomération secondaire antique se développerait du reste un peu plus à l'est, à quelques 150 m du projet.

Ce sont cinq tranchées qui ont pu être réalisées dans un espace contraint par un épais rideau de végétation bordier et par de nombreux déblais. Deux tranchées

ont livré, entre 3,5 m et 4 m de profondeur, un paléochenal marqué par des matériaux hydromorphes et organiques. Dans une autre, située plus à l'est, a pu être observée une couche colluvionnée qui renfermait quelques fragments de *tegulae* de faibles dimensions (de 2,1 m à 2,6 m de profondeur). Ce niveau reposait sur les sables et graviers de Moselle. Il témoigne de la proximité de l'habitat antique.

La découverte inattendue renvoie à des vestiges funéraires. Dans l'angle sud-est du projet, le sondage 1 a livré une série de cinq tranchées parallèles renfermant les corps de plusieurs individus. La fouille de l'un d'eux

a montré l'absence de tout équipement militaire et les traces d'une intervention chirurgicale.

Une stèle en calcaire a livré le nom d'un soldat prussien de la guerre de 1870. Les archives font état de l'enfouissement de plusieurs dizaines de soldats dans ce qui était autrefois l'ancien parc du château de Corny. Sur la parcelle voisine, à quelques dizaines de mètres de la découverte, un aménagement sommaire matérialise la tombe primitive d'un officier prussien ré-inhumé dans le cimetière militaire d'Ancy-sur-Moselle.

Sébastien VILLER

CREUTZWALD ZAC du Warndtpark, tranche 2

Gallo-romain

La Communauté de Communes du Warndt a engagé le développement opérationnel d'une ZAC à l'est du ban communal de Creutzwald, à la frontière avec l'Allemagne. Une opération de diagnostic archéologique portant sur une surface de 40 682 m² avait été prescrite. Elle a été réalisée par S. Thomas de l'Inrap en 2018, et, au vu des résultats, a entraîné la prescription une fouille préventive, portant sur une surface d'environ 1 000 m². La fouille a été conduite par une équipe du Pôle d'archéologie préventive de Metz Métropole du 25 au 29 mars 2019.

Les sondages réalisés en juin 2018 à Creutzwald « ZAC du Warndtpark, tranche 2 » ont permis la découverte d'une petite occupation gallo-romaine, matérialisée par deux sépultures secondaires à crémation, implantées à une cote haute par rapport au niveau de sol actuel. Le nettoyage fin de l'une d'entre elles (St 2) et l'étude en laboratoire de l'autre (St 1) ont mis en évidence l'érosion importante des vestiges. L'incinération St 1 a fait l'objet d'un prélèvement et d'une étude en laboratoire : elle a livré un amas osseux incomplet, déposé dans le fond de l'urne en céramique, d'une épaisseur de 5 cm. Il s'agit d'un individu, *a priori*, de taille adulte ou grand adolescent, représenté essentiellement par la partie supérieure du corps, depuis le crâne jusqu'aux membres supérieurs, avec quelques fragments de côtes et de vertèbres. L'absence de charbon de bois laisse penser à un nettoyage des os préalable à la mise en terre. Aucun dépôt d'accompagnement n'a été mis en évidence, ni dans l'urne, ni dans la fosse sépulcrale, ce qui démontrerait un dépôt très humble. Cependant la forte érosion de la sépulture peut laisser planer le

doute sur la présence de mobilier ou de dépôt viatique dans la tombe. Seule l'urne en céramique commune à pâte orangée permet une datation large à l'époque gallo-romaine.

Le nettoyage de la structure 2 indique également un dépôt en urne céramique commune à pâte orangée, et donc une datation contemporaine à St 1.

Lors du décapage réalisé en 2019, malgré l'implantation par le topographe de la situation précise de St 2, l'utilisation d'un détecteur de métaux et un nettoyage fin manuel de toute la surface décapée, aucun vestige n'a été découvert. Il se peut que le simple fait de rouler sur le terrain avec des engins de chantier de type tracteur avec remorque ou pelle mécanique sur chenille de 22 t ait écrasé et détruit complètement la ou les urnes encore en place. De plus, la nature du terrain très humide a provoqué de profondes ornières sur la surface à décapier lors de la circulation des engins.

Nous avons remarqué qu'aucun géotextile n'a été déposé pour recouvrir les urnes avant le rebouchage des tranchées au moment du diagnostic. Or, cette implantation à une cote très haute met en péril la conservation de ce type de structure, surtout si le site est amené à être décapé de manière extensive. La présence d'un géotextile aurait peut-être pu jouer le rôle de repère et permis une meilleure localisation des vestiges.

Élise MAIRE

DALEM
Lotissement À l'Orée du Bois,
tranche 3, Am Felderpfad

Le diagnostic réalisé à Dalem concerne la troisième et dernière tranche de l'aménagement d'un lotissement. Il se situe à la base du versant sud d'une vallée encaissée, au sud-est de l'ancien village. Le terrain investigué présente une légère pente sud-nord, occupé par une culture céréalière et une prairie. Le substrat est

composé de grès dégradé qui a fortement colluvié vers le fond de la vallée. Aucun vestige archéologique n'a été révélé par les sondages.

Olivier FAYE

DELME
Rue Raymond Poincaré

L'opération de diagnostic à Delme, rue Raymond Poincaré, sur 8 227 m² à l'emplacement d'un futur supermarché, n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

DIANE-CAPELLE
Chemin de la Cornée des Houilles

Sur une surface prescrite de 12 079 m², les 20 tranchées mécaniques effectuées sur les 6 404 m² de surface accessible n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

ENNERY
Rue André Citroën, tranche 1

Paléolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain

Préalablement au réaménagement d'une parcelle localisée rue André Citroën, sur le Pôle Industriel d'Ennery et Tremery, une opération de diagnostic

a été réalisée en 2019. Cette parcelle avait déjà fait l'objet de terrassements à la fin des années 1970 et une grande partie de celle-ci était occupée par une

plate-forme ayant oblitéré toute trace d'aménagements anciens. Une partie, localisée le long de la limite est de la zone explorée, avait également été réalisée, après une opération de diagnostic effectuée en 2002 (Thieriot 2002).

Les deux tranchées pratiquées sur ce secteur ont permis de vérifier que des vestiges découverts lors de cette première opération étaient bien conservés et n'avaient pas souffert de ces aménagements. Le diagnostic de 2019 a révélé la présence de mobilier du Paléolithique moyen et du Néolithique. Il a également montré que le niveau de mobilier découvert en 2002 s'étendait plus à l'ouest et a permis de préciser que celui-ci datait de l'âge du Fer. Un petit habitat du Bronze final, matérialisé par huit poteaux, une fosse et un petit foyer à pierres chauffantes, localisé au nord de la parcelle a également été mis en évidence.

Ces vestiges, bien conservés, sont concentrés sur une zone relativement limitée mais une extension du site vers le nord peut être envisagée.

Deux structures, un foyer rectangulaire et une petite fosse remontent à l'époque romaine, et appartiennent vraisemblablement à un habitat localisé sur le secteur détruit, à l'emplacement de la plate-forme. Enfin, deux puits des époques moderne et contemporaine sont isolés et correspondent sans doute à des aménagements en relation avec des activités pastorales ou agricoles.

Thierry KLAG

Âge du Bronze – Âge du Fer
Haut Moyen Âge

ENNERY Sablières Dier, Mancourt, tranche 2, site 4, les Rayus

Une opération de fouille archéologique préventive a été réalisée à Ennery, *Mancourt, les Rayus* (site 4) du 26 juin au 7 août 2019 sur une surface de 10 000 m², préalablement à l'extension d'une carrière de granulats.

La fouille a permis d'appréhender une occupation domestique installée au cœur du lit majeur de la Moselle au niveau de la rive convexe d'un méandre et en bordure d'un paléochenal anciennement comblé, observé sur 30 m de long et 8 m de large. Aucun élément datant ne permet d'émettre une chronologie absolue quant à l'incision et à la phase d'activité de ce chenal. Cependant, des éléments de céramique du Bronze final ont pu être recueillis au sommet de son comblement terminal indiquant qu'il n'était plus en activité à cette époque. Il devait correspondre alors à une anomalie topographique sous la forme d'une petite dépression.

Dans ce contexte alluvial, les débordements réguliers de la rivière concourent à une sédimentation des sols et, en même temps, la compétence du courant lors de ces crues entraîne des processus d'érosion non négligeables. Ainsi nous avons pu constater que les vestiges archéologiques ont subi une très forte érosion. Les niveaux de sols et certaines structures ont totalement disparu.

L'occupation étudiée est de nature domestique, elle est composée de 5 bâtiments sur poteaux (greniers, habitat), 2 fosses polylobées liées à l'extraction de matériaux, 5 fosses silo et 34 fosses de rejets. L'état d'érosion des vestiges ne nous a pas permis de retrouver l'intégralité des plans des bâtiments sur poteaux, et les structures ancrées dans le sol ont été fortement érodées. L'étude spatiale du site est donc lacunaire.

Néanmoins, le mobilier archéologique est abondant et nous permet d'établir une chronologie détaillée et précise.

La présence d'un grattoir en silex unguiforme pourrait témoigner d'une occupation au Mésolithique.

Une fosse présente du mobilier céramique attribuable au Bronze ancien. À partir de cette phase, le site est occupé sans discontinuité jusqu'au VI^e s. apr. J.-C.

La grande majorité des structures correspondent à l'occupation du Bronze final et du Hallstatt ancien.

Une fosse détritique présente un ensemble de céramique domestique et de présentation attribuable à La Tène C2-D1.

La limite ouest de la fouille est marquée par neuf fosses de rejets et par des aménagements sur poteaux (bâtimens et/ou palissades) de période alto-médiévale. Les artefacts en céramique et en verre (perles et gobelets) sont attribuables à la fin du V^e s. et au VI^e s.

Un gobelet tronconique en verre est probablement gallo-romain (résiduel ou récupéré).

Justine FRANCK

ENTRANGE Tafeld

Une opération de diagnostic a été prescrite à Entrange, *Tafeld*, préalablement à un projet de lotissement. Parmi les 48 sondages ouverts sur une surface de 11 535 m², seul le sondage 6 a révélé la présence d'une structure archéologique en limite nord-est d'emprise.

Il s'agit vraisemblablement d'un foyer d'essartage dont la datation est toutefois indéterminée.

Renée LANSIVAL

EPPING Lotissement Neuergarten, tranche 1

Âge du Bronze
Contemporain

L'opération se situe à Epping, au lieu-dit *Bitcherweg*, sur les hauteurs qui dominent la commune au sud. La prescription archéologique concerne une surface de 13 600 m² dans la continuité du lotissement des Jardins diagnostiqué il y a quelques années (Pernot 2003). Le projet prévoit l'extension de la zone lotie sur une surface totale de 34 200 m². L'intervention de 2019 ne concerne, toutefois, qu'une première tranche correspondant à la parcelle 142, en partie (section 15). Nous nous situons à faible distance de la fouille de la nécropole à incinération d'époque gallo-romaine mise au jour sur la RD 620 (Soupart 2014).

La parcelle offre une topographie plane, la couverture sédimentaire présentant une grande homogénéité. Les argiles et les calcaires sous-jacents ont ainsi été rencontrés sous une épaisseur moyenne de 0,5 m de colluvions. Ces dernières sont composées de lehms remaniés. De petits éléments de chaille du Muschelkalk, sans travail apparent, ont été rencontrés dans ces séquences. Ils traduisent l'existence d'affleurements de ce matériel dans ce périmètre. Du mobilier céramique d'époque médiévale (céramique cannelée grise)

est, quant à lui, à mettre en lien avec les pratiques d'amendement aux abords du village.

Des 35 tranchées pratiquées, huit se sont révélées positives. Elles ont permis la mise au jour de chablis et, vers 0,4 m de profondeur, de trois structures d'époque protohistorique. Il s'agit de deux négatifs de poteaux plutôt bien conservés (entre 20 cm et 30 cm de profondeur) et d'une petite fosse qui n'a pas livré de mobilier datant. Un tesson découvert dans un fond de foyer permet d'affiner la chronologie du site au Bronze final. Ce type de petite unité pourrait associer quelques bâtiments et structures annexes. Les autres vestiges appartiendraient à une phase d'occupation plus récente (Seconde Guerre mondiale ?), telle une fosse qui renfermait plusieurs éléments ferreux indéterminés. Ces vestiges s'inscrivent dans un contexte faiblement documenté. Les travaux réalisés sur la liaison RN 62 – Bitche avaient toutefois livré d'autres indices d'époque protohistorique.

Sébastien VILLE

FARÉBERSVILLER Gebelborn

Un diagnostic portant sur 17 500 m² a été réalisé à Faréberswiller. La surface qui a pu être sondée est de 10 500 m² environ, le reste de l'emprise étant, soit partiellement détruit par des constructions antérieures, soit inaccessible.

Les parcelles concernées par le projet sont situées à 1,3 km au nord-ouest de l'église paroissiale, à une altitude moyenne de 300 m, sur le versant sud-est d'une butte de hauteur maximale de 328 m et délimitée, à l'ouest, par le Kallenbach et, à l'est, par le Kochernbach, affluents en rive droite de la Rosselle.

Au moment de l'intervention, le terrain était en herbe et la terre végétale surmontait directement les couches Cératites du Muschelkalk supérieur (t5b) formant le substrat. Il présente, globalement, une pente ouest/est assez forte, de l'ordre de 10 %. Au sud-est, une rupture de pente bien marquée orientée nord-ouest/sud-est, résultant d'un possible affaissement de terrain, marque la limite ouest d'un secteur nettement en contrebas du reste de la parcelle. Les sondages n'ont pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Marie-Pierre PETITDIDIER

FARÉBERSVILLER Lotissement Le Rabelais II, Tafel

Le diagnostic réalisé à Faréberswiller concerne l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit *Tafel*. Le terrain investigué se localise sur les deux versants nord et sud d'une petite butte, occupée, pour une part, d'une prairie, et, d'autre part, d'une friche. Le substrat est composé d'argile grise à beige laissant apparaître parfois des poches de pierres marno-calcaire. Son

niveau supérieur est assez fortement impacté par des éclats d'obus. Ce substrat est directement couvert par la couche végétale argilo-limoneuse. Aucun vestige archéologique n'a été révélé par les sondages.

Olivier FAYE

FÉNÉTRANGE Église Saint-Rémy

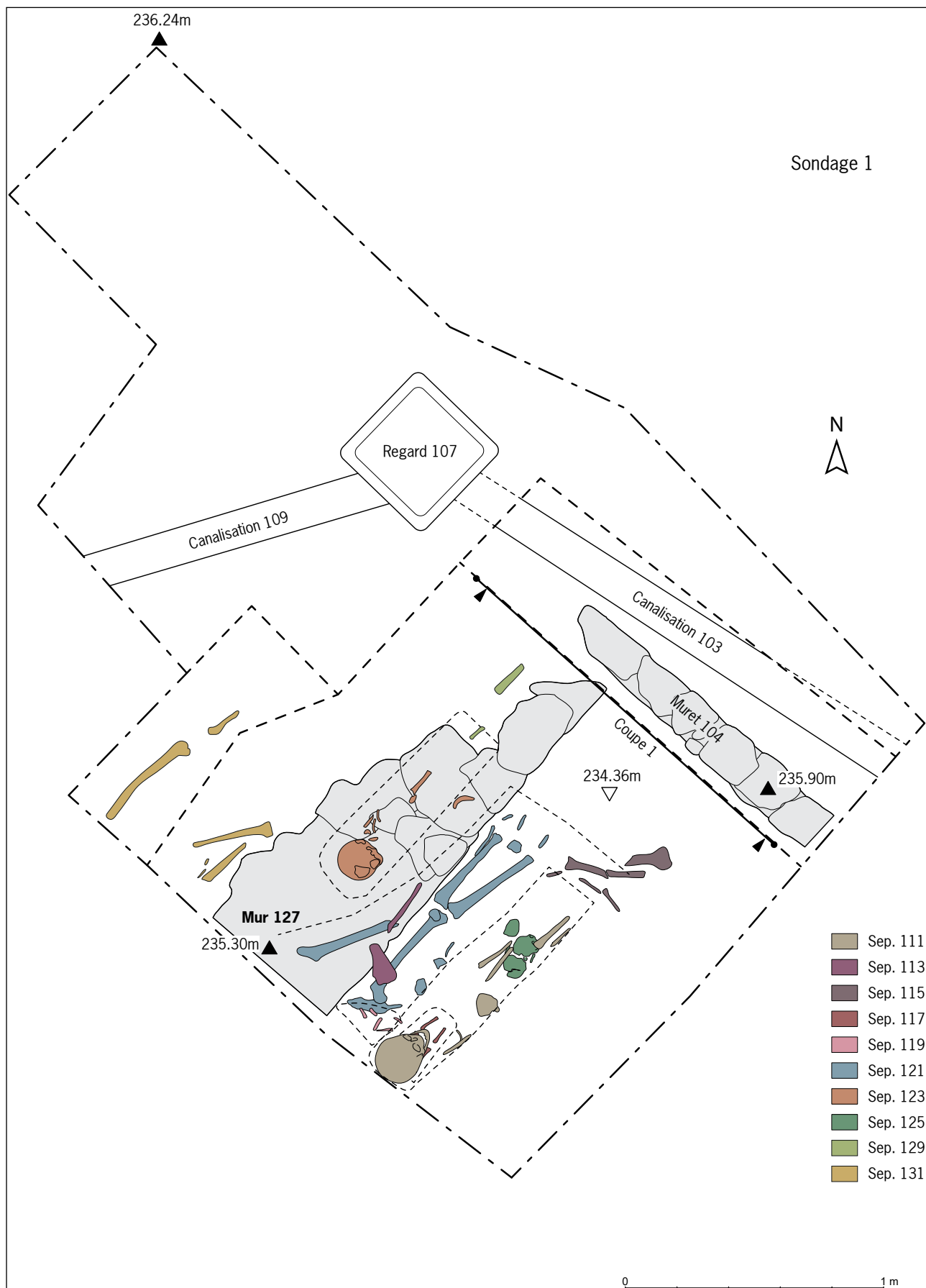
Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Les deux sondages réalisés autour de l'église Saint-Rémy de Fénétrange nous offrent des informations très pertinentes sur l'occupation des lieux.

Si l'église est réputée fondée vers le milieu du XV^e s. sur les ruines de l'ancienne chapelle Saint-Pierre, nous

savons maintenant qu'elle était entourée de bâtiments jusqu'au début du XVI^e s.

Ces informations ont été livrées par les vestiges de construction découverts, notamment ceux de la cave du sondage 1. L'analyse des niveaux de sols et du



FÉNÉTRANGE, église Saint-Rémy
Plan du sondage 1
(DAO : F. VERDELET, Inrap)

mobilier conservés nous indiquent que la cave existait déjà durant le XIV^e s. (datation obtenue à partir de graines brûlées) et qu'elle a perduré au moins jusqu'au début du XVI^e s. (datation du mobilier céramique et métallique).

Le mobilier découvert dans la cave ne permet pas de préciser sa fonction (habitation, commerce...). Tout au plus, pouvons-nous noter la présence de graines durant la première phase d'occupation identifiée et celle de céramique destinée à la boisson, associée à un élément de tonneau durant la seconde phase.

Dans le courant du XVI^e s. les bâtiments sont rasés et la cave comblée de gravats avant qu'un remblai

ne vienne niveler les lieux. Cela a sans doute permis de « libérer » l'église de son carcan d'habitation et de préparer l'espace pour accueillir le cimetière paroissial.

Le cimetière est, apparemment, créé au début du XVII^e s. (stèle funéraire datée de 1621) et en usage au moins jusqu'au XIX^e s. (datation obtenue sur ossements). Il est ensuite désaffecté au courant du XIX^e s. ou du XX^e s. et devient un espace vert. Par la suite, plusieurs réseaux permettant l'évacuation des eaux pluviales et l'électrification du bâtiment et de ses abords ont été installés.

Arnaud LEFEBVRE

FLORANGE
Rue du Centre, rue de la Fontaine

Moderne – Contemporain

Le diagnostic mené à Florange, rue du Centre et rue de la Fontaine, a permis d'observer quelques structures qui pourraient être mises en phases. L'époque moderne est attestée par quatre fosses qui ont livré assez peu de mobilier. Le XVII^e s. ou XVIII^e s. voit l'installation d'un bâtiment dont il ne reste que trois sections de murs dessinant un unique angle droit. Il est probable que ce bâtiment soit en lien avec une activité agricole.

On pourrait associer à cette construction une auge et un niveau de sol, bien qu'il soit plus probable que ces derniers éléments appartiennent à la troisième phase d'occupation de cette parcelle, au XIX^e-XX^e s., avec l'installation du corps de ferme encore visible à l'heure actuelle.

Luc SANSON

FLORANGE
Avenue de Lorraine

Gallo-romain – Moderne
Contemporain

Le diagnostic réalisé à Florange, avenue de Lorraine, bien que portant sur une petite surface, a permis de mettre en évidence une occupation antique, périphérique de l'agglomération secondaire romaine de Florange. Cette occupation est caractérisée par une tranchée de récupération de mur et de quelques trous de poteaux potentiels, qui traduisent de toute évidence la présence d'un habitat (ou *a minima* sa périphérie immédiate) probablement du III^e s. Deux grosses

fosses de rejet antique contenant un abondant mobilier archéologique ont également été mises en évidence. Toutes ces structures ont probablement subi une altération partielle postérieure, comme cela se devine par les traces de fossés ou de sillons de labours, sans toutefois affecter l'intégralité des structures archéologiques mises en évidence.

Luc SANSON

FONTOY ZAC Le Pogin, tranche 3

Suite au projet d'agrandissement d'un lotissement sur la commune de Fontoy au lieu-dit ZAC Le Pogin, un diagnostic archéologique portant sur une superficie de 17 762 m² (fin de la tranche 3) a été prescrit. Deux zones devaient être sondées, une en partie basse de 13 259 m² et une autre sur les hauteurs de 4 503 m².

77 sondages ont été réalisés, 59 sur la partie basse et 18 sur la partie haute. Ils n'ont livré aucun vestige archéologique.

Arnaud LEFEBVRE

FRAUENBERG Château, tranche 1

Le suivi de travaux s'est déroulé en deux tranches. Une première intervention, très localisée, a été conduite en 2019 par J.-D. Laffite. Une seconde intervention a été réalisée en 2020 par Y. Milerski.

Les résultats de ces deux opérations liées seront présentés dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2020*.

FRAUENBERG Lotissement Le Haut Bois 2

La commune de Frauenberg est située à 2 km de la frontière franco-allemande marquée par la vallée encaissée de la Blies, affluent de la Sarre. Celle-ci est implantée dans la région du Muschelkalk appartenant au Plateau Lorrain, sur un socle calcaire recouvert de placages de limons beiges et d'alluvions anciennes. Les terrains assiettes de l'opération se situent sur les pentes exposées au nord de la colline dominant le village et le château, occupés par des prairies et des bosquets d'arbustes.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Frauenberg à la suite du lotissement Le Haut Bois n'a

pas permis de mettre au jour des indices d'occupation humaine. Aucun site ni indice de site n'a été découvert à l'exception de quelques rares éclats d'obus logés dans la couche de limons (colluvions récentes).

Les terrains concernés par le projet d'extension du lotissement sont situés à proximité du lieu de découverte d'un gisement antique.

Un ensemble de 50 sondages a été réalisé sur les parcelles 93, 99, 214, 217, 221, 22, 300 (section 4) à la suite du diagnostic réalisé sur la première tranche du lotissement Le Haut Bois en 2011 (F. Gérard, Inrap).

Cette nouvelle tranche a permis de couvrir une surface totale de 17 585 m².

La nature du sous-sol est caractérisée par des niveaux argilo-calcaires et/ou des alluvions anciennes de la

Blies (sable gréseux rose). Des couches de limons beiges d'origine colluvionnaire ont été observées en bas de parcelles (puissance variant de 0,1 à 0,5 m).

Rachel BERNARD

GANDRANGE Rue Louis Jost

Néolithique

L'opération de sondages archéologiques s'est déroulée sur la commune de Gandrange, à mi-chemin entre Metz et la frontière luxembourgeoise. Le village se trouve sur la rive gauche de l'Orne à moins de 3 km environ de sa confluence avec la Moselle.

À hauteur de Gandrange, l'Orne coule en direction du nord-est à 162 m d'altitude. Le site est implanté sur la haute terrasse de l'Orne, à 183 m d'altitude. Il se situe au pied de la butte de Justemont qui culmine à 332 m d'altitude. Installé sur le versant nord de la vallée, il est orienté plein sud et domine le lit majeur de l'Orne. Selon la carte géologique de la France au 1/50000^e, feuille de Uckange XXXIV-12, le *substratum* est constitué de la terrasse alluviale ancienne de l'Orne (Fy), elle-même composée de galets et de graviers calcaires (U.3). La séquence stratigraphique est homogène sur l'ensemble de la parcelle sondée. L'horizon végétal (U.1a) se caractérise par une unité limoneuse brune, homogène et grumeleuse contenant quelques fragments de mobilier récent. Son épaisseur est de l'ordre de 0,3 m. Cet horizon recouvre une fine séquence limono-sableuse jaune correspondant à une ancienne semelle de labours (U.1b). Son épaisseur n'excède pas 10 à 15 cm. L'horizon sous-jacent (U.2) se caractérise par un dépôt d'origine loessique décrit sur la carte géologique comme des placages de lehms de teinte jaunâtre provenant du produit de l'altération du soubassement de la côte de Moselle (OE). La finesse des dépôts atteste par ailleurs de l'origine éolienne d'une partie des sédiments. L'épaisseur de ces dépôts varie sur l'ensemble de la zone concernée par le projet de 1,9 à 2,2 m. Cette unité ne présente aucun élément d'origine anthropique.

Au total, 17 sondages archéologiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise diagnostiquée (surface cadastrale de 82 456 m² réduite à 6 199 m² en raison de zones polluées). La totalité des sondages

représente une ouverture globale de 758 m², soit un taux d'ouverture de 12 %.

Parmi cet ensemble, 16 sondages sont négatifs. Un seul sondage (sondage n° 2) a livré une structure archéologique (structure n° 1) correspondant à une fosse oblongue, de type *Schlitzgruben*, excavée dans les limons loessiques (U.2) à une profondeur de 0,45 m (sous les séquences de terres végétales (U.1a et U.1b)). Cette structure est localisée en bordure est d'emprise et à proximité immédiate de la zone polluée interdite d'accès. L'extension du sondage n° 2 était par conséquent limitée à une petite ouverture ayant tout juste permis de mettre au jour la fosse dans son intégralité.

La fosse n° 1 présente une forme oblongue de 1,7 m de long et seulement 35 cm de large. Une coupe effectuée au travers permet de lui attribuer un profil en « U » et une profondeur conservée de 0,45 m (probablement supérieure à 0,45 m en raison de l'oblitération de la partie supérieure de la structure par la pelle mécanique lors de la réalisation du diagnostic). Les parois de l'excavation sont légèrement évasées et le fond est plat et étroit (environ 20 cm de large). Le comblement de la structure est homogène. Il est de nature limono-argileuse et de couleur brun-gris. L'anthropisation des sédiments est très faible avec pour seule trace quelques micro-nodules de charbons de bois. Aucun mobilier archéologique n'a été exhumé de la fosse.

En Lorraine, les structures de type *Schlitzgruben* ont fait l'objet d'un premier travail de synthèse par M.-P. Petitdidier à l'occasion de l'étude du site de Terville *Beckergraben* (Petitdidier 2019, à paraître). La fosse découverte à Gandrange est en cours de datation radiocarbone (Poznań Radiocarbon Laboratory). Elle s'inscrit par ailleurs dans un contexte géographique largement occupé au Néolithique. Citons notamment

les sites de Gandrange « ZAC de la Bréquette » (Faye 1997) à quelques centaines de mètres à l'est, occupé au Néolithique ancien (du Rubané récent au début du Rubané final), et celui de Vitry-sur-Orne « ZAC de la Plaine » situé à quelques centaines de mètres à l'ouest

occupé également au Néolithique ancien, Rubané (Gérard 2009).

Franck GÉRARD

HATTIGNY
Carrière de Tanconville, le Haut Bois,
tranche 1, phases d'exploitation 1 et 2

Une opération de diagnostic a été réalisée à Hattigny, *le Haut Bois*, sur 38 830 m² à l'emplacement d'une carrière. Elle n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

HAYANGE
Lotissement Le Champ du Coq,
rue du Merle, Thal

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 10 541 m².

Les sondages réalisés à Hayange, *Thal*, rue du Merle, n'ont livré aucun vestige ou indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

HERMELANGE
Lotissement rue des Chenevières

Âge du Bronze – Âge du Fer
Moyen Âge – Moderne

Sur une surface prescrite de 6 809 m², le diagnostic entrepris à Hermelange, au lotissement rue des Chenevières a permis la mise au jour de vestiges liés à des habitats protohistoriques (âge du Bronze et Hallstatt) et médiévaux (XIV^e-XVI^e s.), sous forme de fosses, trous de poteau, fossés et empierrements. Ces

découvertes sont d'autant plus intéressantes qu'elles constituent les premiers vestiges précisément localisés sur le ban communal. Les éléments de datation sont fournis par le mobilier céramique échantillonné dans le colmatage des structures.

Le lot céramique protohistorique est constitué de 19 fragments, principalement de panse (15 restes), en céramique commune ou mi-fine (2 individus) modelée. Il provient de structures en creux interprétées comme des fosses et présente un bon état de conservation générale. Peu d'éléments discriminants sont à notre disposition pour proposer un calage chronologique précis de cet ensemble. Le fragment de carène décoré de larges cannelures verticales évoque l'âge du Bronze final. Plus généralement, l'ensemble du lot correspond à une séquence récente de la protohistoire comprise entre le Hallstatt B et la fin du Hallstatt D.

La céramique médiévale (64 restes et 6 NMI) est principalement représentée par de la céramique grise cannelée dont les pots ont une fonction culinaire. Des traces de carbonisation ont été observées sur deux individus. En l'absence de profil complet, la datation de ces pots est délicate à préciser. Si la majorité des fragments a pu être comparée à des formes dont la datation est comprise entre le XV^e s. et le XVI^e s., un pot de poêle et un fragment de fond lenticulaire ont pu être rapprochés de formes datées du bas Moyen Âge.

Sébastien JEANDEMANGE

HETTANGE-GRANDE 77 rue du Général Patton

Préalablement à la construction d'un immeuble, des sondages ont été réalisés à Hettange-Grande au 77 rue du Général Patton. Les sondages ont porté sur

une parcelle bâtie anciennement, sur une surface de 2 053 m², et n'ont montré la présence d'aucun vestige.

Thierry KLAG

HETTANGE-GRANDE Rue Victor Hugo

Préalablement à la construction d'un immeuble, des sondages ont été réalisés à Hettange-Grande au 37 rue Victor Hugo. La zone prescrite, d'une surface de 2 461 m², n'a pu être diagnostiquée dans son intégralité car seulement 1 350 m² étaient accessibles. Les sondages ont montré la présence, le long de la rue Victor Hugo, d'un niveau limoneux préservé sur 4 m² environ. Celui-ci contenait des fragments de tuile et de céramique romaine. En contrebas, le long de la Kiesel, un niveau organique est présent dans un lit

fossile de la rivière à une profondeur de 3,2 m à 3,5 m. Il renferme de nombreux fragments de tuiles romaines et quelques bois portant des traces de façonnage. Ces derniers proviennent sans doute du démantèlement d'aménagements localisés plus en amont. En effet, un petit établissement romain a été repéré en 2002 à moins de 200 m amont sur l'autre rive de la Kiesel.

Thierry KLAG

LA MAXE

Complexe sportif, la Vaquinière

Dans le cadre du projet de construction d'un complexe sportif à La Maxe, un diagnostic a été prescrit, portant sur une superficie de 23 000 m². Lors de cette opération, 71 tranchées ont été réalisées, correspondant à un taux d'ouverture de 11,5 %. Les vestiges archéologiques sont constitués de structures en creux : un fossé, huit fosses, sept trous de poteaux et une sablière. Les vestiges récoltés sont composés de fragments de céramique et de mobilier lithique. Afin d'étayer les datations obtenues par l'étude du mobilier, trois datations radiocarbone ont été effectuées sur des charbons de bois (laboratoire Beta Analytic).

La répartition des structures archéologiques identifiées couvre une superficie d'environ 17 000 m², dans la partie nord de l'emprise prescrite. Il s'agit d'une occupation

(habitat ?) datée de la période de transition entre la fin du Hallstatt et le début de La Tène par l'étude du mobilier céramique. Cette datation est corroborée par deux datations radiocarbone qui donnent un résultat entre le Hallstatt D2 et la fin de La Tène A. Une troisième datation radiocarbone a été réalisée sur un charbon de bois prélevé au sein d'une fosse circulaire : le résultat est attribué au Campaniforme.

Les structures datées, au sens large, comme protohistoriques, peuvent faire partie de l'une ou l'autre de ces occupations.

Élise MAIRE

LA MAXE

Complexe sportif, la Vaquinière

Dans le cadre du projet de construction d'un complexe sportif à La Maxe, une fouille portant sur une surface de 10 300 m² a été réalisée du 5 septembre au 16 octobre 2019 sous la direction scientifique d'É. Maire (Eurométropole de Metz), en collaboration avec M.-P. Petitdidier (responsable Inrap de la fouille et de l'étude des structures néolithiques et campaniformes).

Au total, lors de la campagne de fouille, 124 structures en creux ont été fouillées, composées de 86 trous de poteaux isolés ou faisant partie de bâtiments et de palissade, 7 fosses, 1 enclos fossoyé circulaire, 1 enclos fossoyé rectiligne, 2 fosses de rejet de combustion, 7 silos ou fosses de stockage potentielles, parfois réutilisés en dépotoir, 1 sablière, 16 fosses à vocation indéterminée, 1 chablis ayant piégé du mobilier et 2 fossés parcellaires. Parmi les ensembles de trous de poteaux, 10 bâtiments ont été clairement identifiés : ils présentent des plans simples (huit cas) ou complexes (deux cas). Ces vestiges correspondent à des phases d'occupation appartenant au Néolithique moyen ou récent, au Campaniforme, à l'âge du Bronze au sens large, à la Protohistoire, à l'âge du Fer et enfin à l'époque moderne.

La datation des ensembles se base sur l'étude du mobilier céramique et la réalisation de 17 datations radiocarbone. L'attribution chronologique de certains ensembles est parfois incertaine, car la faible quantité de mobilier peu caractéristique, et le taux réduit de résidus charbonneux, n'ont pas toujours permis d'effectuer de datation radiocarbone. Par ailleurs, la chronologie relative établie repose sur des recoupements très rares de structures. Dans ce contexte, l'orientation des bâtiments a été considérée comme un élément de datation, bien que fragile. Il convient donc d'envisager les datations proposées avec prudence.

L'image délivrée par la fouille est celle d'un terroir occupé sur la longue durée et de façon discontinue, d'abord marqué par des structures d'habitat pour les périodes les plus anciennes attestées depuis la fin du Néolithique moyen ou le Néolithique récent, et le Campaniforme.

L'occupation de l'âge du Bronze est matérialisée par un enclos circulaire et deux trous de poteaux. À la fin de cette phase, un bâtiment sur poteaux est construit.

Le premier âge du Fer voit l'édification d'un ensemble de plusieurs bâtiments sur poteaux et de vestiges annexes (silos, fosses), disséminés sur l'ensemble de l'emprise. Certains de ces bâtiments sont alignés et orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. La superposition de bâtiments suggère au moins deux états successifs d'établissements agropastoraux. L'étude du mobilier lithique (fragments de meules ou de molettes va-et-vient, galets chauffés) et de la céramique indique un usage domestique des lieux. Le matériel céramique est très fragmentaire et les éléments de datation sont rares. L'analyse du mobilier céramique est limitée par l'effectif réduit et par l'altération d'un matériel essentiellement détritique. L'indigence des restes fauniques ne permet pas d'aborder le sujet de l'élevage de manière directe. Enfin, les macrorestes végétaux carbonisés étudiés nous éclairent sur l'environnement du site au cours de l'âge du Fer constitué d'espaces largement ouverts autour du site, dédiés aux pratiques agricoles et potagères. De plus, la présence de céréales assez

diversifiées implique une culture en plein champ et une maîtrise de la saisonnalité des cultures. En revanche, la mauvaise représentation des messicoles ne permet pas de s'appesantir sur les pratiques agricoles. Leur absence, comme celle des fragments de balles, suggère que le traitement post-récolte n'avait pas lieu dans les bâtiments et structures étudiés.

Aux côtés de ces phases identifiées et calées chronologiquement, des vestiges sont attribués à la Protohistoire au sens large : 3 fosses, 1 fossé rectiligne, 1 bâtiment sur poteaux, 2 trous de poteaux et 1 palissade. Un grand nombre de structures ne sont pas datées : 2 bâtiments sur poteaux, 13 trous de poteaux, 7 fosses et 1 probable chablis. Enfin, deux fossés parcellaires qui remontent au moins au début du XIX^e s. ont été identifiés. Ils reprennent l'orientation des parcelles actuelles.

Élise MAIRE

LAQUENEXY
Sur le Chemin de Sainte-Barbe,
Villers-Laquenexy

Protohistoire – Gallo-romain

Le diagnostic réalisé à Laquenexy, lieu-dit *Sur le Chemin de Sainte-Barbe*, RD 70, concernait une emprise de 41 466 m² sur les terrains d'un projet de lotissement. Cette emprise se situe sur les parcelles voisines du lotissement Entre deux Cours, qui avait livré des vestiges du Néolithique, de la Protohistoire, d'une *villa* romaine et du hameau médiéval, occupé sur la longue durée. Un total de 72 sondages a été réalisé sur l'emprise. Environ 3 664 m² ont été ouverts, soit un taux d'ouverture de 9 %.

Le bruit de fond gallo-romain est perceptible, notamment dans la parcelle située au nord (parcelles 44 et 100) dont la surface est jonchée de céramiques et de fragments de tuiles. Au total, 10 faits archéologiques ont été détectés sur cette emprise. Au centre du vallon ouest, une fosse (sondage 39) et un trou de poteau (sondage 64) témoignent d'une fréquentation durant la Protohistoire.

La fosse a livré plusieurs tessons de céramique qui permettent d'assurer l'appartenance à cette période. Le trou de poteau est associé à cette phase en raison des similarités dans la nature du comblement. Une grande fosse testée sur 1,2 m pourrait se rapporter à l'extraction de matière première. La présence de tuiles qui pourraient être romaines fournit un *terminus post quem*. Une fosse circulaire semble avoir permis de vidanger un four ou un foyer (sondage 18). La fouille n'a pas permis de dater ce contexte. Trois fossés sont perpendiculaires à la pente (sondages 6, 41 et 48) et un parallèle à la route départementale (sondage 34). Trois fosses ont été repérées dans la bande située au nord-est de l'emprise (sondage 8 et 11). Le seul tesson récolté se rapporte à la période moderne.

Gaël BRKOJEWITSCH

LONGEVILLE-LÈS-METZ

Boulevard Saint-Symphorien

Dans le cadre du projet de construction d'un magasin sur un terrain situé sur la commune de Longeville-lès-Metz, un diagnostic a été prescrit sur une superficie de 20 001 m². Une partie de l'emprise n'étant pas accessible, nous n'avons diagnostiqué en réalité que 15 382 m². Lors de cette opération, 53 tranchées ont été réalisées.

Dans chacune d'entre elles, le substrat naturel a été atteint. Elles se sont toutes révélées négatives, aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Élise MAIRE

LOUPERSHOUSE

Lotissement La Cerisaie, tranche 4

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Loupershouse, préalablement à un projet d'extension de lotissement. Le projet envisagé, porté par la commune et dénommé « lotissement La Cerisaie (4^e tranche) », consiste en la création de 23 parcelles viabilisées sur une surface de l'ordre de 20 000 m². À l'exception d'un fossé parcellaire récent, aucune structure archéologique témoignant d'une occupation humaine des lieux n'a été mise au jour lors de cette évaluation. L'absence d'occupation humaine pourrait s'expliquer par la configuration du lieu : un secteur éloigné des noyaux anciens des villages de Loupershouse et d'Elviller, et situé sur un versant de colline. Les parcelles évaluées ont connu

un remodelage conséquent de leur physionomie au début du XX^e s., suite aux travaux de construction d'un chemin de fer, à voie unique, reliant Püttlingen (aujourd'hui Puttelange-aux-Lacs) à Farschviller. Les remblais occasionnés ont reconfiguré le paysage local, et sont notamment à l'origine de terrasses étagées, encore bien marquées, mises en place pour favoriser la mise en valeur agricole des lieux (champs, prairies et vergers). En bas de pente, le lit d'un ancien cours d'eau a également été observé. Celui-ci se perpétue aujourd'hui par le petit ruisseau du Steigetzelgraben.

Yannick MILERSKI

LUTTANGE

Les Jardins de Bellevue, chemin de Bellevue

Un diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 15 107 m² à Luttange, chemin de

Bellevue. Les sondages n'ont livré aucun vestige ni indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

MAIZEROTY

Chevillon, la Gotelle

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur l'emplacement d'une future installation de méthanisation, au lieu-dit *la Gotelle* au nord-est du village de Chevillon rattaché à Maizeroy. La parcelle investiguée se localise sur le bassin versant de la Nied Française. Elle est orientée nord-ouest/sud-est et est occupée par une prairie. Le substrat est

composé d'argile bariolée contenant des poches de pierres marno-calcaires. Ce substrat est globalement recouvert par une couche végétale argilo-limoneuse. Aucune structure archéologique n'a été révélée par les sondages.

Olivier FAYE

MARLY

Haut de Vannonchamp, Les Hameaux de la Roseraie

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer

La fouille préventive réalisée sur une emprise de 4 965 m² préalablement à l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation à Marly, *Haut de Vannonchamp*, a permis de mettre au jour des vestiges d'habitat de la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent, de la fin du Bronze final et de la fin du second âge du Fer.

Pour le Néolithique, les structures ne semblent pas strictement contemporaines et pourraient relever de deux phases d'habitat, au moins au Bischheim. Aucun plan de bâtiment n'a été mis en évidence mais un probable four domestique pourrait marquer l'emplacement d'une maison. Les matières premières ont été, pour certaines, prélevées localement mais l'approvisionnement pour le matériel de mouture est tourné vers la Sarre, à 65 km au nord-est, tandis que les silex témoignent de relations à longue distance avec le Bassin parisien, à 180 km à l'ouest, et le bassin de Maastricht et la Hesbaye, à 200 km au nord.

Après un apparent hiatus, le site est réoccupé au Bronze final et des fosses et silos appartiennent selon toute vraisemblance à une ferme isolée du milieu du Bronze final IIIa dont la maison n'a pas été trouvée. Le faible nombre de structures et le peu de mobilier recueilli permettent d'envisager que le cœur de l'habitat

se situe en dehors de l'emprise fouillée. Les matières premières ont été pour certaines prélevées à proximité immédiate du site ou à moins de 25 km mais, comme pour l'occupation du Néolithique, l'approvisionnement pour le matériel de mouture est tourné vers la Sarre.

Aucun élément n'a été attribué au premier âge du Fer. Pour le second âge du Fer, une première implantation, attestée par le radiocarbone et représentée par un probable grenier surélevé, pourrait relever de La Tène B. Un bâtiment, au moins, probable construction à structure porteuse interne et paroi déportée, ainsi que des fosses et silos témoignent, quant à eux, d'une installation principalement centrée sur La Tène C2/D1. Comme pour les phases d'occupation précédentes, des prélèvements de matière première sont attestés à proximité immédiate du site, tandis que l'approvisionnement pour le matériel de mouture est tourné vers les régions de Gerolstein et de Mayen, en Rhénanie-Palatinat, entre 150 et 190 km environ au nord-nord-est.

Les limites de ces habitats n'ont vraisemblablement pas été atteintes et ils pourraient se poursuivre à l'est et à l'ouest de la parcelle fouillée.

Marie-Pierre PETITDIDIER

METZ Rue Bauduche

Contemporain

Dans le cadre d'un projet de construction de logements sur un terrain situé sur la commune de Metz, dans le quartier de Queuleu, un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 2 200 m². Lors de cette opération de diagnostic, deux tranchées ont été réalisées,

correspondant à un taux d'ouverture de 2,4 %. Un seul trou de poteau a été détecté : il a livré un tesson de céramique moderne.

Élise MAIRE

METZ 19 en Fournirue

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un bâtiment sis au 19 en Fournirue à Metz, un diagnostic archéologique a été prescrit, portant sur une partie des élévations architecturales. Cette intervention a principalement porté sur le premier étage de l'ensemble situé en fond de parcelle.

Les premiers témoins, de la fin du XIV^e s., concernent une sablière basse, des trous de fondation de poutres et des enduits anciens. La combinaison de ces éléments permet de situer la position du niveau de plancher de l'époque, plus haut d'environ 0,5 m que le sol actuel. La cloison en lien avec la sablière basse subit une



METZ, 19 en Fournirue
Pièce 4, mur 13, vue générale, avec la sablière basse de la fin du XIV^e s.
(cliché : P. PERNOT, Inrap)



METZ, 19 en Fournirue
Pièce 6, mur 14, l'emplacement de deux poutres d'un plafond disparu encadrées
par des enduits muraux contemporains, décorés en faux appareil
(cliché : P. PERNOT, Inrap)

réfection complète au XVII^e s. ou XVIII^e s. Le pan de bois mis en place associe poteaux et planches en sapin avec une maçonnerie de pierres et de mortier.

Aux XIX^e s. et XX^e s. d'importantes modifications sont apportées. Les volumes des niveaux sont repensés. Les sols sont remplacés et positionnés plus bas, des cloisons en planches, lattis et plâtre créent de

nouvelles pièces, d'anciens équipements techniques (cheminée) sont supprimés. Enfin, au premier étage du bâtiment sur rue, mentionnons un plafond à la française vraisemblablement mis en place à la Renaissance vers le milieu du XVI^e s. Il est installé sur une maçonnerie antérieure, donc potentiellement médiévale.

Patrice PERNOT

METZ Magny, rue du Faubourg

Indéterminé

Préalablement à la construction d'un parking-relais, un diagnostic archéologique a été prescrit à Metz-Magny, rue du Faubourg, cadastré section 20, parcelle 27. Compte tenu de leur nature, les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait des nombreux sites archéologiques attestés à proximité et du fait que Metz-Magny se situe dans la zone d'influence de la capitale gallo-romaine des Médiomatriques. La prescription porte sur une superficie de 10 706 m². 18 sondages ont été réalisés représentant un taux d'ouverture de 10,75 % de la surface totale et environ 15,35 % de la surface accessible.

Ce diagnostic a livré quelques indices d'une occupation rurale à travers la découverte de deux fossés dont au moins un parcellaire moderne (fo 7 et fo 10) et de cinq trous de poteaux (tp 12, tp 14, tp 16, tp 18 et tp 21) formant sans doute un bâtiment élevé sur au moins huit poteaux couvrant une surface minimale de 50 m² (10 x 5 m). Les structures présentent un état de conservation très relatif, les trous de poteaux étant conservés sur un maximum d'une quinzaine de centimètres. Bien qu'intégralement fouillées à la main, ces cinq structures n'ont livré aucun mobilier et leur comblement s'est révélé vierge de toute source de datation. Aucune attribution chronologique n'est donc possible en l'état.

Francis VORREUX

METZ

Boulevard du Pontiffroy

Haut Moyen Âge – Moyen Âge
Moderne

Préalablement à la construction d'un parking, un diagnostic a été prescrit à Metz, boulevard du Pontiffroy, cadastré section 9, parcelles 241 et 243.

Quatre sondages ont été réalisés sur une emprise totale de 1 600 m². Environ 207 m² ont été ouverts soit un taux d'ouverture de 12 %. Tous les sondages sont archéologiquement positifs. Ces derniers laissent apparaître des vestiges de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Les niveaux qui coiffent le substrat sableux (TN) livrent principalement de la céramique d'époque romaine (Us 17) et du haut Moyen Âge (Us 16). Aucune structure ne semble pouvoir être mise en relation avec cette phase.

Une fosse est située dans la partie occidentale de l'emprise (fs 13, sondage 1). Au sein du mobilier, de nombreuses scories et plusieurs culots de forge ont été enfouis.

La parcelle est délimitée à l'ouest par deux tronçons de murs qui forment un angle obtus. Le premier tronçon (mr 1, sondage 1) situé au sud correspond à une maçonnerie d'une quinzaine de mètres de longueur et d'une largeur de 2 m. Sur la base des cartes anciennes, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un segment de mur du XIV^e s. largement remanié s'intégrant dans l'enceinte urbaine médiévale entre la tour des revendeurs et la tour au Coibel. Il pourrait s'agir des seuls vestiges *in situ* de la porte du Pontiffroy.



METZ, boulevard du Pontiffroy
Vue générale de la portion de l'enceinte urbaine étudiée dans la cadre du diagnostic archéologique
(cliché : Service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz)

À l'est (fo 22, sondages 1, 2, 3 et 4), un grand fossé, dont le remplissage a livré des pieux et des fascines, se développe à l'extérieur du tracé médiéval de l'enceinte. Ce fossé est comblé probablement au XVII^e s. lorsque Vauban met en place la corne de Chambière, vaste bastion agrandi à partir de 1727, qui englobe la porte du Pontiffroy.

Le segment de mur d'orientation sud-ouest/nord-est (mr 41, sondage 2) qui longe la parcelle au nord-ouest s'intègre parfaitement dans la planimétrie de la plateforme du bastion.

Gaël BRKOJEWITSCH

METZ
2 avenue Robert Schuman,
chemin Sainte-Anne

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment annexe à l'arrière de la pharmacie République à Metz, 2 avenue Robert Schuman, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie prescrite d'environ 300 m². Le site se trouve dans un secteur urbanisé depuis les premières décennies du I^{er} s. apr. J.-C. au plus tard, et qui compte parmi les quartiers enclos par le mur d'enceinte tardo-antique, puis médiéval.

Plusieurs contraintes, telles que l'accessibilité réduite au chantier et la proximité des bâtiments voisins, ont conditionné le déroulement de cette opération. Deux sondages ont été effectués dont un sondage profond, descendant à une profondeur de 4,4 m, et un petit sondage manuel à l'intérieur du bâtiment annexe existant, ouvert jusqu'à une profondeur prédéfinie de 1,5 m.

Durant la période romaine, le site est localisé à l'intérieur d'un îlot bordé par le *cardo maximus* de la ville antique, dont le tracé correspond peu ou prou aux actuelles rue Serpenoise et avenue Robert Schuman. Les vestiges gallo-romains, très lacunaires car mis au jour au fond du sondage profond témoignent de la présence des habitats correspondants. Il pourrait s'agir d'un niveau de sol scellé par une couche de démolition, et le tout probablement coupé par une tranchée de récupération orientée nord-ouest/sud-est. Faute de mobilier datant, une précision de datation n'est momentanément pas possible.

La période médiévale est caractérisée par la présence de terres noires qui se manifestent sous la forme de plusieurs dépôts limoneux à humiques consécutifs, s'élevant sur une épaisseur totale d'au moins 0,8 m. Deux probables niveaux de circulation ont été observés, sans qu'aucune structure contemporaine ne soit décelable. Le début du processus d'accumulation des

terres noires sur le site ne peut être daté. Leurs horizons les plus récents descendent à certains endroits jusqu'à la première moitié du XVI^e s.

Au bas Moyen Âge, le terrain est occupé par des maisons construites en pierre. Ces maisons appartiennent à un quartier qui fut entièrement démoli entre 1560 et 1564 afin de laisser place à la citadelle de Metz et dont aucun plan ne renseigne l'organisation. Les bâtiments étaient probablement alignés sur des axes nord-est/sud-ouest et s'orientaient sur une rue prolongeant l'actuelle rue des Trois Boulangers. Les vestiges mis au jour consistent en différentes pièces ou espaces qui se rattachent peut-être à trois anciennes propriétés. Deux espaces ont préservé des niveaux de sol aménagés : une pièce dotée d'un sol de mortier de tuileau, à laquelle s'ajoute un jardin qui fut transformé dans un second temps en une cour pavée avec un dispositif d'évacuation et/ou de stockage de l'eau.

Durant l'époque moderne et jusqu'au XX^e s., la totalité de l'emprise sondée était non construite, comme le montrent les anciens plans et vues du quartier. Les deux tiers sud-est du terrain se situent dans un secteur utilisé, pendant toute cette période, comme jardins. La partie nord-ouest se trouve, jusqu'au moment de la démolition de la citadelle au début du XIX^e s., dans un espace public créé en tant que glacis entre les fortifications de l'ouvrage et la ville, puis utilisé comme esplanade. L'opération a mis en évidence plusieurs couches témoignant de la démolition des maisons tardo-médiévales et du remblaiement du terrain dans les années 1560 pour aménager le glacis de la citadelle. Les structures les plus récentes s'inscrivent peut-être dans le contexte de l'aménagement des jardins au XIX^e s.

Christian DREIER

METZ

PAV, rue Robert Schuman, rue du Chanoine Collin, rue du XX^e Corps Américain et rue Paul Diacre

Néolithique – Gallo-romain
Moderne

Six points d'apports volontaires ont été mis en place. Au total, cela représente 246 m² de fouille. Malgré la superficie réduite, ces fenêtres ont permis de mieux comprendre l'évolution de l'occupation humaine sur le secteur messin. Deux secteurs urbains ont été sondés.

Le premier secteur, composé du PAV rue Chanoine Collin, correspond à la zone du Haut de la Colline Sainte Croix, à proximité immédiate du musée de la Cour d'Or. Il s'inscrit et complète les fouilles déjà réalisées dans le secteur. Il a vu la mise au jour de structures modernes à mettre en relation avec une fontaine monumentale reconnue sur les plans anciens ainsi qu'un puits romain et sa récupération précoce.

La seconde zone coïncide avec le quartier du Sablon. Déjà investiguée suite aux prescriptions des PAV 2018, elle a vu la découverte d'éléments de l'époque moderne, mais surtout d'une structure contenant une céramique au profil archéologique complet daté du Néolithique final I (M.-P. Petitdidier, Inrap).

Cette découverte permet de conforter l'hypothèse d'une occupation très ancienne de la zone.

Johann MAUJEAN

METZ

Quartier du Sablon, rue aux Arènes

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne
Contemporain

L'ensemble des sondages a permis de mieux appréhender l'organisation spatiale de la zone du Sablon connue pour être une zone de nécropole à l'époque antique.

Le PAV à l'intersection de la rue de la Chapelle et de la rue Jules Lagneau a permis la découverte de structures en creux. L'élément le plus remarquable est un fond de cabane retrouvé dans la partie sud du sondage. Cette occupation est datée par la céramique au haut Moyen Âge.

La fouille au carrefour de la rue Gabriel Pierné et de la rue Saint Pierre a vu la découverte de trois structures modernes. Il s'agit d'une fosse, d'une canalisation ainsi que d'une structure de fonction indéterminée.

Au 3 rue Sente à My, l'opération, fortement impactée par les nombreux réseaux, a permis de mettre au jour une stratigraphie relativement simple présentant trois Us de remblais moderne et contemporain.

Au 15 rue Sente à My, nous avons pu mettre en évidence un mur parcellaire contemporain composé de blocs calcaires disposés de chant et de plots en béton

servant d'appuis à des pieux en bois encore conservés. Par ailleurs, quatre structures excavées ont été mises au jour. Le mobilier retrouvé dans leurs comblements nous permet de les dater du III^e s. apr. J.-C.

Au 52 rue sente à My, ce sont six structures qui ont pu être caractérisées. De forme identique, il s'agit de creusements linéaires formant un quadrillage. Très peu de mobilier a été retrouvé dans leurs comblements si bien qu'une datation précise n'est pas possible. Néanmoins, au vu de la stratigraphie générale de la fouille, elles doivent être ramenées à l'époque moderne.

À l'angle de la rue Kellermann et de la rue Saint Pierre, trois structures modernes ont été retrouvées. Deux trous de poteaux directement sous la couche d'enrobé et de préparation du trottoir ont été caractérisés. Sous l'Us 509, une tranchée d'implantation d'un réseau d'eau potable complète les découvertes.

Sur la place Saint-Livier une nécropole datée par radiocarbone de la seconde moitié du III^e s.-début du IV^e s. apr. J.-C. a été mise au jour. Au total 28 structures funéraires ont été fouillées.

L'étude anthropologique a mis en évidence une mixité quant à l'âge et au sexe des individus. Le fait le plus marquant est l'absence systématique d'offrandes accompagnant les défunts. Malheureusement, la fouille étant restreinte, nous n'avons pas pu circonscrire l'étendue effective de cette nécropole.

Au niveau du carrefour Auguste Prost et de la rue Kellermann, la fouille n'a pas permis de retrouver des vestiges archéologiques.

Enfin, la fouille sur le square Graouilly nous a apporté des éléments sur les modifications de la zone à l'époque moderne et contemporaine.

La seconde prescription prévoyait l'ajout de trois fouilles supplémentaires. Sur les trois ouvertures prévues, seules deux ont été réalisées. En effet, le point d'apport volontaire rue André Malraux a été abandonné.

La fouille de la rue Dietz n'a pas permis de retrouver de vestiges archéologiques. La coupe réalisée le long de la berme nord-ouest nous renseigne uniquement sur la mise en place de la route actuelle. Elle s'accompagne de réseaux recreusant des niveaux de remblais.

La seconde, rue Dom Calmet a permis la mise au jour d'indices d'une occupation moderne. Ainsi, sous un mur de béton contemporain lié selon toute vraisemblance à une ancienne limite de parcelle, un mur moderne a été retrouvé. Il se superpose à des fosses dont la fonction reste indéterminée. Le matériel retrouvé lors de la fouille de ces dernières permet de les dater à l'époque moderne.

Johann MAUJEAN

Âge du Fer – Gallo-romain
Moderne – Indéterminé

METZ 117 avenue de Strasbourg

En amont de la construction de deux immeubles d'habitation au 117 avenue de Strasbourg, sur les parcelles 153, 127, 149, 150, 151, 155 cadastré CR, un diagnostic a été prescrit. L'opération a permis l'ouverture de neuf sondages sur une superficie de 3 792 m² soit un taux d'ouverture de 12,3 % de la surface prescrite. Au total, 10 structures archéologiques ont été mises en évidence pour la première tranche. Ainsi, trois périodes ont pu être caractérisées. L'âge du Fer a été reconnu dans le sondage 1 : une fosse et deux trous de poteau

sont apparus sous l'Us 2. L'époque romaine est attestée par une zone hydraulique ayant piégé de la céramique ainsi que quelques esquilles osseuses. L'époque moderne est représentée par un trou de poteau et deux fosses de rejets d'animaux. Enfin, trois structures hydrauliques reconnues dans le sondage 4 n'ont pas pu être datées faute de mobilier.

Johann MAUJEAN

Gallo-romain

METZERESCHE Les Résidences de Galgenweg

Les sondages archéologiques réalisés à Metzeresche *Galgenweg* sur le terrain cadastré section 40, parcelles 3p, 4p, 107p et 108p ont permis la découverte d'un fossé et d'un trou de poteau. Le trou de poteau du sondage 77, ainsi que le fossé du sondage 65, sont

des structures isolées et non datées, qui apparaissent respectivement à 0,85 et 0,35 m.

Un deuxième diagnostic a été réalisé conjointement, qui a permis la mise au jour d'un fossé dans le sondage 33

et de deux creusements et cinq trous de poteaux dans les sondages 2, 3 et 13. Par la présence de *tegulae* dans plusieurs structures, les vestiges découverts dans ces trois sondages laissent supposer l'existence d'un

site gallo-romain localisé dans l'angle nord-ouest de l'emprise et qui pourrait s'étendre vers le nord et l'ouest.

Sylvie THOMAS

Gallo-romain

METZERESCHE Les Résidences de Galgenweg

Les sondages archéologiques réalisés à Metzeresche, RD 56, Les Résidences de Galgenweg, sur le terrain cadastré section 40, parcelles 107p et 108p ont permis la découverte de quelques vestiges avec une probable occupation gallo-romaine, ainsi qu'un fossé non daté. Les sondages 2 et 3 présentent deux creusements, probablement de fosse, qui apparaissent à 0,7 m et 1 m de profondeur et qui sont scellés par un niveau de démolition contenant des pierres calcaires, de la faune et des fragments de *tegulae*.

Le sondage 13 a, quant à lui, permis de mettre au jour cinq trous de poteaux qui apparaissent à 0,6 m de profondeur. Deux (1304 et 1305) ont été testés et

sont conservés respectivement sur 12 cm et 18 cm de profondeur. Par la présence de *tegulae* dans plusieurs structures, les vestiges découverts dans ces trois sondages laissent supposer l'existence d'un site gallo-romain localisé dans l'angle nord-ouest de l'emprise et qui pourrait s'étendre vers le nord et l'ouest.

Dans le diagnostic qui a été réalisé conjointement, un trou de poteau dans le sondage 77 ainsi qu'un fossé dans les sondages 65 ont été découverts. Ce sont des structures isolées et non datées.

Sylvie THOMAS

Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

METZERVISSE Lotissement Les Vergers 3

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement de l'extension d'une zone pavillonnaire à Metzervisse, commune située au nord-est du sillon mosellan. L'assiette du projet correspond à des parcelles agricoles, anciens vergers et prairies de fauche s'installant en contrebas d'un léger versant exposé au nord. La prescription porte sur une surface de 13 191 m².

Le secteur en question est sensible, d'une part en raison de la proximité du centre ancien du village dont la fondation est attestée dès le X^e s. et par celle d'une voie romaine à l'ouest (rue des Romains). Toutefois, les diagnostics passés n'avaient, jusqu'à présent, livré aucune trace d'occupation humaine. Les différentes opérations avaient mis en évidence le faible

recouvrement du substrat géologique dans ce secteur (marnes et calcaire à gryphées), c'est à dire une forte érosion des sols.

Parmi les 57 tranchées pratiquées à l'occasion du chantier de 2019, sept se sont révélées positives. Elles reflètent plusieurs réalités. Une vaste paléo-dépression (ancien talweg), qui occupe le bord ouest du projet, a livré une couche légèrement anthropisée. Il s'agit vraisemblablement d'un paléosol remanié qui est apparu vers 0,5 m de profondeur. Cette couche qui fait une quarantaine de centimètres d'épaisseur a livré quelques artefacts néolithiques et préhistoriques.

Des traces d'ouverture et de mise en exploitation des terrains, sous la forme de drains empierrés et de foyers

de déforestation ont été reconnus au même endroit. Ces vestiges vraisemblablement assez anciens ne sont toutefois pas datés. Au centre du projet, un petit foyer circulaire se trouve en position isolée. La structure fait environ 0,9 m de diamètre. Les prélèvements-tests pratiqués n'ont pas livré de macrorestes carbonisés. Par contre, l'analyse Carbone 14 qui a été engagée a permis de préciser une datation dans le courant du Campaniforme.

Enfin, en bordure est de l'emprise, les vestiges se densifient. Du mobilier résiduel antique (céramique, meule, tuile) atteste la présence d'une occupation qui se

développerait hors-emprise. Seul un fossé parcellaire pourrait lui être associé. Sous les colluvions (vers 0,5 m de profondeur), trois poteaux, un petit fossé et une possible fosse sont datés du second âge du Fer (La Tène moyenne).

Cette petite unité d'habitation (possible bâtiment à porche ?) pourrait faire partie d'un site plus vaste qui se développerait, dès lors, hors emprise (à l'est et au nord).

Sébastien VILLER

Contemporain

METZING

Lotissement Kleingewendt

L'opération de diagnostic réalisée à Metzging, sur 25 086 m² à l'emplacement d'un futur lotissement, a livré un trou d'obus daté de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'un petit creusement isolé, de nature indéterminée et non daté.

L'emprise diagnostiquée est localisée à l'emplacement d'un champ cultivé et d'une prairie en dehors du village, au sud de celui-ci et en lisière d'une forêt. Le sol est particulièrement érodé, les argiles bariolées affleurant sous une très fine couche végétale.

Magali MONDY

Âge du Bronze – Gallo-romain
Moderne – Indéterminé

MONTIGNY-LÈS-METZ

151 chemin de Blory

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 7 616 m² au 151 Chemin de Blory, sur la commune de Montigny-lès-Metz.

20 sondages ont été réalisés représentant un taux d'ouverture de 12,35 % de la surface accessible. Les vestiges mis au jour se rattachent aux périodes protohistorique, antique et moderne.

Pour la période protohistorique, un trou de poteau (tp 49) a été mis au jour au centre des parcelles investiguées.

Le remplissage de cette structure n'a livré qu'un tesson de céramique fine attribué à la Protohistoire, sans plus de précisions. Plus au sud-est, une fosse (fs 39) observée sur 2,18 m de longueur et 1,62 m de largeur a livré un important lot céramique. Au total, 4,3 kg de mobilier ont pu être collectés parmi lesquels 101 tessons (dont 14 vases identifiés) et 79 fragments de terre cuite. Les fragments de poterie présentent, pour certains, un décor rouge appliqué en aplat sur chaque face. En ce qui concerne la terre cuite, neuf éléments possèdent des motifs allant d'une à trois lignes parallèles, lissées. L'hypothèse de fragments de chenet a été suggérée.

Le profil des vases, les techniques et motifs décoratifs ainsi que leur position sur le vase invitent à proposer une date avancée dans l'âge du Bronze final IIIb.

L'Antiquité n'est évoquée que par une fosse (fs 41), isolée au centre des parcelles sondées. Le remplissage de cette structure a piégé quelques tessons de céramique gallo-romaine attribués au II^e s.

La période moderne est la plus représentée avec 16 faits associés. La plupart d'entre eux concernent des fosses (St 1, fs 5, fs 7, fs 9, fs 11, fs 13, fs 21, fs 23, fs 25, fs 33, fs 35, fs 37, fs 47), peut-être de plantation, généralement de forme sub-quadrangulaire et au profil en cuvette. Du mobilier céramique (glaçuré, faïence, grès essentiellement) y a été ramassé, parfois

associé à du mobilier métallique et/ou de la faune. Une structure linéaire (St 17), à la forme irrégulière, a été reconnue au nord-est du diagnostic et un trou de poteau (tp 43), enregistré plus au sud. Enfin, une structure correspondant à un dépôt de quatre équidés (St 27) a été mise au jour à l'ouest de l'emprise. Disposés sans organisation particulière, les squelettes présentent des connexions anatomiques conservées et sont complets. Du mobilier métallique d'harnachement et deux fers ont pu être prélevés. La datation radiocarbone effectuée sur la phalange proximale d'un individu rattache la structure à la transition entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne.

Xavier PETIT



MONTIGNY-LÈS-METZ, 151 chemin de Blory
Vue en plan de la structure 27, depuis le sud-ouest
(cliché : X. PETIT, Metz Métropole)

MONTIGNY-LÈS-METZ Lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory

Paléolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Gallo-romain
Moyen Âge – Moderne

Préalablement à la construction d'un lotissement situé sur la commune de Montigny-lès-Metz, au chemin de Blory (cadastré section 43, parcelles 337, 268, 269) un diagnostic archéologique a été prescrit.

Un total de 117 sondages a été réalisé sur une emprise de 61 435 m². Environ 6 721 m² ont été ouverts soit un taux d'ouverture de 11 %. Une grande part des sondages est positive. Ces derniers laissent apparaître des vestiges

de la Protohistoire, probablement du Bronze final pour deux fosses, deux noyaux d'occupation datant de la période romaine et une maison-forte (du XIII^e s. à nos jours).

Les ramassages de surface laissent apparaître, à travers le mobilier lithique, les indices de la présence à proximité de sites du Paléolithique moyen et du Néolithique Récent.

Cinq structures, au minimum, et du mobilier en position secondaire indiquent une occupation durant la Protohistoire. Les quelques tessons datables remontent au Bronze final IIIb comme sur le site adjacent au 151 chemin de Blory (Petit *et al.* 2019).

Le diagnostic permet de mettre en évidence deux noyaux d'occupation romaine dont la datation de l'abandon de la fréquentation ne semble pas dépasser la fin du Haut-Empire. Ces deux ensembles pourraient se rapporter à un seul domaine rural, un établissement de type *villa* mais ils pourraient également correspondre à d'autres catégories de monuments. En effet, les maçonneries mises au jour à l'est sont topographiquement proches de la trouée du chemin de fer dont les terrassements avaient entraîné la découverte de bon nombre de structures funéraires et cultuelles.

Le tiers oriental de l'emprise est occupé par la maison-forte de la Horgne qui est attestée depuis le XIV^e s. dans les chroniques locales. La ferme de la Horgne, telle qu'elle nous est parvenue, se décompose en plusieurs secteurs distincts. Au sud-est, une cour fortifiée est entourée d'un fossé (cour 1). En plus d'un bâtiment rectangulaire encore en élévation, cette cour est marquée par de nombreuses maçonneries arasées. À l'extérieur du fossé, au nord, une tour circulaire est appelée la tour Charles Quint, en référence au passage de l'empereur lors du siège de Metz en 1552. Avec le développement des activités agricoles, de grands espaces murés sont édifiés en L à l'ouest et au nord de la partie défendue par le fossé. Un passage pour les charrois et une porte (encore en élévation) donnent accès par l'est à la partie au nord (cour 2) qui a été progressivement aménagée de plusieurs constructions jusqu'au XX^e s. L'angle sud-ouest de la propriété est agrémenté d'une cour trapézoïdale surélevée qui accueillait des jardins (cour 3). On y accédait, à partir de la première moitié du XIX^e s. par un escalier situé dans la cour 1, alors que les fossés défensifs étaient déjà

remblayés. À l'extrémité sud-ouest, une tour au plan carré, conservée en élévation mais très remaniée, vient se greffer au mur d'enclos. Elle est souvent définie dans la littérature régionale comme un pigeonnier même si sa forme et ses aménagements laissent plutôt entendre qu'il s'agissait d'une structure défensive. La périphérie de la Horgne, au moins en bas de pente, au sud, était entourée d'eau. Un réservoir dont le fond était pavé a été mis au jour au nord de la mare actuelle et un fossé à paroi boisé longeait, au sud, la cour trapézoïdale.

Le diagnostic a permis de documenter de nombreuses structures maçonnées au sein de la cour 1 fortifiée (latrines ? bassin ? fausse-braie ?) et les traces de plusieurs fossés défensifs (en eau et à ciel ouvert). Il a livré les arases des bâtiments de la ferme et plusieurs traces de murs récupérés et de structures en creux dans la cour 2, ainsi que des vestiges d'un possible réseau hydraulique, sous forme d'une couche hydromorphe dans la cour 3.

Enfin, à l'ouest, une bâtisse rectangulaire située à une cinquantaine de mètres de la ferme a été mise en lumière.

Dans la parcelle cultivée à l'ouest, le diagnostic a mis en évidence ce qui pourrait être interprété comme une partie du camp militaire mis en place dans la seconde moitié du XVI^e s. par l'armée de Charles Quint. Le camp est matérialisé par quelques structures qui peuvent être qualifiées de structures d'habitat (structures de combustion, fosses, cabane). Les cabanes semblent correspondre aux traces laissées au sol par des tentes ou des habitations temporaires. Certaines structures sont marquées par des impacts thermiques indiquant de possibles foyers. Plusieurs indices matériels (monnaie frappée sous François I^{er}, céramique cannelée grise alsacienne) viennent à l'appui de cette hypothèse.

Parmi les fosses de datations indéterminées, plusieurs grands creusements semblent correspondre à une activité d'extraction du sable. Ces structures, qui se rencontrent dans les tranchées 3, 5, 20, 21, 29, 33 et 34 notamment, présentent généralement des dimensions assez grandes (au-delà de 1,5 m de diamètre) et une cote d'implantation haute, quasiment sous la terre végétale.

Gaël BRKOJEWITSCH



MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory
 Vue générale du diagnostic depuis la ferme fortifiée de la Horgne
 (cliché : Service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz)



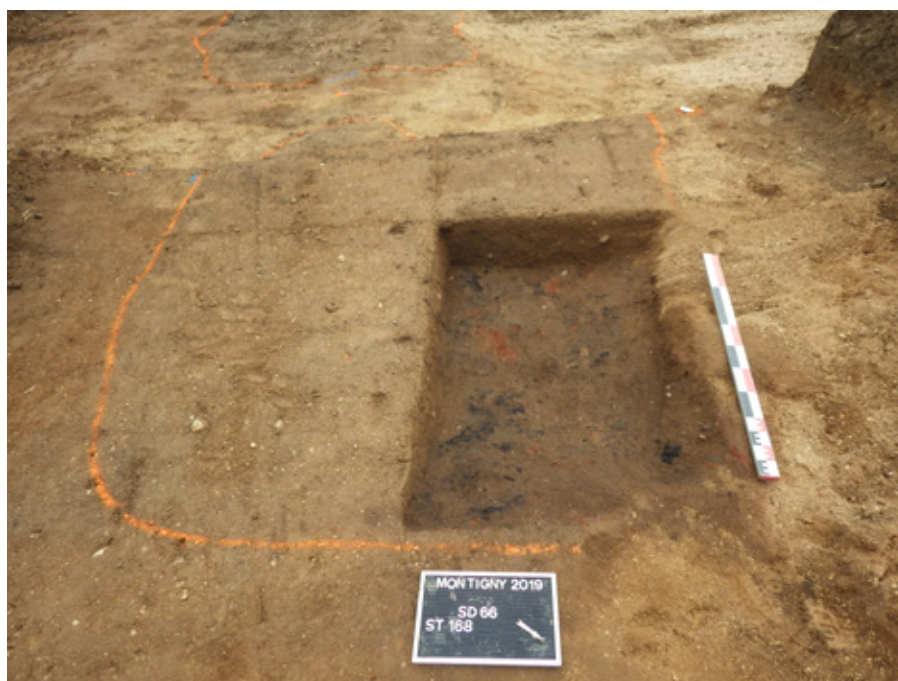
MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory
 Vue zénithale de la ferme fortifiée avec la tour dite Charles Quint
 (cliché : Service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz)



MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne,
tranche 1, chemin de Blory
Vue zénithale de la cour centrale de la ferme avec un
tronçon de fosse vide, et des latrines
(cliché : Service archéologie préventive
de l'Eurométropole de Metz)



MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne,
tranche 1, chemin de Blory
Le pigeonnier de la ferme fortifiée devancé par un
fossé défensif dont les parois étaient boisées
(cliché : Service archéologie préventive
de l'Eurométropole de Metz)



MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory
Cabane attribuée au siège de Metz par les troupes impériales en 1552
(cliché : Service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz)



MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory
 Détail du mobilier découvert dans une cabane
 (cliché : Service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz)

MONTIGNY-LÈS-METZ Caserne Lizé

Âge du Bronze – Gallo-romain
 Contemporain

En amont d'un projet de requalification foncière et de transformation en éco-quartier de l'ancienne caserne Lizé à Montigny-lès-Metz, un diagnostic archéologique a été prescrit. Portant sur une surface de 90 392 m², l'opération a révélé différentes traces d'occupation qui se rattachent à trois grandes périodes : la Protohistoire, l'Antiquité romaine et l'époque contemporaine.

Le terrain d'assiette est implanté sur une langue de terre délimitée par les vallées alluviales de la Moselle et de la Seille, et correspondant aux terrasses de faible altitude qui sont formées par les alluvions fluviales anciennes de la Moselle.

Les structures les plus anciennes du site correspondent à trois sépultures à crémation secondaires datant du Bronze final IIa. Les sépultures sont constituées uniquement de dépôts en vase ossuaire de forme haute et fermée, mais de contenance différente. Les dimensions des fosses d'accueil sont bien adaptées à celles des urnes. Il s'agit de creusements circulaires

ou ovalaires à profil en cuvette et fond plat, conservés sur une profondeur comprise entre 15 cm et 35 cm. L'étude anthropologique des vestiges osseux de l'une des sépultures a mis en évidence la présence des restes d'au moins deux individus, un enfant et un adulte dont la diagnose sexuelle est impossible. Le fait qu'aucune organisation interne en fonction des régions anatomiques ou quant à la séparation des restes des défunts n'ait été observée pourrait signaler la mise en pratique d'une crémation conduite par un opérateur. Le vase ossuaire d'une deuxième sépulture ne comporte qu'un dépôt des résidus de crémation, composés de nombreux charbons et de nombreuses micro-esquilles pulvérulentes. Le mobilier d'accompagnement constitue une petite série peu significative et hétéroclite d'objets en alliage cuivreux de facture simple (une épingle, un bracelet, cinq anneaux, un bouton et un fragment de ruban de liaison ou d'anneau à tige ?) et comprend différentes formes de céramique dont trois récipients complets.

Le niveau à partir duquel les sépultures furent implantées est détruit par la mise en place des aménagements liés à la voie romaine reliant Metz à Toul. Ces couches ont été observées dans la quasi-totalité des sondages réalisés à proximité immédiate de la rue du Général Franiatte, et grâce auxquels le tracé de la voie est attesté sur une longueur de 328 m, et sur une largeur d'au moins 14,9 m. Sa texture se compose notamment d'un radier conglomerant de petits blocs calcaires, de fragments de TCA et de morceaux de mortier de chaux et de tuileau, ainsi que d'un niveau sablo-limoneux compacté et légèrement bombé en surface. Ce dernier pourrait correspondre à un revêtement renforcé par endroits, à concentrations variées, par des galets, par des fragments de TCA et de mortier et par de petits blocs calcaires. L'existence d'un fossé bordier n'est pas attestée mais elle ne peut être exclue. La datation radiocarbone effectuée sur un charbon de bois provenant du radier permet de placer les aménagements au I^{er} s. ou dans la première moitié du II^e s. apr. J.-C. Une datation plutôt avancée durant le Haut-Empire est également signalée par la forte présence de fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de mortier de tuileau dans le radier et le revêtement de la voie, matériaux qui n'étaient certainement pas disponibles en quantité suffisante durant les décennies précédant le début de notre ère, où le premier aménagement de la voie peut être supposé. En effet, le tronçon Metz-Toul s'inscrit dans l'axe reliant Lyon au Rhin, qui faisait partie du réseau routier initié par Agrippa (Strabon, Géographie IV 6,11). Ainsi, les aménagements découverts lors du diagnostic pourraient renvoyer à un élargissement postérieur de la voie originelle, dont la chaussée principale serait donc recouverte par l'actuelle rue du Général Franiatte.

Une série de cinq trous de poteaux découverts sous les aménagements de la voie romaine, pourraient appartenir à un bâtiment ou une autre construction

sur poteaux, comme le suggère l'emploi d'un gabarit relativement uniforme, mesurant 0,55 x 0,46 m en moyenne, et l'utilisation des blocs calcaires en tant que pierres de calage. Leur datation à la période romaine est probable du fait de la présence d'un tesson gallo-romain, d'un morceau de mortier de tuileau et de fragments de *tegulae* dans certains comblements. Un sixième trou de poteau a été mis au jour à une distance de 113 m vers le nord-est.

L'époque contemporaine est la plus représentée avec plusieurs structures (fosses et trous de plantation) datant surtout du XIX^e s., qui semblent être liées aux activités agricoles ou maraîchères dans ce secteur avant la construction de la caserne. Deux petits bâtiments rectangulaires sur tranchées renvoient peut-être à la présence des abris pour les maraîchers.

Parmi les structures non datées se trouve une fosse de plan oblong et à profil transversal en V mesurant 3,7 m de longueur et 1,36 m de largeur pour une profondeur conservée de 1,48 m. La structure appartient au type des fosses dites « en V », « en Y » ou « en fente », qui datent d'une fourchette chronologique large s'échelonnant, notamment, du Mésolithique au début du premier âge du Fer. Cependant, leur tradition semble être conservée, en Europe centrale, jusqu'à l'époque contemporaine. Ce type de vestige, dont l'interprétation est encore sujet de débats (la plus communément admise actuellement est celle d'aménagements à vocation cynégétique) est bien attesté en Champagne-Ardenne et en Alsace, tandis qu'en Lorraine très peu d'exemplaires ont été reconnus jusqu'à présent. À noter que contrairement aux autres exemplaires connus de ce type, la fosse ne possède qu'un seul comblement.

Christian DREIER

Contemporain

MORHANGE RD 78, centrale photovoltaïque

Le diagnostic archéologique mené à Morhange, sur l'ancien terrain de manœuvre militaire « centrale photovoltaïque, RD 78 » a pu mettre en évidence quelques tracés de fossés, probablement datant du XIX^e s., et destinés à délimiter des parcelles. Un trou de poteau, deux foyers et deux fosses, non datés, ont également été mis en évidence. Quelques vestiges en

lien avec les manœuvres militaires ont pu être perçus, ainsi que des sondages non rebouchés de 1992. Ces derniers ont pu être observés et les dynamiques de comblement, loin d'être inintéressantes, ont pu être mises en évidence.

Luc SANSON

MOULINS-LÈS-METZ Plateau de Frescaty Tournebride, tranche 1

Protohistoire – Moderne
Contemporain

Préalablement à la construction d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et dans le cadre du projet de reconversion de l'ancienne base aérienne BA 128, une demande volontaire de diagnostic archéologique a été déposée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole. Elle concerne le terrain situé à Moulins-lès-Metz, plateau de Frescaty, *Tournebride*, cadastré section 19, parcelle 99.

Un diagnostic archéologique a été prescrit, portant sur une superficie de 145 000 m². Il a été réalisé en deux tranches : la première, d'une surface de 105 000 m², a été réalisée au mois d'avril 2019 ; la seconde, d'une surface de 40 000 m², à partir du mois d'octobre 2019.

Lors de ce premier diagnostic, 227 sondages ont été réalisés représentant un taux d'ouverture de 8,2 % de la surface accessible. 133 faits ont pu être identifiés et se rattachent à la période protohistorique, à la période moderne, à la période contemporaine et, pour une partie d'entre eux, à une période indéterminée.

- 4 faits ont livré du mobilier céramique protohistorique sans plus de précisions (une fosse et trois tronçons de fossés). Ces structures se répartissent, pour l'une, au sud-est de l'emprise et, pour les trois autres, au nord. Une douzaine de structures non datées pourraient, de par leur chronologie relative, leur cote d'apparition ou leur proximité immédiate avec ces faits, être rattachées à cette période.

- 83 faits concernent la période moderne, la plus représentée de l'opération. Ces structures concernent exclusivement des fosses de plantation implantées au XVIII^e s. dans le cadre de l'aménagement des jardins du château de Frescaty construit entre 1712 et 1714. L'analyse croisée de la documentation iconographique et des données de terrain met en évidence l'ampleur de travaux engagés pour mettre ces jardins en adéquation avec les principes paysagers à la mode au début du XVIII^e s. et, ce faisant, pour rendre le château de Frescaty digne des plus grandes cours européennes de l'époque.
- 12 faits ont été associés à la période contemporaine. Il s'agit de fosses dépotoirs, de fossés drainants, de puisards, d'inhumations d'un ovicapriné et d'un canidé en fosse, de murs et d'un niveau de sol associé. La plupart de ces structures semblent pouvoir être associées à l'établissement et au développement de la base militaire sur le secteur de Tournebride au cours du XX^e s.
- 34 faits n'ont pu être datés précisément. Parmi eux, une douzaine de structures pourraient être rattachées à la période protohistorique.

Le terrain diagnostiqué ayant été très remanié suite à l'aménagement de la base aérienne tout au long du XX^e s., l'observation des vestiges, dans plus de la moitié des tranchées ouvertes, a été très perturbée.

Xavier PETIT

NIDERVILLER La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie

Moderne

La fouille préventive visait l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet de réaménagement et de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne faïencerie de Niderviller, sur une parcelle d'environ 1 150 m² qui correspond à la cour située devant le bâtiment principal et l'aile orientale de ce dernier.

Les sondages archéologiques préalables réalisés en juillet 2018 (M. Gazenbeek, Inrap) dans la cour et le rez-de-chaussée de l'aile orientale du bâtiment principal ont mis au jour des vestiges attribués à la première manufacture et à un éventuel moulin antérieur à cette unité de production. Ces vestiges sont associés à des couches renfermant des épandages massifs



NIDERVILLER, La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie
Four Bouteille
(cliché : T. ERNST, Inrap)

d'enfournement, à de très nombreux fragments de céramique, ainsi qu'à des niveaux de planchers en bois conservés.

Le présent projet de fouille constitue donc une occasion unique de documenter l'activité de la manufacture, notamment dans ses phases les plus anciennes, qui sont également les plus mal connues. La rareté des sites de faïencerie accessibles confère à ce projet de fouille un intérêt tout particulier pour la connaissance des techniques de production de céramique de l'époque moderne.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 22 juillet au 29 septembre 2019 sur une superficie totale de 1 100 m². Ont été mis au jour :

- Les vestiges d'un moulin hydraulique antérieur à la première manufacture de faïence. Cité dans les sources écrites, ce moulin a été partiellement retrouvé sur le terrain. Les fours de la première manufacture ont, en effet, été installés dans le massif construit de ce moulin. Quelques traces fugaces correspondant aux vannes et au coursier du moulin ont également été mises au jour.
- Des installations appartenant à la toute première manufacture de faïence, fondée en 1735 et en activité jusqu'en 1751, date d'un incendie qui

ravage les bâtiments. Les sols en plancher des ateliers ont été mis au jour dans la cour d'honneur. Trois fours de cet établissement ont été fouillés dans l'ancien volume du moulin antérieur. Des traces, conservées sous forme de pièces de bois correspondant au support d'un moulin à broyer les métaux, ont également été identifiées.

- Les vestiges d'un grand four bouteille et des aménagements plus récents (atelier de peinture), toujours liés à la faïencerie. Ces vestiges s'installent dans la cour d'honneur. Le four date du milieu du XIX^e s. (construit en 1855 et en usage jusqu'en 1910). L'atelier de peinture a, quant à lui, été construit en 1921.

Les études spécialisées ont été réalisées entre 2020 et 2022

- L'important mobilier céramique (rebus de la fabrication faïencière et éléments techniques d'enfournement) a été étudié par R. Prouteau (Inrap).
- L'étude des fragments d'une meule composite en matériau silicifié a été menée par F. Jodry (archéologue-lithicien, Inrap). Des échantillons de roche ont été analysés par G. Fronteau (directeur de l'Unité de Recherche GEGENAA, Groupe



NIDERVILLER, La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie
 Plancher de la première manufacture
 (cliché : J.-J. THÉVENARD, Inrap)



NIDERVILLER, La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie
 Base de moulin à broyer
 (cliché : Y. MILERSKI, Inrap)

d'Étude sur les Géomatériaux et Environnements Naturels, Anthropiques et Archéologiques - EA 3795, Université de Reims).

- L'identification des monnaies a été réalisée par J.-D. Laffitte (Inrap). Ce lot de cinq monnaies (21,5 g) trouvées en contexte similaire (aménagement et niveau d'usage du plancher d'un des bâtiments de la première manufacture fondée en 1735 et détruite par un incendie en 1751) se compose d'un liard de France frappé sous le règne de Louis XIV (1643-1715), potentiellement entre 1654 et 1715, de trois autres liards au buste enfantin de Louis XV (1715-1774) frappés entre 1719 et 1721 ainsi que d'un sol au buste enfantin de Louis XIV frappé entre 1719 et 1726.
- Le tri, le conditionnement et l'inventaire des 124 pièces de bois recueillies lors de la fouille (échantillons de planchers, éléments de la vanne et du coursier d'un moulin antérieur à la manufacture de faïence, éléments d'un moulin à broyer les métaux relevant de la première manufacture...) ont été assurés par G. Rollier (Inrap) puis par B. Lecomte-Schmitt (xylogologue, Inrap) qui en a mené l'étude.

Ce travail a bénéficié de l'étude dendrochronologique menée par W. Tegel (Laboratoire Dendronet).

Sur 81 bois mis à disposition, 54 bois ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique et les séries de cernes de 44 bois ont pu être datées.

Seulement cinq bois possèdent le dernier cerne de croissance produit sous l'écorce et ont permis de déterminer la date d'abattage des arbres à l'année près. Six bois ont donné des datations sur aubier.

Au final, les abattages des arbres utilisés peuvent être datés en 1696 ± 10 , 1720 ± 10 , 1734, 1736 et 1756 apr. J.-C.



NIDERVILLER, La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie
Entrée vers 1900, avec le four bouteille,
sur une carte postale ancienne
(cliché : anonyme, sans date)

Synthèse

Les principaux apports de la fouille concernent la mise en évidence des installations liées à la première manufacture de faïence fondée en 1735, jusqu'alors très mal connue. Ses productions étaient également très peu connues ; le mobilier recueilli lors de la fouille permettra de compléter nos connaissances sur les premières productions céramiques de Niderviller. La découverte des aménagements du moulin hydraulique antérieur, uniquement connu par une mention dans les sources écrites est un des autres apports majeurs de cette fouille. Les bois recueillis ont fait l'objet d'une étude xylogologique et dendrochronologique qui a permis de préciser la datation du moulin. La fouille permet également, malgré un hiatus pour la période de la seconde manufacture dont les bâtiments sont encore en élévation, d'appréhender la poursuite des activités manufacturières jusqu'au milieu du XX^e s., grâce à la fouille des aménagements mis au jour dans la cour d'honneur.

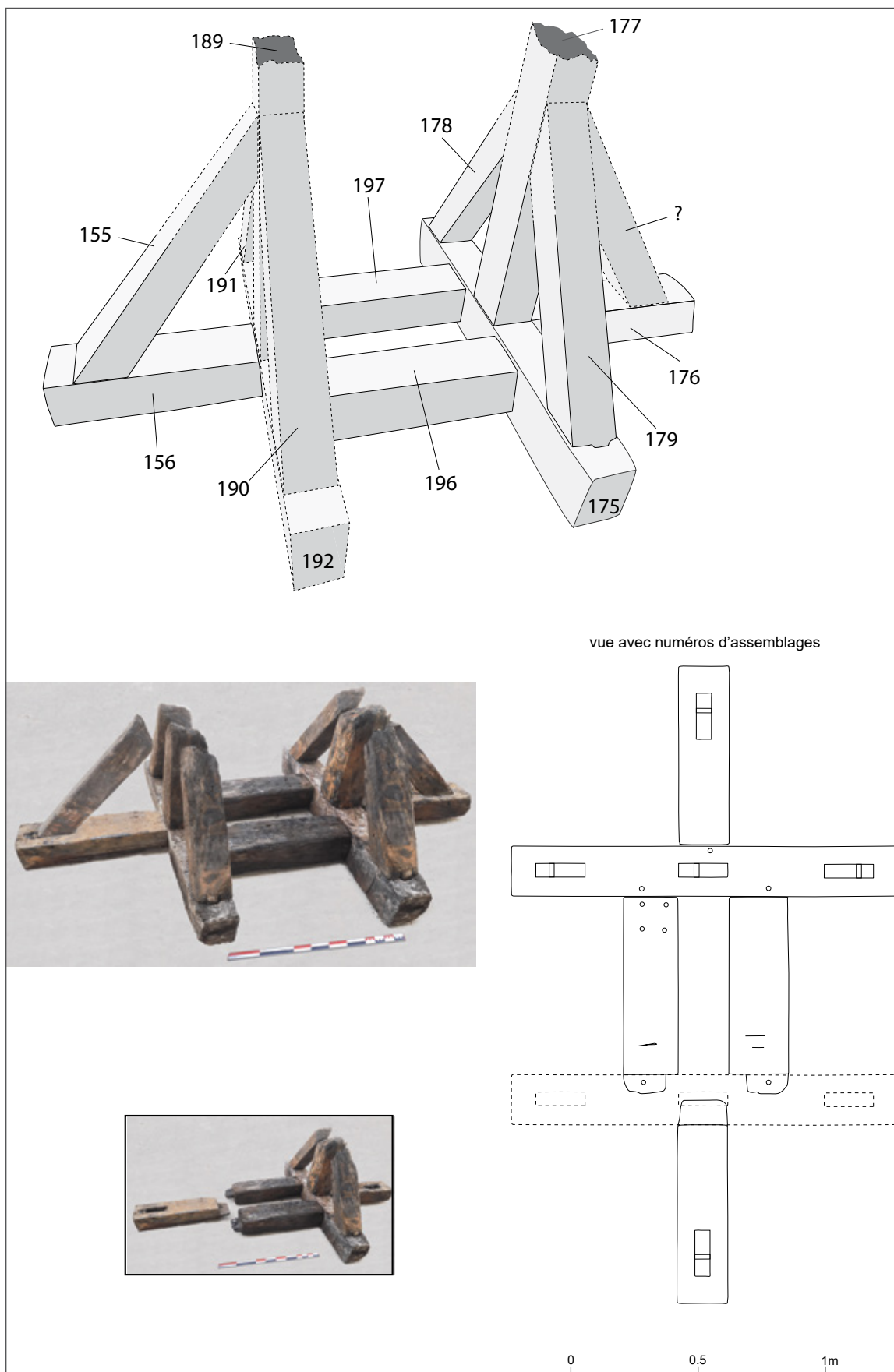
Jean-Jacques THÉVENARD

OGY-MONTOY-FLANVILLE
Route de Flanville, tranche 2,
le Patural

Moderne

Les résultats des deux tranches de l'opération sont présentés dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2018*.

Sébastien VILLER



NIDERVILLER, La Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie
 Restitution de moulin de broyer
 (DAO : F. PETITNICOLAS, Inrap)

OGY-MONTOY-FLANVILLE

Rue de Metz

Gallo-romain – Contemporain

Les sondages archéologiques ont été effectués à l'emplacement du projet d'aménagement d'un lotissement, à proximité du village d'Ogy, sur environ 1,2 ha prescrits. Parmi les 33 sondages ouverts sur l'ensemble du terrain, deux d'entre eux enferment des indices d'une occupation de type rural, datables par le mobilier recueilli de la période gallo-romaine des I^{er} et II^e s., dont un four rectangulaire charbonneux et une excavation humide (carrière d'argile ou puisard ?). Trois autres sondages ont livré un épandage très diffus de mobilier céramique, dispersé sous la couche de labour. Par ailleurs, huit sondages ont livré des traces de chablis inscrites au sommet de la couche géologique, sans mobilier, ainsi qu'une fosse charbonneuse pouvant traduire une activité ancienne de défrichage ou d'essartage, d'époque indéterminée. Pour la période contemporaine, un réseau de drain en terre cuite a été mis au jour sur une grande partie de la parcelle. Enfin, un fossé parcellaire a été mis en

évidence dans un seul sondage en bordure du terrain, longeant à quelques mètres l'ancienne route de Metz à Pange, au comblement d'époque indéterminée, mais probablement peu ancien.

Les éléments archéologiques non structurés d'époque antique révèlent la présence d'un probable site d'établissement rural gallo-romain proche de la parcelle sondée, soit en direction du centre du village d'Ogy, présent au nord-est du terrain, soit vers celle du village voisin de Marsilly, situé au sud-ouest. Les sites de cette époque, reconnus et inscrits en carte archéologique, sont situés à plus de 1 km et 800 m du projet. Les indices découverts lors de cette opération précisent quelque peu la dispersion et l'occupation des sols entre des établissements ruraux recensés dans ce secteur, pour l'époque antique.

Jean-Denis LAFFITE

PELTRE

27 rue de Gargan, tranche 2

Haut Moyen Âge
Moyen Âge – Moderne
Contemporain

L'emprise sondée à l'emplacement de la ferme sise au 27 rue de Gargan, tranche 2, cadastré section 02, parcelle 164, se situe dans le centre ancien de la localité de Peltre attestée dès le IX^e s.

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur une superficie de 2 280 m². Considérant qu'il ne pouvait être réalisé en une seule opération en raison de la présence du corps de ferme restant à démolir, l'opération a été divisée en deux tranches distinctes.

La première tranche, réalisée en 2017, sur une superficie totale de 1 648 m², correspond à la cour ainsi qu'à l'espace occupé par l'aile ouest du corps de ferme anciennement démolie.

La seconde tranche d'une superficie totale de 632 m², porte sur l'emplacement des bâtiments de la ferme démolis en janvier 2019. Cette investigation a, notamment, permis de confirmer le fort potentiel

archéologique de ce secteur du centre ancien du village de Peltre.

Trois tranchées supplémentaires (sd 5, 6 et 7) ont été ouvertes, ce qui porte à sept le nombre total de sondages réalisés au 27 rue de Gargan.

Seul le sondage 5, implanté à l'emplacement de l'aile nord-est de la ferme, a livré à son extrémité sud-est des structures en creux (une fosse, trois fossés et six trous de poteaux). Les vestiges mis au jour se rapportent aux périodes médiévale et moderne du site, phases d'occupations déjà mises en évidence lors de la première tranche de diagnostic.

Toutes les structures sont apparues dans le terrain naturel à une cote comprise entre 195,8 m et 196,08 m NGF, soit à une profondeur sous la surface actuelle oscillant entre 0,33 m et 0,6 m.

L'occupation médiévale est marquée par l'implantation de plusieurs structures en creux situées en périphérie nord-est de l'emprise et réparties en deux concentrations distinctes (sondage 5-2019 : St 140, St 142, St 144, St 46, St 148, St 150 ; sondage 1-2017 : St 23, St 25, St 27) de part et d'autre d'une trame parcellaire formée par les fossés St 136, St 152 et St 154. L'orientation régulière et spécifique des structures fossoyées pourrait suggérer l'existence d'un système parcellaire régissant l'organisation de l'espace et l'agencement des structures.

Ces traces d'occupations présentent les caractéristiques d'un habitat rural alto-médiéval ou médiéval classique. L'opération n'a cependant pas permis d'appréhender une organisation structurelle particulière entre les différents creusements. De ce fait, aucun plan de bâtiment n'a pu être restitué. Située en marge de ces vestiges, une dépression humide (St 45), peut-être une mare en lien avec l'habitat, a été découverte au centre de l'emprise de la tranche 1 du diagnostic, une dizaine de mètres plus au sud-ouest. Cet éventuel point d'eau est séparé de l'habitat par le fossé parcellaire St 136 orienté nord-ouest/sud-est.

Au titre du mobilier collecté dans les fossés, outre de la faune et un tesson de céramique, il convient de mentionner la présence d'un fragment de crâne possiblement humain. Cette découverte fait écho aux contextes funéraires (inhumations et réductions) mis au jour en 2017 qui appartiennent au cimetière paroissial

entourant l'église médiévale, aujourd'hui disparue, située à l'origine contre la limite sud-est du terrain sondé. La datation radiométrique (Lyon-14314) réalisée sur un os humain provenant d'une réduction en fosse a livré un âge calibré situé entre 903 et 1028 apr. J.-C. (à 2-sigma) avec un maximum de probabilités autour des dates situées entre 966 et 1028 apr. J.-C. Cet ancrage chronologique constitue un bruit de fond relatif à la fin du X^e s. permettant de supposer dans ce secteur une origine ancienne du cimetière possiblement en lien avec les premières mentions du village remontant à 875, date à laquelle cette localité est connue sous le nom de *Crispianicum* avant d'évoluer en *Crepiacum* en 936.

Cet élément de datation absolue est, en outre, cohérent avec l'attribution chronologique proposée pour les vestiges d'habitat révélés à l'occasion de cette seconde opération de diagnostic.

L'époque moderne est caractérisée par une seule structure (St 156) correspondant à une fosse indéterminée éventuellement en lien avec le drainage du terrain. La découverte de cette fosse complète le plan général de l'occupation moderne de ce secteur de la commune de Peltre où les vestiges d'un bâtiment sur fondations empierrées associés à un drain et à une fosse avaient été révélés lors de la première tranche du diagnostic.

Simon SEDLBAUER

PELTRE

27 rue de Gargan, tranche 2

Paléolithique – Néolithique
Protohistoire – Haut Moyen
Âge – Moderne

La fouille archéologique a permis d'appréhender les liens existants entre l'espace funéraire entourant l'église médiévale au sud-est et les vestiges d'habitat reconnus, ainsi que l'évolution des limites entre les deux parcelles à travers l'étude d'un fossé important. Ce fossé a connu plusieurs états (fs 610 puis 279), envasé et curé, avec des variations dans sa localisation. Il constitue une limite parcellaire pérenne remontant avant la création du cimetière au IX^e s. et se poursuivant jusqu'au début du XIX^e s. comme en témoigne le tracé cadastral se situant quasiment sur le même alignement. Le fossé est ensuite progressivement abandonné et comblé. Dans son plan étendu, limité au nord par le fossé parcellaire, le cimetière remonte au IX^e s., permettant de supposer

dans ce secteur une origine ancienne en lien avec les premières mentions du village remontant à 875. Malgré l'étroitesse de l'emprise fouillée, la configuration bâtie de Peltre au Moyen Âge se dessine avec des maisons alignées le long d'un axe de circulation principal (rue Gargan). Ces maisons sont desservies à l'arrière par un fossé en eau parallèle à la rue. Ce fossé a structuré et limité l'espace urbanisé et le cimetière avec son église au sud, laissant l'espace libre au nord pour les activités agricoles, avant la construction de la ferme.

L'opération a restitué le plan de l'ensemble des bâtiments, leurs usages (agricole et habitation) et leurs évolutions de la période médiévale et surtout de la

période moderne. Structurée autour du fossé, l'origine de la ferme reste mal connue puisque les murs les plus anciens constituant l'ensemble de l'étable à l'est de la parcelle sont datés de la période médiévale. Contemporain à ceux-ci, un vaste réseau de drainage servait à la fois d'évacuation des eaux usées d'usages domestiques et agricoles, et de drain évacuant les eaux du site vers le sud-ouest grâce au lessivage des eaux de ruissellement venues hors du site.

Des structures antérieures à la ferme, dont un « fond de cabane » et deux bâtiments sur poteaux, indiquent une occupation médiévale de Peltre. Les occupations postérieures ont perturbé l'observation de ces phases anciennes.

Les nombreuses informations récoltées lors de la fouille archéologique de la ferme Ravinel à Peltre appellent à une synthèse régionale sur l'évolution de l'habitat rural et des fermes lorraines, ainsi qu'une étude paléo-environnementale généralisée. Cette démarche permettrait de se confronter aux sources historiques et de distinguer les variations de productions au cours

des XIII^e-XIV^e s. afin de mettre en lumière le contexte agricole particulier du terroir de la république messine.

Aussi, la mise en perspective des découvertes faites au 27 rue de Gargan avec celles réalisées sur la fouille de l'habitat rural du haut Moyen Âge, 500 m plus au sud-ouest en bordure du ruisseau Saint-Pierre, à l'emplacement du hameau de Crépy (Peytremann 2002 et 2007, Jeandemange 2004), offre une vision plus large sur la genèse du village de Peltre et l'évolution de l'occupation du sol au cours du Moyen Âge.

Finalement, la ferme de Ravinel témoigne d'une histoire riche établie sur un temps long jusqu'aux moments tragiques de l'occupation de Peltre par l'annexe du camp de concentration nazi lors de la Seconde Guerre mondiale. La ferme accueille alors les gardes et les prisonniers du camp.

Marianne ESCOFFIER

PETIT-RÉDERCHING

Lotissement l'Orée des Champs, tranche 1

Le diagnostic archéologique réalisé au nord de la commune de Petit-Réderching se situe à l'extrême est de la Moselle dans le paysage vallonné du « pays de Bitche », sur l'emplacement d'un futur lotissement réalisé en trois tranches. Ce diagnostic concerne la première tranche.

Le substrat de ce secteur correspond à la formation du Muschelkalk. Les sondages ont montré, déposés sur ce *substratum*, une couche d'argile et de limon argileux recouverts par une couche végétale sur une puissance variable de 0,3 m à 0,5 m dans la majorité des sondages. Une bande orientée est-ouest au nord-

ouest de la parcelle 66 présente une stratigraphie plus complexe et plus profonde, jusqu'à 1,6 m, avec comme caractéristique une couche loessique sous la terre végétale. Cette séquence stratigraphique correspond à la présence d'un vallon entièrement colmaté et invisible dans le modelé du terrain actuel. L'absence d'artefact archéologique sur ce secteur semble marquer une zone non impactée par une installation humaine ancienne en raison de la présence d'un probable couvert forestier (chablis) jusqu'à la mise en culture (drains) à partir du XIX^e s.

Olivier FAYE

PHALSBOURG

Lotissement Matheus III, Daubenfeld

Le diagnostic réalisé à Phalsbourg *Daubenfeld* concerne l'aménagement d'un lotissement. Il se situe sur le versant d'une petite vallée d'un paysage vallonné, occupé par une prairie au centre d'un lotissement. Le *substratum* est composé d'argile silteuse grise à ocre, laissant apparaître des poches gréseuses. Le secteur investigué a été fortement remanié lors de

l'implantation du lotissement périphérique. Aucun vestige archéologique, hormis la présence possible d'un fossé et d'une fosse récente, n'a été révélé par les sondages.

Olivier FAYE

RACRANGE

Auf Motzloch, usine de méthanisation

L'opération de diagnostic réalisée à Racrange, *Auf Motzloch*, sur 46 0674 m², à l'emplacement d'un projet de station de méthanisation, n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

RÉDING, SARRALTROFF

Carrière de Réding, Hilbesheim, Sarratroff, tranche 1, Bergholtz, Krubilion

Paléolithique – Contemporain

Préalablement à l'extension de la carrière SCRE, des sondages ont été réalisés à Reding sur la parcelle 47 (section 18) aux lieux-dits *Bergholtz* et *Krubilion*. La zone prescrite, d'une surface de 36 659 m², n'a montré la présence d'aucun vestige structuré à l'exception d'une tranchée de la Première Guerre mondiale qui apparaît dans les tranchées 25, 26 et 38. Le secteur devait, en effet, correspondre à une zone d'entraînement pour les soldats allemands (aucun combat n'a eu lieu sur ce secteur) et les restes de nombreux projectiles (obus, grenades...) apparaissent dans la terre végétale à une

quinzaine de centimètres de profondeur. Le tronçon rectiligne à l'est du sondage 25, et qui apparaît dans les sondages 26 et 38, doit correspondre à un système d'évacuation de l'eau de pluie qui devait envahir régulièrement la tranchée. Deux petits nucléus en silex sont présents à la base du sondage 12. Ils peuvent être datés du Paléolithique moyen et sont ici en position secondaire dans le comblement du talweg présent à cet endroit.

Thierry KLAG

ROUHLING

Rue de Sarreguemines

L'évaluation archéologique des 8 034 m² de prairies et de champs concernés par le projet d'aménagement d'un lotissement n'a pas entraîné la découverte de vestiges archéologiques anciens. Un fossé

parcellaire abandonné, présent sur le cadastre, et des emplacements de bornes arrachées ont été repérés.

Nicolas MEYER

SAINTE-BARBE

Dalotte

Protohistoire

Une opération de diagnostic a été prescrite à Sainte-Barbe *Dalotte*, préalablement à un projet d'aménagement d'une unité de méthanisation. Parmi les 49 sondages ouverts sur une surface de 16 000 m², seul le sondage 33 a révélé la présence de deux structures en limite sud d'emprise. Il s'agit d'un poteau et d'une anomalie longiligne, cette dernière ayant

livré deux tessons de céramiques protohistoriques indéterminées.

Renée LANSIVAL

SAINTE-RUFFINE

Chemin de la Haie Brûlée, Beaubois

Gallo-romain – Moyen Âge

Les sondages archéologiques ont été effectués à l'emplacement d'un projet immobilier envisagé sur un terrain de 1 100 m² prescrits, situé au nord de la commune de Sainte-Ruffine. Cette localité est connue pour la forte densité de vestiges archéologiques découverts lors de l'extension du village au XX^e s., notamment de la période gallo-romaine. Plusieurs découvertes archéologiques d'importance ont, en effet, été faites au nord-ouest de l'ancien village, dont les fondations d'un grand édifice octogonal pouvant correspondre aux vestiges d'un temple, mis au jour en 1962. L'aménagement d'un lotissement en 1985 a permis de révéler un grand ensemble thermal antique et a donné lieu à sa fouille partielle sur 0,7 ha, en 1985 et 1987. Ces découvertes font classer Sainte-Ruffine parmi les petites agglomérations à vocation culturelle probable.

Les sept sondages ouverts sur un terrain en pente d'une ancienne vigne ont permis de mettre au jour, sur une grande partie de la parcelle, les vestiges de murailles épaisses, fondées profondément, ayant appartenu à un édifice public et/ou défensif, ainsi que des aménagements importants murés, de contreforts et de trois terrasses, implantés dans le versant nord-est du promontoire.

Très peu de mobilier a été récolté dans les niveaux de construction et de démolition, mais la céramique pourrait dater ces aménagements de la fin du I^{er} s. et du II^e s. apr. J.-C. Il a été constaté que des glissements de terrain, dès l'Antiquité, ont entraîné la déstabilisation des terrasses et des murs d'enceinte, puis leur réfection avec la construction de murs de soutènement et de contreforts puissants. Mais les ruines de murs

ont finalement été disloquées dans la pente, entraînant l'abandon de ce secteur instable géologiquement. Le site archéologique a été finalement arasé et partiellement spolié (récupération des moellons calcaires), puis scellé par des remblais de nivellement, des colluvions de pente et la terre végétale, qui ont fossilisé les vestiges antiques.

Le diagnostic permet de confirmer la présence et l'extension de vestiges gallo-romains sur le secteur nord du promontoire de Sainte-Ruffine, ainsi que l'importance des aménagements architecturaux mis en œuvre durant l'Antiquité, à quelques kilomètres au sud-est de la cité des Médiomatriques.

Jean-Denis LAFFITE

SAINTE-RUFFINE 12 rue des Tilleuls

Le diagnostic concernait une emprise de 300 m² environ sur la commune de Sainte-Ruffine. Il précède un projet pour Metz Métropole sur le terrain au 12 rue des Tilleuls, cadastré section 01, parcelles 107, 108, 109-110. Deux sondages ont été réalisés sur une emprise totale de 300 m². Environ 29 m² ont été ouverts soit un taux d'ouverture de 12 %.

Hormis une conduite maçonnée moderne, le diagnostic n'a pas mis en évidence de vestiges archéologiques.

Gaël BRKOJEWITSCH

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ Rue des Hêtres

Dans le cadre du projet de construction de 59 logements dont 34 logements intermédiaires, 25 logements collectifs seniors, une salle communale et une micro-crèche sur un terrain situé sur la commune de Saint-Julien-lès-Metz, un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 7 844 m². Une partie de l'emprise n'étant pas accessible, nous n'avons diagnostiqué en réalité que 5 994 m². Lors de cette opération,

19 tranchées ont été réalisées, correspondant à un taux d'ouverture de 7,7 % de la surface prescrite, soit 10,7 % de la surface accessible. Dans chacune d'entre elles, le substrat naturel a été atteint. Elles se sont toutes révélées négatives, aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Élise MAIRE

SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE

Bois de la Ville

Mésolithique ?

Dans le cadre d'un projet de construction de maisons d'habitation initié par la commune de Saint-Privat-La-Montagne, dans le prolongement du lotissement Bois de la Ville dont le projet avait fait l'objet d'une première évaluation archéologique en 2007 (Maire 2007), un diagnostic a été prescrit au *Bois de la Ville* sur la totalité de l'emprise d'une superficie de 16 000 m².

Lors de l'intervention, 40 tranchées ont été ouvertes et conduites jusqu'à l'apparition du substrat géologique rencontré en moyenne entre -0,15 et -0,5 m de profondeur sous la surface actuelle, correspondant à un taux d'ouverture d'environ 11,5 %.

Les résultats de cette opération sont particulièrement maigres. On note la présence d'une fosse indéterminée non datée et d'une dépression naturelle ou « doline » comblée par des colluvions parsemées de résidus

charbonneux dans lesquelles étaient piégés deux fragments de calcaire bajocien brûlés et un fragment proximal de lame en silex oxfordien de type Saint-Mihiel dont la datation mal assurée pourrait peut-être remonter au Mésolithique.

Sur la base de ces observations, il semblerait qu'aucune des occupations identifiées sur les terrains contigus situés à l'ouest lors du diagnostic au lotissement Bois de la Ville (mobilier néolithique erratique, petit bâtiment de plan carré antique, drains et fossé parcellaire témoignant de l'aménagement de l'espace agraire du territoire aux périodes moderne et contemporaine, Maire 2007), ne s'étend en direction de la parcelle nouvellement diagnostiquée.

Simon SEDLBAUER

SAINT-QUIRIN

Le Sauvageon, forêt domaniale de Saint-Quirin

Gallo-romain

Suite à la découverte de blocs taillés, lors d'une prospection-inventaire de l'ARAPS en 2017, un sondage a été effectué sur une surface de 25 m². Cette fouille a permis de mettre au jour une terrasse construite avec des petits blocs de pierre sur laquelle gisaient une stèle maison gallo-romaine et un soubassement de stèle en grès qui lui était peut-être associée.

Bien que n'étant plus en place, la stèle et le soubassement ne semblent pas en réemploi dans la terrasse. Le soubassement a sans doute été soulevé lors de la chute d'un arbre alors que la stèle avait basculé et s'était enfoncée dans le sol. Malgré la présence d'un

aménagement circulaire en pierre et de mobilier gallo-romain (un fragment d'anse d'amphore, un fragment de verre et deux petits fragments de céramique), ainsi qu'un éclat de quartzite (néolithique ?), aucune sépulture n'a été mise en évidence. Les racines d'arbres et les chablis, ainsi que la création, il y a une trentaine d'années au moins, d'un chemin de débardage et de layons, ont sans doute considérablement endommagé le site.

Dominique HECKENBENNER

SARRALBE

Chapelle de la Montagne, église de la Sainte-Trinité

Indéterminé

Sarralbe est une petite cité, attestée dès le VIII^e s., fortifiée dès le XII^e s., qui fut une possession des évêques de Metz du X^e s. au XVI^e s., puis du Duché de Lorraine, avant d'être rattachée à la France en 1766.

Son église paroissiale fut, jusqu'à la fin du XVIII^e s., une chapelle placée sous le patronage de Saint-Martin. Elle était située au nord du hameau d'Eich, localisé à l'ouest de l'agglomération principale. Cet édifice occupe encore le sommet d'une butte isolée dite « la Montagne d'Albe » dont les pentes accueillent un ancien cimetière.

Passée sous le patronage de la Sainte-Trinité, elle a été remplacée par une nouvelle église paroissiale construite dans le cœur de l'agglomération.

Le sanctuaire d'Eich, qui présente un clocher daté du XII^e s, subit d'importants dégâts pendant la Guerre de Trente ans et dut être reconstruit partiellement en 1748.

À l'occasion de travaux de mise en valeur du cimetière et, en particulier, de rénovation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, a été découverte une importante fosse creusée certainement avant l'aménagement des tombes environnantes. Elle contenait de très nombreux fragments d'os humains, sans connexion anatomique, attestant la présence de toutes les classes d'âge, ce qui permet d'identifier cette structure comme un ossuaire probable. La constitution de ce dernier n'a pu être datée.

Marie-Paule SEILLY

SARREBOURG

32 rue du Lieutenant Bildstein

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Sarrebourg, au 32 rue du Lieutenant Bildstein, sur un terrain de 2 088 m² (section 03, parcelles 30-31-33-112-113). Le projet porté par l'APEI de Sarrebourg prévoit la construction de nouveaux locaux.

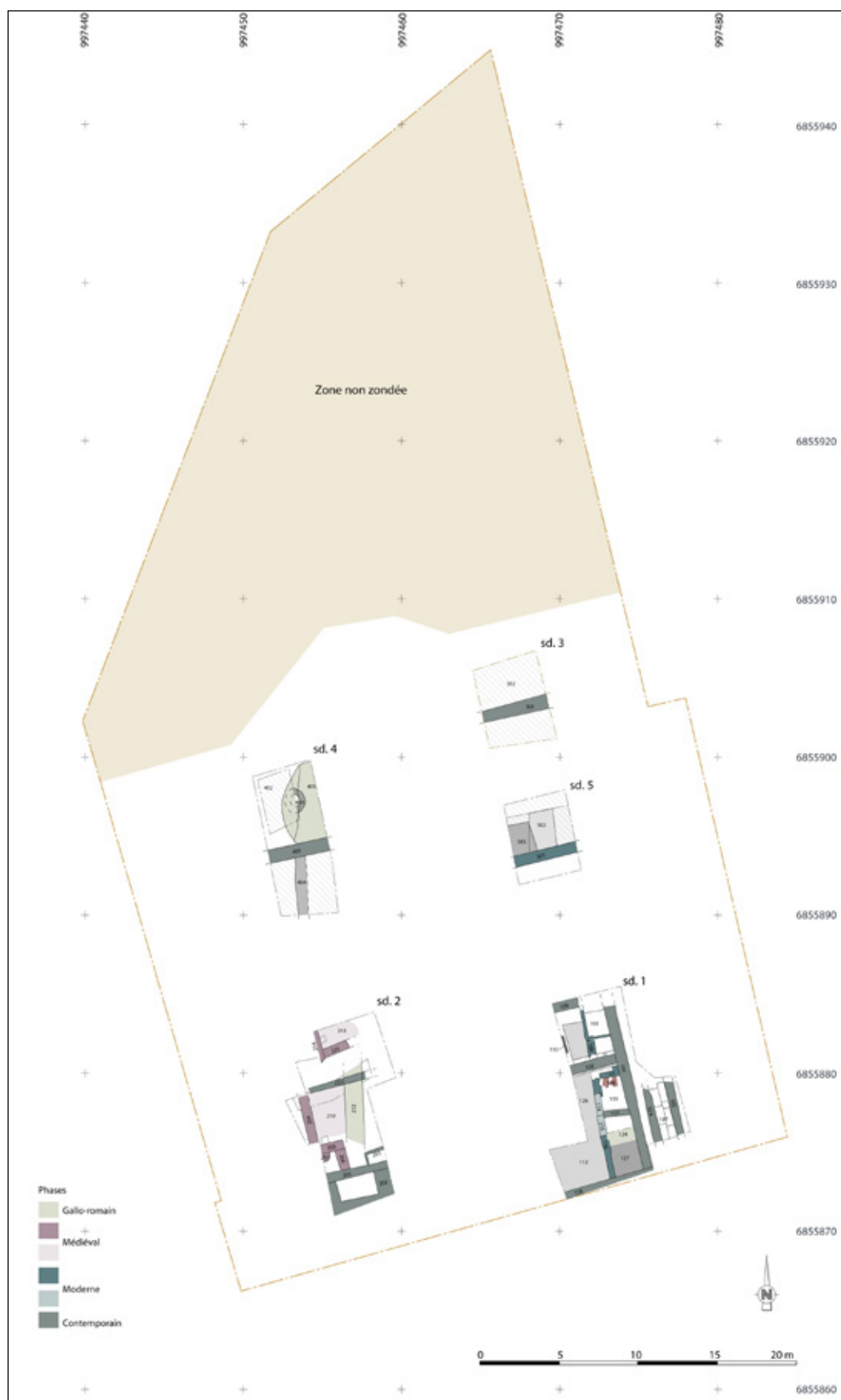
Le projet s'inscrit en marge du cœur historique de la ville de Sarrebourg (*Pons Saravi* antique, *Saraburgum* et *Kauffmann Saarburg* médiévale), sur la rive gauche de la Sarre. Il se situe toutefois le long d'un ancien axe d'accès à la ville (*Alte Strasse*), dans un espace où de

nombreux vestiges archéologiques ont été signalés, tant anciennement (Reusch 1910-1911, Lutz 1952-1966-1975), que plus récemment (Heckenbenner 1997, Meyer 1998, Jeandemange 2005).

Ce sont cinq sondages qui ont été réalisés, deux en bord de rue, les autres à l'arrière de la parcelle. Ils mettent en lumière l'évolution de cet espace mentionné dans les sources anciennes en terme de faubourg « d'Outre Sarre ».



SARREBOURG,
32 rue du Lieutenant Bildstein
Dessin d'un carreau de sol en céramique commune issu du sondage 2.
Production de l'atelier de Sarrebourg, XIII^e s.
(dessin et étude : N. MEYER, Inrap)
Photo d'un carreau de poêle issu du sondage 1
(cliché et étude : R. PROUTEAU, Inrap)



SARREBOURG, 32 rue du Lieutenant Bildstein
 Plan phasé des sondages
 (DAO : S. BACCEGA, Inrap)



SARREBOURG, 32 rue du Lieutenant Bildstein
 Vue générale des vestiges dans le sondage 1
 (Cliché : S. VILLER, Inrap)

Les niveaux archéologiques les plus anciens ont été succinctement documentés, en raison d'un sous-sol saturé en eau. La parcelle se situe en effet dans un espace soumis aux débordements de la Sarre et à l'emplacement d'un ancien lit de la rivière. Les structures sont d'ailleurs inscrites dans des séquences alluvionnaires, des colluvions de versants et probablement aussi des terres de remblais qui viennent niveler la topographie de cet espace. Les vestiges antiques (phase IV) apparaissent entre 0,5 m et 1,3 m de profondeur du nord au sud. Il s'agit d'un niveau de circulation, d'une tranchée de fondation, de puits, d'un four ou un foyer et d'un fossé parcellaire. Les témoins matériels placent cette occupation dans le courant des II^e-III^e s. apr. J.-C.

C'est dans la tranchée 2 que la phase d'occupation médiévale (phase III, XIII^e-XIV^e s.) a été le mieux perçue. Plusieurs fondations et tranchées de récupérations apparaissent vers 0,7 m de profondeur (cote moyenne d'apparition 247,5 m NGF). Elles sont associées à une couche anthropisée qui a livré des carreaux de sols et d'autres artefacts de cette époque (céramique, faune, scorie). Les sources historiques y mentionnent

d'ailleurs, dès le XII^e s., un hôpital et une chapelle détruite à la fin du XVIII^e s.

Dans le sondage 1, c'est une vaste bâtisse qui traduit la pérennité de l'occupation dans le courant du XVII^e s. (phase II, cote moyenne d'apparition 247,4 m NGF). Des maçonneries délimitant des volumes de pièces, des seuils en grès, l'emplacement d'un poêle et de probables caves mettent en lumière une vaste construction qui s'étendait à l'est, dans la parcelle voisine (cadastre napoléonien de 1812, atlas de Trudaine de 1745-1780). Son apparent isolement en-dehors de la ville en faisait-il un lieu d'accueil pour les voyageurs (une auberge ?).

En tout cas, l'habitat se densifie en front de rue et les phases architecturales se complètent et se confrontent, les murs de façade semblant perdurer au cours des phases suivantes (phase I, XIX^e s. au XX^e s.). L'espace se lotit progressivement pour devenir un faubourg résidentiel et les constructions s'étendent sur le restant de la parcelle.

Sébastien VILLER

SCY-CHAZELLES

Chemin des Grandes Vignes

Dans le cadre du projet de construction de logements sur un terrain à cheval entre les communes de Scy-Chazelles et Châtel-Saint-Germain, un diagnostic a été prescrit sur une superficie de 7 100 m². Lors de cette opération de diagnostic, 16 tranchées ont été réalisées,

correspondant à un taux d'ouverture de 10,7 %. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération.

Élise MAIRE

STUCKANGE

Lotissement La Sapinière, rue Nationale

La commune de Stuckange est située à moins de 10 km au sud-est de Thionville et du cours de la Moselle, au cœur du paysage vallonné du plateau lorrain.

Le projet d'aménagement d'un lotissement se trouve en limite est du bourg et du ban communal, à 700 m à l'ouest de la vallée de la Bibiche, affluent rive droite de la Moselle, au lieu-dit *la Sapinière*, à une altitude moyenne de 190 m.

Le projet est implanté à une altitude moyenne de 190 m NGF, sur un terrain occupé par une vaste plantation de sapins coupés préalablement à notre intervention. Plus à l'ouest, le projet empiète sur des

espaces de prairies. Les observations stratigraphiques témoignent d'un secteur très fortement impacté par l'érosion. Le couvert végétal n'excédait pas 35 cm d'épaisseur. Le substrat de nature argileuse a été observé dans tous les cas mais une importante zone de plus de 12 000 m² n'a pu être étudiée en raison de restrictions environnementales établies par les services de la Police des Eaux.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

TALANGE

ZAC Les Usènes, tranche optionnelle 2, port du canal

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Contemporain

La fouille archéologique préventive de Talange, ZAC Les Usènes, fait suite à un diagnostic réalisé en 2013 et motivé par la création d'une ZAC sur la commune de Talange.

L'opération de fouille s'est échelonnée en deux tranches dont la première (3,9 ha) a été réalisée à l'été 2017 et la seconde (1 ha) à l'été 2019. Au total, cinq occupations

principales, disjointes dans le temps et comprises entre le début du Bronze final et la période de la Seconde Guerre mondiale ont été reconnues.

L'occupation du début du Bronze final est marquée sur le terrain par la présence de 12 fosses dont trois polylobées ayant livré un ensemble céramique assez conséquent. Cependant, aucune organisation n'est

réellement perceptible dans l'état actuel de la fouille. Les structures sont très éloignées les unes des autres et sont toutes situées en marge du décapage.

La période du Hallstatt s'avère être l'occupation principale du site de Talange. Dans l'état actuel de l'étude, au moins 10 structures peuvent être datées de cette période avec certitude (Hallstatt C) et 13 autres le sont vraisemblablement. Par ailleurs, plusieurs dizaines de structures ont livré des tessons de la période protohistorique. Il ne fait aucun doute qu'une bonne partie d'entre elles puisse être associée à cette période. Les structures du premier âge du Fer correspondent à des fosses polylobées, des fosses simples ainsi que des trous de poteaux. Par ailleurs, 13 bâtiments sur poteaux ont également été repérés. Le bâtiment le plus important (bât. 1) montre un espace au sol de plus de 65 m² et est doté d'un système d'antes. Signalons encore la présence d'alignements de poteaux pouvant être interprétés comme autant de sections d'une ou plusieurs palissade(s). Leur orientation très proche de l'axe des bâtiments plaide en faveur d'un fonctionnement contemporain. D'autres alignements, en arc de cercle, pourraient également appartenir aux vestiges d'un enclos ovalaire palissadé. L'implantation de ces ensembles permet d'appréhender une certaine organisation spatiale dont le caractère orthonormé peut être suggéré. La limite ouest de cette occupation est, quant à elle, bien « lisible » puisque quasiment aucune structure du Hallstatt n'est à signaler à l'ouest du décapage.

Une occupation très discrète de la période laténienne (La Tène B/C) est à signaler à Talange. Celle-ci est marquée par la présence de trois structures de combustion de plan rectangulaire aux parois très rubéfiées. Leur comblement, relativement uniforme, n'a livré aucun mobilier archéologique datant si ce n'est de nombreux fragments de charbons. La datation radiocarbone de l'un d'eux couvre une période comprise entre La Tène B et La Tène C. Aucun autre élément de cette période n'a été repéré, pour l'heure, sur le site de Talange.

La période romaine a laissé quelques traces erratiques sur la surface fouillée en 2017. Elle est matérialisée d'abord par la présence d'un silo et d'une petite fosse très arasée. Ces structures sont cantonnées dans le quart nord-est du terrain. Elles sont sans doute associées à deux sections de fossés parallèles, séparés par une distance d'environ 147 m. Leur nature est identique puisque dans les deux cas, ils présentent un profil en « U » ou en « V à fond plat » profond d'environ 0,6 m. Ces deux structures linéaires pourraient correspondre à des éléments d'un réseau parcellaire antique.

Enfin, plusieurs éléments significatifs et datant de la Seconde Guerre mondiale sont à signaler sur l'ensemble du terrain décapé. Dans la partie nord, les structures correspondent à des fosses ovalaires creusées le long des limites de parcelles d'avant le remembrement des années 1960. Beaucoup d'entre elles contenaient des fragments de métal et parfois des obus ou des douilles d'obus encore entières, ou encore une boîte à munitions américaines. Dans l'angle sud-ouest du décapage, nous avons également mis au jour des structures d'une toute autre nature mais datant sans aucun doute de la même période : il s'agit d'éléments appartenant à une position de défense antiaérienne. Nous avons ainsi dégagé les fondations de deux tourelles de DCA, celles de deux abris sous-terrains et celles d'un bâtiment correspondant vraisemblablement à un bloc sanitaire, environné d'un système de canalisation relativement complexe. Au vu de l'implantation de ces structures, il est certain qu'elles se poursuivent à l'ouest, dans l'emprise de la prescription qui n'a pas encore été investiguée. Divers éléments de la vie quotidienne des soldats ont été découverts à cette occasion (marmites, casseroles, fragments de chaudières, couteaux, bidon d'essence, pièce de monnaie, etc.) dont certains objets estampillés de l'armée américaine.

Sébastien GOEPFERT

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne

TARQUIMPOL
10 rue du Théâtre

L'évaluation archéologique des deux tranches du projet d'extension de la Maison communale des Étangs sur le site de l'agglomération antique de *Decempagii*

Tarquimpol, bien que limitée en surface, a porté sur la levée de terre du rempart de l'Antiquité tardive.

Elle a permis de repérer les vestiges des constructions non maçonnées et des fossés du Haut-Empire antérieurs à la fortification. Pour cette dernière, mal connue dans ce secteur nord-ouest de la ville, l'emplacement de la récupération du mur de courtine antique a été repéré, ainsi que le sol de construction de la levée de terre

accumulée à l'arrière du mur. Le niveau d'occupation constitué de terres noires des IV^e s. et V^e s. a également été mis en évidence.

Nicolas MEYER

Paléolithique – Âge du Bronze
Moyen Âge – Moderne

TÉTING-SUR-NIED

Site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz

L'opération de sondages archéologiques s'est déroulée sur la commune de Téting-sur-Nied, à quelques kilomètres au sud de la commune de Saint-Avold. Le paysage correspond à un vaste espace ouvert, essentiellement tourné vers la culture céréalière ou l'élevage, au sein d'un relief légèrement vallonné parsemé de prairies humides.

L'intervention archéologique s'est concentrée sur des parcelles situées en dehors du village, en contrebas d'une petite colline dont le point culminant se situe à 276 m NGF. Le secteur d'étude se localise en pied de versant le long d'une pente orientée nord-nord-est/sud-sud-est à une altitude de 258 m à 262 m. Au niveau de la limite sud de l'emprise s'écoule un petit ruisseau, non permanent, appartenant au réseau secondaire d'alimentation de la Nied. Il s'agit d'un sous-affluent de la Nied Allemande qui se raccorde, quelques mètres à l'ouest, au ruisseau du Bisschwald. L'intervention concerne le projet d'extension de la zone d'enfouissement des déchets situé au sud-est du cœur historique de la commune au lieux-dits *Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz*. La surface concernée par le projet couvrait une superficie totale de 298 715 m².

Une première tranche de sondages a été réalisée par L. Sanson (Inrap) sur une surface de 131 000 m² en 2018. Elle a permis de mettre au jour une importante occupation archéologique datée du second âge du Fer (La Tène). Ces vestiges sont complétés par des occupations plus anciennes (attribuables à la protohistoire indéterminée) et plus récentes (époque moderne).

Le présent diagnostic rend compte de la seconde intervention (tranche 2) portant sur une superficie de 40 000 m², réduite après analyse cadastrale à 36 616 m² et portée à 28 972 m² après l'intervention d'un écologue et l'exclusion d'une zone le long du ruisseau d'une surface totale de 7 644 m².

54 sondages archéologiques qui ont été réalisés sur l'emprise. Parmi cet ensemble, 40 sondages sont considérés comme négatifs même si deux de ces fenêtres ont livré en position secondaire quelques fragments de céramique non tournée attribuables à la période protohistorique. Ces éléments proviennent d'une séquence sédimentaire de type colluvions de pente et correspondent, selon toute vraisemblance, au site d'habitat du second âge du Fer mis au jour à quelques centaines de mètres au nord de la zone par L. Sanson. Un fragment de céramique caractéristique du Bronze ancien atteste toutefois d'une occupation proche plus ancienne.

L'angle sud-ouest de l'emprise se caractérise par une légère dépression au sein de laquelle pousse une végétation caractéristique des zones humides (joncs et mousses). Les sondages réalisés en son sein confirment cette hypothèse et ont permis d'en étudier intégralement sa stratigraphie et son comblement sédimentaire (sondage 54) qui correspondent au comblement du lit majeur du ruisseau. Compte tenu des données connues concernant l'évolution des rivières au cours de l'Holocène en Europe, il est possible de rattacher ces premiers dépôts à la transition Tardiglaciaire/Holocène voir au début de l'Holocène. Les dépôts sus-jacents et très marqués indiquent ensuite un changement radical dans la dynamique hydrologique. Ils témoignent de conditions de dépôt dans un environnement plus calme, de type bras-mort.

Enfin, plusieurs sondages ont permis de mettre au jour une seule et même structure fossoyée correspondant à un important fossé en « V » creusé en périphérie de la zone humide sur une profondeur de 1,1 m. Ce fossé circonscrit parfaitement la dépression humide et prend la direction du ruisseau contigu, sous-affluent de la Nied Allemande. Cette gestion de la zone humide peut être mise en relation avec la mise en culture d'une parcelle périphérique caractérisée par la présence de

sillons/billons fossiles. Ces derniers sont visibles dans la topographie actuelle mais ne sont pas perceptibles dans les sondages sous forme de vestiges, notamment pour les sillons. Afin d'en conserver une trace, un relevé topographique du profil du champ a été effectué. En accord avec le service régional de l'archéologie, des

prélèvements sédimentaires (dans la zone humide et dans le fossé périphérique) ont fait l'objet d'une étude sédimentaire et d'une analyse paléo-environnementale.

Franck GÉRARD

TÉTING-SUR-NIED

Site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz

Âge du Fer

La commune de Téting-sur-Nied est localisée à quelques kilomètres au sud de la commune de Saint-Avold, au nord-est de la Lorraine sur le plateau lorrain. La fouille réalisée dans le cadre de l'extension de l'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, aux lieux-dits *Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz*, concerne deux secteurs distincts (A et B). Elle a débuté au mois de novembre 2018 par une première intervention sur une superficie de 1,2 ha à l'extrémité ouest du secteur A. Après une interruption hivernale, elle a repris à la mi-mars pour s'achever fin juin 2019. Au total, l'emprise de l'opération est de 7,39 ha.

Sur le secteur A (nord-ouest), plusieurs artefacts lithiques trouvés hors de leur contexte d'origine (silex, éclat en quartzite) témoignent de la fréquentation du site durant les périodes anciennes de la Préhistoire (Paléolithique moyen, Néolithique). Pour la protohistoire récente, une dizaine de structures excavées (fosses polylobées, silos) ont livré des fragments de vases en céramique et des outils de mouture datés de la fin du premier âge du Fer ou du début du second. Un bâtiment d'habitation (plan à cadre interne) et une vingtaine de bâtiments à quatre ou six poteaux, interprétés comme des unités de stockage réparties de manière lâche et régulière sur l'ensemble de la zone, se rattachent à cette occupation. Il en est de même pour plusieurs enclos fossoyés et palissadés, partiellement restitués, qui pourraient matérialiser des espaces dédiés aux activités agro pastorales. Les datations Carbone 14 réalisées sur le bâtiment d'habitation (570-403 BC) s'avèrent assez cohérentes avec la datation du mobilier (Hallstatt final/La Tène ancienne). La cartographie des réseaux d'approvisionnement en matériaux de mouture montre une circulation sur de longues distances (150 km), aussi bien pour les roches volcaniques en provenance du massif de l'Eifel (phono-téphrite) que pour la rhyolite permienne des Vosges centrales et celles importées du Palatinat et de la Sarre pour

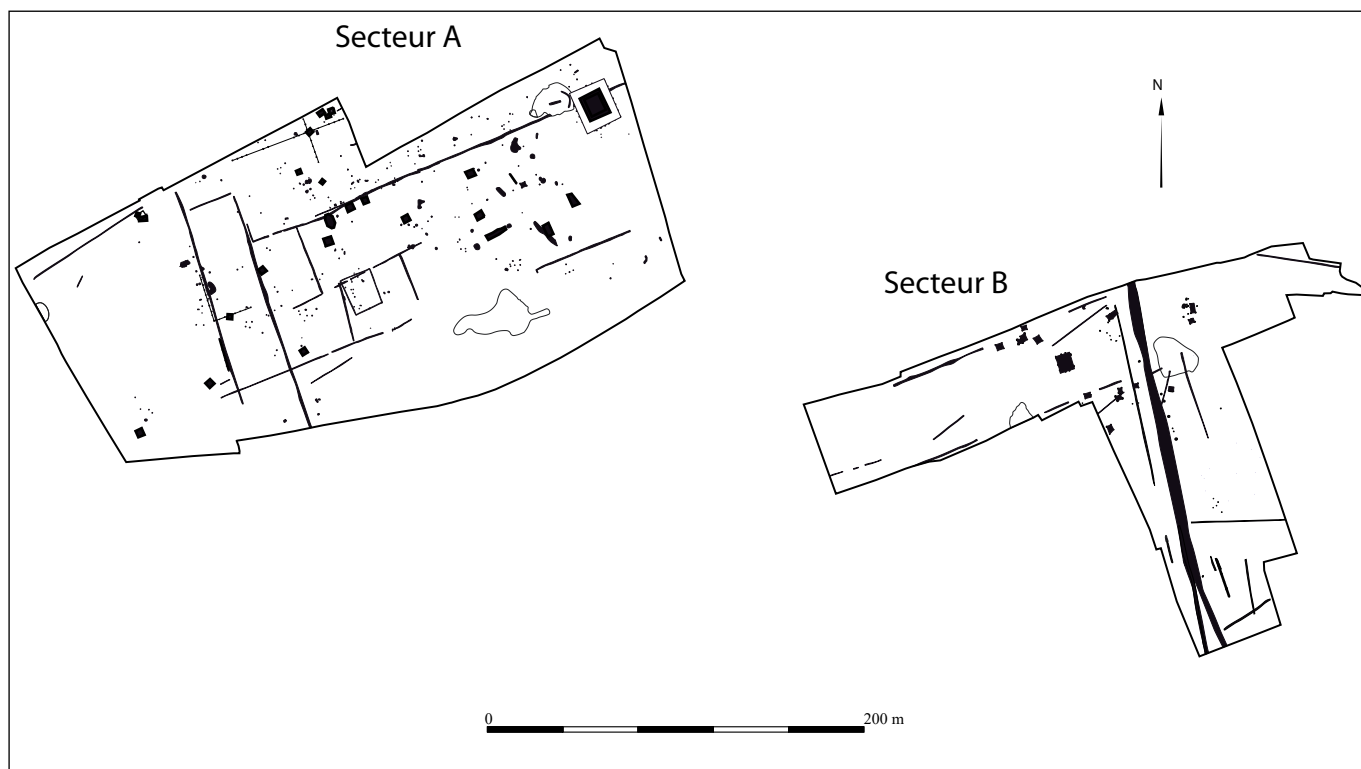
lesquelles des exploitations sont présumées. On notera qu'en dépit de sa situation géographique assez éloignée des grands axes alluviaux, le site semble parfaitement intégré aux réseaux d'échange régionaux.

L'ensemble correspond à un vaste établissement rural constitué d'une habitation et de bâtiments annexes très espacés. On signalera, sur la même zone, la présence d'un bâtiment typologiquement comparable aux bâtiments dits « à paroi rejetée », qui semble être associé à cette occupation mais qui pourrait également être rattaché à l'occupation de la fin du second âge du Fer découverte sur le secteur B.

Un réseau orthogonal de fossés de parcellaire serait, d'après différents recoupements stratigraphiques, postérieur à ces occupations. Quelques fragments de tuile et de céramique laissent penser qu'il pourrait dater de la période antique.

Plusieurs structures excavées ayant servi de dépotoir et quelques trous de poteaux matérialisant l'emplacement d'une construction en bois constituent les derniers vestiges d'une occupation datée de la fin du XVI^e s. apr. J.-C. ou du début du XVII^e s. La quantité et la qualité du mobilier domestique exhumé des creusements (céramique, verre, métal) laissent penser qu'une habitation d'un statut social assez élevé aurait été installée sur le secteur. Les sources historiques disponibles ne permettent pas, toutefois, de confirmer cette hypothèse.

Enfin, l'ensemble du secteur fouillé est situé sur le tracé d'aménagements liés à la ligne Maginot édifiée entre 1928 et 1940 le long des frontières françaises. Une ligne de tranchées creusées en « zig zag » a pu être repérée et suivie sur plus de 400 m de long. Aux abords de ces tranchées, des abris souterrains ont été aménagés dans des creusements conséquents. Des structures



TÉTING-SUR-NIED, Site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2,
Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz
 Plan schématique du site
 (DAO : L. THOMASHAUSEN)

édifiées à l'aide de poutres et madriers en bois ont ainsi pu être dégagées. Dans certaines tranchées, ce sont des abris de taille réduite qui ont été aménagés plus sommairement. Le peu de mobilier recueilli laisse penser que ces aménagements ont été peu utilisés. Cette découverte constitue une première dans le domaine de l'archéologie des ouvrages militaires de la Seconde Guerre mondiale dans le secteur.

Sur le secteur B, situé à 200 m au sud-est du premier, une occupation, matérialisée par un grand bâtiment d'habitation à quatre poteaux porteurs (bâtiment à paroi rejetée) autour duquel sont implantés au moins dix bâtiments annexes à quatre ou six poteaux, correspond à une petite entité agro pastorale de la fin de La Tène. Quelques fossés postérieurs à cette occupation rappellent le parcellaire repéré sur le secteur A. Un fossé, beaucoup plus profond et plus large que ces derniers, semble avoir une toute autre vocation et daterait d'une époque plus récente (gallo-romain ou médiéval).

À proximité de l'installation de l'âge du Fer, une importante mardelle comblée par une puissante couche organique a fait l'objet d'une étude paléo-environnementale et géo-archéologique. La base de la séquence pollinique est datée à 1660 +/- 30 BP, soit les III^e-IV^e s. apr. J.-C. Le paysage perçu sur l'ensemble de la séquence pollinique est celui d'un environnement extrêmement boisé. Ici, le chêne est prédominant, associé à quelques charmes et hêtres, ainsi que des frênes, érables, tilleuls et ormes, plus discrets. La présence humaine est indiquée de manière ténue par l'enregistrement de pollens de céréales et de quelques plantes rudérales. Plus haut dans la séquence le chêne s'efface, tandis que les indices d'activité humaine restent minimes, voire anecdotiques. Enfin, au sommet de la séquence, à la fin de l'Antiquité, une prairie humide tend à se développer et les indices de culture sont mieux perçus.

Laurent THOMASHAUSEN

THIONVILLE
15 avenue Clémenceau

Le diagnostic réalisé à Thionville, avenue Clémenceau, bien que portant sur une petite surface, a permis de mettre en évidence une section du mur nord du Saillant III-IV des fortifications Vauban de Thionville. Construit à partir de 1659, le mur est caractérisé par un parement externe fruité, soigné et à la maçonnerie de moellons posés en assises réglées. La face interne est moins soignée et comporte deux contreforts destinés à contrebuter la maçonnerie. Des niveaux de constructions successifs ont été mis en évidence

dans la stratigraphie. Un fossé se devine en négatif et complète l'ensemble de la fortification. Il est possible que des niveaux un peu plus anciens se retrouvent à proximité, compte-tenu des résultats de l'étude céramologique. Un bâtiment contemporain, perçu par ses fondations, complète les résultats archéologiques de ce diagnostic.

Luc SANSON

THIONVILLE
Beuvange, lotissement Robert
Alexandre, rue du Dol

Un diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 50 569 m².

Les sondages n'ont livré aucun vestige ni indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE
Chemin de la Malgrange

Suite au projet de construction d'une surface commerciale sur la commune de Thionville, chemin de la Malgrange, un diagnostic archéologique portant sur une superficie de 8 964 m² a été prescrit. De nombreuses contraintes liées à l'ancienne activité des lieux (station-service, réseaux) aussi bien qu'à l'activité actuelle (station de lavage, bâtiment encore utilisé) ont

réduit l'espace des sondages à une zone de 2 278 m². Six sondages ont été réalisés dans une zone d'espace vert située au sud du projet et deux autres ont été réalisés au nord de la station-service. Ils n'ont livré aucun vestige archéologique.

Arnaud LEFEBVRE

THIONVILLE

Chemin Sainte-Anne

Un diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 15 517 m². Les sondages n'ont pas permis la découverte d'un site archéologique. Cependant, la présence de drains en terre cuite observés dans plusieurs sondages, ainsi que celle de sillons billons

orientés est-ouest contenant de la céramique, à une profondeur d'environ 0,8 à 1 m, attestent d'une activité agricole aux XVIII^e- XIX^e s.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE

Lotissement Boucle Lamartine

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 7 817 m².

Les sondages n'ont livré aucun vestige ni indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE

Passerelle douce rive droite de la Moselle

Moderne – Contemporain

Six sondages archéologiques ont été ouverts de part et d'autre de la Moselle en préalable à la création d'une passerelle de franchissement de la rivière au sud-ouest du cœur historique de Thionville.

Situé *a priori* sur le tracé des défenses du corps de place, le sondage en rive gauche a révélé une stratigraphie composée exclusivement de remblais. Cette séquence illustre le démantèlement des fortifications urbaines au début du XX^e s. et la création d'un large axe viaire, actuel quai Nicolas Crauser, et d'une promenade. Sur la rive droite, les sondages témoignent de l'édification et de l'évolution du système défensif avant sa démolition pour laisser place au développement de la trame urbaine.

La première phase a été perçue au travers d'un tronçon de fossé défensif et de son mur de contrescarpe, vestiges de l'ouvrage à cornes construit à la fin du XVII^e s.

Le fossé est comblé lors de la mise en place du dispositif de couronne de la Moselle en 1727. Cette nouvelle phase d'occupation se traduit par une extension de l'espace *intra-muros*, mise à profit pour l'installation de bâtiments. Ainsi, un hôpital des troupes occupe la parcelle mitoyenne à l'est du présent secteur d'étude.

La troisième phase survient à la fin du XIX^e s. avec le déclassement et la démolition des fortifications. Entrepris sous l'autorité des Allemands, ce processus

permet l'urbanisation du secteur. Plusieurs éléments maçonnés, perturbant parfois l'ancien mur de contrescarpe, se rapportent vraisemblablement à cette campagne de travaux qui, outre la rénovation de l'établissement hospitalier, est connue pour la construction de l'actuel gare ferroviaire en 1878.

L'ultime phase d'occupation archéologique débute en 1937 avec la construction d'un corps de bâtiment le long de la voirie. Démoli en 2017, ce bâtiment accueillait depuis 1972 le centre culturel Jacques Brel.

Lonny BOURADA

THIONVILLE
Quartier Jeanne d'Arc,
boulevard du XX^e Corps Américain

Moderne – Contemporain

Les sondages archéologiques réalisés à Thionville, quartier Jeanne d'Arc, préalablement à la création d'un Ensemble Alimentation Loisirs (EAL) au sein du 40^e Régiment de transmissions, ont permis la découverte d'un creusement observé à travers trois sondages sur une largeur d'au moins 30 m.

Positionnée sur un plan des fortifications réalisé en 1901, l'emprise du diagnostic se situe à l'emplacement d'une partie du fossé, de la contrescarpe et d'une partie du glacis. Le creusement découvert lors de cette opération de diagnostic s'amorce dans le sondage 1 à 0,4 m de profondeur dans les niveaux alluvionnaires en place et possède un profil en paliers. Il est comblé d'un mélange hétérogène de matériaux issus des alluvions à dominante sableuse et de sédiments argileux gris incluant quelques pierres calcaires et des briques dont certaines sont encore liées au mortier de chaux.

Les remblais ont été observés, respectivement dans les sondages 1, 2 et 3, jusqu'à 2,5 m, 2,7 m et 2,25 m, niveaux qui correspondent à l'apparition de l'eau. Il s'agirait du fossé comblé lors du démantèlement des fortifications. Sa largeur est d'au minimum 30 m.

Cependant, aucun vestige de mur maçonné en place pouvant correspondre à la contrescarpe n'est présent. Les quelques pierres calcaires et briques encore liées au mortier de chaux proviendraient de la démolition de la maçonnerie des contregarde et demi-lune situées en vis-à-vis.

Le creusement observé pourrait correspondre à la contrescarpe non revêtue de maçonnerie, à profil en risberme assurant ainsi une certaine stabilité au vu du terrain naturel alluvionnaire à dominante sableuse et peu stable. Aucun élément dans les archives ne précise la nature de la contrescarpe.

Ce creusement pourrait dater de 1732 lors de la création de la deuxième ligne de glacis et le comblement daterait de 1902 au moment du démantèlement des fortifications.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE
Veymerange, ZAC de Buchel

Âge du Fer – Gallo-romain
Moderne

Les parcelles fouillées, d'une surface totale de 5 531,22 m², sont localisées dans la vallée de la Moselle, à environ 3 km à l'ouest de Thionville. Elles s'inscrivent

sur un versant marneux, à pente prononcée (5 à 7 %), incliné à l'est vers le cours actuel de la Moselle, distant de 3,8 km. Un vallon sec, large d'environ 60 m et orienté

vers le sud-est, entaille ce versant et sépare les deux secteurs de fouille (secteur 1 au nord, secteur 2 au sud).

Quelques vestiges laténiens, parmi lesquels un fossé sud-sud-ouest/nord-nord-est et un bâtiment sur poteaux, ont été mis au jour au sud du talweg uniquement. L'état de conservation médiocre de ces découvertes, fortement perturbées, n'autorise pas d'interprétation quant à la nature et à l'ampleur de cette occupation. Tout au plus pouvons-nous remarquer qu'une occupation de La Tène finale s'est développée au sud du talweg, en négligeant vraisemblablement le versant nord. S'il n'est pas permis d'en cerner la nature ou la densité (et encore moins des aires fonctionnelles distinctes), la répartition des structures concernées indique une occupation qui s'étend *a minima* du nord au sud du secteur 2, et à l'ouest du fossé. Notons, par ailleurs, que la dynamique de comblement du fossé semble indiquer un abandon de cette structure sur une période suffisamment longue pour exclure une occupation continue du secteur jusqu'à sa romanisation. Même si ce n'est de l'ordre que de quelques années, un hiatus a sans doute eu lieu avant la réoccupation des lieux au Haut-Empire.

À la fin du I^{er} s., deux bâtiments réoccupent le site, de part et d'autre du talweg. Si, du fait de leur proximité et de leurs orientations communes, ils entretiennent sans doute un lien fonctionnel, ils ne correspondent pas, en revanche, à la partition classique *pars urbana/pars rustica*. En témoignent leurs assemblages céramiques respectifs, qui tous deux présentent des éléments de vaisselle de table fine caractéristiques des espaces domestiques. Si le plan du bâtiment sud est trop incomplet pour pouvoir en proposer une quelconque interprétation (une seule cellule clairement identifiée), ce n'est pas le cas du bâtiment nord, en particulier pour son état principal (état 1), principalement composé de deux ailes (nord et est) articulées autour d'une grande cellule centrale.

Le site de la ZAC du Buchel est d'une manière générale marqué par une très forte érosion, notamment issue des pratiques agraires modernes et contemporaines. L'étude du mobilier céramique, notamment, met en avant une répartition du matériel soumise à un fort taux de brassage des tessons et par conséquent, un fort taux de résiduel, aucun ensemble clos n'ayant été découvert. Cet état de fait implique que ces différents horizons chronologiques permettent, au mieux, de proposer une chronologie du site mais en aucun cas de dater les différents états et leurs structures afférentes. Notons que le corpus mis au jour indique quatre horizons chronologiques gallo-romains, qui s'échelonnent entre le Haut-Empire et le Bas-Empire. En outre, très peu de matières susceptibles de datations radiocarbone ont pu être prélevées, ne permettant que médiocrement de compléter les datations issues du mobilier.

L'érosion est particulièrement forte sur le secteur 2 et n'a laissé que des vestiges épars, toutes époques confondues. Malgré un plan très incomplet, cependant, nous avons pu mettre en évidence que le bâtiment gallo-romain de ce secteur ne constituait pas une simple *pars rustica* à proprement parler, mais accueillait également des espaces domestiques, comme en témoigne l'assemblage céramique mis au jour. Pour autant, la répartition spatiale et la proximité des deux bâtiments suggèrent bien un lien fonctionnel entre les deux.

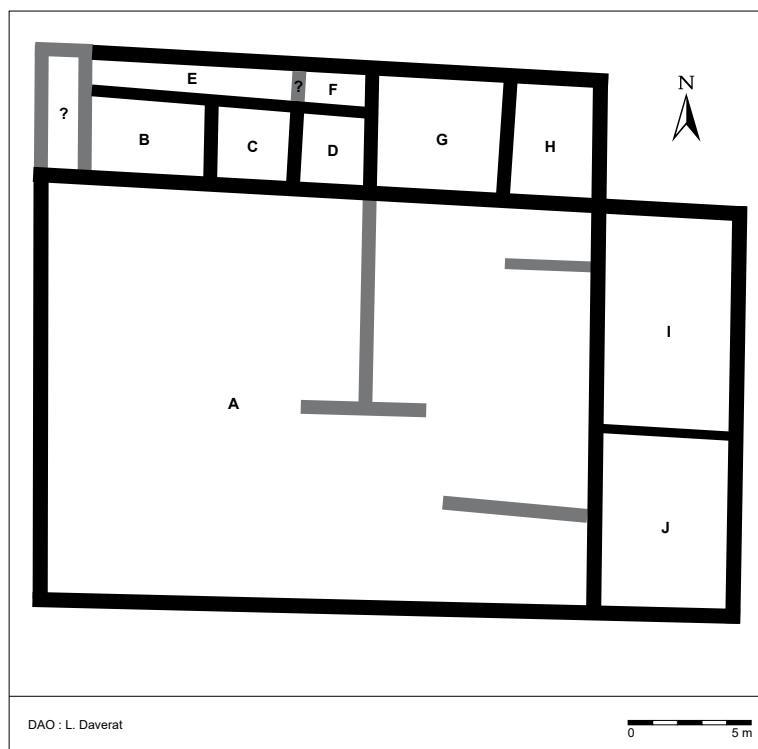
Si le plan du bâtiment sud est trop incomplet pour pouvoir en proposer une quelconque interprétation (une seule cellule clairement identifiée), ce n'est pas le cas du bâtiment nord, en particulier pour son état initial.

Ce bâtiment est doté d'une pièce principale de grande superficie, bordée d'au moins deux galeries au nord et à l'est, ce qui correspond aux plans de « maison à plan allongé » ou encore « maison à galerie façade », plutôt bien reconnu en Gaule du Nord, y compris en Lorraine. À partir de quelques exemples régionaux aux plans bien complets, nous constatons que le bâtiment mis au jour sur le site de la ZAC du Buchel compte parmi les plus importants par sa superficie, comparable en cela aux établissements de Wolkrange-Sesselich et de Ludres, ce qui dénote un état 1 au moins florissant en termes d'activité productive pour ce type d'entité.

En termes fonctionnels, l'aile nord du bâtiment, du fait de ses aménagements et des dimensions de ses cellules, correspond probablement à la partie strictement domestique de l'établissement, tandis que les superficies des deux espaces composant l'aile est pourraient convenir à une/des fonction(s) productive(s). De même, l'espace central est sans doute dédié, eu égard à la fois à ses dimensions et à sa centralité dans l'organisation du plan, à la sphère productive de l'établissement. La nature de ces activités n'a toutefois pas pu être déterminée, faute de mobilier caractéristique.

Enfin, la chronologie du bâtiment laisse percevoir un état initial de mise en place du bâtiment proprement dit (état 1). L'étude céramique a permis d'identifier quatre horizons (2 à 5) liés à l'époque romaine, qui indiquent une occupation continue de 50/70 jusqu'à 475/500 apr. J.-C., suite à quoi l'établissement est apparemment abandonné.

Dans un second état, quelques rares structures témoignent de la réoccupation au moins partielle du bâtiment. L'élément le plus imposant consiste en une vaste structure excavée dans l'aile est, dont la profondeur (1 m) milite en faveur d'un aménagement semi-enterré. De façon inattendue, des restes osseux humains mis au jour dans le comblement de cette structure, et les vestiges charbonneux d'un trou de poteau interne à cet aménagement ont livré des datations radiocarbone



THIONVILLE, *Veymerange*, ZAC de Buchel
Plan schématique du bâtiment nord, avec subdivision des espaces
(DAO : L. DAVERAT, ANTEA-Archéologie)



THIONVILLE, *Veymerange*, ZAC de Buchel
Photographie des cellules B à F, vue vers l'ouest
(cliché : M. ORGEVAL, ANTEA-Archéologie)

situées entre les VIII^e s. et X^e s., intervalle qui n'est par ailleurs représenté par aucun mobilier sur le site. Aussi, après un hiatus au cours des VI^e-VII^e s., le bâtiment nord fait l'objet d'une réoccupation entre le VIII^e s. et le X^e s. (état 2). Ces reprises, à l'époque carolingienne, d'un établissement rural du Haut-Empire, constituent un phénomène récurrent en Gaule. Ici, l'occupation médiévale de la ZAC du Buchel est probablement à mettre en relation avec la première mention connue dans les sources de l'agglomération de *Theodonis Villa*, au VIII^e s., laquelle manifeste peut-être un nouvel essor du peuplement médiéval de Thionville à cette période.

Au plus tard à la fin du X^e s., le site est définitivement abandonné. Le bâtiment fait sans doute à ce moment-là l'objet d'une récupération de ses éléments maçonnés, la structure semi-excavée servant alors de « brûlot » et dépotoir pour les déchets domestiques divers (mobilier gallo-romain) et les matériaux périssables inutiles (éléments de charpente), ce qui explique à la fois la forte rubéfaction de l'encaissant de cet aménagement et la disparité entretenue par les datations céramiques et radiocarbones.

Il n'est ensuite réexploité que tardivement, les marqueurs chronologiques ne réapparaissant qu'à partir de la fin du XVIII^e s. La mise en culture des terres se caractérise d'abord par des drains empierrés, ainsi que par des bornes parcellaires de calcaire ébauché. Ces aménagements, perceptibles sur les deux secteurs, sont néanmoins principalement présents dans le secteur nord. Les pratiques agraires les plus récentes ont également beaucoup contribué à l'érosion des sites laténien et gallo-romain, sous la forme de sous-solages ayant largement dispersé les vestiges, dans le cadre des cultures céréalières ayant immédiatement précédé le diagnostic archéologique de 1999. C'est ici le secteur sud qui en est le plus impacté. La documentation de ces différentes structures a néanmoins permis d'observer et d'illustrer l'évolution des pratiques agraires au cours du XX^e s., et en particulier la révolution agricole des années 1950, avec la généralisation de la motorisation de ces pratiques.

Loïc DAVERAT

UCKANGE Rue Jean Moulin

Âge du Fer

L'opération de diagnostic réalisée à Uckange, rue Jean Moulin, sur 4 563 m² à l'emplacement d'un futur lotissement, a livré une fosse, sans doute un silo, et au moins deux creusements pouvant être des poteaux.

La céramique mise au jour est datée de la Protohistoire, plus précisément du Hallstatt D3-La Tène A.

Magali MONDY

VAHL-ÉBERSING Rue du Stade, Grosse Nachtweide

Contemporain

Le diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet intercommunal d'ensemble scolaire et d'accueil périscolaire. La parcelle expertisée de 11 479 m² n'a fait l'objet que d'une ouverture de 7,5 % de sa surface en raison de difficultés liées aux conditions d'intervention.

La topographie du lieu correspond à un léger promontoire dominant la plaine alluviale de la Nied allemande, rivière dont la voie naturelle s'ouvre directement vers la vallée de la Sarre. La formation superficielle du secteur est caractérisée par une épaisseur de limons argileux

d'environ 2 m, propice aux implantations humaines. Le contexte archéologique est tributaire de données de faible niveau issues de découvertes fortuites et anciennes.

Les principaux résultats concernent des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, notamment un blockhaus pour canon d'une surface de 55 m² doté de deux chambres de tir. Un tronçon de fossé découvert à moins de 10 m au sud-est a révélé le réseau de liaison téléphonique de l'ouvrage. L'identification réussie du blockhaus le contextualise comme appartenant au SF de Faulquemont, secteur fortifié de la ligne Maginot rattaché à la Région Fortifiée de Metz. À 20 m, au nord-est de cet ouvrage, une imposante tranchée fossoyée

rectiligne, reconnue sur 69 m de longueur et 4 m de largeur, s'apparente à un fossé de défense antichar qui, d'après les informations orales à disposition, aurait été aménagé par une main d'œuvre locale que l'occupant allemand aurait réquisitionnée pendant la grande offensive alliée de juillet 1943 à août 1944.

Enfin, des traces rectilignes d'époque historique indéterminée ont été observées au travers de deux fossés distincts, potentiellement en relation avec un parcellaire en lanières typique du paysage d'*openfield* d'avant remembrement.

Jean-Charles BRÉNON

VALMONT

Lotissement La Clé des Champs

Moyen Âge – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Valmont. Le projet envisage la création de 19 parcelles viabilisées, sur une surface de 14 444 m².

Aucune structure archéologique témoignant d'une occupation humaine des lieux n'a été mise au jour lors de cette évaluation.

Les parcelles présentaient dans l'ensemble un très faible recouvrement sédimentaire. Le substrat géologique apparaît 20 à 35 cm sous le sol actuel et sous un fin niveau de colluvions. L'absence d'occupation humaine, déjà remarquée lors de précédentes opérations de diagnostic menées à proximité immédiate, pourrait s'expliquer par la configuration du lieu : un secteur

éloigné du cœur ancien du village de Valmont, des parcelles situées sur un versant d'une petite colline et l'absence de cours d'eau pérenne à proximité.

Un ancien vallon, entièrement colmaté par des sédiments argileux, a été observé dans la partie la plus basse du futur lotissement. Parmi les fragments de poteries recueillis dans son comblement, le plus récent peut appartenir à la fin de l'époque médiévale (XVI^e s.).

On peut également signaler l'existence d'un creusement provoqué par la chute et l'explosion d'un obus de haute fragmentation, au cours des années 1940-1945.

Yannick MILERSKI

VALMONT

Lotissement La Pépinière, Flashfeld

Gallo-romain

L'opération de diagnostic réalisée à Valmont, *Flachsfield*, sur 36 194 m² à l'emplacement d'un futur lotissement, a livré les vestiges d'une *villa rustica* occupée du I^{er} s. au IV^e s. Celle-ci est composée d'un bâtiment d'habitation

pourvu d'un portique flanqué de deux espaces latéraux, dont un renferme une cave, et d'une vaste salle centrale. Préalablement à sa construction, le terrain a été en partie remblayé afin de compenser le fort dénivelé,

principalement dans sa partie sud. Ce bâtiment se caractérise par des niveaux de démolition en place, par des niveaux de sol conservés, ainsi que par plusieurs états de construction successifs. Un chemin empierré et plusieurs niveaux de circulation sont présents autour de ce bâtiment. Ce dernier est installé à l'emplacement

d'un édifice plus précoce, daté par la céramique de La Tène finale/période augustéenne, construit en bois et en torchis, comme le montrent les sablières basses et les poteaux plantés.

Magali MONDY

VALMUNSTER

Place de l'Abbé Gabriel Weyland

Un projet de réaménagement de la place de l'Abbé Gabriel Weyland portant sur une surface de 2500 m² a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'emprise du diagnostic a été limitée aux 120 m² concernés par la construction d'un nouveau bâtiment. Situé dans le prolongement de l'actuelle mairie, ce bâtiment s'étend sur 15 m de long à l'emplacement d'une aire de stationnement. Un sondage a été ouvert sur la longueur de l'emprise. Il a mis en évidence de

puissants remblais apportés dans la seconde moitié du XX^e s. lors du nivellement de la place de l'Abbé Gabriel Weyland. Malgré la proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste, édifice dont le premier état de construction est daté du X^e s., aucun vestige archéologique n'a été perçu dans les limites du sondage.

Lonny BOURADA

VIC-SUR-SEILLE

4 place du Palais

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Un sondage archéologique a été effectué à l'emplacement d'un projet de creusement d'une piscine, limité sur une surface de 36 m² et une profondeur d'1,5 m, situé en plein centre de l'agglomération de Vic-sur-Seille.

Ce secteur a livré par le passé des vestiges archéologiques importants, notamment des périodes médiévale et moderne. Le secteur correspond, en effet, au noyau urbain ancien très stratifié sur plusieurs mètres, situé autour de la place du Palais, et proche de l'ancien couvent des Carmes, de l'ancien Hôtel de la Monnaie, et de l'église Saint-Marien.

Le sondage large réalisé sur l'emprise totale du projet d'excavation, a permis de mettre au jour une grande fosse creusée dans la partie centrale du jardin d'une demeure bourgeoise datant des XVI^e s. et XVII^e s., remaniée aux XVIII^e s. et au XIX^e s. La fosse a

été comblée rapidement par un dépotoir constitué principalement du rejet d'un vaisselier assez riche et varié (assiettes, plats, divers contenants de service, de présentation et de cuisine en faïence, porcelaine, grès et céramiques à glaçure, verrerie et bouteilles). Celui-ci est daté par du mobilier de la seconde moitié et de la fin du XVIII^e s., voire du tout début du XIX^e s. Peu d'artefacts ont été récoltés dans les autres niveaux de remblais plus anciens que ce dépotoir, qui ont modelé le terrain du jardin en arrière-cour de cette demeure, mais la céramique présente pourrait dater ces niveaux pierreux accumulés entre 1 m et 1,5 m de profondeur, des XVI^e s. et XVII^e s.

Le dépotoir du XVIII^e s. (env. 100 kg de mobilier) a été entièrement prélevé pour étude lors de cette opération d'évaluation. Les autres niveaux non structurés ont été échantillonnés largement.

Cette opération limitée revêt, néanmoins, un certain intérêt pour la connaissance de l'occupation du sol de la parcelle en jardin de cette bâtisse, ainsi que pour celle du quartier, et pour la topographie urbaine depuis la fin du Moyen Âge. Elle permet de confirmer la présence de vestiges et de niveaux médiévaux et d'époques moderne et contemporaine, préservés sous

les jardins et les cours à l'arrière de l'habitat sur rue, au sein des îlots de cette ville occupée anciennement et densément.

Jean-Denis LAFFITE

VIC-SUR-SEILLE
Extension de l'EHPAD Sainte-Marie,
zone B, tranche 3, rue Haute

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Préalablement à l'extension de l'EHPAD de Vic-sur-Seille, une opération de diagnostic a été prescrite sur une surface de 2 100 m² composés de trois zones distinctes. Le présent diagnostic ne porte que sur la zone B, les zones A et C ayant déjà fait l'objet de précédentes interventions en 2016.

Sur les 1 400 m² de la zone B concernant l'ancienne cour d'entrée de l'EHPAD, l'unique tranchée archéologique de 21 m² a permis la mise au jour de maçonneries, de terre de jardin, ainsi que de couches de remblai et d'abandon (comblement de cave) concernant plusieurs périodes chronologiques. Ces découvertes sont situées dans l'enceinte de l'hospice Sainte-Marie fondé au XIV^e s. par l'évêque de Metz, puis reconstruit à partir de l'extrême fin du XVII^e s. (1696).

La période la plus ancienne (ou période 1) correspond au Moyen Âge. Elle est matérialisée par une séquence de limon sableux brun foncé organique située entre 3 m et 3,2 m de profondeur. Cette couche présente les caractéristiques de la terre de jardin. Malgré l'absence de mobilier datant, l'hypothèse d'une utilisation de cette terre à l'époque médiévale peut être envisagée eu égard aux origines médiévales de l'hospice Sainte-Marie.

À partir du XVI^e s. ou du XVII^e s. (période 2), une séquence de couches de remblai recouvre les vestiges de la période 1, occupant ainsi la quasi-totalité de la tranchée archéologique sur une puissance stratigraphique de 1,6 m. La datation du mobilier céramique collecté dans ces couches oscille entre le Moyen Âge et les XVI^e-XVII^e s. Des maçonneries, sous forme d'au moins deux phases de construction, entaillent la partie supérieure de ces couches lors de leur édification. La datation des murs n'est donc pas antérieure aux XVI^e-XVII^e s. (*terminus post quem*). À la lecture du cadastre de 1830, le mur orienté est-ouest et observé à l'extrémité sud de la tranchée archéologique correspond au mur porteur d'un bâtiment en élévation. Orientées nord-sud, les autres maçonneries correspondent à la limite orientale d'une parcelle qui n'est plus lotie au moment de la réalisation du plan napoléonien. Une importante séquence de remblai observée contre la paroi ouest de ces derniers murs correspond au comblement d'une zone excavée de type cave. Le mobilier recueilli évoque un comblement à partir du XVIII^e s.

La période contemporaine (ou période 3) est représentée par une reprise en béton d'une maçonnerie plus ancienne, par un réseau de fluides et une cour macadamisée en lien avec l'EHPAD.

Sébastien JEANDEMANGE

VRV Sur la Bosse

La commune de Vry est située à 15 km au nord-est de Metz. Elle comprend l'écart de Gondreville. Le projet d'aménagement se trouve à 1,5 km au sud-est du bourg ancien au lieu-dit *Sur la Bosse*, à une altitude moyenne de 280 m. Le substrat local se compose de calcaire à gryphées du Lias inférieur (13a-2). Les terrains, de nature marno-calcaire, présentent une alternance de bancs calcaires de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur et de marnes jaunies par altération. Les calcaires à gryphées participent à la formation de la côte infra-liasique et forment des replats structuraux très apparents dans la morphologie entre Moselle et Canner. Le patrimoine archéologique et historique du ban communal est connu à travers quelques découvertes fortuites, souvent mal localisées, signalées à la carte archéologique de Lorraine. Ainsi, aux lieux-dits *la Haie Parquot*, à moins de 600 m au sud-ouest du projet et *Sur la Crête*, à un peu plus d'un kilomètre au nord-est des parcelles concernées, des fragments de *tegulae* et de céramique caractéristiques de l'époque romaine ont été découverts lors de prospections pédestres. Il en va de même au *Bois Brûlé* à 300 m au nord-est du projet.

Trois opérations de diagnostics archéologiques ont, par ailleurs, été réalisées sur le ban de la commune en 2004, 2010 et 2015, respectivement rue de l'Église, au lieu-dit *Clos des Vignes* et Gondreville *la Goulotte*, à des distances supérieures à un kilomètre de la parcelle concernée par le présent projet. Aucune de ces interventions n'a permis de mettre au jour des vestiges ou des indices d'occupation.

La commune de Vry est toutefois citée pour la première fois dans les textes en 1184 sous la forme *Virei*. Elle possédait un château-fort médiéval implanté à 250 m au sud-est de l'église.

Il a été décidé de prescrire une opération de diagnostic permettant d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Le projet est implanté à une altitude de 280 à 288 m NGF, sur un terrain légèrement ondulé occupé par de vastes terrains agricoles en contexte d'*openfield*. Les observations stratigraphiques témoignent d'un secteur très fortement impacté par l'érosion, notamment agricole. Le couvert végétal n'excédait pas 0,3 m à 0,4 m d'épaisseur. Le substrat de nature argileuse (avec localement des affleurements calcaires) a été observé dans tous les cas mais une séquence intermédiaire de nature argilo limoneuse orange, correspondant à des colluvions, a été observée dans la partie médiane du projet, selon un axe sud-est/nord-ouest correspondant à un petit talweg partiellement comblé. Leur épaisseur n'excède pas quelques dizaines de centimètres, tout au plus.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

XOUAXANGE Carrière EQIOM, la Tuilerie

Gallo-romain – Moderne
Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Xouaxange, préalablement à un projet d'extension de carrière au lieu-dit *la Tuilerie*. La prescription portait sur la dernière parcelle (3,2 ha) bordant la *villa* de *la Tuilerie*. Le diagnostic réalisé avec un taux d'ouverture de 12,43 % a permis de localiser le mur d'enceinte au nord. Cette

dernière phase de diagnostic complète le plan déjà bien renseigné de la *villa*, connu depuis le début du XX^e s. Quatre blocs d'architectures antiques ont été retrouvés déplacés à 100 m à l'est de la *villa*.

Laurent FORELLE

YUTZ Passage des Brasseurs

Gallo-romain

Le diagnostic d'archéologie préventive engagé à Yutz, passage des Brasseurs, concerne un projet de construction de deux maisons individuelles. Le terrain concerné se développe sur un espace de 469 m² situé en fond de parcelle. Le potentiel archéologique y a été évalué au moyen de deux sondages.

La réunion en 1971 des villages de Haute et Basse-Yutz est à l'origine de la ville de Yutz. Replacée dans la topographie historique, l'emprise du projet se situe dans l'ancien village de Basse-Yutz.

Les découvertes fortuites anciennes et les opérations archéologiques préventives de ces dernières décennies ont fait apparaître un important patrimoine archéologique sur l'ensemble du territoire communal.

Les deux sondages ouverts ont révélé un contexte d'habitat illustré par une concentration relativement importante de vestiges, perçus sous la forme de fosses, radier de fondation, poteaux, remblais et d'un volume excavé partiellement dégagé.

Les indices de datation collectés témoignent d'une séquence assurément antique qui s'étend de la seconde moitié du II^e s. à la fin du IV^e s. On notera tout d'abord la présence probable d'une occupation plus précoce à proximité. Cette hypothèse s'appuie sur du mobilier céramique du I^{er} s. apr. J.-C. prélevé dans un paléosol qui scelle le substrat.

La première phase d'occupation structurée réunit des poteaux et fosses dont la datation n'a pas pu être affinée. Elle est scellée par une couche sombre régulière pouvant traduire une rétractation de l'habitat au profit d'une mise en culture.

La seconde phase, appréhendée notamment au travers d'un volume excavé, des fondations d'une limite parcellaire et d'une fosse silo, a livré un abondant mobilier offrant une fourchette chronologique homogène avec des valeurs comprises entre la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. De rares éléments prélevés dans leurs remblais suggèrent une occupation se prolongeant éventuellement au IV^e s.

Une couche de remblais sableux scelle cette seconde phase et marque la fin de la séquence archéologique. Sa texture suggère une nouvelle mise en culture. L'activité agricole semble s'être poursuivie, depuis, sans interruption. Comprise entre le site de la brasserie Saint-Nicolas au sud et une maison en bord de la Grand'Rue au nord, la parcelle était encore un jardin lors de notre intervention.

Ces résultats mettent en lumière l'extension d'un site d'habitat antique appréhendé à l'ouest et plus largement au sud à la faveur d'évaluations réalisées en 1992 et 2005 pour accompagner l'intégration progressive du site de l'ancienne brasserie dans la trame urbaine.

Lonny BOURADA

YUTZ Déchetterie

Protohistoire

En juin 2019, à l'occasion d'une tournée d'inspection, un agent du service régional de l'archéologie a constaté que des terrassements étaient en cours à la sortie nord de l'agglomération de Yutz, sur une surface d'approximativement 1,2 ha. Bien que ces terrains soient classés à haut risque archéologique

car ils jouxtent une importante nécropole du Bronze final fouillée partiellement en 1994 (Klag 1995), le SRA n'avait pas été consulté sur ce projet de déchetterie car le maître d'ouvrage considérait qu'il s'agissait de travaux non soumis à autorisation au titre de l'urbanisme. Les sondages réalisés le 11 juin en périphérie des

aménagements déjà achevés n'ont pas permis de vérifier l'extension de la nécropole mais ont amené la découverte de structures d'habitat protohistoriques matérialisées par quelques trous de poteau et par des

tessons de céramique conservés dans un sol ancien et vraisemblablement attribuables au Bronze final.

Vincent BLOUET

YUTZ

138-144 rue du Président Roosevelt

L'agglomération de Yutz est localisée sur la rive droite de la Moselle, à environ 2 km au sud-est de Thionville. La parcelle concernée par le projet d'aménagement d'immeubles à caractère résidentiel est localisée au 138-144 rue du Président Roosevelt, à 300 m au nord du nouveau village de Haute-Yutz reconstruit à partir de 1817 suite à la démolition quelques années auparavant de l'ancienne localité située dans la zone de glaciaire militaire de la place de Thionville (à quelques centaines de mètres plus à l'ouest).

Le terrain se situe au sud du ban communal, à 1,5 km au sud-est du lit mineur de la Moselle, sur la basse terrasse alluviale.

Les opérations d'archéologie préventive réalisées dans le secteur entre 2000 et 2018 ont permis d'identifier un sous-sol géologique composé de limons sableux interprétés comme les alluvions anciennes de la Moselle. La stratigraphie générale dans le secteur est constituée d'une couche de terre végétale d'une puissance moyenne de 0,3 m recouvrant une puissante séquence de limons argilo-sableux orange riches en manganèse et en oxyde de fer (2,7 m d'épaisseur). On y trouve localement des poches de graviers et des couches de sable orange. Enfin, à une profondeur moyenne de 3,1 m, on note l'apparition d'une séquence de marnes vertes. Généralement les vestiges apparaissent à une profondeur moyenne d'enfouissement de 0,35 à 0,7 m.

Il a été décidé de prescrire une opération de diagnostic permettant d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Cette décision était motivée par la vaste occupation du premier âge du Fer reconnue sur près de 77,5 ha (quartier Olympe) ainsi que par la proximité d'une voie romaine (localisée à plus de 400 m à l'est du projet). De plus, il est intéressant de mentionner la

découverte de vestiges plus anciens à moins de 200 m au sud du projet et correspondant à des fosses silos du Néolithique final (Campaniforme).

Le projet est implanté à une altitude moyenne de 190 m NGF, sur un terrain correspondant au jardin arboré d'une demeure bourgeoise du début du XX^e s. Au moment de l'intervention, les arbres n'étaient pas abattus et les annexes non démolies. La demeure bourgeoise doit par ailleurs être réhabilitée et intégrée au projet immobilier dans sa globalité. Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une mini-pelle de 8 tonnes en tenant compte de toutes les contraintes spatiales et techniques environnantes. La surface cadastrale initiale de 1 333 m² a par conséquent été réduite à 664 m² (surface inaccessible de près de 670 m²). Malgré ces aléas techniques, les sondages ont pu être implantés sur l'ensemble de la zone selon un rythme peu régulier.

Les observations stratigraphiques confirment les enregistrements préalablement effectués dans le secteur à l'occasion des précédentes opérations d'archéologie préventive : le couvert végétal n'excédait pas 0,25 m d'épaisseur. Les unités stratigraphiques sous-jacentes étaient constituées de sédiments limono-sableux ocres d'une épaisseur moyenne de 1 m (associant des poches de graviers plus grossiers). Ces mêmes sédiments intègrent une consistance plus argileuse (veines d'argile) à partir de 1,25 m de profondeur. Ces sédiments ont été ponctuellement testés jusqu'à une profondeur de 1,6 m.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

